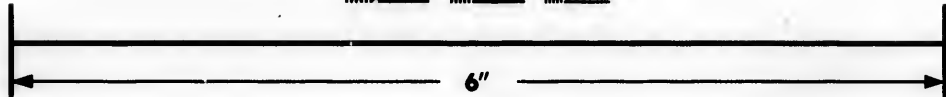
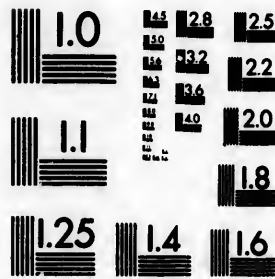


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ails
du
diffier
une
mage

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

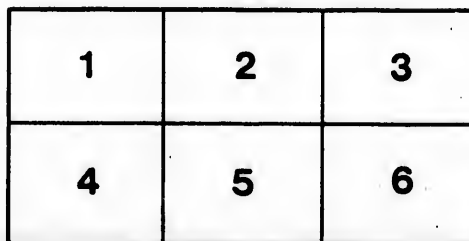
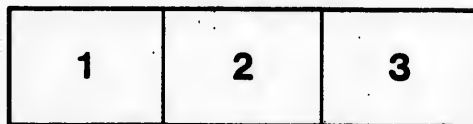
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

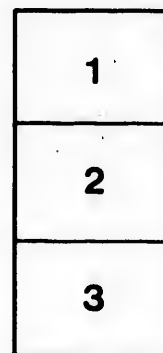
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

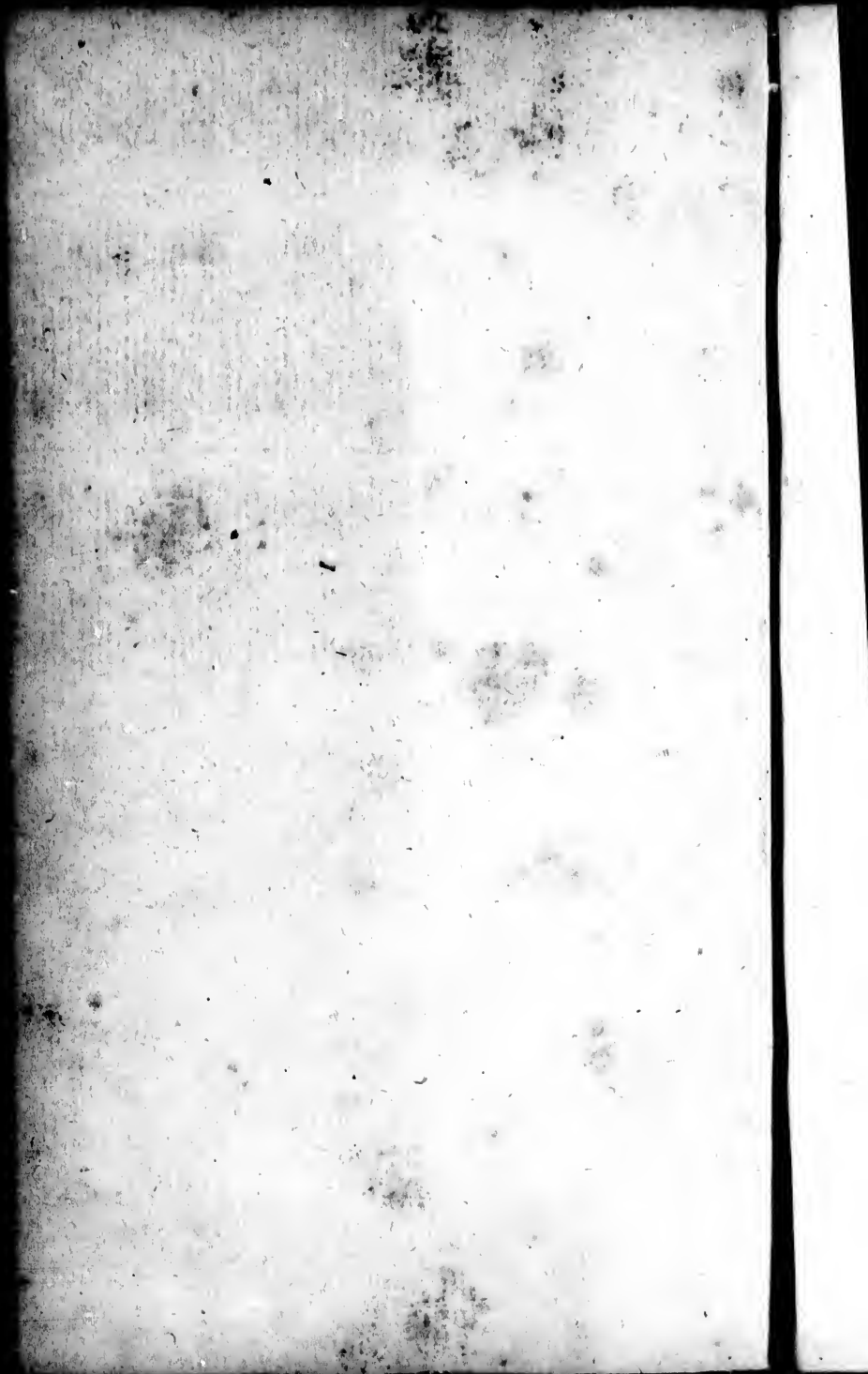
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



rata
o

elure,
à

32X



HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

TOME NEUVIÈME.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

237

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE,

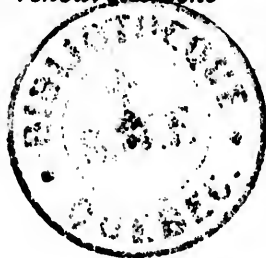


DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME NEUVIÈME.

DEPUIS le commencement du schisme des
Grecs en 858, jusqu'à son renouvellement
en 995.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de
MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS,
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

v

SOMMAIRES

DU NEUVIEME VOLUME,

En forme de Table.

LIVRE VINGT-SIXIEME.

DISPOSITIONS des Grecs pour le schisme pag. 1. Caractere de Photius & de l'Empereur Michel 2. Injure faite au Patriarche Ignace & à l'Eglise 4. Le Patrice Bardas fait César 5. Léon le Philosophe 6. S. Ignace relégué dans l'île de Térébinthe 7. On ordonne Photius patriarche 8. Persécution redoublée contre Ignace & ses partisans 9. Photius écrit à Rome des lettres pleines d'impostures 11. Le Pape Nicolas envoie à C. P. 12. Sa lettre à Photius 13. Légats Romains séduits 15. Saint Ignace déposé en concile 17. On en veut extorquer une démission à force de tourmens 19. Tremblemens de terre,

pris à C. P. pour une punition divine
 21. Artifices de Photius, pour en im-
 poser au Pape 22. Légats excommu-
 niés, & Photius déposé par le Pape 27.
 Impiétés de l'Empereur Michel applau-
 dies par Photius. Supercheries de ce
 faux Patriarche 31. Il dépose le Pape
 en concile, & s'attribue la primauté
 absolue 35. Ses tentatives pour intro-
 duire le schisme dans l'Empire Fran-
 çois 37. Affaire de Lothaire & de
 Valdrade 39. Ecrit d'Hincmare sur ce
 sujet 48. S. Adon archevêque de Vienne
 49. Affaire de Rothade de Soissons 51.
 Chicanes suscitées à Hincmare 60. Trou-
 ble calmé dans l'Eglise de Clermont 61.
 Vengeance impie des archevêques dépo-
 sés, Théutgand de Treves & Gonthier
 de Cologne 63. S. Rembert succede à
 S. Anscaire 64. Conversion de Bogoris,
 roi de Bulgarie 67. Réponse de Nico-
 las I aux consultations des Bulgares 69.
 Légats missionnaires en Bulgarie 76.
 Constantin apôtre des Chazares & des
 Moraves 78. Dernière lettre du Pape
 Nicolas à l'Empereur Michel 81. As-
 sassinat du César Bardas. Basile le Ma-
 cédonien associé à l'Empire 82. L'Em-

S O M M A I R E S. vii

percur Michel est tué dans une ivresse 86. Basile chasse Photius, & rétablit S. Ignace 87. Mort du Pape Nicolas I. Sa sainteté 89. Adrien est forcé d'accepter le pontificat 91. Il est soupçonné d'avoir des vues contraires à celles de son prédécesseur 92. Fourberie sacrilège de l'Empereur Lothaire 95. Mort funeste de ce prince 102. Le Pape Adrien s'ingere dans le gouvernement politique 104. Remontrances d'Hincmare à ce Pape 105. Convocation du huitieme concile œcuménique 107. Réception des légats du Pape à C. P. 108.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

OUVERTURE du huitieme concile 111. Réconciliation des schismatiques repentans 117. Traitement des obstinés 120. Discours de l'Empereur au concile 127. Faux légats des patriarches d'Orient 131. Second discours de l'Empereur 139. La Bulgarie attribuée à l'Eglise Orientale 143. Légats Romains maltraités 147. Zele apostolique de Théodore mé-

viii S O M M A I R E S.

trôpolitain de Carie 150. Irruption des Normands en Angleterre 151. Martyrs dans les monasteres 152. L'Abbé S. Néot 156. Affaire d'Hincmare de Laon 158. Concile d'Attigni 161. Nouveau concile à Douzi 165. Différend entre le Pape Adrien & le Roi & les évêques de France 168. S. Athanase évêque de Naples 172. Charle le Chauve parvient à l'Empire 173. Concile de Pontion 174. Confession auriculaire 179. Jugement de Dieu 181. Charle le Chauve échoue dans ses entreprises ambüieuses 183. Le Pape Jean VIII implore le secours de l'Empereur Charle contre les Sarasins 184. Mort de Charle le Chauve 188. Jean VIII séduit par l'Empereur Basile 190. Concile de Troie en Pouille 191. Roideur excessive de Jean VIII, au sujet des Bulgares 192. Conversion des Russes 194. Mort de S. Ignace de C. P. 196. Photius rétabli, avec le consentement du Pape Jean VIII 197. Photius se fait autoriser par un concile 204. Fermeté de Métrophane de Smyrne 207. Photius reconnoît encore la primauté du Pape 211. Fable de la Papeffe Jeanne 213. Fidélité magnanime

S O M M A I R E S. ix

du Légat Marin 215. Charle le Gros couronné empereur 217. Le Roi Louis III entreprend sur les élections canoniques 218. Erudition d'Hincmare de Reims. Forme des élections 221. Droit des cardinaux 224. Marin élevé au pontificat 225. Succès à' Alfrede roi d'Angleterre, contre les Normands 226. Ravages des Sarasins en Italie 229. Election & détachement du Pape Etienne V 231. Mort de l'Empereur Basile 233. Fourberie du Moine Santabarene 234. L'Empereur Léon chasse Photius, & le condamne à l'exil 237. S. Etienne patriarche de C. P. 238. Mort de Photius. Son goût & son érudition 239.

LIVRE VINGT-HUITIEME.

UNIFORMITÉ de l'enseignement public 242. Charle le Gros hérite du royaume de France 246. Normands arrêtés à Paris 248. Charle le Gros dépossédé, & réduit à la misere 250. Le Roi Eudes. Multiplication de souve-

x S O M M A I R E S.

rains 251. Désordres réprimés 252.
 Instructions de Riculfe de Soissons 254.
 Theutbolde & Argrim compétiteurs pour
 le siege de Langres 256. Le Pape For-
 mose 258. Charle le Simple 261. Re-
 gle des reclus 263. S. Gérault d'Au-
 rillac 266. L'Impératrice Richarde fonde
 le monastere d'Andelau. Concile de Tri-
 bur 272. Arnoul couronné empereur 274.
 Succession de Papes 275. Mémoire du
 Pape Formose justifiée 277. Révoluti-
 on dans l'Empire d'Occident 280.
 Irruption des Hongrois 281. Oviedo
 érigé en archevêché 284. Piété du Roi
 Edouard 286. Stylien de Néocésarée
 288. Quatriemes nocés de l'Empereur
 Léon 289. Schisme & relâchemens parmi
 les Musulmans 294. Successions tumult-
 tueuses de Papes 297. Marozie & Théo-
 dora. Scandales dans l'Eglise Romaine
 299. Concile de Troli 300. Fondation
 de Cluny 304. La ville de Chartres
 sauvée de la fureur des Normands 307.
 Charle le Simple cede la Normandie au
 Duc Rollon 308. Rollon se fait Chré-
 tien avec ses Normands, & prend le nom
 de Robert 312. Le Pape Jean X. Ses
 rapports avec Théodora 315. Sa con-

ful
 vag
 Fra
 S.
 gis
 He
 Co
 327
 d'O
 C.
 fils
 Jea
 men
 S.
 Jum
 344
 346
 déra
 Hon
 356
 357

LIV
 M
 les p

S O M M A I R E S. . . xj

sultation pour les Normands 316. Ra-
 vages des Hongrois 319. Conrad de
 Franconie élu roi de Germanie 322.
 S. Ratbod évêque d'Utrecht 323. Si-
 gismond évêque d'Alberstad. L'Empereur
 Henri l'Oiseleur 325. S. Sisenand de
 Compostelle, & S. Gennade d'Astorgue
 327. Etat triste & honteux de l'Empire
 d'Orient 330. Simonie confidentielle à
 C. P. Théophylacte patriarche 333. Le
 fils de Marozie créé Pape sous le nom de
 Jean XI 335. Léon VII gouverne sainte-
 ment 336. S. Odon abbé de Cluny 337.
 S. Gérard de Brogne 343. L'abbaye de
 Jumiege rétablie par le Duc Guillaume
 344. Le Bienheureux Jean de Gorze
 346. Son ambassade auprès du Roi Ab-
 dérâme 348. S. Udalric d'Ausbourg 352.
 Hongrois mis en déroute par le Roi Otton
 356. Progrès de la foi chez les Sclaves
 357.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.

MULTITUDE de saints dans les temps
 les plus mauvais 359. Le Pape Jean XII

360. *S. Adalbert premier archevêque de Magdebourg , & apôtre des Sclaves* 362. *Ditmart , premier évêque de Prague* 364. *S. Adalague de Brême* 365. *Solide conversion du Danemarck* 366. *S. Odon , archevêque de Cantorbéri* 369. *S. Dunstan* 371. *Fermeté de son zele* 377. *Loix du Roi Edgard* 381. *S. Etelvolde de Vinchestre* 383. *S. Osuald de Vinchestre* 387. *Mort de S. Dunstan* 390. *S. Brunon frere du Roi Otton , & archevêque de Cologne* 391. *Otton I attribue une grande puissance aux évêques, afin de soumettre les seigneurs* 395. *Origine de la domination Germanique en Italie* 396. *Conduite imprudente & scandaleuse de Jean XII* 398. *Sa déposition* 404. *Election de Léon VIII* 405. *Vertus politiques & religieuses de S. Brunon de Cologne* 407. *Sa mort* 408. *Schisme dans l'Eglise de Reims* 409. *Habilitété de Hugues le Grand* 411. *S. Mayeul de Cluny* 412. *S. Luc le jeune* 417. *S. Paul de Latre* 422. *Suaire d'Edesse* 430. *Siméon Métaphraste* 432. *Constantin - Porphyrogenete fait refleurir les sciences & les arts* 434. *Il est empoisonné par son fils Romain le jeune , qui meurt lui-même peu après*

43
ba
d'
tre
l'E
ful
Ni
C
sou
ceit
Chr
l'In
juto
460
d'A
& a
464
papa
Otto
de c
S. M
Rati
de V
Alter
mi le
desin
Vinc
sassin

SOMMAIRES. xiiij

435. Nicéphore-Phocas, empereur. Ambassade de Luitprand à C. P. 436. Etat d'avilissement des évêques Grecs 444. Entreprises de Nicéphore sur les droits de l'Eglise 445. Ses avantages sur les Musulmans 446. Jean-Zimisquès fait tuer Nicéphore, & s'empare du trône 447. Œuvres de Luitprand 448. Traité des souffrances de l'Eglise par Atton de Verceil 449. Autres ouvrages d'Atton 452. Chronique de Frodoard 455. Vertus de l'Impératrice Sainte Mathilde 456. Coadjutorerie d'Adalberon neveu de S. Udalric 460. Mort d'Otton I, & de S. Udalric d'Ausbourg 462. Succession de Papes & de désordres dans l'Eglise Romaine 464. S. Mayeul de Cluny refuse la papauté 467. Il réconcilie l'Empereur Otton II avec Sainte Adélaïde mere de ce Prince 468. S. Odilon succede à S. Mayeul 469. S. Volfang évêque de Ratisbonne 470. Légèretés de Rathier de Vérone 471. Ecrits de Rathier 473. Alternatives de succès & de revers parmi les Chrétiens d'Espagne 476. S. Rudesinde évêque de Dume 479. Concile de Vinchestre 481. S. Turquetul 482. Assassinat du Roi S. Edouard 485. S. Ha-

xiv S O M M A I R E S.

rold, roi de Danemarck 487. Progrès de la foi dans le Nord 489. L'Anti-pape Francon 492. Hugues-Capet monte sur le trône 493. Affaire de Gerbert & d'Arnoux de Reims 496. Avantages que le changement de maîtres procure en France à l'Etat & à l'Eglise 497.



HISTOIRE

C
rén
des
les
fép
cen
fun
lon
ma
les
l'ab
dan

S.
Progrès
L'Anti-
et monte
Gerbert
vantages
procure
ise 497.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SIXIEME.

*DEPUIS le commencement du schisme
de Photius en 858 , jusqu'au huitieme
concile général en 869.*

C'ÉTOIT sans doute dans l'âge des ténèbres que devoit se tramer le tissu des noirceurs , des artifices & de tous les attentats, qui étoient nécessaires pour séparer une partie de l'Eglise , du centre de son unité. Il falloit que cette funeste catastrophe fût préparée de longue main , par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des graces , & d'une jalousie damnable contre des freres qui se mon-

Tome IX.

A

STOIRE

troient plus fideles. L'Eglise d'Orient formée la premiere, & toujours fiere de ce droit d'aïnesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un concile œcuménique, se retrouvoit dans ces dispositions pernicieuses, au temps que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation étoit caché dans son sein, la fermentation ne se faisoit que sourdement: mais le mal pour éclater, & faire la plus funeste éruption, n'avoit besoin que d'une main téméraire qui levât l'appareil.

Nicet. pag.
1198, &c.

L'Eunuque Phorius avoit toutes les qualités nécessaires pour cela. C'étoit le plus bel esprit, & la plus méchante ame de son siècle, le génie le plus vaste & le plus cultivé, le plus entreprenant & le plus artificieux, illustre par sa naissance & par l'alliance de sa maison avec les Empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer & de premier secrétaire, puissant par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans & des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles,

à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avoit tout à craindre d'un impie de ce caractère ; pour peu qu'il trouvât de facilité dans la puissance politique & coactive, seule capable de faire impression sur lui.

Mais l'Empereur Michel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, n'avoit aucun sentiment de retenue, nulle idée de dignité ni de décence. Ce jeune Prince noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connoissoit point d'occupation plus sérieuse, que de conduire un char dans les jeux publics. Il avoit continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisoit porter des ornemens pontificaux en dérision de la religion, & contrefaire nos plus augustes cérémonies. Il nommoit patriarche leur chef Gryllus, donnoit aux autres les noms des onze premiers prélats de la dépendance de C. P. & prenoit lui-même le titre de métropolitain de Colonie qui faisoit le douzième. Ils contrefaisoient tous ensemble les chants de l'Eglise, avec des instrumens de musique ; & avec des

Post.
Theoph. IV.
n. 21. 36,
&c.

vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissoient de vinaigre & de moutarde, ils se jouoient sacrilégement de la communion.

Comme ils faisoient leur procession, Gryllus avançant monté sur un âne à la tête de son cortège impie, ils se rencontrèrent avec la procession patriarchale. Ravi de l'occasion, Gryllus sonna de la guitare, en agitant sa chasuble. Tous ses bouffons l'imiterent, avec de grandes clameurs, & des huées mêlées d'injures obscenes contre le S. Patriarche Ignace & son clergé. Quelque temps après, l'Empereur fit inviter l'Impératrice Théodore sa mere dont il connoissoit la piété, à venir recevoir la bénédiction patriarchale. Elle s'approcha avec un respect religieux; & comme Gryllus habillé en patriarche détournoit le visage, elle se prosterna sur le pavé. Il fit une incongruité de la dernière insolence, en proférant quelques paroles infames, & ajouta aussitôt après : Princesse, nous vous donnons ce que nous avons. C'étoient les plus doux amusemens de l'Empereur Michel III, d'outrager tout ensemble la nature & la religion. Après

Sima. Mag.
L. 20.

fi
rr
l'I
fè
po
ces
des
fui

avoir ainsi traité quelques années cette triste & respectable mere , il la contraignit enfin à se faire couper les cheveux , pour embrasser la vie religieuse , avec ses filles. Il vouloit que le Patriarche Ignace leur donnât l'habit ; mais ce digne Pasteur répondit avec autant de sagesse que de magnanimité : Prince , quand j'ai pris le gouvernement de cette Eglise , j'ai juré de ne rien faire contre votre gloire. Si vous la voulez flétrir vous-même , en manquant à votre propre sang , je ne dois pas prêter mon ministère à cette indignité. Et qu'ont fait ces Princesses , pour être ainsi traitées ? Après ce peu de paroles , il se retira. Aussi-tôt l'Empereur fit enfermer sa mere & ses sœurs , dans le château de Carien.

Il donna cependant toute sa confiance , & le titre de César , au Patriarche Bardas son oncle , & frere de l'Impératrice , mais de mœurs bien différentes. Il avoit beaucoup d'habileté pour les affaires , il aimoit les sciences & les savans , il rétablit les études presque anéanties par une longue suite d'Empereurs ignorans , il insti-

tua des écoles nouvelles & florissantes ,
 où les mathématiques & la philoso-
 phie reprirent un grand lustre , sous
 la direction de Léon autrefois arche-
 vêque de Thessalonique , & beaucoup
 plus connu sous le nom de Léon le
 Philosophe. Mais Bardas avoit une
 ambition sans bornes & sans nulle dé-
 licatesse : tous les moyens de conser-
 ver la faveur lui étoient indifférens ,
 & la gloire ou le déshonneur du Sou-
 verain lui sembloient pour le moins égaux.
 Il ne s'étudioit qu'à profiter du peu
 de mérite & des vices de son neveu.
 Il s'abandonnoit lui-même aux pas-
 sions les plus dissolues , avec si peu
 de ménagement & d'attention à sa
 propre gloire , qu'il chassa sa femme
 pour vivre publiquement avec sa bru.
 Il paroît même avoir manqué des pre-
 miers principes de la religion , puis-
 que dans cet état de désordre & de
 scandale , il se présenta un jour de so-
 lennité pour participer aux saints mys-
 teres.

Nicet. vit.
 Ignat. t.
 VIII. Conc.
 p. 1191.

Le Patriarche Ignace qui l'avoit
 souvent exhorté , & toujours en vain ,
 à sortir du crime , l'exclut de la com-
 munion. Bardas en furie vouloit lui

passer son épée au travers du corps. Mais Ignace, sans témoigner la moindre frayeur, le menaça de la colere de Dieu, d'une maniere si terrible, qu'il le fit trembler lui-même. Ce mouvement de crainte ne fit qu'émouvoir son cœur, sans changer ses dispositions. Bientôt il usa de tout l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, pour le porter aux dernières violences contre le S. Patriarche. Sa déposition fut résolue. Mais comme les méchans princes ont des raisons toutes particulieres de craindre les troubles & les schismes, on entreprit de réduire Ignace par les mauvais traitemens à donner sa démission. On commença par le chasser du palais patriarchal, pour le reléguer dans l'île de Térébinthe. Après quelques jours, on lui envoya des grands & des évêques, pour l'engager à donner un acte de renonciation à son siège. On lui alléqua des raisons spécieuses de céder au temps, on le plaignt, on le pria, on le menaça, sans pouvoir jamais l'ébranler. Cependant plusieurs évêques crioient à l'injustice, & menaçoient de ne point reconnoître le successeur

ibid. pag.
1191.

qu'on donneroit à Ignace. Pour éviter le tumulte & fermer la bouche aux prélats qui faisoient le plus de bruit, l'artificieux César les prit en particulier, & promit à chacun d'eux la dépouille d'Ignace, s'ils vouloient l'abandonner. A cette éblouissante promesse, leur indignation & leur zele s'évanouirent. L'Empereur vous tiendra la parole que je vous donne en son nom, dit encore Bardas à chacun d'eux en particulier : mais quand il vous offrira le siège patriarcal, ne manquez pas au devoir de la modestie ; faites semblant de refuser. Ils le lui promirent. L'Empereur les manda chacun séparément, il leur fit l'offre, ils refuserent ; mais ils furent pris au mot.

Le choix étoit déjà fait. Pour remplir les vues de la Cour impie, il falloit un homme tel que Photius, encore laïc, & déjà schismatique, engagé dans le parti d'Asbestas de Syracuse, qui avoit été déposé pour ses crimes par le patriarche de C. P. dont la Sicile dépendoit encore. Il ne resta aux évêques qui venoient de se laisser corrompre, que la honte d'une ambition stérile, & le dépit de servir un rival

par leur lâche prévarication. Il se trouva néanmoins encore assez d'évêques amorcés par l'intérêt, pour soutenir une élection si criante, en exigeant de l'élu quelques promesses & quelques sermens qui ne pouvoient faire illusion qu'à une ignorance honteuse, ou plutôt à des consciences qui vouloient bien être trompées. L'Evêque schismatique de Syracuse ordonna l'auteur futur d'un schisme infiniment plus funeste. D'un laïc, occupé toute sa vie de la guerre ou des négociations politiques, il en fit en six jours un patriarche. Le premier jour, il le fit moine; le second, lecteur; le troisieme, soudiacre; le quatrieme, diacre; le cinquieme, prêtre, & le sixieme enfin, évêque du siège le plus illustre de l'Orient.

Deux mois n'étoient pas écoulés depuis cette ordination, que l'intrus donna carrière à toute sa méchanceté & à toute sa noirceur. Il persécuta sans ménagement les ecclésiastiques attachés au légitime patriarche; il les fit flageller & déchirer de coups. Ensuite il les flattoit, leur offroit des richesses ou des dignités, les pressoit par toutes les voies possibles de flétrir Ignace par

des dépositions déshonorantes. Il entreprit même de le charger de crimes d'Etat. Toutes ses manœuvres furent inutiles. Mais ayant Bardas pour lui, il ne laissa pas de faire arrêter le S. Patriarche, de le traîner de prison en prison, enchaîné comme un scélérat convaincu, & de le reléguer enfin dans l'île de Lesbos. Un officier s'emporta jusqu'à le souffleter avec tant de brutalité, qu'il lui fit tomber deux grosses dents. On bannit, avec le S. Evêque, & après des traitemens aussi indignes, les personnes que l'on croyoit dans ses sentimens. Toutes ces manœuvres tendoient à extorquer un acte de renonciation au siège patriarcal. Mais Ignace résista si constamment, & mit tant de préjugs dans ses intérêts, que Photius fut déposé dans un concile, avec anathême, tant au schismatique qu'à quiconque le reconnoîtroit pour pasteur. L'intrus, de son côté, assembla un conciliabule par l'autorité impériale, & prononça contre Ignace quoiqu'absent, une sentence de déposition & d'anathême. Comme les évêques fideles aux canons lui repro-

choisit en face un procédé si scandaleux, il les déposa eux-mêmes, & les fit emprisonner.

Après un pareil éclat, l'impératrice eut le front d'envoyer des légats à Rome, & de mander au Pape Ignace avoit quitté de son propre mouvement l'Eglise de C. P. à cause de ses infirmités & de sa vieillesse, & qu'il s'étoit retiré dans un monastère, où on lui rendoit tous les honneurs & les devoirs convenables. Peu après, il récrivit en ces termes au Souverain Pontife : Quand je pense au poids de l'épiscopat, à la foiblesse humaine, & à la mienne en particulier, je ne puis exprimer quelle est ma douleur, & de me voir engagé sous ce joug terrible. Mais l'Empereur, humain envers tout le monde & cruel pour moi-même, les métropolitains assemblés & tout le clergé, poussés je ne fais par quelle impression, vinrent à moi, si-tôt que mon prédécesseur eut renoncé à sa dignité. Sans écouter mes excuses, & sans me donner de relâche, ils m'ont déclaré qu'il falloit absolument me charger de l'épiscopat, ils m'ont fait violence, ils ont exécuté leur volonté.

A vj



Ap. Baron,
an. 859.

malgré mes larmes & mon désespoir. Ces protestations perfides sont suivies d'une profession de foi très-exacte. L'Empereur envoya aussi une ambassade honorable, avec quatre évêques & de riches présens, pour appuyer l'imposture.

Anast. 12
Nic. I.

C'étoit Nicolas I qui occupoit la chaire de S. Pierre, où il avoit succédé à Benoît III, dès le 24 avril de l'année précédente, c'est-à-dire quinze jours seulement après la mort de son prédécesseur; parce qu'il ne fallut point attendre la confirmation de l'Empereur Louis, qui s'étoit trouvé à l'élection. On fut obligé de faire violence à la modestie de Nicolas, & de l'arracher de l'église de S. Pierre, où il s'étoit réfugié. Il ne tarda point à se montrer d'autant plus digne du pontificat, qu'il avoit paru en concevoir plus vivement les obligations & les périls. Les ambassadeurs de Michel, pour mieux surprendre le Pontife, étoient chargés de lui demander des légats, afin d'éteindre les restes de l'hérésie des Iconoclastes. Le Pape qui n'avoit rien appris des violences commises contre le Saint Patriarche

Ignace, fut cependant fort étonné de ne voir personne de sa part, au moins quant à ce qui concernoit la démission du patriarcat. Il usa de la haute prudence dont il étoit doué, assembla son concile, & députa enfin deux légats, Rodoalde évêque de Porto & Zacharie évêque d'Anagnie. Mais en les autorisant à l'effet de prononcer contre les Iconoclastes, il les chargea précisément, quant à l'affaire d'Ignace, d'en faire les informations juridiques, afin d'en juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il écrivit en même temps à l'Empereur Michel & à Photius.

Il paroît par la lettre adressée à cet habile imposteur, que Nicolas commençoit à concevoir des soupçons contre lui, nonobstant sa profession de foi. Il ne blâme pas seulement l'irrégularité de son ordination; mais il déclare expressément qu'il n'y consent en aucune sorte, jusqu'à ce que les légats Romains étant de retour, il puisse connoître par eux sa conduite & son affection pour la religion. Dans la lettre à l'Empereur, il se plaint qu'Ignace ait été déposé, sans qu'on eût consulté le S. Siège, & sans des rai-

Nic. Epist.

3. 6. 10.

sons canoniques, prouvées, ou juridiquement, ou par l'aveu de ce Patriarche. C'est pourquoi, poursuit-il, nous voulons suivant l'ordre établi, qu'Ingnace comparoisse en concile devant nos légats; qu'on lui demande pourquoi il a quitté son peuple, & qu'on examine si sa déposition a été canonique. Quand le tout nous aura été référé, nous déciderons ce qu'il faudra faire pour le bien & la tranquillité de votre Eglise. Nicolas se plaint encore, supposé le besoin de donner un évêque à C. P. qu'on ait pris pour cela un laïc, contre les canons des conciles & les décrétales des Papes. Il profita de la même occasion, pour demander le rétablissement de la juridiction qu'on avoit enfin enlevée au S. Siège sur l'Illyrie, l'Epire, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe, la Dardanie, la Mésie & la Dacie. Comme il prévoyoit les conséquences de cette fatale négociation, il fit faire trois copies de sa lettre, en garda une par-devers lui, destina la seconde à l'Empereur, & voulut que les légats conservassent la troisieme, tant pour leur servir d'instruction, que pour la lire

dans le concile qui se devoit tenir à C. P. en cas que le Prince n'y laisât point lire la sienne.

Les appréhensions du Pontife ne pouvoient être mieux fondées. Quand les légats arriverent à C. P. le premier soin du coupable fut d'empêcher qu'ils pussent rien apprendre du changement dont ils venoient faire les informations. Pendant trois mois entiers, on ne les laissa parler à personne qu'à leurs gens. Après quoi, on leur déclara qu'il étoit temps de confirmer la déposition d'Ignace. Ils se récrierent sur cette marche étrange : mais on leur dit impérieusement qu'il n'étoit pas question de délibérer, que l'Empereur avoit pris sa résolution, que s'ils n'obéissoient, on les enverroit en exil, & qu'on les réduiroit à une telle misère, que la faim leur feroit rechercher ce qui fait le plus d'horreur. Ils succomberent, après huit mois de résistance.

Cependant le Patriarche Ignace fut rappelé de Lesbos, mais toujours traité avec la même barbarie, sur-tout par un des principaux officiers de la flotte impériale, nommé Nicétas, qui ne rou-

Epist. Me-
troph. P.
1388.

Nicet. p.
1203.

git pas de prêter sa propre main à flageller les gens du Prélat. On vouloit donner un air canonique à sa déposition, en le condamnant dans un concile extrêmement nombreux, mais qui ne ressembla que par ce seul endroit aux conciles généraux, parmi lesquels les schismatiques ne manqueraient pas de le compter. Il fut composé de cent dix-huit évêques, entre lesquels étoient les légats du Pape. L'Empereur s'y trouvoit avec les grands de la Cour, tous les magistrats & les principaux du peuple. Le concile étant assemblé, on fit citer Ignace par le Prevôt Baanès, au mépris du S. Patriarche & des canons qui ordonnoient qu'un évêque ne fût cité que par des évêques. Il s'achemina vers l'église des SS. Apôtres où se tenoit l'assemblée, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné de plusieurs évêques qui lui restoient attachés, de quantité de prêtres & de moines, & d'une grande affluence de peuple. L'Empereur lui fit défendre sous peine de la vie, de paroître autrement qu'avec l'habit monastique. Il obéit; mais pour ne pas préjudicier à ses droits, il diren même

te
ap
à
da
l'E
d'i
ce
vic
lui
de
par
nist
pou
mil
rou
évê
ne
licit
cuti
tific
tiles
visic
poss
que
avan
ce f
Pre
sost
C

temps d'une voix fort élevée, qu'il en appelloit au Souverain Pontife comme à son juge légitime. On le traîna seul dans l'assemblée, & on le présenta à l'Empereur, qui aussitôt le chargea d'injures. Il répondit avec tant de douceur & de modestie, que ce Prince violent en parut un peu touché, & lui permit, comme il le demandoit, de traiter d'abord avec les légats en particulier. On espéroit que ces ministres corrompus dont on s'étoit assuré, pourroient l'engager à donner sa démission. Ils s'y employèrent en effet de tout leur pouvoir, secondés par les évêques & les premiers courtisans, qui ne cessèrent de le visiter & de le solliciter pendant plusieurs jours consécutifs. Toute la persévérance & les artifices de la séduction demeurèrent inutiles. Il demanda d'être rétabli par provision dans son siège, & qu'on déposât, suivant les canons de Sardique, celui qu'on avoit mis en sa place avant que le Pape eût prononcé. A ce sujet, il cita la lettre d'Innocent Premier en faveur de S. Jean Chrysostome.

On étoit bien éloigné d'entendre à

ces propositions. On le traîna de rechef au concile. Plus de soixante témoins subornés déposèrent contre la canonicité de son élection au patriarcat, & contre sa conduite depuis qu'il étoit patriarche. Enfin après une assez longue contestation de la part de quelques évêques, & des légats même qui appréhendoient les suites de leur prévarication, on prononça la sentence de déposition contre Ignace. On le revêtit de l'habit patriarchal, pour l'en dépouiller avec ignominie. Les lâches légats avec la plupart des évêques, pendant qu'on lui ôtoit les marques de sa dignité, crioient selon la coutume : Il en est indigne. Ainsi finit la première session de ce concile, ou plutôt de ce complot de brigands, aussi justement diffamé que celui d'Ephèse. On en tint une seconde, pour la forme, contre les Iconoclastes qui n'existoient plus; & l'on dressa quelques canons de discipline, où Photius inséra furtivement, & en vrai faussaire, ce qui tendoit le plus ouvertement à la consommation de ses attentats. Il joua de même ce qu'il pouvoit y avoir d'évêques bien intentionnés, en falsi-

fia
fel
ce
la
roi
rire
Pou
ent
imp
le t
Ils
dro
enti
tous
vifa
poin
froid
du
Enfi
tom
en a
pierr
men
les o
eur p
ture,
sur le
froiss

stant les lettres du Pape, qu'on lut selon la coutume, mais en supprimant ce qu'elles contenoient de contraire à la déposition d'Ignace.

Il sentit bien cependant qu'il ne feroit point en assurance, à moins de tirer une démission du Patriarche même. Pour le réduire à la donner, il le mit entre les mains de quelques officiers impitoyables, qui le renfermerent dans le tombeau de Constantin-Copronyme.

Ils le tinrent quinze jours en cet endroit, lui firent passer une semaine entiere sans manger, sans dormir, & toujours debout. Ils lui meurtrirent le visage de soufflets & de coups de poing, le mirent en chemise par un froid rigoureux, & l'attacherent étendu en croix, le visage sur le pavé. Enfin ils le monterent sur l'arche du tombeau, qui étoit de marbre taillé en arrête, & lui attacherent de grosses pierres aux pieds; ajoutant à ces tourmens les injures, les dérisions, & les outrages de toute espece. Après qu'il eut passé toute la nuit dans cette torture, ils le renverserent si rudement sur le pavé, qu'il en eut le corps tout froissé, & perdit beaucoup de sang.

Theon Post.
Theoph. IV.
n. 31.

Comme il respiroit à peine, un de ces satellites lui prit la main, & lui fit marquer de force une croix sur un papier qu'on porta à Photius. Le faufaire écrivit au dessus la démission d'Ignace, & la confession des crimes qu'on lui supposoit; puis on le mit en liberté, comme s'il se fût démis volontairement. Mais quand le vertige de l'emportement eut fait place à la réflexion, Photius conçut qu'un acte de cette nature ne pourroit jamais lui servir. Pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos du côté de ce concurrent inébranlable, il prit la résolution de lui faire crever les yeux & couper les mains, afin de lui fermer tout retour à une dignité dont il ne pourroit plus remplir les fonctions.

Déjà le palais de Pose, c'est-à-dire la maison de la mere d'Ignace qu'on y avoit laissé depuis sa dernière prison, étoit investi de gens armés, quand il s'évada, revêtu de l'habit de l'un de ses esclaves, & l'épaule chargée d'un bâton d'où pendoient deux paniers. A la faveur de la nuit & de ce déguisement, il fut pris pour un portefaix, gagna le rivage les larmes aux

yeux, & passa aux îles de la Propon-
tide. Là, il alloit souvent de l'une
à l'autre, se cachoit dans les antres &
dans les halliers, avec des alarmes con-
tinuelles & routes les incommodités
imaginables : il osoit à peine, quand
la faim le pressoit, venir à la déro-
bée demander quelque morceau de
pain; réduit à porter envie aux men-
dians de profession, lui fils d'Empe-
reur, & chef de la hiérarchie de
l'Empire.

Celui qui prend soin d'honorer ses
serviteurs quand les puissances du siècle
les couvrent d'opprobre, défendit la
gloire d'Ignace, d'une manière aussi
éclatante qu'il s'étoit autrefois déclaré
pour Chrysostome, son prédécesseur &
son modèle. En même temps que ce
bon pasteur, pour n'avoir point aban-
donné son troupeau, étoit recherché
de tous côtés par des troupes de meur-
triers, un horrible tremblement de terre
ébranla la ville de C. P. & menaça
pendant quarante jours de la renver-
ser de fond en comble. Le peuple se
mit à crier, que c'étoit pour venger
leur saint Evêque que la colere di-
vine alloit les ensevelir avec ses per-

Nicet. p.

1210.

secuteurs sous les ruines de leur ingrate patrie. L'Empereur Michel & le César Bardas craignant tout de la multitude au désespoir, jurèrent publiquement qu'on ne feroit aucun mal à Ignace, ni à ceux qui l'avoient caché, & qu'il pouvoit reparoître en assurance. Il revint en effet, sur cette promesse : Bardas le reçut honorablement, & lui demanda d'un air étonné, pourquoi il avoit erré comme un fugitif. Ignace qui n'étoit pas la dupe de cette dissimulation, répondit avec une noble candeur, qu'il avoit suivi ce que dit l'Évangile ; quand on étoit persécuté dans un endroit, de fuir dans un autre. On lui assigna son monastere pour demeure ; il y fut mis en pleine liberté ; & le tremblement de terre cessa aussi-tôt.

Cependant les légats du Pape retournerent à Rome. L'Empereur Michel les fit suivre de près par un ambassadeur, chargé des actes de son concile, & de lettres fort pressantes qui en demandoient la confirmation. Photius, de son côté, écrivit une lettre, où la rhétorique & les supercheres Greques n'étoient pas épar-

Ep. Phot.
ex cod. Co-
sm.

gnées. La charité, dit-il, qui resserre les nœuds de l'amitié, & qui dissout les trames de la discorde, doit écarter à plus forte raison tout ce qui pourroit diviser le pere & les enfans. Je vous écris pour me justifier, & non pas pour vous contredire. Votre Sainteté m'a fait des reproches, qui sans doute me sont fort sensibles : mais je ne les attribue qu'à son affection paternelle pour moi, & à son zele pour la discipline de l'Eglise. Il n'en est pas moins vrai, que je suis beaucoup plus digne de compassion que de blâme. On m'a élu, malgré moi ; je pleurois, je réclamais, je me désolois : tout le monde en a été témoin ; on m'a donné des gardes, on m'a mis en prison, comme un criminel. J'ai perdu la paix & la douceur de la vie, que je goûtois au milieu d'une troupe d'amis vertueux, dans l'étude de la sagesse & la recherche de la vérité. Vous savez les embarras de la place où je suis à présent, l'indocilité du peuple, son humeur séditieuse, son aversion de tout ce qu'on nomme supérieurs. Il murmure, si on lui refuse ce qu'il demande : si vous le lui accordez, il

s'en prévaut pour exiger davantage, & souvent pour vous mépriser. Il faut continuellement se contraindre, paroître gai quand on est dans l'affliction, sévère en exerçant la bienfaisance, reprendre ses amis, se roidir contre ses proches, réprimer tous les pécheurs, s'attirer la haine de la multitude.

Mais, dira-t-on, vous deviez résister à la violence. Mais est-ce à celui qui la souffre ou à ceux qui la font, qu'il s'en faut prendre. J'ai peut-être résisté plus qu'il n'étoit expédient. Hélas! si je n'eusse craint des suites plus dangereuses, j'aurois résisté jusqu'à la mort. Mais il s'agissoit de violer les canons qui défendent d'élever un laïc à l'épiscopat. Je pourrois encore ici me contenter de répondre, que je n'ai jamais désiré & que je ne conserve que malgré moi la place, où l'on m'a forcé de passer de la fange du siècle. Toutefois il faut justifier nos peres Nicéphore & Taraise, qu'on blâme à mon occasion. Pour cela il suffit d'observer, que les regles & les coutumes sont différentes dans les différentes Eglises, qu'elles n'obligent que dans les lieux où elles sont reçues. Or l'Eglise de C. P.

n'avoit

n'avoit pas reçu les canons qu'on dit avoir été violés. Dans l'Occident même, les Latins oseroient-ils condamner Ambroise, la gloire de leur pays? Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner le concile œcuménique qui confirma son ordination. Je ne le dis pas par un esprit de dispute & de contrariété; puisque j'ai opiné en plein concile à ce qu'aucun sujet par la suite ne soit élevé à l'épiscopat, sans avoir passé par tous les degrés ordinaires de la cléricature. Ce seroit faite injure à nos peres, de donner un effet rétroactif à la regle que vous observez: mais comme nous sommes toujours prêts à écarter les sujets de scandale, nous en avons fait une loi pour la suite. Et plût à Dieu qu'elle eût été de tout temps en vigueur à C. P. j'aurois évité les embarras dont je suis accablé! Daignez au moins nous délivrer des plus fâcheux de tous, c'est-à-dire de ces vagabonds inquiets qui courent sans cesse d'ici à Rome. Nous nous réjouissons sans doute, qu'on vous aille baiser les pieds: mais sous prétexte de ce saint pèlerinage, il est bien des pécheurs qui

ne consultent que leur lâcheté , & ne cherchent qu'à se soustraire à la pénitence qu'ils méritent. Vous ne pouvez mieux déconcerter leur oblique dessein , qu'en renvoyant ceux qui ne seront pas munis de nos lettres. On voit dans ces dernières paroles de Photius , avec quelle adresse il cherche à inspirer des préventions contre les Orientaux , qui demeurant fideles à Ignace , alloient à Rome implorer le secours du Pape.

Les légats qui s'étoient concertés avec ce fourbe , ne firent pas leur rapport
 Nic. Epist. avec moins d'artifice que lui. Ils appuyerent principalement sur la sagesse du dernier concile de C. P. qu'ils traitoient d'œcuménique ; sur le mérite de Photius , le plus rare & le plus éclatant , disoient-ils , qui eût illustré l'Orient depuis bien des siècles , & qui seul l'avoit fait choisir , malgré toutes les répugnances de sa modestie. On n'avoit pas cru , ajoutent-ils , que son état de simple laïc qu'il avoit opposé lui-même , dût plutôt l'écartier de l'épiscopat , que d'autres sujets fort inférieurs en mérite à ses qualités transcendantes. Tous ces artifices ne pu-

rent surprendre un Pontife aussi attentif & aussi pénétrant que Nicolas. D'ailleurs Ignace avoit trouvé moyen d'instruire le Pape, de tout ce qui s'étoit passé au faux concile de C. P. de la prévarication de ses légats, & des horribles violences qu'on lui avoit faites, pour arracher de lui une démission. Nicolas répondit à l'Empereur, qu'il reconnoîtroit toujours Ignace pour patriarche, à moins qu'après avoir connu juridiquement de cette affaire, il ne le trouvât coupable, & qu'alors on verroit si Photius pouvoit être élu canoniquement. Il écrivit en même temps aux patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & à tous les métropolitains d'Orient, de continuer à communiquer avec Ignace, & de ne regarder Photius que comme un laïc.

L'année suivante, étant encore mieux informé, & sensiblement affligé de la tache que la prévarication de ses légats avoit imprimée à l'Eglise Romaine, il vouiut l'effacer de la maniere la plus prompte & la plus éclatante. Il assembla pendant l'hiver de l'an 863 un concile à Rome, où, après avoir examiné la cause dans toutes les formes,

sur les relations des deux parties le Légat Zacharie fut convaincu par sa propre confession, puis excommunié & déposé de l'épiscopat. Rodualde son collègue qui étoit absent, fut cité pour être jugé avec la même rigueur.

Nicol. ep. 8. On annulla solennellement le faux concile de Photius, on le traita de brigandage semblable à celui de Dioscore à Ephese, & l'on prononça le jugement en ces termes :

Photius qui a tenu le parti des schismatiques, & quitté l'état militaire pour être immédiatement après ordonné par Grégoire de Syracuse condamné lui-même depuis long-temps; qui du vivant de notre confrere Ignace patriarche de C. P. a usurpé son siège, & s'est emparé de la bergerie comme un voleur; qui en concile a osé déposer & anathématiser Ignace; qui a violé le droit des gens, pour corrompre les légats du S. Siège, & les a obligés, non seulement d'enfreindre, mais de combattre nos ordres; qui a chassé les pasteurs fideles, & en a mis d'autres à leur place; qui continue de persécuter l'Eglise, & ne cesse d'exercer des traitemens barbares contre

notre frere Ignace : que Photius coupable de tant de crimes , soit privé de tout honneur sacerdotal , & de toute fonction ecclésiastique , par l'autorité de Dieu tout-puissant , des Apôtres S. Pierre & S. Paul & de tous les saints , des six conciles généraux & du jugement que le S. Esprit rend par notre organe. Si après avoir eu connoissance de ce décret , il s'efforce de retenir le siège de C. P. & empêche Ignace de gouverner paisiblement son Eglise ; ou s'il ose s'ingérer en quelque maniere que ce soit dans le saint ministère ; qu'il soit exclus de toute espérance de rentrer dans la communion , & demeure anathématisé , sans pouvoir participer au corps & au sang de J. C. sinon à l'article de la mort. Que Grégoire de Syracuse qui a consacré Photius , & que tous ceux que Photius a ordonnés , soient aussi exclus de toutes les fonctions cléricales. Quant à notre frere Ignace , chassé de son siège par la violence de l'Empereur & la prévarication de nos légats , nous déclarons de l'autorité de J. C. qu'il n'a jamais encouru la déposition ni l'anathème , n'ayant été condamné que

par ceux qui n'en avoient aucun pouvoir. C'est pourquoi nous le rétablifons dans fa dignité & ses fonctions. Quiconque à l'avenir lui causera quelque empêchement ou quelque trouble fans l'aveu du S. Siège, sera déposé s'il est clerc, & anathématisé s'il est laïc, de quelque rang qu'il soit. Nous ordonnons aussi sous peine d'anathème, que les évêques & les clercs déposés depuis l'injuste expulsion d'Ignace, soient rétablis dans leurs Eglises & leurs fonctions, nonobstant les crimes dont on les accuseroit : sur quoi néanmoins ils doivent être jugés, mais seulement par le S. Siège. Enfin le concile de Rome confirme la tradition touchant la vénération des images, qui étoit le seul objet pour lequel le Souverain Pontife avoit autorisé ses légats.

A la nouvelle de ce jugement, l'Empereur Michel, le plus violent des hommes lorsqu'on osoit le contredire, entra dans une horrible fureur. Ce n'est pas que ce Prince, dépourvu de tout sentiment de religion, se souciât de l'Eglise de C. P. ni de son patriarche. Tandis qu'il pouffoit cette affaire avec tant d'ardeur, par l'impul-

fi
ses
sol
che
fait
mi
lui
tria
que
celu
Chr
teur
la c
nent
extra
jeux
d'un
mieu
effets
man
Orie
deles.
Po
taux t
Pape,
cherie
jamais
faire.
lant P

sion de Bardas qui lui imprimoit tous ses mouvemens, il choisit le plus dissolu de ses compagnons de débauche, nommé Théophile, & l'ayant fait revêtir des habits pontificaux parmi ses farceurs habillés en prêtres, on lui entendit dire qu'au lieu d'un patriarche, il y en avoit trois à C. P. que Théophile étoit le sien, Photius celui de Bardas, & Ignace celui des Chrétiens. Photius qui pour les fauteurs de son ambition, avoit toute la complaisance des gens qui ne tiennent à aucuns principes, appelloit ces extravagances & ces sacrilèges, les jeux d'esprit & les saillies amusantes d'un jeune Prince. Mais il voyoit bien mieux que l'inconsidéré Michel, les effets que le jugement apostolique ne manqueroit pas de produire jusqu'en Orient, sur une bonne partie des Fideles.

Pour donner le change aux Orientaux touchant les vraies dispositions du Pape, déjà il avoit usé d'une supercherie, la plus insigne peut-être qu'ait jamais employée ce déterminé faulxaire. Entre les lettres que le vigilant Pontife écrivit en grand nombre.

Nicol. ep. 4. au sujet du schisme de C. P. il y en eut une où il défendit par l'autorité apostolique aux trois patriarches & à tous les prélats de l'Orient, de participer en aucune sorte à l'intrusion de Phorius, & leur commanda de publier cette lettre dans leurs dioceses, de maniere qu'elle parvint à la connoissance de tout le monde. Phorius eut l'impudence d'en supposer une toute contraire; & pour faciliter au moins la premiere surprise, *Nicet. vit. Iga. p. 1215.* il usa de ce stratagème. Il engagea un aventurier, nommé Eustrate, & revêtu d'un habit de moine, à se présenter au palais patriarchal, à l'heure où il s'y rencontroit le plus de monde, & à lui dire publiquement, qu'il arrivoit de Rome où il avoit été porter les plaintes d'Ignace, mais que ce voyage avoit dissipé les préventions. Le Pape, ajouta Eustrate, n'a pas seulement daigné regarder la lettre d'Ignace; & je me suis cru obligé de vous la rapporter. Il lui remit à l'instant cette lettre supposée, & lui enprésenta une seconde également contrefaite, qui s'adressant à Phorius de la part du Pontife, lui faisoit des excuses sur la mésintelligence qui avoit

été entr'eux , le recevoit à sa communion , & lui promettoit une amitié inviolable. Photius , au gré de qui sans doute le gouvernement n'en faisoit pas encore assez contre Ignace , porta aussitôt ces lettres à l'Empereur & au César Bardas qu'il jouoit les premiers , afin de réveiller leur animosité contre le S. Evêque. Ignace fut en effet reserré de nouveau. On l'interrogea , on interrogea ses gens , on demanda à Eustrate qui lui avoit remis la lettre d'Ignace au Pape. Il répondit que c'étoit Cyprien , l'un des disciples les plus affidés d'Ignace. Mais dans la confrontation , il se trouva que le calomniateur ne connoissoit , ni Cyprien , ni personne de la maison d'Ignace. Dans le premier mouvement de l'indignation , Bardas fit rudement fustiger Eustrate : mais Photius , pour le dédommager , lui procura une charge distinguée parmi les ministres de la justice. Telle étoit son habileté dans l'art de l'imposture , capable de surprendre Bardas lui-même , & de faire succéder à la plus vive indignation de ce César les applaudissemens & les récompenses.

Ce n'étoit pas sans raison que Photius avoit pris tant de soin de cacher à C. P. les véritables dispositions du Chef de l'Eglise. Aussi-tôt qu'on y eut appris la condamnation de cet usurpateur sacrilège, il se fit une révolution soudaine dans tous les esprits, & plusieurs se séparèrent de lui ouvertement, comme d'un schismatique. Ainsi tous les artifices lui devenant inutiles, il usa des moyens les plus violens pour se faire obéir par la crainte. Il fit punir, comme des rebelles & des séditioneux, tous ceux qui faisoient difficulté de le reconnoître. En même temps, pour éviter le blâme de ces cruautés, & s'acquérir la réputation de bon pasteur, il écrivit à Bardas avec qui il s'entendoit parfaitement, les lettres les plus remplies en apparence de la douceur évangélique & de la tendresse pastorale. Il le conjuroit de pardonner à des infortunés qui l'étoient à son occasion, quelque coupables qu'on les trouvât; parce que les peines d'une multitude de malheureux qu'il ressentoit toutes lui seul comme les siennes propres, lui devenoient insupportables & le mettoient au désespoir.

Phot. ep. ad
Bard ex cod.
Sfort.

Pour comble d'attentats, il convoqua une assemblée d'évêques assez peu nombreuse, qu'à force d'impostures & de suppositions il travestit en concile œcuménique. Il y faisoit présider l'Empereur avec les légats des trois grands sièges de l'Orient, traçant ainsi le plan du schisme aux Grecs, & à tant d'autres sectaires imitateurs fideles de ces adulations politiques. On y supposoit aussi, avec des lamentations affectées, des crimes de toute espece imputés au Pape Nicolas, les dépositions d'une multitude de témoins qui attestoiient la vérité de ces accusations, & des réclamations animées pour en demander justice au concile. Cependant, comme il n'étoit pas dans les regles de condamner un absent, les Peres rejetoient ces représentations; & Photius se rendant comme malgré lui, recevoit les accusations, & examinait la cause. Enfin, sans égard aux hommages éclatans & réitérés qu'il avoit rendus à la primauté du S. Siège, il condamnoit le Souverain Pontife, prononçoit contre lui la déposition, & l'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dressé

Apast. pref.
in 8. Synod.

lui seul tous ces actes supposés, il les fit souscrire par vingt-un évêques, & ajouta des souscriptions fausses jusqu'au nombre de mille. Telles furent aussi celles des Empereurs Michel & Basile associé depuis peu à Michel, de tous les sénateurs, des trois légats d'Orient, d'une infinité d'abbés & de clercs. Il prit encore le titre de Patriarche Œcuménique, mais dans un sens bien plus mauvais que ne l'avoir pris en premier lieu Jean le Jeûneur. C'est Photius qui mit en avant, qu'au moment où les Empereurs avoient passé de l'Italie dans la Grece, la primauté de l'Eglise Romaine avoit aussi passé de l'ancienne Rome à la nouvelle: source intarissable d'illusions pour les Grecs, & le vrai principe de leur entière défection.

Il écrivit ensuite une lettre circulaire aux trois patriarches, & leur représenta les Latins, non seulement comme les corrupteurs de la discipline, mais comme des hérétiques qui anéantissoient la foi des premiers mysteres. Sans craindre la honte de l'inconséquence & de la contradiction, il leur fit un crime du jeûne du sa-

me
les
qu
av
len
co
Ce
O
tri
sie
S.
de
dan
qu
fult
I
&
la
il e
les
Fra
cité
l'Ég
ném
Chr
Lou
dan
pere
jalor

medi & du célibat de leurs prêtres, les traduisant comme des Manichéens qui condamnoient le mariage, après avoir expressement approuvé dans ses lettres précédentes ces diversités de coutume, dans les diverses Eglises. Ce fut alors aussi qu'il induisit les Orientaux à traiter d'hérésie la doctrine des Latins, qui depuis tant de siècles rapportoient la procession du S. Esprit aux deux autres personnes de la Trinité, sans que les Orientaux, dans tous les conciles œcuméniques qu'on avoit célébrés chez eux, s'y fussent jamais opposés.

Portant ses vues encore plus loin, & ne se proposant rien de moins que la ruine totale de l'Eglise Romaine, il entreprit de séparer du Pape toutes les régions soumises à la domination Française, & qui faisoient dans l'Occident une portion si considérable de l'Eglise, qu'on les appelloit communément l'Empire ou le royaume des Chrétiens. Pour gagner l'Empereur Louis fils de Lothaire, il lui avoit donné dans son concile supposé le titre d'Empereur, sans égard aux prétentions jalouses des Empereurs Grecs; & l'Im-

pératrice Ingelberge qui avoit un grand pouvoir sur l'esprit de son époux, y avoit été qualifiée d'Auguste, & de nouvelle Pulquérie. Avec les actes de ce concile, il leur envoya des présens & des lettres pleines d'adulations, où il prioit Ingelberge de persuader à l'Empereur de chasser de Rome le Pape Nicolas, comme déposé par un concile œcuménique.

L'entreprise inouïe de quelques prélats François avoit donné lieu à l'espoir de Photius, du côté des Occidentaux. Gontier de Cologne & archipelain, & Teutgaud de Treves qui étoit en faveur auprès du Roi Lothaire frere de l'Empereur Louis, ayant été déposés par le Pape comme fauteurs de la vie déréglée & scandaleuse de leur souverain, avoient porté leur ressentiment impie jusqu'à traiter de réunion avec les schismatiques de C. P. Ils avoient adressé à Photius, en forme de lettre, un libelle des plus outrageans qui eussent encore été publiés contre le Chef de l'Eglise. Ils y chargeoient Nicolas de mille forfaits, le traitoient d'excommunié, se contentoient, disoient-ils d'un ton de sec-

tair
del
Gre
qu'
si e
& l
tem
con
tout
ce q
mon
de P
desq
valon
tous
nir e
lique
d'aill
Ma
de ce
dre d
de l'E
de L
malhe
le rep
la cau
née d
de B
Bourg

taires, de la communion des vrais Fideles, & demandoient celle de la Grece, qu'ils traitoient, toute révoltée qu'elle étoit contre l'Eglise, comme si elle en eût été la partie la plus saine & la plus illustre. Ils prioient en même temps le faux Patriarche de C. P. de communiquer ce violent manifeste à toutes les Eglises patriarchales. C'est ce que nous apprend, entre plusieurs monumens divers, la lettre circulaire de Phorius aux grands sièges, auprès desquels il ne manqua pas de se prevaloir d'une acquisition si précieuse à tous les sectaires, toujours prêts à s'unir ensemble contre le Siège Apostolique, quelque antipathie qu'il y ait d'ailleurs entr'eux.

Annal. Ben-
tin.

Mais pour connoître toute l'indignité de cette manœuvre, il faut la reprendre dès son principe. Lothaire, fils de l'Empereur de même nom & roi de Lorraine, s'étoit abandonné à une malheureuse passion qui troubla tout le repos de sa vie, & qui fut enfin la cause de sa perte. Après une année de mariage avec Theutberge fille de Boson comte d'une partie de la Bourgogne, il se dégouta de cette Prin-

De divort.
Loth. & Th.
L. 1.
Hincm. p.
117. &c.

celle ; & pour rompre ses engagements, il l'accusa d'inceste avec son propre frere. L'épreuve de l'eau bouillante, ordonnée par les seigneurs du consentement du Roi, justifia Theutberge sans lui conférer le don de plaie à son époux. Une jeune personne, nommée Valdrade, avoit pris la place de la Reine dans le cœur de Lothaire, & le tenoit tellement engagé par ses attraites & ses artifices, que dans les préjugés du temps sur le pouvoir de la magie, elle passa pour l'avoir enforcé. Après une longue suite de fourberies indignes de la majesté royale, & plus encore de quelques prélats qui en furent les exécuteurs, on força la Reine par la crainte de la mort à s'avouer coupable. Son mariage fut dissous par un concile de huit évêques tenu à Aix-la-Chapelle en 862, la Princesse renfermée dans un monastère, & Lothaire épousa Valdrade.

Mais l'infortunée Theutberge craignant des effets plus terribles encore de la violente passion du Roi son mari, s'échappa de sa prison, & se retira dans les Etats du Roi Charle. Elle avoit pris la précaution d'envoyer implorer le

sec
une
Mo
prév
que
fam
plus
s'il y
l'ave
la se
à une
dern
Lo
à d
suj
évêqu
s'y en
de Ne
de Pr
quée
Pape
de Fic
qui av
le cri
léga
l'ordre
au Po
l'annu
dence

secours du Souverain Pontife, contre une oppression si scandaleuse pour le Monde Chrétien. Elle l'avoit même prévenu sur l'affreuse alternative à laquelle on la réduisoit, ou de se diframer elle-même, ou de s'exposer aux plus funestes extrémités; ajoutant que s'il venoit à apprendre qu'elle eût fait l'aveu qu'on exigeoit d'elle, ce seroit la seule violence qui l'auroit arraché à une Reine, traitée plus mal que la dernière des esclaves.

Lothaire fut réduit par le Roi Charles à demander lui-même un concile à ce sujet, & le Pape voulut qu'avec deux évêques du royaume de Germanie, il s'y en trouvât deux autres du royaume de Neustrie, & deux encore du royaume de Provence. La ville de Metz fut marquée pour le lieu de l'assemblée, où le Pape envoya deux légats, Jean évêque de Ficolo, & Rodoald de Porto, le même qui avoit prévariqué à C. P. mais dont le crime n'étoit pas encore connu. Les légats aussi bien que le concile, avoient l'ordre de référer de leur jugement au Pontife, afin qu'il le confirmât ou l'annullât, selon les regles de la prudence & de l'équité. Ayant appris de-

Annal Me-
tens. an. 869.
Nicol. Ep.

puis, que Lothaire avoit déjà épousé Valdrade, il écrivit une lettre circulaire aux évêques de Gaule & de Germanie, pour leur enjoindre de se rendre incessamment à Metz avec ses légats, d'y citer Lothaire, & après l'avoir entendu, de prononcer un jugement canonique. Le Prince, par un nouvel artifice, prétendoit avoir été marié à Valdrade avant d'épouser Theutberge, & du consentement même de l'Empereur Lothaire. Le Pape, dans une instruction donnée à ses légats, les avertit d'examiner si ce prétendu mariage s'étoit fait publiquement en présence de temoins, & quelle cause l'avoit fait casser, pour contracter ensuite avec Theutberge.

La sagesse & les attentions du Pontife ne pouvoient pas aller plus loin : mais la foiblesse de ses légats & d'une multitude d'évêques rendit toutes ses précautions inutiles. Après la prévarication de Rodoald à C. P. il lui en coûta peu de trahir une seconde fois l'honneur du S. Siège. Jean de Ficolo ne fut pas plus fidele. Lothaire, par la profusion des largesses & des honneurs, avoit disposé les principaux pré-

lats
fortu
vora
les n
Il se
fant
par
beres
senti
par q
lls f
de S
Amb
cessit
la f
ne re
const
ment
croit
comm
celle
légats
laisse
avoit
pha,
de M
l'ann
Chap
Ni

lats, esclaves de la Cour & de la fortune, d'une maniere bien plus favorable que ne le pouvoient faire tous les moyens du droit & de l'éloquence. Il se contenta de représenter qu'en épousant Valdrade, il n'avoit rien fait que par l'autorité des évêques. Ils en tomberent d'accord, & soutinrent leur sentiment, comme la premiere fois, par quelques témoignages de l'antiquité. Ils se fondoient sur un commentaire de S. Paul attribué faussement à Saint Ambroise, où il est dit que la nécessité de garder la continence, après la séparation pour cause d'adultere, ne regarde que la femme : doctrine constamment démentie par l'enseignement de l'Eglise Latine, & qu'on croit même avoir été insérée dans ce commentaire par une autre main que celle de l'auteur, quel qu'il soit. Les légats, corrompus par argent, ne laisserent pas de ratifier tout ce qui avoit été résolu. Ainsi l'adultere triompha, l'an 863, au nombreux concile de Metz, comme il avoit triomphé l'année précédente à celui d'Aix-la-Chapelle.

Nicolas I, le plus inaccessible peut-

Conc. Trid.
sess. 24. c. 7.
V. not. edit.
Bened.

Ann. Metz.

être de tous les Papes aux craintes & aux respects humains, avoit autant de sagacité pour percer les voiles de l'artifice, que de courage pour venger l'innocence. Insensés, dit à ce sujet un annaliste du pays, en parlant des Archevêques Gonthier & Theutgaud qui se chargerent des actes du concile de Metz, pour les aller faire approuver de ce Pape; insensés, d'imaginer que leurs vaines subtilités pourroient former des nuages impénétrables au flambeau du Siège Apostolique. En effet, quand ces deux prélats arriverent à Rome, le Pape Nicolas informé du scandale de Metz, avoit déjà rassemblé les évêques d'Italie, pour le réparer. On n'avoit pas laissé ignorer au Pontife, que les Archevêques de Treves & de Cologne étoient les principaux artisans de cette trame d'iniquité. On les fit entrer au milieu des Peres. Le Pape les reçut avec dignité, & avec une splendeur imposante. Ils lui présentèrent, d'un air mal assuré, le jugement de leur concile, signé de leur main, & le prièrent d'y souscrire. Le Pape ayant fait lire cet écrit, leur demanda s'il contenoit leur

sen
sou
n'a
tra
dit
qu'
ma
leur
écri
puis
suite
conc
d'la
à to
Fran
C
que
étoie
le ju
du P
& ar
jours
évêqu
ment
du S
fonc
Trev
Gont
par le

sentiment. Ils répondirent que leurs souscriptions en faisoient foi, & qu'ils n'avoient point de raison de les rétracter. Retirez-vous à vos logis, leur dit séchement le Pontife, jusqu'à ce qu'on vous rappelle au concile. On les manda quelques jours après; & en leur présence, on anathématisa leur écrit, d'un consentement unanime, puis on les déposa de l'épiscopat. Ensuite le Pape envoya les actes de son concile à tous les évêques des Gaules, d'Italie & de Germanie, c'est-à-dire à toutes les Eglises de l'Empire François.

Ces actes qui ne contiennent guere T. 3. Conc. Gall. que la sentence de condamnation, étoient conçus en ces termes : Par le jugement du S. Esprit & l'autorité du Prince des Apôtres, nous cassons & annullons aujourd'hui & pour toujours le concile tenu à Merz par des évêques qui ont prévenu notre jugement, & ont osé violer les réglemens du S. Siège; nous privons de toutes fonctions épiscopales Theurgaud de Treves primat de la Belgique, & Gontier de Cologne, convaincus tant par leur confession que par leurs écrits.

Pour les autres évêques leurs complices , nous les frappons de la même sentence que leurs séducteurs , s'ils les suivent dans leur égarement. Que s'ils s'en détachent , & demandent pardon au S. Siège , ils ne perdront pas leur rang.

On réitéra aussi dans ces actes l'anathème déjà lancé contre Engeltrude , qui erroit dans un libertinage effronté , loin du Comte Boson son époux , aussi malheureux en femme que sa fille Theutberge l'étoit en mari. On crut pouvoir arrêter les effets du scandale , en excommuniant Engeltrude : mais elle trouva une retraite & un accueil favorable à la Cour de Lothaire. Baudouin , depuis Comte de Flandres , y vint chercher en même temps l'impunité contre un attentat de même genre , & qui annonçoit encore plus d'impudence. Il avoit outragé la famille royale , en enlevant Judith fille de Charle le Chauve & cousine-germaine de Lothaire , & il se réfugioit avec elle chez ce Prince , trop licencieux lui-même pour user de sévérité contre la débauche. Cependant Lothaire , en faisant ainsi de sa Cour

l'a
feu
on
pro
fes
tue
lui
cati
hyp
Ch
que
de
Gen
deu
pro
pou
sem
Il
dan
d'Hi
mier
avoi
pelle
le v
d'y
la m
tés. I
texte
de s

l'afyle de l'incontinence, n'encourut pas seulement l'indignation du Roi son oncle; mais il se rendit odieux à ses propres fujets. Telle fut la cause de ses alarmes & de ses chagrins perpétuels, de tant de vils personnages qu'on lui vit remplir, de ses basses justifications, de sa duplicité & de son hypocrisie jusque sur le trône. Le Roi Charle étant outré de la protection que Lothaire accordoit au ravisseur de Judith, il fallut que Louis de Germanie se fit médiateur entre ces deux princes. Lothaire fut obligé de promettre satisfaction pour Judith; & pour Theutberge, il entreprit sérieusement de se justifier.

Il n'avoit rien épargné, pour avoir dans son in conduite l'approbation d'Hincmar, l'une des principales lumières de son siècle. Ce savant Prélat avoit été invité au concile d'Aix-la-Chapelle, & Adventius de Metz avoit fait le voyage de Reims, pour le presser d'y venir. Mais l'Archevêque évenant la manœuvre, s'excusa sur ses infirmités. Il refusa même, sous différens prétextes, d'envoyer à sa place un évêque de sa province. On ne laissa point de

publier après ce concile, qu'Hincmar en approuvoit la décision. Comme ces bruits injurieux commençoient à prendre dans l'esprit de plusieurs personnes distinguées parmi les ecclésiastiques & les grands, il ne tarda point à confondre l'imposture. A ce sujet, il composa un ouvrage assez long, où l'on voit que ce grand homme, tant il est difficile de surmonter les préjugés communs ! ne désapprouvoit pas l'épreuve du feu, & attribuoit un grand pouvoir aux maléficiers. Il commence son ouvrage par établir l'autorité du S. Siège, dont on doit attendre la décision dans une affaire si importante. Dans tous les doutes, dit-il, qui ont trait à la foi, il faut consulter l'Eglise Romaine, la mère & la maîtresse de toutes les autres, & suivre ses avis salutaires. C'est à quoi sont particulièrement obligés ceux qui habitent l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile & les îles adjacentes, où il est constant que la foi a été portée par des ouvriers évangéliques qui avoient reçu leur mission de S. Pierre, ou de ses successeurs.

Sur le point précis de la question, il

il
ter
ent
fau
pui
sépa
ber
prin
fent
sans
qui
C
les
se
S. A
siège
rain
vant
mar,
qu'il
en s
lemer
concu
sonne
tre ho
que c
tion d
tre cer
cela fa
Ton

il décide que selon l'évangile l'adultère est le seul motif de séparation entre les personnes mariées : encore faut-il qu'elle soit ordonnée par la puissance ecclésiastique, & après cette séparation, les parties n'ont pas la liberté de se remarier. Fondé sur ce principe, il prend hautement la défense de Theutberge, & condamne sans aucun respect humain tout ce qui s'étoit fait contre elle.

Ces disputes agitant alors toutes les Gaules, & les évêques sur-tout se croyant obligés d'y prendre part, S. Adon, élevé depuis peu sur le siège de Vienne, consulta le Souverain Pontife. Nicolas lui répondit, suivant les mêmes principes qu'Hincmar, qu'un mari, de quelque crime qu'il accusât sa femme, ne pouvoit en sa place, ni en épouser solennellement une autre, ni prendre une concubine ; que quand même une personne fiancée auroit péché avec un autre homme que son époux futur, & que cet époux, après la consommation du mariage, viendroit à connoître cette faute, il ne pourroit pas pour cela faire divorce.

AA. SS. Be-
ned. t. 6. pag.
261.

Adon étoit très-versé lui-même dans les sciences ecclésiastiques, qu'il étoit allé étudier à Rome, comme à la meilleure source. Ses parens distingués par leur noblesse l'avoient offert dès l'enfance à l'abbaye de Ferrieres. Son mérite qui ne tarda point à percer, le fit demander par l'abbé de Prom : mais la jalousie de quelques moines contre un étranger qui les effaçoit, l'obligea d'en sortir. Ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome, où il demeura cinq ans, appliqué à l'étude la plus sérieuse. A son retour, il fit à Ravenne la découverte d'un martyrologe, qu'on croit être l'ancien martyrologe Romain. En arrivant à Lyon, il trouva plusieurs savans ecclésiastiques, dont le commerce intéressant pour un homme du goût d'Adon, l'y fixa, avec la permission de son abbé. Il y fit son martyrologe, dont celui qu'il avoit copié à Ravenne fut le fond principal, & qui est un des plus estimables pour la critique. L'archevêché de Vienne étant venu ensuite à vaquer, Adon fut trouvé digne de ce beau siège. Il y eut des contradicteurs, & on voulut le faire passer pour moine

va
tifi
à
nai
dor
Egl
enc
à la
regn
C
des
saisi
hum
pour
que
rappo
depu
viv en
de So
lui-ci
leux,
Evêqu
ans le
rablit
cile, e
avait
désiste
tre en
d'acqu

vagabond. Mais Loup de Ferrieres justifia son religieux, rendit témoignage à ses mœurs, à son érudition & à sa naissance; après quoi, Adon fut ordonné, & gouverna paisiblement son Eglise. Outre son martyrologe, il fit encore une Chronique, qui commence à la création du monde, & finit au regne des fils de l'Empereur Lothaire.

Quant à Hincmar, on lui suscita des affaires désagréables, ou plutôt on saisit les occasions que fournissoit son humeur dure & quelquefois hautaine, pour le punir de ce qui ne méritoit que des éloges dans sa conduite par rapport au Roi Lothaire. Il y avoit depuis quelque temps un démêlé fort vif entre cet Archevêque & Rothade de Soissons l'un de ses suffragans. Celui-ci ayant déposé un curé scandaleux, Hincmar qui n'aimoit pas cet Evêque, & qui cherchoit depuis huit ans les moyens de le chagriner, rétablit le prêtre coupable dans un concile, excommunia le prêtre qu'on lui avoit substitué & qui ne vouloit pas se désister, le fit enlever de force & mettre en prison. Rothade ayant refusé d'acquiescer à ce jugement, l'Arche-

T. 3. Conc.
P. 787.

vêque impatient de la contradiction ,
 assembla de nouveau le concile de la
 province , & priva l'Evêque de la com-
 munion épiscopale , jusqu'à ce qu'il
 se fût soumis. Quelque temps après ,
 il assembla encore un concile où il
 eut soin , pour plus grand appareil ,
 que le Roi Charle se trouvât ; il excom-
 munita & déposa Rothade qui avoit
 appelé au S. Siège , le fit emprison-
 ner , & mit un autre évêque à Sois-
 sons. Les évêques du royaume de Lo-
 thaire qui n'aimoient pas Hincmar ,
 profiterent de toutes ces fausses dé-
 marches , accompagnées d'ailleurs de
 manœuvres & de chicanes peu dignes
 de l'épiscopat , pour prévenir par leurs
 lettres les Italiens contre lui.

ibid. p. 791.

Quand le Pape Nicolas fut instruit
 de ce qui s'étoit passé au dernier con-
 cile tenu à Soissons , il écrivit à Hinc-
 mar , & lui ordonna , sous peine de
 suspension encourue par le seul fait ,
 de rétablir Rothade dans l'espace de
 trente jours à compter depuis l'ordre
 reçu. Il décerna la même peine con-
 tre tous les prélats qui avoient con-
 senti à la déposition de Rothade , &
 chargea Hincmar lui-même de le leur

no
 fée
 dép
 fait
 C
 les
 pas
 avo
 cola
 réite
 mêm
 Hinc
 pas
 sans
 lui e
 avec
 quel
 sage
 chev
 firma
 comm
 après
 l'ame
 à lui
 substi
 sur le
 sentir
 & tou
 ser da

notifier. Par une seconde lettre adressée aux évêques du concile qui avoit déposé Rothade, il cassa la procédure faite contre ce Prélat.

Cependant Hincmar, rompu dans les formes de la procédure, ne voulut pas lire la lettre du Pape, dont il avoit appris d'ailleurs le contenu. Nicolas lui en écrivit une seconde, il y réitéra les mêmes ordres, & sous les mêmes peines. Pendant quatre mois, Hincmar à qui cette marche ne fait pas honneur, tint cette lettre cachée, sans la montrer à personne. Le Pape lui écrivit pour la troisième fois, & avec une modération qui montre à quel point ce Pontife savoit allier la sagesse avec la fermeté. Comme l'Archevêque lui avoit demandé la confirmation des privilèges de son Eglise; comment ces privilèges, lui dit le Pape après plusieurs éloges propres à tempérer l'amertume des reproches qu'il avoit à lui faire, comment ces privilèges subsisteront-ils, si l'on anéantit ceux sur lesquels ils sont fondés? Il lui fait sentir ensuite la grandeur de sa faute, & tous les désordres qu'elle peut causer dans la hiérarchie. En finissant,

il le conjure de ne pas le mettre dans la nécessité de sévir.

Soit sensibilité à la condescendance du Pontife, soit crainte de sa sévérité après qu'il auroit épuisé toutes les voies de la douceur, Hincmar tira enfin Rothade de prison, comme pour l'envoyer à Rome : mais on ne lui rendit pas encore une entière liberté. L'Archevêque en donna aussi-tôt avis au Pape, par le Diacre Lindon qu'il lui envoya, & qu'il chargea néanmoins encore de détourner la révision de cette cause. Le Pontife inébranlable récrivit des lettres plus pressantes que toutes celles qui avoient précédé. C'est pourquoi on prit enfin le parti d'envoyer Rothade à Rome, avec des députés des évêques qui l'avoient déposé. Hincmar écrivit alors au Pape, pour justifier sa conduite précédente.

Il faut observer, que ce prélat dans ses délais & ses subterfuges, ne violoit pas ouvertement le droit de recours au S. Siège : mais au moyen de quelques subtilités de légiste, il prétendoit que Rothade, par sa conduite, s'étoit désisté de l'appel qu'il avoit

d'a
Pe
dan
nos
nou
Vo
ten
Evê
com
Sarc
vant
crets
dem
par
trop
siège
pour
que
crets
polita
provi
ses d
quelle
certai
confé
dans
de pl
qu'alo
vin, c

d'abord interjetté à Rome. Très-Saint Pere & très-révérend Seigneur, dit-il dans sa lettre, nous vous envoyons nos députés avec Rothade, afin de nous justifier en faisant connoître à Votre Sainteté nos procédés & nos intentions. Nous n'avons pas jugé cet Evêque au mépris du S. Siege, & comme appellant selon les canons de Sardique : mais nous l'avons jugé suivant les canons d'Afrique & les décrets de S. Grégoire; parce qu'il avoit demandé que la cause fût terminée par des juges choisis. Nous portons trop de respect au premier siege, au siege suprême de l'Eglise de Rome, pour fatiguer son Pontife des disputes que les canons des conciles & les décrets des Papes autorisent les métropolitains à terminer dans les conciles provinciaux. Mais dans toutes les causes des évêques, pour la décision desquelles nous n'aurions pas de regles certaines dans les canons, & qui par conséquent ne pourroient se terminer dans un concile de la province ou de plusieurs provinces; nous savons qu'alors il faut recourir à l'oracle divin, c'est-à-dire au Siege de Pierre. De

Flod. l. III.
c. 22.
Hincm.
opusc. 17.

même dans les causes majeures, si un évêque de la province n'a pas demandé à être jugé par des juges choisis, & si ayant été déposé dans le concile de sa province, il croit sa cause bonne & appelle au S. Siege; ceux qui ont examiné l'affaire, doivent après le jugement épiscopal, en référer au Pape, & selon ce qu'il ordonnera, il faut examiner de nouveau cette cause, suivant le septieme canon de Sardique. Pour les métropolitains, qui selon l'ancienne coutume reçoivent le pallium du S. Siege, on doit, ainsi que l'insinue le concile de Nicée, que Saint Léon l'écrit à Anastase, & que l'ont marqué les autres Papes dans leurs décrétales; on doit attendre la sentence du Pape, avant de les juger. Celui qui exige de ses inférieurs le respect & l'obéissance, doit rendre sans peine les mêmes hommages à son supérieur.

A cette maniere de procéder dans les causes ecclésiastiques, Hincmar ajoute, que quand un évêque déposé appelle à Rome, le Pape ne le rétablit pas d'abord; mais qu'il le renvoie dans sa province, où, selon les canons de Carthage & les loix Romaines, il est

plus
lors
que
par
lieu
les
&
dép
rich
vêq
&
men
fans
lita
de
mar
Sain
juge
prél
droi
une
bien
Rou
S. P
I
&
ren
que
pass

plus aisé d'approfondir l'affaire; & qu'alors le Souverain Pontife écrit aux évêques voisins, ou envoie des légats, qui par son autorité jugent la cause sur les lieux. Il expose dans la même lettre les griefs dont il chargeoit Rothade, & pour lesquels ce Prélat avoit été déposé. Il s'agissoit d'un calice d'or enrichi de pierreries, qu'on accusoit l'Évêque de Soissons d'avoir mis en gage, & de quelques autres biens ou ornemens de l'église vendus, disoit-on, sans le consentement de son métropolitain, des évêques de sa province, de son économe & de son clergé. Hincmar ajoutoit néanmoins, que si Sa Sainteté, par compassion pour Rothade, jugeoit à propos de le rétablir, les prélats qui l'avoient déposé ne prendroient pas ce coup d'autorité pour une injure; parce qu'ils savoient très-bien qu'ils étoient soumis au Pontife Romain, en vertu de la primauté de S. Pierre.

Les députés chargés de cette lettre, & Rothade qui les accompagnoit, furent arrêtés à l'entrée de l'Italie; parce que l'Empereur Louis leur refusa le passage sur ses terres. Après avoir ar-

rendu quelque temps, les députés re-
 tournerent en France. Rothade plus
 intéressé qu'eux au voyage de Rome,
 eut plus de constance, & trouva le
 moyen de parvenir à son terme. Il
 présenta aussitôt la requête, il ne
 manqua pas de s'étendre sur les mau-
 vais traitemens qu'il avoit essuyés. Le
 Pape attendit néanmoins près de dix
 mois qu'il vint quelques agens de la
 partie adverse; après quoi personne
 ne paroissant, il ordonna le rétablisse-
 ment de Rothade, & le fit revêtir
 des habits épiscopaux, toutefois sous
 promesse par écrit de répondre à ses
 accusateurs, quand ils se présenteroient.
 Rothade qui avoit jusque là gardé ponc-
 tuellement la suspense qu'il croyoit
 injuste, & qui fut en effet jugée telle,
 alla aussitôt après ce jugement déci-
 sif célébrer la messe dans l'église de
 S. Constance, près celle de S. Agnès
 où le Pape officioit. Nicolas fit en-
 suite repartir Rothade pour la France,
 avec un légat chargé de le présenter
 au Roi Charle, & de le faire réta-
 blir. Il écrivit en même temps à ce
 Prince, à Hincmar, aux évêques de
 France, au clergé & au peuple de

Soissons qui étoient fort attachés à leur évêque. Il dit à Hincmar, qu'il lui est libre de poursuivre à Rome l'accusation de Rothade, s'il le juge à propos; mais qu'en attendant, il lui est défendu de s'opposer au rétablissement. Il le menace de l'excommunier, & de le déposer lui-même, s'il ose contrevenir à ces ordres. Dans la lettre aux évêques, il insiste beaucoup sur l'autorité des décrétales; & l'on voit que dès lors on en prenoit quelques-unes de fausses, pour authentiques.

Mais quoique les évêques de France ne fussent pas faire tout le discernement convenable de ces pièces, ils ne suivoient pas cependant le nouveau droit que ce défaut de critique commençoit à établir. Ils s'en tenoient aux règles anciennes, particulièrement aux canons de Sardique qui permettoient l'appel au Pape après le jugement du concile provincial, & aux canons d'Afrique qui privoient du droit d'appel ceux qui avoient élu leurs juges; comme on prétendoit que Rothade l'avoit fait. On crut avoir au moins lieu de se plaindre, que le Pape n'eût pas fait revoir la cause sur les lieux; avant

de prononcer définitivement. Ainsi quoique Rothade eût été rétabli sans opposition, on ne laissa pas de murmurer en France, comme d'un trait d'autorité contraire aux règles, ainsi que s'en exprime un auteur contemporain.

Annal. Ber-
ciii.

Les évêques du royaume de Lothaire cherchèrent encore d'autres occasions de chagriner Hincmar. Ils le citerent à leur concile, afin de répondre sur l'affaire surannée de Gothescalc : mais ce prélat instruit à fond des usages canoniques, & qui savoit parfaitement se prévaloir du droit quand il l'avoit de son côté, n'eut que du mépris pour cette citation, faite d'ailleurs par un laïc quatre jours seulement avant l'assemblée, & de la part des prélats d'un autre royaume qui n'avoient sur lui aucune juridiction. Ils le citerent encore au sujet d'Hilduin, nommé par le Roi Lothaire à l'évêché de Cambrai, & digne par la licence de ses mœurs de la protection de ce Prince débauché. L'Archevêque de Reims n'avoit pas seulement refusé de l'ordonner ; mais il avoit eu le courage de présenter un mémoire contre cet in-

dign
dans
çois.
teurs
les p
occa
d'Hi
l'Egl
le fi
N
les M
celle
nom
d'Au
tueux
Stabl
publi
proch
Sigon
ne qu
maria
fille
mond
Seign
Toul
étant
copale
fances
peines

digne sujet au Roi son protecteur, dans une assemblée des princes François. Loin de déferer aux prélats fauteurs des crimes de Lothaire, il porta ses plaintes au Pape, qui dans cette occasion soutint vivement les intérêts d'Hincmar, inséparables de ceux de l'Eglise. Hilduin fut obligé de quitter le siège de Cambrai.

Nicolas qui veilloit au bien de toutes les Eglises, délivra en même temps celle de Clermont, d'un usurpateur nommé Adon, qu'Etienne comte d'Auvergne avoit mis à la place du vertueux Sigon, digne successeur de Saint Stable, & honoré comme lui d'un culte public. Le Comte qui n'étoit pas irréprochable d'ailleurs, n'osa résister; & Sigon fut rétabli. C'est ce même Etienne qui avoit refusé de consommer le mariage, qu'il avoit contracté avec la fille d'un autre comte nommé Régimond ou Raimond. Il fut cité par ce Seigneur au concile de Toussi, près de Toul, & il y comparut. Ces conciles étant des assemblées tout à la fois épiscopales & nationales, les deux puissances s'y trouvoient réunies; & les peines temporelles suivoient le juge-

ment ecclésiastique. Le Comte d'Auvergne marqua beaucoup de déférence pour les évêques, il protesta qu'il étoit prêt à suivre les avis qu'ils daigneroient lui donner, pour le salut de son ame, pour la satisfaction de Raimond, & pour l'honneur de la fille de ce Comte : mais il ajouta, qu'il ne l'avoit épousée que pour éviter de périr, ne pouvant habiter avec elle sans blesser sa conscience. Ayant demandé de parler aux évêques en particulier ; autrefois, leur dit-il, j'ai eu le malheur de pécher avec une parente de la fille de Raimond. Après m'être fiancé avec elle, j'ai consulté mon confesseur : il m'a répondu que, tant qu'on peut compter la parenté, c'est un inceste d'avoir commerce avec deux parentes, & que la pénitence sans la réparation est illusoire. On fut d'avis d'obliger Etienne à nommer la personne avec laquelle il disoit avoir péché avant son mariage, afin qu'on pût s'assurer de la vérité ; que si le fait étoit constant, & qu'elle fût parente de la fille de Raimond, il falloit rompre le mariage, en laissant à l'épouse la dot qu'elle avoit reçue, & qui tiendroit lieu des dédommagemens

qu'E
rom
oblig
dans
Norm
H
& le
qu'H
gne,
Conc
pre l
schism
& il
intrus
me, i
de S
beau
expres
glise.
par G
de Tr
Louis
danina
de met
prit la
obligé
boire
time d
subitem

qu'Etienne auroit dû donner, s'il avoit rompu les fiançailles comme il y étoit obligé. Ce Comte d'Auvergne fut tué dans la suite, en combattant contre les Normands.

Hilduin, chassé du siege de Cambrai, & le même, selon toute apparence, qu'Hilduin frere de Gonthier de Cologne, suivit à Rome les députés du Concile de Mets. Il servit aussi sa propre haine, en secondant celle de ce schismatique & violent Archevêque; & il le fit avec toute la fureur d'un intrus diffamé. Digne suppôt du schisme, il entra à main armée dans l'église de Saint Pierre, & déposa sur le tombeau du Prince des Apôtres, un acte exprès de révolte contre le Chef de l'Eglise. Ce manifeste impie avoit été dressé par Gonthier de Cologne & Theutgaud de Treves, à la Cour de l'Empereur Louis où ils avoient passé après leur condamnation, & qu'ils trouverent moyen de mettre dans leurs intérêts. Le Prince prit la route de Rome. Le Pape fut obligé de s'enfuir, passa deux jours sans boire ni manger; & il eût été la victime de l'oppression, si Louis attaqué subitement d'une fièvre violente n'eût

Annal. Ber-
tin. & Fuld.

crainit des coups encore plus terribles de la céleste vengeance. Il rentra en lui-même, envoya l'Impératrice vers le Pape Nicolas pour l'assurer de sa bienveillance, l'entendit ensuite avec docilité, & chassa de chez lui Gonthier & Theutgaud. Celui-ci paroît avoir profité de son humiliation, & garda exactement sa suspenſe. Pour l'arrogant Archevêque de Cologne, il continua d'exercer ces fonctions, au mépris de la sentence du Pape, jusqu'à ce que Lothaire pressé par ses propres évêques, le chassa de son église, pour calmer les murmures qu'excitoit un mépris si révoltant de l'autorité pontificale.

Nicolas reçut vers le même temps une autre consolation, qui ne fut pas moins sensible à sa vertu & à son ardeur pour l'augmentation du royaume de Jésus-Christ. La foi s'étendoit de jour en jour jusqu'aux extrémités de l'Occident & du Nord, par les travaux continuels de Saint Rember, le digne successeur de l'Apôtre du Danemarck & de la Suede. Saint Anſcaire avoit conçu toutes ces espérances, à la première vue de ce disciple qu'il s'attacha dès l'enfance. Comme il étoit en Flan-

A&.SS. Be-
ned. t. 6. p.
473.

dre à son
un jour
d'enfans
pés, à l'
qui fit le
pria quel
de respec
connoître
enfant, le
lui. Il fit v
avec eux,
l'habit ec
monastere
recomman
l'emmena
apostoliqu
ses discipl
qui les sép
comme on
sur le choi
lui propos
quant à m
ce n'est pas
à Rember
évêque, q
jours avan
assuré à ce
succéderoit
mort, Rem

dre à son monastere de Turholt , il vit un jour entrer dans l'église une troupe d'enfans , tous fort légers & fort dissipés , à l'exception d'un des plus petits , qui fit le signe de la croix en entrant , & pria quelques momens avec beaucoup de respect. Le Saint Evêque crut reconnoître dans la pieuse maturité de cet enfant , les desseins que le ciel avoit sur lui. Il fit venir ses parens , & de concert avec eux , il lui donna la tonsure , avec l'habit ecclésiastique , le mit dans le monastere pour y être instruit , & l'y recommanda très-affectueusement. Il l'emmena par la suite dans ses courses apostoliques , & ce fut le plus affidé de ses disciples. Il n'y eut que la mort , qui les sépara. A ce dernier moment , comme on consultoit le Saint Evêque sur le choix de son successeur , & qu'on lui proposoit Rembert en particulier ; quant à mon successeur , répondit-il , ce n'est pas à moi de le nommer ; quant à Rembert , il est plus digne d'être évêque , que moi d'être clerc. Trois jours avant sa mort , il dit d'un ton assuré à ce Disciple fidele , qu'il lui succéderoit. Le jour même de cette mort , Rembert fut élu d'une voix una-

nime. Il fut présenté, avec le décret de son élection à Louis le Germanique, par l'évêque de Minden & l'abbé de la nouvelle Corbie. Le Roi le reçut avec de grandes marques de bienveillance, & le mit en possession de l'évêché, en lui donnant le bâton pastoral, selon la coutume. Rome avoit laissé au Roi le soin de faire ordonner les archevêques de Hambourg, jusqu'à ce que cette métropole eût un nombre suffisant de suffragans: en conséquence, le Prince envoya Rembert à l'archevêque de Maïence, qui fit la cérémonie de l'ordination, assisté de l'évêque de Paderbon son suffragant, & de l'Evêque de Minden suffragant de Cologne: choix fait exprès, parmi les prélats de différentes métropoles, afin qu'aucune ne s'attribuât sur Hambourg le droit de l'ordination.

Ann. Fuld.
c. 12.

Rembert pendant étoit occupé d'un tout autre soin que celui de sa grandeur. Loin de penser à l'épiscopat, quand on l'y éleva si promptement, il ne songeoit qu'aux moyens d'accomplir le vœu qu'il avoit fait depuis long-temps d'embrasser la vie monastique après la mort de S. Anscaire. Son ordination ne le fit point

cha
la m
naft
auta
lui
les v
parfi
& i
pond
pend
enco
D
aux
arriv
non r
bassa
Ce p
religi
famin
il obt
Dieu
encor
jugem
Méth
ture l
der à
qui le
comm
depuis

changer de sentiment. Il alla aussi-tôt à la nouvelle Corbie, y prit l'habit monastique, & promit d'observer la regle, autant que les fonctions épiscopales le lui permettroient. Il pratiqua en effet les vertus essentielles du cloître, aussi parfaitement que s'il y eût été borné; & il ne remplit pas avec moins de ponctualité les devoirs de l'épiscopat, pendant ving-trois ans qu'il vécut encore.

De l'autre extrémité de l'Europe, aux confins de l'Empire d'Orient, il arriva au Pape Nicolas, des nouvelles non moins satisfaisantes, avec des ambassadeurs de Bogoris roi des Bulgares. Ce prince avoit embrassé depuis peu la religion chrétienne, à l'occasion d'une famine qui désoloit ses Etats, & dont il obtint la délivrance en invoquant le Dieu des Chrétiens. On dit qu'il y fut encore excité par un tableau terrible du jugement dernier, fait par le moine Méthode que son talent pour la peinture lui rendoit cher. Il envoya demander à l'Empereur de C. P. un évêque, qui le baptisa, & le nomma Michel, comme cet Empereur. Ses sujets animés depuis long-temps d'une haine si fé-

Anast. in
Nicol. pag.
265.

roce contre le nom Chrétien, n'avoient pas pris les nouveaux sentimens de leur Roi. Ils vinrent, pleins de fureur, l'assiéger dans son château, où il n'avoit que quarante-huit hommes sur lesquels il pût compter. Il ne laissa pas de sortir contre eux avec une assurance que lui donnoit, encore plus que sa valeur ordinaire, la croix qu'il portoit dans son sein. Les rebelles virent ou crurent voir devant lui sept clerks revêtus de tuniques d'une blancheur éblouissante, & tenant en main des cierges allumés. Le feu prit à l'instant aux édifices, les débris enflammés tomberent sur eux de toute part, les chevaux de la petite troupe du Roi s'élançant ensuite, & se cabrant avec furie, les rompirent & les écrasèrent sous leurs pieds. Ainsi loin de charger, les rebelles ne peuvent soutenir la charge : ils demeurent étendus par terre, sans songer seulement à fuir, ni à se défendre. Le Roi fit mourir cinquante-deux Seigneurs des plus séditeux, & pardonna à la multitude; après quoi, il les exhorta tous à se faire Chrétiens, & en persuada un grand nombre.

Les ambassadeurs qu'il envoya aussi-

rôt
leur
Sain
Roi
Ils
min
l'Ég
quel
Le
men
que
pour
cher
lique
une
renvo
pagn
Tosc
Porto
gesse
donn
autre
répor
V.
en ad
peupl
cause
nisme
Chrét

tôt à Rome, avoient son propre fils à leur tête, & portoient des offrandes à Saint Pierre, avec les armes qu'avoit le Roi quand il triompha de la rebellion. Ils étoient chargés de demander des ministres évangéliques au Chef de l'Eglise, & de le consulter sur plusieurs questions de la religion & des mœurs. Le Pape Nicolas vit avec attendrissement ces Chrétiens simples qui n'avoient que leur conscience & l'Esprit-Saint pour guides, venir de si loin rechercher les instructions du Siege Apostolique. Après les avoir accueillis avec une affection toute paternelle, il les renvoya pleins de consolation, accompagnés de Paul évêque de Populanie en Toscane & de Formose évêque de Porto, l'un & l'autre d'une grande sagesse & d'une grande vertu : il leur donna les Divines Ecritures, quelques autres livres les plus nécessaires, & sa réponse à leurs consultations.

Vous nous apprenez, portè-t-elle en adressant la parole au Roi, que votre peuple s'étant révolté contre vous à cause de votre conversion au Christianisme, & que le secours du Dieu des Chrétiens vous en ayant rendu vain-

Nic. ep. 70.

queur , vous avez fait mourir , avec leurs enfans , tous les grands qui avoient excité la sédition ; & vous demandez , si en cela vous avez péché. Il est certain que vous êtes coupable , au regard des enfans innocens & incapables de participer à la révolte de leurs peres. Vous deviez même sauver la vie à ceux-ci , après les avoir vaincus , & à tous ceux que vous pouviez épargner dans le combat. Mais en faisant pénitence , vous obtiendrez pardon d'un péché que vous avez moins commis par malice que par ignorance & par un zele aveugle de religion. Il ne faut user d'aucune violence , pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolatrie. Contentez-vous de les exhorter , de leur faire sentir la vanité des idoles , de n'avoir aucune communication avec eux , & de leur causer par-là une confusion qui leur devienne salutaire. Pour ceux qui renoncent au Christianisme après l'avoir embrassés , leurs parrains commenceront par les reprendre ; ensuite on les dénoncera à l'Eglise : & s'ils continuent à s'obstiner , ils seront réprimés par la puissance séculière. Vous avez encore péché , en traitant de la maniere

don
bapt
en se
Le b
vert
nom
requ
hom
se d
suffi
pas é
tion
cruel
les d
bapté
pente
point
que p
péril

Le
diman
le dir
du tra
des A
Jean-
mier
moire
jours-
doit p

dont vous me le dites, le Grec qui a baptisé plusieurs personnes chez vous, en se donnant faussement pour prêtre. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, s'il l'a donné au nom de Sainte-Trinité, ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Cet homme étoit sans doute blâmable, de se dire ce qu'il n'étoit pas : mais il suffisoit de le chasser ; & votre zele n'a pas été selon la science & la modération évangélique, en le flagellant cruellement, en lui coupant le nez & les oreilles. Les jours solennels du baptême sont ceux de pâque & de la pentecôte : mais pour vous, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort.

Le Pape continue : Il faut fêter le dimanche, mais non le samedi. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail, les fêtes de la Sainte-Vierge, des Apôtres, des Evangélistes, de S. Jean-Baptiste, de Saint Erienne premier martyr, & des Saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême, on ne doit point rendre la justice publique-

ment. Il faut s'abstenir de viande tous les jours de jeûne, c'est-à-dire le carême qui précède pâque, ceux d'après la pentecôte, d'avant l'assomption de la Mere de Dieu, & d'avant Noël.

Capitul. 1.
vi. n. 187.

Il étoit d'usage de jeûner dans ces temps pendant quarante jours; mais les autres carêmes n'étoient pas de la même obligation que le carême proprement dit. C'est aussi la loi, reprend le Pape, de jeûner tous les vendredis & toutes les veilles de grandes fêtes; quoique nous ne vous y obligions point dans ces commencemens. Pour le mercredi, vous pouvez user de viande, comme aux jours ordinaires. Outre le jeûne du carême, on ne doit point en ce saint temps aller à la chasse, au jeu, ou s'entretenir de bouffonneries, pas même faire de noces; & les personnes mariées doivent vivre en continence, ainsi qu'aux jours de dimanches, & tant que la femme allaite son enfant. La coutume de l'Eglise est de ne pas manger avant neuf heures du matin. Touchant les mariages, l'usage de l'Eglise Romaine, est qu'après les fiançailles & le régleme[n]t des conventions, les parties fassent leur of-

frande

frand
reçois
voile
seconde
saint,
ronnes
Mais
rémon
selon

Vou
peut or
Sur qu
der, ju
rappor
quanti
donnet
rerons
lorsque
menté
qui au
grandes
consétra
le palli
tous les
la Germ
Eglises
celles q
préemin
dire les

Tom

frande par les mains du prêtre, puis reçoivent la bénédiction nuptiale & le voile, qui ne se donnent point aux secondes noces. Au sortir du lieu saint, elles portent sur la tête des couronnes, que l'on garde dans l'église. Mais il n'y a d'essentiel dans ces cérémonies, que le consentement donné selon les loix.

Vous demandez, ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarche. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos Etats la quantité des Fideles. Nous allons vous donner un évêque, à qui nous conférerons les privilèges d'archevêque, lorsque le peuple Chrétien sera augmenté : alors il établira des évêques, qui auront recours à lui dans les grandes affaires. Avant de faire ces consécérations, il faudra qu'il reçoive le pallium du S. Siège, comme font tous les archevêques des Gaules, de la Germanie & des autres régions. Les Eglises vraiment patriarchales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les Apôtres ; c'est-à-dire les Eglises de Rome, d'Alexan-

drie la première après Rome, & d'Antioche. Jérusalem & C. P. portent bien ce nom; mais elles n'ont pas cette autorité. L'Eglise de C. P. n'a pas même été instituée par aucun des Apôtres; & le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que C. P. a été nommée la Nouvelle Rome, son évêque a été nommé Patriarche, par la faveur des Princes, plutôt que pour aucune bonne raison. L'Evêque de Jérusalem plus honoré par le concile de Nicée, suivant une ancienne coutume, n'est cependant qu'appellé Evêque Patriarche par cet auguste concile, qui réserve tous les droits de métropole au siège de Césarée. Quant aux Grecs, aux Arméniens & aux autres étrangers venus chez vous de différens pays, & que vous nous dites parler avec quelque diversité sur plusieurs articles de la religion, les dispositions de notre charité sans réserve sont telles, que pourvu qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous importe pas de qui elle vienne. Sachez néanmoins que la foi de l'Eglise Romaine a toujours été irréprochable & sans tache. Pour vous y former, nous vous

envo
nos
vous
les re
ne do
non p
nous
vous,
que à
cienfes

Les
le Pape
tempor
minuti
bien la
si leur
si leurs
caleçon
loix Ro
méritent
queue d
enseigne
core les
dro la cr
leur rec
ment, il
vangile,
comme i
colas cep

envoyons dès ce moment nos légats & nos instructeurs. Les évêques que nous vous enverrons ensuite vous porteront les règles de la pénitence, que les laïcs ne doivent pas avoir entre les mains, non plus que le sacramentaire. Jamais nous ne cesserons de prendre soin de vous, avec tout l'intérêt qu'on marque à cultiver les plantes les plus précieuses.

Les Bulgares avoient aussi consulté le Pape, sur plusieurs choses purement temporelles, & jusque sur des détails minutieux & risibles, qui marquent bien la simplicité de ce peuple; comme, si leur Roi pouvoit manger seul, & si leurs femmes pouvoient porter des caleçons. Le Pontife les renvoie aux loix Romaines, pour les choses qui méritent attention. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portoient pour enseigne militaire, ainsi que font encore les Turcs, il les engage à prendre la croix; & dans les traités qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent sur l'évangile, au lieu de jurer sur l'épée, comme ils avoient fait jusque là. Nicolas cependant semble toucher à la

puissance temporelle, dans certaines décisions; en ordonnant, par exemple, de pardonner aux guerriers négligens qui ne sont pas armés ou montés suivant les regles de leur état, & même à des gens coupables de crimes capitaux; de même en défendant d'appliquer personne à la torture. Mais on voit qu'il ne se proposoit que d'adoucir les mœurs farouches de ces Barbares, par la pratique & les sentimens de la charité chrétienne.

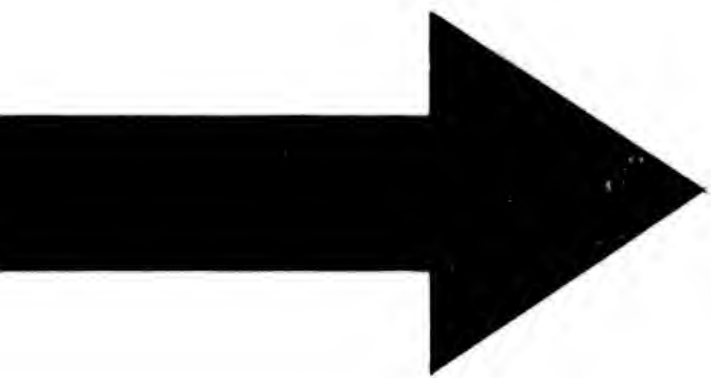
Telle est en substance la longue réponse du Pape Nicolas aux Bulgares, comprenant, aussi bien que leur consultation, cent six articles que nous avons resserrés autant qu'il étoit possible. Les lecteurs qui savent apprécier ce qui touche les mœurs & la discipline, nous auroient su mauvais gré de n'en avoir pas au moins indiqué de si précieux vestiges.

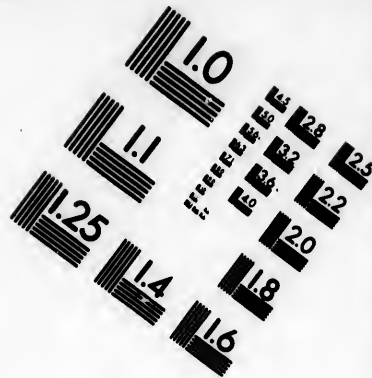
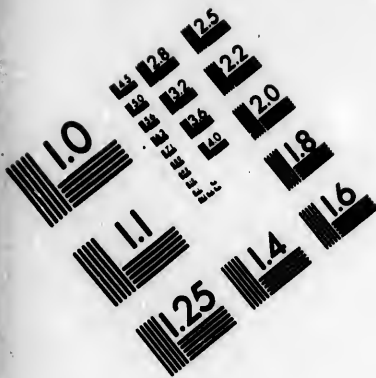
Le Pape qui ne perdoit pas de vue l'état de l'Eglise de C. P. profita de la bonne disposition des Bulgares, pour envoyer par leur pays de nouveaux légats à l'Empereur Michel. Il les joignit à ceux du Roi, qui les reçut les uns & les autres de la manière la plus

honor
ter e
mose
avec
Léon
qui s
ment
peren
arrêté
fronti
que f
mépris
cheva
A cet
même
des Bu
légats
ils n'e
avoir a
qu'ils f
ainsi pa
ils ne v
pénétre
lie. Les
Paul &
consoler
sement
nouveau
recueillir

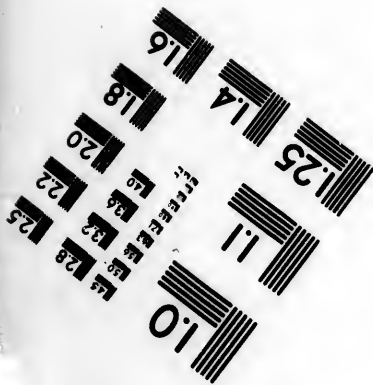
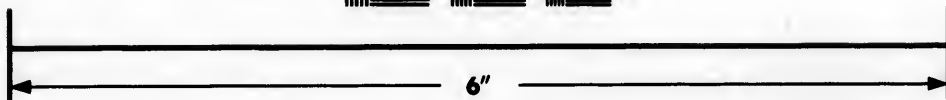
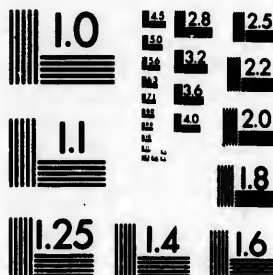
honorable. Ceux qui devoient s'arrêter en Bulgarie ; savoir , Paul & Formose , y prêcherent aussi-tôt l'évangile avec de grands succès. Mais Donat , Léon & Marin destinés pour C. P. & qui s'étoient flattés d'y parvenir sûrement par cette nouvelle route , tromperent dans leur espérance. Ils furent arrêtés par un officier, qui gardoit cette frontiere de l'Empire. L'Empereur n'a que faire de vous ; leur dit-il avec mépris ; & frappant la tête de leurs chevaux , il les repoussa brutalement. A cette nouvelle , l'Empereur dit lui-même aux ambassadeurs que le Roi des Bulgares avoit à C. P. que si ces légats n'étoient venus par la Bulgarie , ils n'eussent jamais revu Rome. Après avoir attendu en Bulgarie jusqu'à ce qu'ils fussent assurés qu'on les traitoit ainsi par ordre de l'Empereur ; comme ils ne voyoient nul jour à réussir , ni à pénétrer , ils reprirent la route d'Italie. Les succès évangéliques des Légats Paul & Formose parmi les Bulgares , consolèrent le Pontife de l'endurcissement de l'Empereur. Il envoya de nouveaux ouvriers , pour les aider à recueillir l'abondante moisson ; à la-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11
12
13
14
15
16
17

quelle ils ne pouvoient plus suffire ; & pour donner enfin la forme convenable à cette Chrétienté qui devenoit de jour en jour plus nombreuse, il manda d'y élire un archevêque, & de le lui envoyer pour être consacré.

La foi qui s'affoiblissoit si visiblement parmi les Grecs, ne laissa point de se communiquer aux Chazares, qui faisoient partie de la nombreuse nation des Slaves, & en habitoient la contrée la plus orientale, dans le voisinage de Chersone. Ce bon peuple n'ayant goûté ni les Juifs ni les Sarasins qui s'efforçoient tour à tour de l'attirer à leur religion, avoit demandé à l'Empereur Michel quelque homme vertueux qui pût leur apprendre à servir dignement le Dieu des Chrétiens. Ce choix dirigé par le Patriarche, apparemment S. Ignace avant ses revers, tomba sur un saint & savant prêtre, natif de Thessalonique, nommé Constantin, & surnommé le Philosophe à cause de son habileté dans les sciences, que les Grecs comprenoient toutes sous le nom de philosophie. Le Missionnaire étant arrivé à Chersone, y demeura quelque temps, pour appren-

Boll. 9.
Mart. t. VII.
p. 19.

dr
fit
con
con
do
lan
inst
fab
les
à C
&
les.
lui
lui
il le
men
E
qu'il
vint
rave
prie
de lu
son
nité
ser
voya
thod
plus
les p

dre la langue des Sclaves. Il traduisit en cet idiôme les livres sacrés ; & comme ces peuples n'avoient point encore l'usage des lettres, il leur en donna, dont ceux qui parlent aujourd'hui la langue Sclavone se servent encore. Il instruisit parfaitement cette nation, & défabusa tous ceux que les Sarasins ou les Juifs avoient surpris, puis revint à C. P. rendre compte de ses travaux & des besoins de ces nouveaux Fidéles. A son départ, ils s'efforcèrent de lui témoigner leur reconnaissance, en lui offrant de grands présents ; mais il les refusa tous, & demanda seulement la liberté des captifs.

De retour à C. P. le bruit de ce qu'il avoit fait chez les Chazares, parvint aux oreilles du Prince des Moraves. Bartilas, c'étoit son nom, fit prier à son tour l'Empereur Michel de lui procurer les moyens d'instruire son peuple, qui reconnoissoit la vanité de l'idolâtrie, & vouloit embrasser la religion chrétienne. On renvoya Constantin, avec son frere Méthode. Les Moraves eurent d'autant plus de joie de cette nouvelle, que les prédicateurs apportoient avec eux

Boll. ibid.

l'Evangile traduit en Sclavon, & des reliques du Pape S. Clément, que Constantin avoit trouvées pendant qu'il étoit à Cherson. On vint avec empressement au devant d'eux, & on les reçut avec tout l'honneur & l'appareil qui étoit au pouvoir de ce pauvre peuple. Les deux freres prenant aussitôt la nation par l'endroit qui lui paroissoit si sensible, montrerent aux enfans les lettres qu'ils avoient inventées, leur apprirent les offices de l'Eglise, & défabuserent les parens du reste de leurs superstitions, pendant quatre ans & demi qu'ils demeurèrent parmi eux. Au bout de ce temps, & après les avoir munis des livres convenables pour le service de la religion, ils se rendirent aux invitations du Pape Nicolas, qui les manda auprès de lui, tant pour honorer & encourager leur zele, que pour les confirmer avec cette nouvelle Eglise, dans les principes de la foi & de l'unité catholique. Ils menerent avec eux quelques-uns de leurs disciples, qu'ils jugeoient dignes de l'épiscopat.

Nic. ep. 9.

Nicolas revenoit toujours aux sentimens de commisération que lui inspiroient les malheurs de l'Eglise de C. P.

Tou
pou
tise
plus
Prin
plus
d'alle
l'égli
sions
rente
sans
Ponti
épouv
d'injn
protec
rons
pirero
pas,
l'Evan
n'écou
nous a
de J.
l'ont i
norée
sont p
mais
mencé
ront a
que f

Toutes les violences de l'Empereur ne pouvoient éteindre la charité du Pontife : mais elles n'ébranloient pas non plus la fermeté de son courage. Ce Prince lui ayant écrit d'une manière plus injurieuse que jamais, le menaçant d'aller le chasser de Rome & ruiner l'église de S. Pierre ; que vos expressions, lui répondit le Pape, sont différentes de la manière dont les plus puissans Empereurs parloient autrefois aux Pontifes Romains ! Pensez-vous nous épouvanter, à force de menaces ou d'injures ? Nous nous confions dans la protection du Tout-Puissant : nous ferons notre devoir, tant que nous respirerons ; & si vous ne nous écoutez pas, nous vous regarderons, comme l'Évangile apprend à regarder ceux qui n'écoutent pas l'Église. Notre puissance nous a été donnée de la propre bouche de J. C. ce ne sont pas les conciles qui l'ont instituée ; ils l'ont seulement honorée & maintenue. Les privilèges en sont perpétuels : on peut les attaquer, mais non pas les abolir. Ils ont commencé avant votre règne ; ils subsisteront après vous, & aussi long-temps que subsistera le nom Chrétien. Au

reste, le Seigneur a séparé les deux puissances. Il a voulu que l'Empire n'entreprît pas sur les droits de l'Eglise, & que l'Eglise n'entreprît pas sur ceux de l'Empire; que les Empereurs eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes eussent besoin des Empereurs pour les choses de ce monde. Ecoutez enfin la voix du devoir & de l'équité, jugez-vous vous-même pour votre honneur, & condamnez aux flammes la lettre scandaleuse que vous nous avez écrite avec une plume trempée dans le fiel de l'aspic. Autrement, sachez que tout l'Occident l'anathématisera en plein concile: après quoi, nous nous verrons obligés de l'attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler aux yeux de toutes les nations de l'Univers, qui accourent sans cesse au tombeau du Prince des Apôtres.

Peu après cette lettre, qu'il faut regarder comme un dernier remède qu'on essayoit sur un mal presque désespéré, la face des affaires changea totalement à C. P. L'Empereur étoit enfin devenu jaloux de la trop grande autorité qu'il avoit laissée prendre au César Bardas.

Après
port
fièr
raco
sacr
l'Em
qui
crim
main
vret
assoc
doni
F
été
inopi
appai
scélér
donn
voie
tenue
tante
licat,
qui n
génére
parava
pas à
mages
premi
bienfa

Après un songe assez effrayant pour porter le trouble dans l'ame de ce fier César, qui versa des pleurs en le racontant à un de ses amis, il fut massacré par les ordres & sous les yeux de l'Empereur son neveu. Mais Michel qui n'avoit de vigueur que pour le crime, céda, au bout de quelques semaines, l'autorité qu'il venoit de recouvrer. Le vingt-sixieme de mai 866, il associa à l'Empire Basile, dit le Macédonien du pays de sa naissance.

Tout autre fourbe que Photius auroit été déconcerté, en voyant tomber si inopinément, avec Bardas, le principal appui de sa persévérance. Mais jamais scélérat ne fut moins sujet à s'abandonner lui-même. Il prit aussi-tôt une voie toute opposée à celle qu'il avoit tenue jusqu'alors; & quoique révoltante pour un homme tant soit peu délicat, elle lui réussit auprès de Michel, qui n'avoit pas plus de génie que de générosité. Au lieu qu'un moment auparavant il adoroit Bardas, & ne rendoit pas à beaucoup près les mêmes hommages à son foible neveu, il fit le premier à déchirer la mémoire de son bienfaiteur, comme du plus odieux des

Nicet. vii.
Ignat.

humains, & à louer sur-tout l'Empereur d'avoir su prévenir; ainsi s'en exprimoit-il, par sa prudence & sa juste sévérité, le dernier attentat d'un tyran; tout prêt à se faire par le parricide un chemin à la puissance absolue. Michel fut ravi de ce qui ne devoit exciter que son indignation & ses défiances. Il regarda comme un grand avantage, d'avoir pour lui son Patriarche, qui passoit pour le plus habile homme de l'Empire, & qui devant mieux que personne connoître Bardas, justifioit si bien par-là sa proscription. D'un autre côté, l'adulateur perfide s'efforça aussi de gagner la bienveillance de Basile; sur-tout quand il vit la mésintelligence se mettre entre cet Empereur & son bizarre collègue, qui ne tarda point à se repentir de la gêne où il s'étoit réduit. Lorsqu'il se trouvoit seul avec Michel, il le plaignoit d'avoir élevé un ingrat, & s'emportoit sans ménagement contre Basile; & quand il traitoit en particulier avec ce nouvel Empereur, il se montroit passionné pour la conservation & le plein contentement d'un Prince si nécessaire à l'Empire, qui sans lui, disoit-il, se trouver

toit
plus
Ba
fami
à la f
& sa
servé
sur la
Cour
prend
en av
ter. B
simple
voit g
qu'y f
lités d
choier
Christ
novati
sées, d
trophe
mais la
ménag
Un
réduiso
prit par
imperia
taille &
tant au

roit à la merci du plus fougueux & du plus insensé des Tyrans.

Basile, né à la campagne, d'une famille obscure, d'où il étoit parvenu à la faveur par la grandeur de sa taille & sa force extraordinaire, avoit conservé ce sens droit, qui prévaut souvent sur la duplicité & tout le manège de la Cour. Il se défia d'un homme, qui prenoit trop de formes différentes, pour en avoir une sur laquelle on pût compter. Basile avoit d'ailleurs une religion simple, comme ses mœurs, & ne pouvoit goûter les altérations téméraires qu'y faisoit Photius : toutes les subtilités de l'habile schismatique n'empêchoient pas le Prince de méconnoître le Christianisme de ses peres dans ces innovations. Il cacha néanmoins ses pensées, & craignit de précipiter la catastrophe à laquelle tout se dispoisoit : mais la brutalité de Michel rendit les ménagemens inutiles.

Un jour au mépris de Basile dont il réduisoit tout le mérite à la figure, il prit par la main un rameur de la galere impériale, homme bien fait, de grande taille & de bonne mine, & le présentant au Sénat, après l'avoir revêtu de

Post.
Theoph. 1^{er}
n. 43. 44.
Constant. in
Basil. n. 25,
&c.

tous les ornemens impériaux ; je me repens , dit-il , d'avoir associé Basile à l'Empire , & voici l'Empereur qui mérite de lui être préféré. Cette extravagance indigna tout le monde : on regarda comme le comble de la tyrannie , de faire un jeu du titre auguste qui donnoit droit de commander aux Romains. On se rappella avec exécration une multitude de cruautés bizarres que le Tyran dissolu avoit ordonnées dans l'ivresse , comme de couper les oreilles à l'un , le nez à l'autre , & même de trancher la tête par pur caprice. Les esprits se trouvoient dans cette fermentation , quand enfin il ordonna de tuer Basile à la chasse. Le coup ayant manqué , Basile le fit tuer lui-même comme il étoit ivre , le vingt-quatrième jour de septembre de l'année 867. Il avoit régné près de vingt-six ans , dont quinze mois avec son collègue. Sa mère , l'impératrice Théodora , si différente de son fils , & honorée comme sainte dans l'Eglise Grecque , venoit de mourir dans une espèce d'exil , où il la tenoit dans l'opprobre , parce qu'elle n'approuvoit ni ses vices , ni son schisme.

Dès le lendemain que Basile fut re-

ronn
du si
un n
voya
flotte
rame
rétab
avec
appl
pereu
rius ,
papier
patria
ter ,
gens ,
montr
tout d
les ad
Ignace
des p
Pape.
au mil
où tou
ment d
berie d
comme
que le
tent l'
que p

connu seul Empereur, il chassa Photius du siege Patriarchal, & le relégua dans un monastere. Le jour suivant, il envoya le commandant en chef de la flotte, avec la galere impériale, pour ramener honorablement Ignace, qui fut rétabli sur son siege le 23 novembre, avec tout l'appareil convenable, & les applaudissemens de toute la ville. L'Empereur avoit mandé auparavant à Photius, de lui renvoyer sur le champ les papiers qu'il avoit emportés du palais patriarchal. Le faussaire jura sans hésiter, qu'il n'en avoit point : mais ses gens, moins naturalisés au parjure, montrèrent un air embarrassé qui fit tout découvrir. Ce fut alors qu'on trouva les actes du Concile supposé contre Ignace, avec la lettre Synodique pleine des plus atroces calomnies contre le Pape. On dévoila ce mystere d'iniquité au milieu du Sénat, puis dans l'Eglise, où tout le monde fut saisi d'étonnement & d'horreur, à la vue d'une fourberie qui passoit à ce point la sphere commune de l'esprit humain. C'est ainsi que les auteurs contemporains racontent l'expulsion de Photius. Ce ne fut que plus de cent-cinquante ans après

Nicet. &
Conf. in Ba-
sil. Cedsem.

que le schismatique Zonaras, érigeant l'auteur du schisme de sa nation en un autre Ambroise, imagina que Basile avoit chassé cet intrus, parce qu'il en avoit été repoussé publiquement de l'autel, à cause du meurtre de son bienfaiteur.

Quand S. Ignace fut rétabli, il interdît les fonctions sacrées, non seulement à Photius & aux Ecclésiastiques qu'il avoit ordonnés, mais à tous ceux qui avoient communiqué avec lui. Ensuite, il proposa à l'Empereur de faire célébrer un concile œcuménique, pour remédier aux derniers scandales, Basile fit aussitôt partir un ambassadeur pour Rome, afin d'obtenir le consentement du Pape, avec des légats, Il envoya aussi en Orient, fit tenir des lettres & de riches présens aux officiers Sarasins qui y commandoient, afin de ménager aux trois Patriarches la liberté de venir au concile, ou d'y envoyer leurs représentans. Photius ne s'abandonna point encore lui-même, dans un revers si capable de le déconcerter. Après avoir eu l'audace de rompre publiquement avec le Pape, & de lancer deux fois l'anathème contre lui, il envoya secrètement

S. Synod.
act. 3. Anast.
in Adrian.

à Rome plus de
partisan
pere au
soumis,
perbes &
de le ga
de soum
l'irrégula
la validit
le plus g
de l'Eglt
même, e
son juge
que mon
naufra
bes qui l'
que le m
die, fut cla
anathéma
certée pou
Le Pap
de voir l
affaire, qu
vaux & d
novembre
glorieux p
& demi. I
ment au r

à Rome Pierre de Sardes, l'un de ses plus déterminés & de ses plus habiles partisans. Connoissant Nicolas pour un pere aussi indulgent envers les enfans soumis, qu'inflexible à l'égard des superbes & des indociles, il se promettoit de le gagner par un acte si authentique de soumission, de lui prouver ensuite l'irrégularité de l'élection d'Ignace, & la validité de la sienne. C'est ainsi que le plus grand ennemi de la primauté de l'Eglise Romaine la constata lui-même, en reconnoissant le Pape pour son juge & son supérieur. Le vaisseau que montoit l'Evêque de Sardes, fit naufrage en route; & de tous les fourbes qui l'accompagnoient, il n'échappa que le moine Méthode, dont la perfidie fut clairement découverte à Rome, anathématisée avec horreur, & déconcertée pour toujours.

Anast. prat.
in 8 Synod.

Le Pape Nicolas n'eut pas le plaisir de voir l'heureuse conclusion d'une affaire, qui lui avoit coûté tant de travaux & d'inquiétudes. Il mourut le 13 novembre de l'année 867, après un glorieux pontificat de plus de neuf ans & demi. L'Eglise l'a mis solennellement au nombre des Saints, dans les

derniers temps. Ce fut en effet un des plus vertueux & des plus grands pontifes qui soient montés sur le siège de Saint Pierre. On le pleura long-temps à Rome, où il nourrissoit habituellement & sans exception tous les pauvres hors d'état de se procurer leur subsistance. Par-tout le monde chrétien, il laissa de lui l'idée d'un Pape que la providence avoit suscité dans un temps malheureux, pour l'opposer comme un mur d'airain, tant au scandale des princes incontinens, qu'aux attentats du schisme & de l'intrusion. Il nous reste de ce Pontife environ cent lettres ou instructions, d'un bien plus grand nombre qu'il avoit composées. Car on le consulta, de toutes les parties du monde, beaucoup plus même qu'aucun de ses prédécesseurs dont on eût mémoire : ses réponses, pleines de cette clarté & de cette précision que les plus grands ennemis de l'Eglise n'ont pu s'empêcher d'admirer dans les Pontifes Romains, passerent pour autant d'oracles. Nous trouvons, dans une de ces lettres à Saint Rodolfe archevêque de Bourges, que cette Eglise avoit droit sur celle de Narbonne, pour juger en

cas d'
 on ne
 & for
 ville
 royau
 endro
 seurs
 ayant
 tenir p
 peuver
 On a
 c'est q
 & que
 caracte
 ne rec
 tion fa
 Adr
 tre du
 par une
 prodig
 pour su
 choisi
 Benoît
 sa sage
 de se
 rible d
 Nicolas
 sénat,
 furent
 révélati

cas d'appel : espece de patriarchat , dont on ne voit point de vestige antérieur , & fondé apparemment sur ce que la ville de Bourges étoit la capitale du royaume d'Aquitaine. On lit au même endroit , que les chorevêques , successeurs des soixante-douze disciples , ayant les fonctions épiscopales , on doit tenir pour valides les ordinations qu'ils peuvent faire de prêtres ou d'évêques. On a vu ailleurs la décision contraire : c'est que l'usage n'étoit pas uniforme , & que ces chorevêques , revêtus du caractère épiscopal en certains endroits , ne recevoient en d'autres que l'ordination sacerdotale.

Adrien , Romain de naissance , prêtre du titre de S. Marc , & distingué par une charité dont on racontoit des prodiges , fut élu avec empressement pour succéder à Nicolas. On l'avoit déjà choisi pour remplacer Léon IV , puis Benoît IV. Dans ces deux rencontres , sa sage modestie avoit trouvé moyen de se soustraire à cette haute & terrible dignité : mais après la mort de Nicolas I , les instances du clergé , du sénat , de tous les ordres du peuple , furent si pressantes ; on publia tant de révélation & de signes merveilleux de

Vit. t. 4.
Croc. p. 882.

la volonté divine, qu'il fut impossible au modeste Adrien, quoiqu'agé de soixante-seize ans, de se défendre une troisième fois. Le peuple ne vouloit pas attendre la confirmation impériale: le Sénat la fit solliciter en grande hâte; l'Empereur applaudit à un si bon choix, & Adrien, il du nom, fut consacré solennellement le 13 décembre de cette année 867. Sur quelques traits de l'extrême douceur qui lui étoit naturelle, & qui lui fit admettre à la communion ecclésiastique des coupables assez fameux, tels que Theutgaud de Treves, & le légat infidèle de Nicolas; Zacharie d'Anagnie; le bruit courut jusqu'en France, qu'il vouloit casser les actes de son illustre prédécesseur. A Rome, il se trouva quelques moines orientaux, qui porterent le respect pour la mémoire de Nicolas, jusqu'à s'abstenir de la communion du nouveau Pape.

La vraie vertu s'empresse toujours à dissiper les soupçons qui peuvent rejailir sur la foi. Le vendredi de la septuagésime, vingtième février, Adrien, suivant la coutume, donnant à dîner à ces religieux, dont quelques-uns étoient députés par différens princes, il leur

présent
à boire
prévint
parce q
cun Pap
mit à t
se prost
Je vous
pour l'E
moi qui
redouta
ils répor
éloges;
versant b
ceux qui
maniere
des actio
res qui
avec moi
a donné a
mon per
doxe Pap
avec le c
Alors, ce
contenir;
tous s'écr
Dieu soit
glorifié,
Eglise un
celleur si

présenta lui-même à laver, leur servit à boire & à manger; & ce qui les prévint encore plus favorablement, parce qu'ils n'avoient connoissance d'aucun Pape qui l'eût fait avant lui, il se mit à table avec eux. Après le repas, il se prosterna à leurs pieds, & leur dit: Je vous conjure, mes freres, de prier pour l'Eglise, pour l'Empire, & pour moi qui ne puis que traîner le fardeau redoutable qu'on m'a imposé. Comme ils répondoient à son humilité par des éloges; oubliez-moi, poursuivit-il en versant beaucoup de larmes: mais pour ceux qui ont fourni leur carrière d'une maniere très-sainte, rendons à Dieu des actions de grâces, ce sont les prieres qui leur conviennent; bénissez avec moi le Tout-Puissant, de ce qu'il a donné à son Eglise, mon Seigneur & mon pere le très-saint & très-orthodoxe Pape Nicolas, qui l'a défendue avec le courage d'un nouveau Josué. Alors, ces Orientaux ne purent plus se contenir; Grecs, Syriens, Egyptiens, tous s'écrierent d'une voix unanime: Dieu soit béni, Dieu soit à jamais glorifié, d'avoir fait retrouver à son Eglise un aussi digne pasteur, un successeur si digne du grand Nicolas! Que

Adr. vi. t.
8. Conc.

les bruits injurieux se dissipent , que l'envie soit confondue ! Vive Adrien , notre pere & notre Seigneur ! Vive Adrien établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel ! Ils répéterent trois fois ces acclamations ; & le Pape imposant silence en étendant la main , dit lui-même : Au très-saint & très-orthodoxe Seigneur Nicolas , établi de Dieu souverain Pontife & Pape universel , éternelle mémoire ! Vie & gloire éternelle au nouvel Elie ! Au nouveau Phintés , digne à jamais du sacerdoce , salut éternel ! Paix & abondance de grace à ses fideles enfans ! On répéta encore trois fois chacune de ces acclamations.

Ce Pape , comme on le voit par plusieurs de ses lettres , n'eut pas moins de soin de se justifier auprès des évêques de France , où le bruit s'étoit pareillement répandu qu'il improuvoit les procédés du Pape Nicolas. Quoique nous ne soyons pas inflexibles , dit-il , envers les pécheurs qui implorent la miséricorde du S. Siege , nous ne l'exercerons qu'en faveur de ceux qui auront fait une satisfaction raisonnable , & ne prétendront pas se justifier en accusant le grand Pape qui

Adr. ep. 6.

est à pré
sonne n
hommes
compter
si l'on re
Qu'on tie
fendrai c
miens pro
que j'en a
rence des
fait résu
même esp
Le Roi
persuader
position d
écrivit , si
siege de Sa
son élévari
plus facile
regretter le
il, il s'éto
au Prince
même de sa
ce qu'avoie
colleurs. Il
fût permis
& qu'on ne
de visiter de
étoit accor

est à présent devant Dieu, & que personne n'a osé reprendre devant les hommes. Et qui des pasteurs peut compter que ses ordonnances subsistent, si l'on rejette un Pape, ou ses décrets ! Qu'on tienne pour certain, que je défendrai ceux de Nicolas, comme les miens propres. S'il a usé de sévérité, & que j'en agisse autrement, c'est la différence des temps & des conjonctures qui fait résulter des effets différens du même esprit & des mêmes principes.

Le Roi Lothaire ne laissa pas de se persuader, qu'il auroit meilleure composition d'Adrien que de Nicolas. Il lui écrivit, sitôt qu'il le fut placé sur le siege de Saint Pierre. Il le félicitoit sur son élévation : mais pour le surprendre plus facilement, il témoignoit aussi regretter le Pape Nicolas ; à qui, disoit-il, il s'étoit toujours soumis, comme au Prince des Apôtres, au préjudice même de sa dignité, & au desà de tout ce qu'avoient fait les Rois ses prédécesseurs. Il demandoit enfin qu'il lui fût permis d'aller se justifier à Rome, & qu'on ne lui refusât point la grace de visiter des Saints Apôtres, laquelle étoit accordée aux Bulgares & à tous

T. 8. Cons.
P. 202.

Regin. an. 888. les Barbares les plus sauvages. Adrien lui répondit, que le S. Siege étoit toujours prêt à exercer la miséricorde ; aussi bien que la justice ; que s'il se croyoit innocent , il pouvoit venir à Rome avec confiance ; & que quand il seroit coupable , s'il reconnoissoit sa faute , il ne laissât pas de venir , pour recevoir le remede de la pénitence.

Lothaire ne s'occupa que des moyens propres à faire réussir ce voyage au gré de sa passion , & se promit un grand effet de la manœuvre suivante. La Reine Teutberge , lassée des mauvais traitemens qu'elle ne cessoit d'éprouver , & souhaitant d'elle-même son divorce ; il l'envoya devant lui , pour applanir les difficultés. Le Pape la reçut avec de grands honneurs , & n'épargna rien pour lui faire sentir la différence d'une Cour où triomphoient le libertinage & l'adulation , & de celle de Rome toujours prête à faire triompher la vérité , à protéger la foiblesse & à venger l'innocence. L'infortunée Princesse demanda cependant la dissolution de son mariage , tant pour certaines infirmités , que par le désir ardent qu'elle avoit de renoncer aux vanités du siècle,

&

& de
Elle
mariag
Adrien
cette
termin
son hon
consent
tout ce
d'assem
avec ma
Il lui d
près de
Prince, d
légitime
abbayes
qu'elle, n
Telle éto
l'égard d
qui ne pe
abusive d
laics, éto
d'aumône
Valdra
au Pape
lancé con
Elle emp
Louis, qui
Tome I

& de se consacrer entièrement à Dieu. Elle ajouta qu'elle reconnoissoit son mariage pour illégitimement contracté. Adrien qui soupçonnoit avec raison cette épouse au désespoir, de vouloir terminer ses chagrins aux dépens de son honneur, lui déclara qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'elle demandoit; que tout ce qu'il pouvoit lui promettre, c'étoit d'assembler un concile, pour délibérer avec maturité sur une affaire si épineuse. Il lui dit de retourner en attendant auprès de Lothaire, & il écrivit à ce Prince de traiter Teutberge comme sa légitime épouse, & de lui donner les abbayes qu'il lui avoit promises, afin qu'elle ne manquât pas du nécessaire. Telle étoit la dureté de l'oppression à l'égard de Teutberge, qu'un saint Pape qui ne pouvoit que blâmer la coutume abusive d'abandonner les bénéfices aux laïcs, étoit réduit à faciliter cette espece d'aumône, en faveur d'une Reine.

Valdrade, de son côté, demanda au Pape l'absolution de l'anathême lancé contre elle par le Pape Nicolas. Elle employa pour cela l'Empereur Louis, qui assura le Pape Adrien, que

14. Adr. epist. cette femme étoit sincèrement pénitente. Sur ce témoignage, le Pontife écrivit à Valdrade, qu'il lui rendoit le pouvoir d'entrer dans l'Eglise, de prier & de manger avec les Fideles; mais il lui donnoit en même temps plusieurs avis salutaires, & lui défendoit absolument de se trouver jamais avec Lothaire.

Après que ce Prince eut ainsi disposé les choses, & après plusieurs autres démarches également basses, où l'engagea tant l'intérêt de sa passion, que celui de sa couronne qu'elle faisoit continuellement chanceler, il partit enfin pour l'Italie, & alla d'abord à Bénévent pour s'aboucher avec l'Empereur Louis son frere, qui étoit occupé à faire la guerre aux Sarrafins. De là, il se rendit au Mont-Cassin, accompagné de l'Impératrice Engilberge qu'il avoit gagnée par prieres & par présens, après avoir fait ordonner au Pape par l'Empereur de se trouver au lieu de l'entrevue. L'artificieux Lothaire fit toutes les soumissions propres à gagner le Pontife. L'Impératrice y joignit ces sortes de sollicitations qui tiennent lieu

d'un
person
ne pas
de l'e
toute
solenn
myster
nant la
y conse
Roi n'e
de paro
le Pape
Les c
gilberge
de l'Em
Lothaire
la veille
un des
punition
du châti
annexe à
rhiens qu
inopinées
parmi eux
le Pape cé
A la fin de
en main l
nant vers
d'une voix

d'un commandement absolu dans les personnes de son rang. Lothaire, pour ne pas courir plus long-temps les périls de l'excommunication, souhaitoit sur toute chose que le Pape le réconciliât solennellement, en célébrant les saints mysteres en sa présence, & en lui donnant la communion de sa main. Adrien y consentit, pourvu néanmoins que le Roi n'eût eu aucun commerce, même de parole, avec Valdrade, depuis que le Pape Nicolas l'avoit excommunié.

Les choses étant ainsi arrêtées, Engelberge fort satisfaite retourna auprès de l'Empereur son époux. L'aveugle Lothaire s'applaudissoit de son côté, à la veille de fournir dans sa personne un des plus terribles exemples de la punition des communions indignes, & du châtement spécial que Saint Paul annexe à ce crime, en disant aux Corinthiens que telle étoit la cause des morts inopinées qui en surprennoient plusieurs parmi eux. Au jour & au lieu convenus, le Pape célébra en présence de Lothaire. A la fin de la messe, le Pontife prenant en main le corps de J. C. & se tournant vers le Roi : Prince, lui dit-il d'une voix haute & distincte, si vous

Annal. M
809.

n'êtes pas coupable de l'adultere depuis que vous avez été averti par le Pape Nicolas, & si vous avez fait une ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec votre concubine Valdrade, approchez avec confiance, & recevez le sacrement de la vie éternelle : mais si votre pénitence n'est pas sincere, n'avez pas la témérité de recevoir le corps & le sang de votre Seigneur, & de vous incorporer, en les profanant, votre propre condamnation. Lothaire frémit sans doute, à ces mots ; mais l'excès du crime étoit résolu : il le consumma, il ajouta le parjure au sacrilege, & plutôt que de reculer, il se précipita dans l'abîme qu'on lui monroit ouvert à ses pieds. Le Pape s'adressant ensuite aux grands qui communioient avec le Roi, il dit à chacun d'eux : Si vous n'avez ni contribué, ni consenti aux adulteres de votre Maître avec Valdrade, & si vous n'avez pas communiqué avec les autres personnes anathématisées par le S. Siege, que le corps du Seigneur vous soit un gage du salut éternel. L'horreur du sacrilege en fit retirer quelques-uns ; mais la plupart communierent, à l'exemple du Roi.

Gonth
nomb
piscop
ces lan
aupara
jugem
messe
l'aveni
contre
Aprè
thaire
présens
d'argent
un man
Le man
fondu a
resembl
Leena,
comme
royal. L
ferme &
blesser,
étoit le
Mais les
bien d'au
boles. Le
termes ex
gnifioit s
revêtu de

Gonthier de Cologne, qui étoit du nombre & demouroit déposé de l'épiscopat, reçut la communion parmi ces laïcs : encore fallut-il qu'il donnât auparavant par écrit sa soumission au jugement du Pape Nicolas, avec promesse de ne plus exciter de scandale à l'avenir contre l'Eglise Romaine, ni contre ses Pontifes.

Après cette fatale communion, Lothaire dîna avec le Pape, & lui fit des présens magnifiques en vases d'or & d'argent. Adrien de son côté lui donna un manteau, une férule & une palme. Le manteau qu'on a mal à propos confondu avec une lionne, à cause de la ressemblance du nom Latin, *Lana* ou *Leena*, n'étoit dans l'idée du Pape, comme dans la réalité, qu'un manteau royal. La férule qui est une plante ferme & légère, propre à corriger sans blesser, figuroit le sceptre. La palme étoit le signe ordinaire de la victoire. Mais les adulateurs du Roi trouvoient bien d'autres mysteres, sous ces symboles. Le manteau, comme le dit en termes exprès un ancien annaliste, signifioit suivant eux, que le Roi seroit revêtu de Valdrade, c'est-à-dire que

Annal.
Bert.

Valdrade lui seroit inféparablement unie. La férule leur représentoit l'autorité absolue, avec laquelle il soumettroit les évêques opposés à sa passion. La palme présageoit le succès de toutes ses entreprises.

Enivré de ces flateries superstitieuses & puérides, le Prince parrit fort content de l'église de S. Pierre de Rome, où il étoit allé faire sa priere. Mais à peine fut-il arrivé à Luques, que lui-même & presque tout son cortége furent attaqués d'une fievre maligne, qui produisoit les effets les plus étranges & les plus effrayans. Les cheveux, les ongles, la peau même leur tomboient au dehors, tandis qu'un feu interne les dévorait. La plupart moururent, sous les yeux du Roi. Il ne laissa pas de continuer sa route, uniquement occupé de l'objet de son aveugle passion, qu'il lui tarδοit de rejoindre. Il se fit porter jusqu'à Plaifance, où il perdit la connoissance avec la parole, & mourut sans donner aucun signe de repentir. On observa que ceux de ses gens qui avoient profané avec lui le corps du Seigneur, moururent de la même maniere. Ceux qui s'étoient retirés de la sainte table,

Annal.
Bertin.

furent
en son
vengea
pleura
elle en
voile d
moins
qu'on
 traitem
Dès c
la mort
Lorrain
au préju
de Lotha
à ce not
Reims le
travaillo
pereur l'
pour cela
chargea
présentor
pereur Lo
ler un P
étoit occu
s'efforçoi
maine
de plus co
communi
pouset les

furent les seuls que la mort épargna ; en sorte qu'on ne put méconnoître la vengeance du Ciel. La Reine Teutberge pleura cet époux infidèle , comme si elle en eût été aimée. Valdrade prit le voile dans l'abbaye de Remiremont , moins par esprit de pénitence , à ce qu'on dit alors , que par crainte des traitemens qu'elle méritoit.

Dès que Charle le Chauvre eut appris la mort de son neveu , il marcha en Lorraine , & s'en fit proclamer Roi , au préjudice de l'Empereur Louis frere de Lothaire. Tout le royaume applaudit à ce nouveau maître ; & Hincmare de Reims le sacra en cette qualité. Le Pape travailloit cependant à conserver à l'Empereur l'héritage de son frere. Il envoya pour cela des légats en France , & les chargea de plusieurs lettres , où il représentoit fortement les droits de l'Empereur Louis , & l'indignité de dépouiller un Prince Chrétien , tandis qu'il étoit occupé à combattre les Arabes qui s'efforçoient de ruiner l'Eglise Romaine , & d'enyahir l'Italie. Rien de plus convenable sans doute au Pere commun de tous les fideles , que d'épouiser les intérêts du principal défen-

Ep. 19. 20.
21.

Epist. 22.

leur du nom Chrétien, Mais Adrien II pouffant le zele beaucoup plus loïn que n'avoient fait ses prédécesseurs dans les premiers temps, voulut s'eriger en juge absolu du droit public & des affaires temporelles de l'Empire. Dans la lettre qu'il écrivit en particulier à Hincmare de Reims, comme au prélar le plus accredité de la France, il alla jusqu'à lui enjoindre de se séparer de la communion du Roi Charle, si après les avis convenables ce Prince persistoit à détenir les Etats de Lothaire. Il le chargeoit en même temps de notifier aux seigneurs laïcs, aussi bien qu'aux évêques, son intention touchant la succession au royaume de Lorraine, & nommément d'intimer aux prélats, que s'ils ne s'opposoient à l'invasion du Roi Charle, il les regarderoit comme des mercenaires, & non plus comme des pasteurs. Les menaces de déposition contre eux, & d'excommunication contre le Roi même, n'étoient pas épargnées.

Hincmare qui avoit sacré ce Prince, se trouva dans une alternative fort embarrassante. Il étoit versé dans les antiquités ecclésiastiques, autant qu'aucun

homme
tempo
velles.
me de
plus éc
S. Gré
l'égard
mains
maître
Mais H
en jug
voulou
Souver
moins
sans se
discuss
de la m
Adrien
ecclésiast
publiem
décesseu
il est co
de Loth
Pape N
n'a pas p
repréfen
lier & d
Pierre &
les roya

homme de son siècle, où les prétentions temporelles des Papes étoient encore nouvelles. On se rappelloit la réserve extrême des anciens Papes les plus saints & les plus éclairés, & comment en particulier S. Grégoire-le-Grand s'étoit comporté à l'égard de Phocas, qui avoit encore les mains toutes fumantes du sang de son maître dont il venoit d'envahir le trône. Mais Hincmare, en craignant de s'ériger en juge du droit des couronnes, ne vouloit pas non plus se brouiller avec le Souverain Pontife. Il lui répondit néanmoins avec beaucoup de force : mais sans se charger lui-même de route cette discussion délicate, il mit dans la bouche de la multitude ce qui auroit pu choquer Adrien. Une foule de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, lui dit-il, publient que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a donné de pareils ordres : il est constant que dans l'affaire même de Lothaire accusé si grièvement, le Pape Nicolas, de glorieuse mémoire, n'a pas procédé de la sorte. Quand nous représentons aux grands le pouvoir de lier & de délier qui a été donné à Saint Pierre & à ses collègues, ils disent que les royaumes s'acquierent par les com-

Hincm.
oper. t. 2. p.
689, &c.

bats & les victoires, non par les excommunications du Pape ou des évêques. Si vous voulez ainsi disposer de l'État, ajoutent-ils, soutenez-le contre les attaques des Normands, & ne nous demandez pas de vous défendre vous-même. Puisque le Pape ne peut être évêque & roi, puisque ses prédécesseurs se sont contentés du gouvernement de l'Eglise, & n'ont point entrepris sur l'État qui appartient aux Princes; qu'il ne nous ordonne pas de reconnoître pour roi, celui qui se tenant éloigné de nous, ne peut nous secourir contre les Barbares. Qu'il ne prétende pas nous assujettir à un joug que ses prédécesseurs n'ont pas imposé à nos ancêtres: nous autres François, nous ne pouvons ni ne devons le porter. Le Pape fut très-mal satisfait de cette réponse: cependant les choses ne furent pas poussées plus loin. Des affaires plus convenables au Chef de l'Eglise, fournirent en Orient un autre aliment à son zèle.

Les ambassadeurs de l'Empereur Basile n'ayant plus trouvé le Pape Nicolas en vie, en arrivant à Rome, avoient remis leurs lettres à son successeur. Adrien fit partir pour C. P. ses légats, au nombre de trois, deux évêques,

Don
le t
l'Egl
étoie
reur
toute
à l'E
agréa
d'Ign
reste
des sc
coup
moins
conn
notre
dispos
except
être ab
vons q
cile no
où l'on
& des
quemer
cile ten
fera de
peine
Nous d
du con
Photius

Donat d'Ostie & Etienne de Népi, le troisième l'un des sept diacres de l'Eglise Romaine, nommé Marin. Ils étoient chargés de lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche Ignace. Moi & toute l'Eglise d'Occident, disoit Adrien à l'Empereur, avons eu pour très-agréable ce que vous avez fait à l'égard d'Ignace & de Photius. Pour ce qui reste à faire par rapport au traitement des schismatiques, qui plus ou moins coupables doivent être jugés avec plus ou moins de rigueur, nous en remettons la connoissance à nos légats, de concert avec notre frere Ignace. Nous sommes très-disposés à user d'indulgence envers eux, excepté Photius, dont l'ordination doit être absolument rejetée. Nous approuvons que vous fassiez célébrer un concile nombreux, où président nos légats, où l'on examine la différence des fautes & des personnes, où l'on brûle publiquement les exemplaires du faux concile tenu contre le S. Siège, & dont il sera défendu de rien garder, sous peine de déposition & d'anathème. Nous demandons aussi que les décrets du concile Romain contre ceux de Photius, soient souscrits de tout le

Vir. Adr. p.
980, &c.

monde dans le concile qu'on célébrera chez vous, & qu'ils soient gardés dans les archives de toutes les Eglises. La lettre au Patriarche exprime les mêmes dispositions, & appuie beaucoup sur la conduite & les décrets du Pape Nicolas, qu'Adrien déclare vouloir suivre en tout, principalement contre Photius, & contre Grégoire de Syracuse qui l'avoit ordonné.

ibid.

L'Empereur & tout C. P. attendoient les légats avec impatience. Dès que le Prince les fut en route, il envoya un seigneur au devant d'eux, jusqu'à Thessalonique. Quand ils furent à Sélimbrie, c'est-à-dire à seize lieues de C. P. il ordonna une députation encore plus honorable. Le grand écuyer, chef de la députation, leur donna quarante chevaux de l'écurie impériale, un magnifique service d'argent pour leur table, & des officiers à leurs ordres. Ils partirent avec toute cette suite, arrivèrent à la vue de C. P. un samedi, vingt-quatre de septembre, & logerent hors de la ville, dans les édifices magnifiques d'une église dédiée à S. Jean l'Evangeliste. Le lendemain, ils firent leur entrée en cette maniere. Chacun

d'eux
vaux
harna
porte
toutes
palais
sacerd
jestne
ou affi
ciers le
que su
quoi,
avec d
arriver
ne, où
gneurs
part du
Le su
l'audien
nouveau
lais, &
Si-tôt q
leurs m
Pontife,
Il embr
grandes
manda
Adrien,
glise de C

d'eux étoit monté sur autant de chevaux de l'Empereur, superbement enharnachés ; ils se rendirent ainsi à la porte de la ville , où ils trouverent toutes les compagnies des officiers du palais, avec le corps du clergé en habits sacerdotaux. De là, ils s'avancerent majestueusement, entourés des Syncelles ou assistans du Patriarche, & des officiers les plus considérables de l'Eglise, que suivoit le reste du clergé ; après quoi, marchoit un peuple immense, avec des cierges & des flambeaux. Ils arriverent en cet ordre au palais d'Irene, où ils furent reçus par deux seigneurs qui les complimenterent de la part du Prince.

Le surlendemain, jour marqué pour l'audience, l'Empereur leur envoya de nouveau toutes les compagnies du palais, & les reçut dans la salle dorée. Si-tôt qu'il les vit, il se leva, prit de leurs mains les lettres du Souverain Pontife, & les baïsa respectueusement. Il embrassa aussi les légats avec de grandes marques d'affection, & demanda des nouvelles, tant du Pape Adrien, que du clergé de Rome. L'Eglise de C. P. divisée par l'ambition de

110 HISTOIRE DE L'EGLISE.

Photius, dit-il ensuite, a déjà reçu des secours du Pape Nicolas. Depuis sa mort, nous attendons, avec tous les patriarches d'Orient, les métropolitains & les évêques, le jugement de l'Eglise Romaine notre mere: c'est pourquoi nous vous prions de rétablir incessamment l'ordre & l'union parmi nous. Les légats témoignèrent leur ardeur à seconder un zele si louable; & l'ouverture du concile fut indiquée pour le mercredi, cinquieme jour d'octobre de cette année 869.



H

D

LIVRE

DEPUIS

869,

en 88

LE

Constantinople

rétabli

splendeur

tre en pa

fut l'afyl

maine, a

trouva sa

triomphe

du concil

pressemen



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

*DEPUIS le huitieme concile général en
869, jusqu'à l'expulsion de Photius
en 886.*

LE temple consacré par le grand Constantin à la sagesse Éternelle, & rétabli par Justinien dans un état de splendeur qu'il ne craignit pas de mettre en parallele avec celui de Salomon, fut l'asyle auguste où la Primauté Romaine, au centre même de la Grece, trouva sa défense & son plus glorieux triomphe. Au jour marqué, les Peres du concile se rassemblèrent avec empressement, & se rangerent, du côté

T. 8. Conc.
p. 278, &c.

droit, dans les galeries supérieures. On exposa d'abord la croix & l'évangile, à la maniere accoutumée. Les trois légats du Souverain Pontife prirent ensuite la première place. Après eux, siégea Ignace patriarche de C. P. puis les légats des patriarches d'Antioche & de Jérusalem, savoir Thomas archevêque de Tyr premier siege dépendant de celui d'Antioche qui étoit vacant, & Elie prêtre Syncelle de Théodose de Jérusalem. Le légat d'Alexandrie n'étoit pas encore arrivé. Il y avoit aussi onze des principaux officiers de la Cour, préposés pour maintenir l'ordre nécessaire. Les légats & les patriarches ainsi assemblés ordonnerent qu'on fit entrer tous les évêques qui avoient eu le courage de souffrir persécution pour l'unité de l'Eglise. Il n'y en avoit malheureusement que douze; la violence ou la séduction ayant entraîné presque tous les autres dans le schisme. De ce petit nombre si mémorable, étoient cinq métropolitains, Nicéphore d'Amasée, Jean de Sylée, Nicetas d'Athenes, Michel de Rhodes, & le savant Métrophane de Smyrne. Les simples évêques étoient George d'Illiopole, Pierre de Troade

Nicetas
tase de
tone,
Corcyre
seurs p
leur ex
ces ter
évêques
prennent
juste trib
route l'a
clamatio

Quant
le Patri
des gran
fit lire c
exhortati
l'engager
& à trait
Ensuite il
Pape : Le
dent à vo
Les légats
injuste,
conciles.
prétendoit
du au S. S
circonspec
trompé, c

Nicetas de Céphaludie en Sicile, Anastase de Magnésie, Nicéphore de Crotona, Antoine d'Alife & Michel de Corcyre. Au moment que ces confesseurs parurent, les légats Romains leur exprimèrent leur vénération en ces termes : Que ces incomparables évêques dont nous envions le sort, prennent séance selon leur rang. Ce juste tribut d'honneur fut applaudi de toute l'assemblée, avec de grandes acclamations.

Quand tous les Peres furent assis, le Patrice Bahanes qui étoit à la tête des grands envoyés par l'Empereur, fit lire de la part de ce Prince une exhortation adressée au concile, pour l'engager à procurer une union solide, & à traiter les choses avec douceur. Ensuite il se leva, & dit aux légats du Pape : Les évêques & le sénat demandent à voir présentement vos pouvoirs. Les légats se récrièrent sur ce procédé, inusité, disoient-ils, dans les autres conciles. Mais Bahanes ajouta qu'on ne prétendoit rien diminuer de l'honneur dû au S. Siège ; qu'on n'usoit de cette circonspection que pour n'être plus trompé, comme on l'avoit été par les

légats du Pape Nicolas. Alors & sans nulle difficulté, les légats d'Adrien présenterent ses lettres, qui furent lûes en Latin, puis rendues en Grec par l'interprete de l'Empereur. On lut de même les lettres de créance des légats d'Orient, où l'on observe que le patriarche de Jérusalem, en adressant l'autorisation de son représentant à S. Ignace, lui donne le titre de Patriarche Universel.

Ensuite, les légats du Pape demanderent qu'on lût une formule qu'ils avoient apportée de Rome pour être sousscrite par tous les évêques, les ecclésiastiques & les moines, sous peine d'être exclus de la communion du S. Siège. On trouva d'abord étrange que le Pape envoyât une décision toute dressée à un concile œcuménique, comme s'il eût voulu s'ériger en juge absolu des controverses de la religion. Mais Adrien n'avoit pas prétendu déroger, & ne dérogeoit nullement au pouvoir ni à la liberté du concile. Le formulaire qu'il proposoit, ne contenoit que des choses déjà décidées; comme les Peres en jugerent eux-mêmes, à la premiere lecture. Il portoit,

que l'
Ponti
pierre
avoit
qu'ain
religio
aux or
ment
siege d
les hér
noclast
qui s'é
du viva
s'étoit
excomm
voit les
Papes I
condam
condam
& Grég
thémati
qu'on r
patriarc
rendue p
renonço
Photius
qu'ils e
l'Eglise
en tout l

que le Seigneur ayant dit au premier Pontife, *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, l'effet en avoit montré constamment la vérité; qu'ainsi pour n'être point séparé de la religion catholique, & se conformer aux ordonnances des Peres, principalement de ceux qui avoient rempli le siege de Pierre, on condamnoit toutes les hérésies, nommément celle des Iconoclastes; qu'on anathématisoit Phorius qui s'étoit emparé du siége de C. P. du vivant de l'évêque légitime, & qui s'étoit fait ordonner par des évêques excommuniés & déposés; qu'on recevoit les conciles tenus à Rome par les Papes Nicolas & Adrien, & que l'on condamnoit tous ceux qu'ils avoient condamnés, particulièrement Phorius & Grégoire de Syracuse; qu'on anathématisoit tous leurs conciliabules; qu'on reconnoissoit Ignace pour vrai patriarche de C. P. selon la sentence rendue par le Siége Apostolique; qu'on renonçoit à la communion, tant de Phorius que ses adhérens, jusqu'à ce qu'ils eussent pleinement satisfait à l'Eglise; enfin qu'on vouloit conserver en tout la communion du S. Siége, sans

lequel la Religion chrétienne ne peut avoir son entière solidité. Les Peres ayant jugé que ce décret ne contenoit rien que de conforme à la foi & aux saines maximes, s'écrierent unanimement, qu'il étoit très-sage & qu'ils l'admettoient.

Le Patrice Bahanes prit ensuite la parole au nom du sénat, & soit pour obvier aux difficultés à venir, soit par une secrète affection qu'on lui verra bientôt manifester pour Photius, il demanda aux légats du Pape & plus particulièrement encore à ceux d'Orient, comment ils pouvoient condamner Photius sans l'avoir jamais entendu. Il n'étoit pas difficile de répondre à cette objection; puisque la sentence du Pape Nicolas, qui dirigeoit celle de C. P. avoit été rendue contradictoirement, sur les lettres de Photius & les défenses des légats qu'il avoit envoyés à Rome. Les Orientaux ajouterent, que depuis qu'ils étoient en Grece, ils s'étoient parfaitement instruits des moyens frivoles de l'intrus, par les fréquens entretiens qu'ils avoient eus avec les gens de son parti; que d'ailleurs n'ayant jamais été reconnu pour évêque par le premier

siège, qu'
ni par
drie,
quoique
persuade
de sa c
sans qu'
ou de l
sénat t
éclaircis
point à
Comme
premiere
ordinaires
La seco
& fut tou
ciliation
légitimem
les schism
les évêque
dix. Ils se
cilé, prése
sion de le
pénitence.
qu'aux lég
de ceux d'
on la lut,
l'assemblée
damment c

siège, qui est celui de l'ancienne Rome, ni par les trois grands sièges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, quoique l'imposteur se soit efforcé de persuader tout le contraire; la justice de sa condamnation étoit manifeste, sans qu'il fût nécessaire de l'entendre ou de le juger tout de nouveau. Le sénat témoigna être satisfait de cet éclaircissement, & Bahanes ne jugea point à propos de pousser plus loin. Comme il étoit tard, on termina cette première session, par les acclamations ordinaires en ces assemblées.

La seconde se tint deux jours après, & fut tout entière employée à la réconciliation des ecclésiastiques ordonnés légitimement, mais séduits depuis par les schismatiques. On fit d'abord entrer les évêques, qui étoient au nombre de dix. Ils se prosternerent devant le concile, présentèrent par écrit la confession de leur faute, & demandèrent pénitence. Cette pièce ne s'adressoit qu'aux légats du Pape, qui prirent l'avis de ceux d'Orient & du concile; puis on la lut, du consentement de toute l'assemblée. Ce seul écrit, indépendamment des témoignages d'Anastase

le Bibliothécaire & de Nicétas le Paphlagonien, auteurs contemporains & témoins oculaires, est bien capable de confondre quelques écrivains Protéstantes, peu d'accord avec les gens éclairés de leur propre communion, & qui ne consultant que leur animosité contre l'Eglise Romaine, représentent Photius comme un homme sage, modéré & flétri calomnieusement.

Conc 8. p.
777.

Cette confession publique étoit conçue en ces termes : Si les maux que Photius a faits à l'Eglise étoient inconnus à Rome, nous aurions besoin d'un fort long discours, pour les représenter : mais on n'ignore point ce qu'il a fait contre le Pape Nicolas, cet homme incomparable, qu'il a chargé de tant d'atroces calomnies. On fait aussi qu'il a fait venir d'Orient de faux témoins, pour condamner cet illustre Pontife. Non, Photius n'a jamais eu son semblable, dans l'art de fourber & de mentir. Il a traité de la même manière notre Patriarche Ignace. Il a inventé contre lui toutes sortes d'impostures, l'a tourmenté cruellement, pour avoir sa renonciation ; & sans se contenter de l'exil, il lui a fait souffrir les prisons,

les chaî
les plus
geans. S
hils &
vénéra
la naissa
quelles
nous. Pl
des mal
dans la
éprouvé
& de la
nés aux p
& frappe
coups de
nous ne p
qui n'éto
nous char
de fer, au
de la religi
pour nour
rie des exc
nous devie
la mort. N
que nous
comber. C
contrit que
miséricord
telle pénit

les chaînes, la faim, la soif, les coups les plus meurtriers & les plus outrageans. S'il a traité de la sorte un prélat fils & petit-fils d'Empereur, & plus vénérable encore par sa vertu que par sa naissance, vous pouvez inférer de quelles méchancetés il aura usé envers nous. Plusieurs ont été enfermés avec des malfaiteurs publics & des idolâtres, dans la prison du prétoire, où ils ont éprouvé toutes les horreurs de la faim & de la soif. D'autres ont été condamnés aux plus rudes travaux des forçats, & frappés barbarement, non pas à coups de bâton, mais à coups d'épée : nous ne parlons pas des coups de pieds, qui n'étoient comptés pour rien. On nous chargeoit de chaînes & de colliers de fer, au mépris de l'humanité ainsi que de la religion, & l'on nous jetoit du foin pour nourriture. Ce n'est-là qu'une partie des excès de nos persécuteurs, à qui nous devons néanmoins résister jusqu'à la mort. Nous confessons en gémissant, que nous avons eu la foiblesse de succomber. C'est avec un cœur humilié & contrit que nous avons recours à votre miséricorde, en nous soumettant à telle pénitence qu'il plaira à notre pa-

triarque de nous imposer. On leur fit signer la formule de Rome, puis on leur donna à chacun un pallium, & séance au concile. On rétablit ensuite onze prêtres, neuf diacres & sept sous-diacres. Après quoi, le patriarche fit lire les pénitences qu'il leur imposoit, & qui consistoient en jeûnes & en prières pour un temps fixe.

On n'usa pas de la même indulgence, dans la troisième session qui se tint quatre jours après la seconde, savoir le onzième d'octobre, & qui étoit augmentée de douze évêques, c'est-à-dire des dix pénitens rétablis, & de deux prélats nouvellement arrivés. On ne voulut pas recevoir les autres évêques qui avoient été ordonnés légitimement, mais qui refusoient de souscrire le libelle ou formulaire de Rome. On leur envoya des députés, & on leur offrit leur grace, sous la même condition qu'à ceux qu'on avoit reçus quelques jours auparavant. Par l'organe de deux métropolitains, Théodule d'Ancyre & Nicéphore de Nicée les plus distingués d'entr'eux, ils répondirent avec autant d'artifice que d'arrogance, qu'ils étoient fatigués de tant de souscriptions
bonnes

bonne
jusque
plus fa
concile
foi qu'

Le
jour de
ques T
à Phot
triarque
furent
hanes
nat. Ils
le Pape
munion
avoit d
preuve
avoit ap
Mais o
cette p
conséque
n'avoit
commun
parce qu
intrus co
muniés
furent de
des impo
au saint
Tome.

bonnes ou mauvaises qu'on avoit faites jusque-là, qu'ils étoient résolus à n'en plus faire aucune, & qu'ils prioient le concile de se contenter de la profession de foi qu'ils avoient faite à leur ordination.

Le treizieme d'octobre, qui fut le jour de la quatrieme session, les évêques Théophile & Zacharie, attachés à Photius, mais ordonnés par le Patriarche Méthode prédécesseur d'Ignace, furent admis à se justifier, comme Bahanes l'avoit demandé au nom du Sénat. Ils s'efforcèrent de persuader que le Pape Nicolas les avoit reçus à sa communion, avec Photius leur chef qui les avoit députés à Rome. Leur grande preuve consistoit en ce que ce Pontife avoit approuvé leur profession de foi. Mais on démontra que, nonobstant cette profession catholique, & par conséquent irrépréhensible, Nicolas n'avoit jamais voulu souffrir qu'ils communicassent avec les Romains, parce qu'ils suivoient le schisme d'un intrus consacré par des évêques excommuniés & déposés canoniquement. Ils furent donc rejetés avec honte, comme des imposteurs qui avoient osé mentir au saint concile.

Les schismatiques essuyèrent une confusion bien plus grande encore, à la session suivante du dix-neuvième d'octobre, où l'on convainquit publiquement d'imposture & d'hypocrisie Photius lui-même. Il avoit fait tous ses efforts pour décliner un jugement, où il prévoyoit que toute son habileté dans l'art d'en imposer se trouveroit insuffisante. Mais l'Empereur, par des ordres formels & absolus, l'obligea de comparoître. Les légats ne voulurent point qu'il fût cité par des évêques, mais seulement par des laïcs; afin de mieux faire sentir que son ordination illicite n'empêchoit pas qu'on ne le regardât comme un homme du siècle. Il refusa d'obéir à la monition, on le fit entrer malgré lui, & il comparut debout à la dernière place du concile. Les légats du Pape l'interrogerent, à plusieurs reprises: mais sentant que toute son éloquence ne pouvoit plus lui faire éviter la condamnation, il poussa l'hypocrisie à son comble, joua le personnage d'un Saint persécuté pour la justice, & contrefit même le Saint des Saints, en ne disant pas un mot pour sa défense. Tout ce qu'on put tirer de sa bouche; c'est que Dieu l'entendoit sans le secours

P. 1042.

des p
après
presse
par ra
qu'il se
avoir
terent-
lui offr
au nom
sincères
proféra
le Patrie
d'ascend
contrefa
ses enne
laconique
pas pour
manifesté
mieres. L
prit Baha
l'esprit. P
sultier, en
tius repliq
temps: pou
& de me f
votre puis
se retire,
importe.
Ce déla

des paroles. Les légats de l'Orient, après ceux du Pape, eurent beau le presser, & le convaincre d'imposture, par rapport aux lettres de communion qu'il feignoit d'y avoir envoyées, & d'en avoir reçues. Aussi vainement l'exhorterent-ils à reconnoître son péché, & lui offrirent-ils de l'admettre du moins au nombre des Fideles, s'il se repentoit sincèrement. Il fut inébranlable, & ne proféra pas une syllabe. Il n'y eut que le Patrice Bahanes, qui eut un peu plus d'ascendant sur son esprit. L'hypocrite contrefaisant encore le Sauveur livré à ses ennemis, répondit en ces termes laconiques : Mes justifications ne sont pas pour ce monde ; si elles y étoient manifestées, vous auriez d'autres lumières. La crainte & la confusion, reprit Bahanes, peuvent vous troubler l'esprit. Prenez le temps de vous consulter, ensuite on vous rappellera. Photius repliqua : Je ne demande point de temps : pour ce qui est de me renvoyer & de me faire revenir, la chose est en votre puissance. Le concile dit : Qu'il se retire, & qu'il avise à ce qui lui importe.

Ce délai ne lui fit pas changer de

résolution , non plus qu'aux évêques
 de son parti , qui se résolurent cepen-
 dant à mettre tout en usage pour sa
 défense , & à plaider sa cause en plein
 concile. C'est ce qu'ils eurent l'audace
 de faire dans la sixieme session , qui se
 tint le vingt-quatrieme jour du même
 mois d'octobre. L'Empereur Basile s'y
 trouva ; & dans l'espérance de réduire
 les partisans de Photius , il leur donna
 la liberté de dire tout ce qu'ils juge-
 roient à propos pour sa défense. On
 commença par lire les premiers actes
 de sa condamnation , approuvés par les
 Orientaux , & par tout le concile.
 Après quoi , Elie vicaire ou légat de
 Jérusalem , qui paroît avoir eu de la
 doctrine & de l'éloquence , soutint que
 la démission d'Ignace , sur laquelle les
 défenseurs de Photius faisoient grand
 fond , devoit être réputée nulle , comme
 extorquée par violence , supposé qu'elle
 eût jamais été faite. Il ajouta d'autres
 moyens également persuasifs , & soli-
 dement appuyés sur les anciens usages.
 Puis il présenta d'une maniere enga-
 geante , l'indulgence dont usoit l'Eglise
 envers les Prélats que la contrainte &
 l'autorité avoient entraînés dans le

sch
 frun
 sou
 par
 men
 léga
 vous
 vous
 qui r
 & d
 ses in
 ces év
 tions
 ment
 leur b
 tement
 tius co
 aussi re
 rendre
 avec in
 qu'au r
 souvent
 avoient
 qu'ils av
 prévaloi
 Métro
 le champ
 d'éloquen
 de l'Egl

schisme. Ce discours ne fut pas sans fruit. Plusieurs partisans de Photius se soumirent au concile, & obtinrent leur pardon. Les autres opposerent le serment qu'ils avoient fait à leur chef. Les légats leur dirent tous ensemble : On vous a contraints à le faire, & nous vous en dispensons au nom de J. C. qui nous a donné tout pouvoir de lier & de délier. L'Empereur joignant ses instances à celle des légats, pressa ces évêques de se rendre aux invitations des Peres. Mais le lien du serment n'étoit qu'un vain prétexte dans leur bouche. Ils se déclarerent ouvertement, & ne pouvant nier que Photius condamné par le Pape, ne fût aussi rejeté par les patriarches, ils prétendirent montrer qu'on l'avoit traité avec injustice & contre les canons : qu'au reste l'Eglise Greque ayant assez souvent justifié ceux que les Papes avoient condamnés, & condamné ceux qu'ils avoient justifiés, on ne pouvoit se prévaloir du jugement rendu à Rome.

Métrophanes de Smyrne montra sur le champ avec autant d'érudition que d'éloquence, que ces jugemens divers de l'Eglise Romaine & de l'Eglise

Greque n'étoient provenus que de la diversité des conjonctures, & du changement de dispositions dans les personnes qui s'étoient, ou perverties, ou converties. Prenant ensuite ces apologistes inconséquens par eux-mêmes, il leur rappella qu'ils avoient eu recours à Rome, avec Photius, & reconnu le Pape pour leur juge; qu'ils ne refusoient de se soumettre à la sentence que parce qu'elle les condamnoit; que c'étoit rendre tous les jugemens vains & illusoires, de protester de leur nullité, sous prétexte qu'ils sont rendus contre les loix; & qu'il n'étoit point de coupables, qui ne pussent par ce moyen éluder leur condamnation.

Un de ces prélats schismatiques voulut encore répliquer: mais les légats apostoliques représentèrent à l'Empereur, qu'il étoit peu convenable d'entendre si long-temps des hommes obstinés, & condamnés par le Pape dans un concile; que le Saint Siege n'avoit pas envoyé ses légats, pour soumettre son jugement à l'examen des coupables; mais pour le leur notifier; que le saint concile jugeoit de même; qu'ainsi les partisans de Photius n'avoient plus

qu'un
confé
& de
soum
moig
rant
Eglise
intrus
On
fut plu
reur y
schism
un di
lut de
Nous t
freres,
à la po
prenne
honte
qu'on y
craignez
je m'hu
donner
pécheur
vous qui
& l'exer
pourpre
ternerai
ventre d

qu'un parti à prendre, qui étoit de se confesser coupables, de demander grace & de se disposer à l'obtenir par leur soumission. Les vicaires d'Orient témoignèrent la même chose, en assurant de nouveau, que jamais leurs Eglises n'avoient communiqué avec cet intrus, rejeté par le S. Siege.

On n'insista pas davantage, & il ne fut plus question que d'obéir. L'Empereur y avoit exhorté plusieurs fois les schismatiques, & avoit même composé un discours pour les y engager. On le lut de la tribune, au nom de ce Prince. Nous sommes à la dernière heure, mes freres, leur disoit-il; le Juge suprême est à la porte: craignons qu'il ne nous surprenne hors de son Eglise. N'ayons pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remede. Si vous craignez tant cette salutaire confusion, je m'humilierai le premier, pour vous donner l'exemple. Tout ignorant & pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences & l'exercice des vertus. J'oublierai ma pourpre & mon diadème, je me prosternerai sous vos pieds: passez sur le ventre de votre Empereur, foulez ses

entrailles paternelles , sa tête & son visage. Je suis prêt à tout faire & à tout souffrir , pourvu que je procure la réunion de l'Eglise , & que je sauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus ? parlez , & vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité & de contention , si vous ne passez du bon côté , & ne vous réunissez à votre chef légitime ; pensez à vous désormais , je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie : nous avons bien des moyens de vous consoler & de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir , auprès de vos patriarches & de tous les peres , pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous-mêmes , & ne négligez pas une occasion si favorable , après laquelle vos tardives soumissions ne pourroient plus vous servir. Afin que cette invitation pût produire son effet , l'Empereur fit encore accorder sept jours aux schismatiques , pour prendre leur résolution.

Les Peres s'étant assemblés pour la septieme fois , au terme donné , c'est-

à-dire
de P
sursis
borne
déter
même
sent à
pour
bition
démarr
nature
foiblesse
bâton
à la c
voient
rin pér
soit le
lui fit é
torale,
à une f
Patrice
concile,
s'il avoi
s'il reco
factieux
 récemme
lié tout c
le person
fession p

à-dire le 29 d'octobre, les partisans de Photius qui n'avoient employé le sursis qu'à se concerter avec ce superbe, réparurent plus fiers & plus déterminés que jamais. Photius lui-même, que l'Empereur, encore présent à cette session, fit comparoître pour la seconde fois, marqua son ambition & sa fourberie jusque dans les démarches les plus indifférentes de leur nature. Sous prétexte de soulager sa foiblesse, il avoit à la main un long bâton recourbé, & assez ressemblant à la crosse dont les évêques se servoient en Orient. Mais le Légat Marin pénétrant, soit les vues sérieuses, soit le jeu insolent du coupable, lui fit ôter cette espece de crosse pastorale, en se récriant sur l'insulte faite à une si auguste assemblée. Ensuite le Patrice Bahanes, de la part du concile, demanda au schismatique, s'il avoit pensé à sa conscience, & s'il reconnoissoit sa faute. Comme ce factieux sectaire venoit de s'assurer tout récemment de ses complices, & avoit lié tout de nouveau sa partie, il quitta le personnage qu'il avoit fait dans la session précédente, rompit le silence

qu'il s'y étoit imposé , & répondit avec hauteur , qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qui usurpoient le droit de le juger ; que c'étoit à eux tout au contraire à faire pénitence des attentats qu'ils avoient à se reprocher contre les canons. Les évêques de son parti , plus insolens encore , s'emportèrent jusqu'à dire anathème à ses juges.

L'Empereur indigné de cette audace , leur fit demander par le Patriarche , qui ils étoient pour tenir contre les décisions des Eglises patriarchales , & de tout un concile. Quand il s'est élevé quelque schisme ou quelque hérésie , poursuivit Bahanes , personne a-t-il trouvé la vérité du salut , sans se ranger du côté des Patriarches ? Aujourd'hui que les quatre & même les cinq grands sieges vous condamnent , quelle autorité peut-il y avoir en votre faveur ? Celle des canons , repliquerent-ils ; c'est-là notre règle , ce sont-là nos juges. Nous ne connoissons , ni Rome , ni Antioche , ni tous les autres sieges ; quand ils jugent , comme ils le font ici , contre les loix canoniques & l'équité naturelle. Après cet excès , on relut les actes de la condamnation de Photius & de ses parti-

sans
anat
P
men
la h
bre ,
tiqu
extor
ou pa
quan
leme
laïcs
teurs
appor
ou le
main
sous
jettere
où ils
cette
& cou
qu'il n
manœu
ce faul
légars
colas.
nomme
Basile
assisté

sans , & l'on prononça de nouveau anathême contre eux.

Pour la pleine exécution du jugement de cette septieme session , dans la huitieme qui se tint le cinq novembre , on brûla , tant les écrits schismatiques de Photius , que les signatures extorquées en sa faveur par violence ou par séduction. Il y en avoit une quantité prodigieuse , tirées non seulement des ecclésiastiques , mais des laïcs de tout âge , depuis les sénateurs jusqu'aux derniers artisans. On apporta tous ces écrits dans un sac ; on les livra aux gens des légats Romains , qui , au milieu du concile & sous les yeux de l'Empereur , les jetterent dans un grand brasier d'airain , où ils furent consumés. Pour justifier cette exécution aux yeux du public , & couvrir Photius de toute la honte qu'il méritoit , on mit en évidence la manœuvre incroyable , avec laquelle ce faulxaire sans égal avoit supposé des légats de l'Orient contre le Pape Nicolas. Il y en avoit trois , un moine nommé Pierre , & deux marchands , Basile & Léonce. Ils n'avoient point assisté au concile de Photius , ils igno-

roient même s'il avoit été assemblé, ils n'avoient aucune connoissance des discours qu'on leur attribuoit, ni de leur prétendu libelle, qu'on leur montra enregistré & signé dans les actes de ce faux concile. Ils le défavouèrent avec indignation, dirent anathème à ce livre, & à celui qui l'avoit écrit. On interrogea pareillement plusieurs métropolitains, dont les noms se trouvoient dans le livre clandestin : ils réclamèrent contre la supercherie, avec le même étonnement & la même horreur. On relut incontinent le dernier canon du concile qui avoit été tenu à Rome sous le Pape S. Martin, & qui n'admet les faussaires à la pénitence qu'à l'article de la mort. Comme le peu d'Iconoclastes qui restoient à C. P. étoient encore un des objets qu'on avoit à traiter, on renouvela les décrets & les anathêmes contre les ennemis des saintes images, & l'on remit la conclusion de tant d'affaires à l'arrivée des légats d'Alexandrie, en considération desquels on prorogea le concile.

Ce ne fut que le 12 de février de l'année 570, qu'on tint la neu-

vieme
diacre
par le
n'y ét
présen
On lu
connu
pren
des cha
lui dir
lessions
chez ne
truit d
répond
soigneu
tout ce
fait, rép
jugé les
J'en suis
& voici
lire. Les
lecture.
ques mo
l'évangil
mas, no
le lut à
bation ci
voient de
schisme

vième session, où assista Joseph archidiaque de l'Église d'Alexandrie, député par le Patriarche Michel. L'Empereur n'y étoit pas : mais le Patrice Bahanes présenta aux Peres le nouveau légat. On lut ses lettres de créance, on les reconnut pour authentiques, & on lui fit prendre sa place parmi les représentants des chaires patriarcales. Les sénateurs lui dirent : Mon Pere, on a tenu huit sessions, avant que vous fussiez arrivé chez nous : êtes-vous suffisamment instruit de ce qu'on y a traité ? Joseph répondit : Je m'en suis informé très-soigneusement, & je n'ignore rien de tout ce qui s'est fait. Etes-vous satisfait, réprirent les sénateurs, de ce qu'ont jugé les légats de Rome & d'Orient ? J'en suis très-content, répondit Joseph ; & voici par écrit mon avis, qu'on peut lire. Les légats du Pape requièrent cette lecture. Joseph se leva, appliqua quelques momens l'écrit sur la croix & sur l'évangile : après quoi le Diacre Thomas, notaire ou secrétaire du concile, le lut à haute voix. C'étoit une approbation circonstanciée de tout ce qu'avoient décidé les Peres, tant contre le schisme de Photius, que sur les images.

Quoiqu'on eût déjà confondu les impostures de Photius , au sujet des faux légats des chaires patriarcales , on crut qu'il étoit encore à propos de faire au moins comparoître pardevant le vrai légat d'Alexandrie , le légat supposé , qui confirma tout ce qu'il avoit dit dans la huitieme session. Nous apprenons de plus dans celle-ci , que cet aventurier travesti en légat avoit suivi les envoyés de Photius à Rome , pour faire tout ce qu'ils lui conseilleroient. J'y allai , poursuivit-il , comme un être dépourvu de raison , sans savoir ce qu'on prétendoit. On fit encore entrer deux nouveaux aventuriers , donnés pour légats , gens rustiques & misérables , qui n'étoient venus d'Orient à C. P. que pour y chercher des aumônes , & que Photius avoit envoyés à Rome , comme des machines sous la main de ses émissaires. Sur quoi , les légats du Pape dirent à celui d'Alexandrie : Vous voyez , notre très-cher frere , les impostures & les noirceurs de Photius. Adorons celui qui a dit , qu'il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le légat de Jérusalem ajouta : Nous ne pouvons assez le bénir , de ce qu'après

tan
che
le f
C
tran
On
faux
ce S
l'Em
viole
prem
confe
tion e
c'étoit
Mich
ment.
le jou
tu n'as
l'église
conseq
ni évêq
coupab
cile im
ces péc
plus gr
commit
avec po
menter
des cas

tant de temps il a rassemblé les Patriarches, pour le triomphe de la vérité & le salut de l'Eglise.

On mit dans la même évidence les trames de Photius contre Saint Ignace. On examina séparément jusqu'à treize faux témoins qui avoient déposé contre ce S. Patriarche, la plupart officiers de l'Empereur Michel, & subornés par violence ou par menaces. Théodore premier écuyer qui étoit du nombre, confessa qu'il avoit juré contre l'élection d'Ignace, sans l'avoir vue, & que c'étoit par cette raison-là même que Michel l'avoit engagé à faire son serment. Tu étois de service, lui dit-il, le jour qu'Ignace devint Patriarche, & tu n'as pas vu son élection : va donc à l'église, & jure. Ta démarche est sans conséquence ; tu n'es ni métropolitain, ni évêque. Le greffier Léonce se confessa coupable de la même iniquité. Le concile imposa quatre ans de pénitence à ces pécheurs repentans, & à un bien plus grand nombre d'absens, qu'on commit au zèle du patriarche Ignace, avec pouvoir de diminuer ou d'augmenter la pénitence, selon l'exigence des cas & la disposition des sujets.

Enfin la dixième & dernière session se tint le dernier jour de février, avec beaucoup plus d'éclat que toutes les précédentes. Les Empereurs Basile & Constantin son fils y parurent sur leur trône, environnés de vingt patrices. On voyoit à droite les ambassadeurs de Louis Empereur d'Occident, & de Bogoris, surnommé Michel, Roi de Bulgarie. Les ambassadeurs de Louis allié de Basile, venoient demander du secours contre les Sarrasins, & traiter du mariage de la fille de leur maître avec le jeune Empereur Constantin. Ils étoient au nombre de trois, tous personnages des plus considérables de l'Occident; savoir, Anastase revêtu du titre fort honorable de Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, & différent du premier, Anastase alors disgracié & excommunié; Suppon parent de l'impératrice Engilberge, & Evrard l'un des premiers officiers du Palais. Les ambassadeurs du Roi des Bulgares occupoient la gauche, & venoient pour faire décider si la Bulgarie devoit être du patriarcat de Rome, ou de celui de C. P. question délicate, qu'on verra bientôt troubler l'harmonie qui se ré-

tabl
Egli
à l'o
les
celle
bien
qui d
mais
lut ac
Phori
réduit
n'avoit
de sa
Orient
Musul
mes d
Emper
autant
de leur
représe
méthod
C'est p
n'ont ja
ce conc
œcumén
quence
François
images,
maniere

tablissoit si heureusement entre ces deux
 Eglises. Le nombre des évêques placés
 à l'ordinaire, mais fort accrus depuis
 les premières sessions, montoit dans
 celle-ci à plus de cent. C'étoit encore
 bien peu, vu la multitude des prélats
 qui dépendoient du patriarche de C. P.
 mais il faut se souvenir qu'on ne vou-
 lut admettre au concile, ni ceux que
 Phorius avoit ordonnés, & qui étoient
 réduits à l'état de laïc, ni ceux qui
 n'avoient pas voulu signer la sentence
 de sa condamnation. Pour les autres
 Orientaux, soumis à la domination des
 Musulmans qui leur faisoient des cri-
 mes d'Etat de leurs rapports avec les
 Empereurs, ils étoient représentés,
 autant qu'il étoit possible, par les légats
 de leurs patriarches. Les légats du Pape
 représentoient les Occidentaux, selon la
 méthode usitée en mille rencontres.
 C'est pourquoi tous les vrais Fideles
 n'ont jamais fait difficulté de recevoir
 ce concile de C. P. comme le huitième
 œcuménique. Ce fut même en consé-
 quence de ces décisions, que ceux des
 François qui, sans rejeter les saintes
 images, n'étoient pas disposés d'une
 manière favorable au second concile de

Nicée, le regarderent enfin comme le septieme général.

On lut dans cette dernière session un précis, où tout ce qui s'étoit fait dans les précédentes se trouvoit rédigé en vingt-sept canons, que le concile devoit confirmer. Outre les décisions portées contre Photius & ses partisans, il y avoit quelques réglemens fort sages, tant pour la liberté des élections & des conciles, que pour le rétablissement de la dignité épiscopale, extrêmement avilie dans l'Empire Grec, par une longue succession d'hérétiques, de schismatiques, de princes impies & violens, qui sembloient s'être proposé de bouleverser toute la hiérarchie. On reçut de nouveau les sept autres conciles œcuméniques. On condamna toutes les hérésies qu'ils avoient condamnées. On y ajouta celle qui donnoit deux ames à un seul homme, & qu'on attribue à Photius, contre qui on prononça de nouveau l'anathème. On n'oublia point les dérisions sacrilèges qui s'étoient faites des cérémonies de l'Eglise, sous le dernier Empereur, & par la connivence du persécuteur d'Ignace. Enfin, l'Empereur Basile demanda si tous les évêques étoient d'accord sur ce qui avoit été défini.

Tout
acclan
ges d
& Nic
Le
miere
médit
froid
marien
d'une
Quico
tre ce
défini
en ce
toute l
ques,
quoiqu
de parle
tout le
que les
assembl
rient ;
qu'avec
montrabl
nous. Q
ne sera
nous ne
quelque
soumettre

Tout le concile répondit par de vives acclamations, & par de grandes louanges de l'Empereur, des Papes Adrien & Nicolas, & des Patriarches.

Le Prince, non content de cette première approbation, en voulut une plus méditée; & procédant avec le sang froid & la dignité convenable dans une matière si sérieuse, il fit prononcer d'une voix haute le discours suivant. Quiconque a quelque chose à dire contre ce S. Concile, ses canons, ou sa définition, qu'il se présente, & le fasse en ce moment. Nous en donnons toute liberté, non seulement aux évêques, mais aux clercs & aux laïcs; quoique les derniers n'aient pas droit de parler sur ces sortes d'affaires. Que tout le monde ouvre la bouche, tandis que les légats de Rome se trouvent assemblés, avec ceux des sièges d'Orient; ce que nous n'avons pu faire qu'avec des peines infinies, & insurmontables à tant d'Empereurs avant nous. Quand le concile sera séparé, il ne sera plus temps de contredire, & nous ne pardonnerons à personne, de quelque rang qu'il soit, s'il refuse de se soumettre. Ministres du Seigneur, évê-

ques préposés chacun sur votre troupeau, ayez soin de le repaître assiduellement de la doctrine du salut, de ramener les brebis égarées, & de conserver l'union que vous venez d'établir. Quant à vous, laïcs constitués en dignité, ou simples particuliers, sachez qu'il ne vous appartient pas de discuter les affaires de la religion. N'ayez pas la témérité d'attenter au droit des évêques. Quelque médiocre que soit le mérite d'un prélat, il est toujours pasteur, tant qu'il enseigne la vérité. Gardez-vous donc bien de juger vos juges, & de vouloir conduire ceux que le Seigneur vous a donnés pour guides.

Ce discours confirma tous les assistans dans leurs heureuses dispositions: il ne fut plus question que de les manifester en souscrivant. Les légats du Pape vouloient que les Empereurs signassent les premiers. Basile répondit, que ses plus illustres prédécesseurs Constantin & Théodose n'ayant voulu le faire qu'après les évêques, il croyoit devoir imiter de si grands exemples de l'humilité Chrétienne; mais que pour condescendre en quelque chose aux vœux des représentans du Pontife Romain,

il signa
les tro
la par
rent d
qu'à la
sa rati
soucri
mas &
d'Antio
deux Em
tantin
savoir
peu à l'
lile arch
autres é
bre de c
la foi d'
raconté,
trempé d
on ne r
d'une sin
les actes
néanmoin
dres part
passa. Il
même ch
le Pape T
triarque n
faits étra

il signeroit après les patriarches. Ainsi les trois légats qui avoient présidé de la part du Souverain Pontife, signèrent d'abord, avec cette clause : jusqu'à la volonté du Pape, c'est-à-dire sa ratification. Le patriarche Ignace souscrivit ensuite, puis Joseph, Thomas & Elie, légats d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Alors les deux Empereurs souscrivirent, & Constantin signa même pour le troisième, savoir Léon son frere, associé depuis peu à l'Empire. Après ces princes, Basile archevêque d'Ephese, & tous les autres évêques souscrivirent, au nombre de cent deux. Nicétas rapporte sur la foi d'autres Grecs qui le lui avoient raconté, qu'on signa avec un roseau trempé dans le sang du Sauveur : mais on ne trouve pas le moindre indice d'une singularité si extraordinaire, dans les actes du concile, qui nous ont néanmoins transmis jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui se passa. Il est vrai qu'on a déjà dit la même chose de la condamnation que le Pape Théodose fit de Pirrus, patriarche monothélite de C. P. Tous ces faits étranges & surprenans, ceux

même dont on place la scène à Rome, ne sont constatés par aucun historien Latin : ils portent uniquement sur la foi des Grecs, qui, à cette époque de la décadence marquée de leurs mœurs & de leur goût, est si justement suspecte dans ce qui tient du merveilleux & de la nouveauté. Comme on vit les Empereurs de C. P. tracer une croix en signant, avec l'encre rouge dont ils se servoient par distinction ; peut être n'en fallut-il pas davantage, pour donner lieu à la crédulité du vulgaire, puis à la méprise de l'historien.

Le concile, avant de se séparer, écrivit selon la coutume une lettre synodique au Pape Adrien, pour lui demander de le confirmer, de le publier & de le faire recevoir dans toutes les Eglises. On donnoit de grandes louanges à ses légats, & au Pape Nicolas, dont on s'applaudissoit d'avoir suivi le jugement. Peu après néanmoins, quelques Grecs légers ou brouillons, introduits secrètement chez l'Empereur & chez le Patriarche Ignace, se plainquirent amèrement, que par le moyen du formulaire que les légats du Pape avoient apporté de Rome & fait souf-

crire
trouvo
joug
crime
soucri
sous le
s'ils eu
subterf
torité d
d'artific
se laissa
& qui t
libelles
adhésion
différend
division
Il s'en
caison de
avoient a
Bulgarie
quement
lant même
missionnai
ardemmen
le diacre N
rite, que
propos d'in
cile généra
Bulgares, u

crire aux évêques, l'Eglise de C. P. se trouvoit honteusement asservie sous le joug des Romains. Ils firent un autre crime aux légats, de ce qu'ils n'avoient souscrit aux décisions des Peres que sous le bon plaisir du Pape; comme s'ils eussent prétendu se ménager un subterfuge, pour revenir contre l'autorité du concile. Après quelques traits d'artifice peu honorables à Basile, qui se laissa surprendre par ces mécontents, & qui tenta de retirer furtivement les libelles de ses évêques, c'est-à-dire leur adhésion au formulaire Romain, ce différend s'appaîsa, & le danger de la division parut dissipé.

Il s'en éleva aussitôt un autre, à l'occasion des ambassadeurs Bulgares qui avoient assisté au concile. Le Roi de Bulgarie s'étoit d'abord montré uniquement attaché aux Latins; ne voulant même recevoir dans ses états aucun missionnaire de Grece. Il avoit désiré ardemment d'avoir pour archevêque, le diacre Marin, homme de rare mérite, que le Pape Adrien jugea plus à propos d'instituer légat pour le concile général. Le Pontife désigna aux Bulgares, un autre archevêque, qui ne

fut pas de leur goût. Toutes ces contrariétés aliénèrent insensiblement leur Roi, qui commença à tourner ses inclinations du côté de C. P. & y fit mettre en délibération, auquel des patriarchats l'Eglise de Bulgarie devoit appartenir.

Quelques jours après la conclusion du concile, l'Empereur fit assembler les légats du Pape avec le patriarche Ignace & les vicaires de l'Orient, pour entendre les ambassadeurs des Bulgares. Le chef de l'ambassade, nommé Pierre, s'exprima ainsi : Comme nous avons reçu nouvellement la grace du Christianisme, nous craignons de nous tromper ; & nous vous demandons, à vous qui représentez les Patriarches, si c'est de l'Eglise de Rome, ou de celle de C. P. que nous devons dépendre immédiatement. Les légats du Pape répondirent : Nous avons terminé les affaires pour lesquelles nous étions autorisés par le Siege Apostolique ; quant à ce qui vous concerne, nous n'avons point de pouvoirs particuliers : mais puisque votre Roi s'est soumis avec tout son peuple à l'Eglise Romaine, & que votre pays est encore plein de nos

prêtres,

prêtre
en nou
qu'à c
dirent
faisant
Grec,
que les
ayant t
des Lat
de la ju
pas ici,
de la di
quemen
ne doit p
aussi bien
le gouver
Ainsi Ro
elle est p
vitation r
droits dor
nisme avo
Ces rai
légats d'O
venus par
jours en a
une sorte d
ton sur les
sur des pa
Ceux-ci cr
Tome IX

prêtres, nous décidons, autant qu'il est en nous, que vous ne devez appartenir qu'à cette Eglise. Les légats d'Orient dirent au contraire, que la Bulgarie faisant autrefois partie de l'Empire Grec, sous le nom de Dardanie, & que les Bulgares en la conquérant y ayant trouvé des prêtres Grecs, & non des Latins, ce pays devoit être réputé de la juridiction de C. P. Il ne s'agit pas ici, repartirent les légats Romains, de la division des Empires, mais uniquement de l'ordre hiérarchique. On ne doit pas ignorer, que la Dardanie, aussi bien que toute l'Illyrie, a été sous le gouvernement de l'Eglise Romaine. Ainsi Rome n'a rien enlevé à C. P. elle est précisément rentrée, par l'invitation même des Bulgares, dans les droits dont leur irruption & leur paganisme avoient interrompu l'exercice.

Ces raisons ne persuaderent point les légats d'Orient, qui avoient été prévenus par l'Empereur. Ils allerent toujours en avant, commencerent même une sorte d'interrogatoire, & prirent le ton sur les Romains, comme des juges sur des parties de leur dépendance. Ceux-ci crurent la dignité du siege

Vit. Adrian.
sub fin.

apostolique violée. On s'échauffa, on se piqua de part & d'autre, on en vint à des paroles de hauteur assez offensantes. Le siege de Pierre, dirent les Romains aux Orientaux, ce siege que vous devez reconnoître pour supérieur & qui seul a droit de juger dans toute l'Eglise, ne vous prend pas pour arbitres de ses intérêts. Au reste, il condamnera votre jugement, avec autant de facilité, que vous aurez marqué de précipitation en le portant. Alors les légats des patriarches ne ménageant plus rien, dirent avec aigreur : Il est bien étrange, que vous autres Romains, qui avez secoué le joug des Empereurs légitimes pour vous donner à des Francs, vous prétendiez encore à quelque juridiction dans les Etats de nos maîtres. Nous jugeons donc & nous déclarons solennellement, que le pays des Bulgares, qui a été autrefois sous la puissance de la Grece, & qui a eu des prêtres Grecs, doit revenir par le christianisme à l'Eglise de C. P. dont il avoit été séparé par l'idolatrie. Et nous, reprirent les légats du Pape, nous cassons & déclarons nulle, jusqu'au jugement du S. Siege, cette sentence incon-

fidère
la fl
tainer
avez
Puis
ils le
de l'E
de n'e
dans la
dans le
s'il cro
plainte.
destie &
attendre
s'engage
peneur,
modéré,
chagrin,
étoit fort
Après
comblés.
partir, il
officier po
ils devoie
aucun ord
pour la sùr
réduits à
premier va
& ils tom

admirée, qu'a dictée la présomption ou la flatterie, qui du moins & très-certainement est rendue, sans que vous ayez été choisis ni reconnus pour juges. Puis s'adressant au Patriarche Ignace, ils le conjurèrent de respecter les droits de l'Eglise Romaine sa protectrice, & de n'exercer aucun acte de juridiction dans la Bulgarie; sauf à lui de recourir dans les formes à la chaire apostolique, s'il croyoit avoir quelque juste sujet de plainte. Ignace répondit avec la modestie & la modération qu'on devoit attendre d'un Saint; toutefois sans s'engager à rien de précis. Pour l'Empereur, quoiqu'il fût naturellement modéré, & qu'il dissimulât alors son chagrin, il fit bientôt connoître qu'il étoit fort irrité contre les Romains.

Après les avoir invités à sa table, & comblés de présens, quand il fallut partir, il ne leur donna qu'un simple officier pour les conduire à Duras, où ils devoient s'embarquer. Il n'y avoit aucun ordre pour la commodité, ni pour la sûreté de leur voyage. Ils furent réduits à se mettre au hasard dans le premier vaisseau qu'ils rencontrèrent; & ils tombèrent entre les mains des

Sclaves, qui les traitèrent, sur les côtes de la Grece, d'une maniere à faire soupçonner qu'ils agissoient par un ordre secret de Basile. Ils leur prirent l'original des actes du concile, où étoient les souscriptions des évêques. Mais les Grecs n'acquirent pas pour cela les souscriptions du formulaire, qui leur tenoient sur-tout au cœur. Les légats instruits par la premiere tentative à se tenir en garde, les avoient remises aux ambassadeurs de l'Empereur Louis, qui, fort mécontents de ce qu'on disputoit à leur Maître les prérogatives & le titre d'Empereur, avoient rompu leur négociation, & pris les devants par une autre route. Les actes mêmes du concile furent conservés par Anastase, l'un de ces ambassadeurs, qui en a fait en latin une traduction très-fidele. Il y protesta que tout ce qu'on trouve de contraire dans les exemplaires Grecs, est de l'invention d'un peuple peu délicat sur la foi publique, & qui, après avoir ajouté aux actes des six derniers conciles généraux pour exalter son Eglise, a de même inféré dans le huitieme, comme un de ses décrets, le jugement que les légats Orientaux n'a-

Anast. præf.
in 8. Conc.

voies
près
aux l
ce Pa
furen
veren
née s
confir
l'articl
été vé
fut pas
etoit,
Empire
moins
des Oc
de l'Egl
Le v
tint pas
& huma
mal allé
dre l'ho
à ne rie
Nonobsta
menaces
cisions de
docteurs
sionnaires
donna un
quantité d

voient rendu touchant la Bulgarie qu'après la conclusion de ce concile. Quant aux légats d'Adrien, à la demande de ce Pape & de l'Empereur Louis, ils furent relâchés par les pirates, & arrivèrent à Rome sur la fin de cette année seulement. Le Souverain Pontife confirma le concile, à la réserve de l'article des Bulgares, qui n'y avoit pas été véritablement décidé, & qui n'en fut pas moins suivi de l'exécution. Telle étoit, malgré l'état pitoyable de leur Empire, la rivalité des Grecs, non moins jaloux de la puissance politique des Occidentaux, que de la grandeur de l'Eglise Romaine.

Le vertueux patriarche Ignace ne tint pas contre toutes les raisons divines & humaines, qui lui furent bien ou mal alléguées, pour l'engager à défendre l'honneur de l'Eglise Greque, & à ne rien abandonner de ses droits. Nonobstant les remontrances & les menaces de Rome, il s'en tint aux décisions des patriarches d'Orient & des docteurs de sa nation, fit sortir les missionnaires Romains de la Bulgarie, lui donna un archevêque, y fit ordonner quantité d'évêques, & se maintint jus-

qu'à la mort dans la juridiction de ces Eglises.

Bibl. PP. t.
1. G. L. pag.
369.

Entre les évêques qui avoient assisté au huitieme concile, Théodose Aboucara, c'est-à-dire pere ou métropolitain de Carie, qui avoit abandonné le parti de Photius pour se réunir à Ignace, ne se signala pas seulement par sa persévérance, mais par son zele pour la conversion des Nestoriens, des Eutychiens & des Musulmans. On y voit que ceux-ci n'étoient pas alors aussi intractables, qu'ils le sont devenus à l'égard des Chrétiens qui leur parlent de religion. Théodose eut avec eux plusieurs conférences, où il la prouve principalement par la maniere dont elle s'est établie, & par les miracles. Il y parle de l'Eucharistie même, d'une maniere à constater bien clairement l'uniformité perpétuelle de la foi, dans toutes les régions, sur cet adorable mystere. Comme l'un de ces Infideles en plaisantoit, ainsi que d'une chose absurde & impossible; n'accordez-vous pas, lui dit-il, que l'esprit de Dieu est tout-puissant? Or c'est par cette puissance que notre mystere s'accomplit. Le prêtre met sur la sainte table le pain & le vin. Il invoque

ensu
l'offr
vinit
corps
fidèle
ces d
préve
touch
dant
produ
gers &

Les
rien de
Danois
fureur
tes les
dans le
traire a
le temp
midable
Etats q
peu de
de ses tr
& Ethel
comme
rité de C
le royau
jusqu'au
la ville d

ensuite le S. Esprit, qui descend sur l'offrande, & par la vertu de sa divinité, change le pain & le vin au corps & au sang de J. C. Si les Infidèles écoutoient assez paisiblement ces discours, qui diminuerent leurs préventions & parurent quelquefois les toucher; nous ne voyons pas cependant que ces germes de salut aient produit aucun fruit solide dans ces légers & voluptueux auditeurs.

Les Barbares du Nord ne perdoient rien de leur férocité. Ces Normands ou Danois continuoient à porter leur fureur sur toutes les mers, & sur toutes les côtes de l'Océan. Les Anglois, dans leur île, ne purent enfin se soustraire aux plus funestes invasions. Dès le temps du Roi Ethélulfe, ces formidables pirates avoient fait sur ses Etats quelques tentatives qui eurent peu de succès. Sous les regnes foibles de ses trois fils Ethelbalde, Ethelbert & Ethelred, ils traiterent les Anglois, comme les sujets de la foible postérité de Charlemagne. Descendus dans le royaume d'Estangle, ils pénétrèrent jusqu'au Northumbre, où ils prirent la ville d'Yorc, & dévastèrent toute

Vuill. Mal-
mesb. p. 41.
Ingulf. pag.
865.
Marth.
Vustm. an.
870.

la contrée; exerçant sur-tout leurs cruautés contre les personnes consacrées à Dieu. Ils détruisirent le monastere de Bardenev, & massacrerent tous les moines au milieu de l'église. Celui de Lindisfarne où il y avoit un siege épiscopal, celui de Tynemouth, ceux de Vixemouth & de Jarou que Bede avoit rendus si célèbres, en un mot tous les monasteres les plus fameux subirent le plus triste sort. Les communautés de filles ne furent pas plus épargnées. Ces dignes épouses de J. C. comptoient pour rien la mort & les tourmens, pourvu qu'elles missent leur pudeur en assurance. Comme les Barbares approchoient du monastere de Collingham, la courageuse Ebba qui en étoit abbesse, assembla ses filles en chapitre, & leur dit en tirant un rasoir : Voici un moyen sûr, pour nous mettre à couvert de l'insolence des Idolâtres. Aussi-tôt elle se coupa le nez & la levre supérieure jusqu'aux dents : toutes les religieuses firent la même chose. Les Normands les voyant ainsi défigurées, se retirerent de leur horreur : mais ils brûlerent l'abbaye, avec toutes

te
ta
au
à
cap
87
con
les
Bar
dore
noir
foix
que
né d
enfan
tint a
blesse
que
plus v
dans
reliqu
effets
ils par
Copen
qui re
tus de
chœur
dore ce

tes chastes héroïnes. Edmond, roi d'Es-
 rangle, endura aussi une mort précieuse
 aux yeux du Seigneur. Il fut attaché
 à un arbre, percé de fleches, & dé-
 capité le vingtieme novembre de l'an
 870, jour auquel l'Eglise l'honore
 comme martyr.

Dans le royaume de Mercie, dont
 les troupes avoient été défaites par les
 Barbares, l'abbé de Croyland, Thé-
 odore vieillard vénérable qui gouver-
 noit saintement ce monastere depuis
 soixante-deux ans, espéra que les vain-
 queurs auroient au moins quelque pi-
 tié des moines les plus âgés, & des
 enfans qu'on élevoit parmi eux. Il re-
 tint avec lui tous ceux à qui la foi-
 blesse de l'âge rendoit la fuite pres-
 que impraticable, & fit retirer les
 plus vigoureux, au nombre de trente,
 dans les marais & les bois, avec les
 reliques, les titres du monastere & les
 effets les plus précieux. A peine étoient-
 ils partis, que les Barbares arriverent.
 Cependant le S. Abbé & les religieux
 qui restoient avec lui s'étoient revê-
 tus des habits sacrés. Ils allerent au
 chœur, chanterent l'office, & Thé-
 odore célébra la grand'messe. Quand il

eut communiqué avec ceux qui le ser-voient à l'autel, les Barbares se jetterent dans l'église. Leur Roi Osketul égorgea de sa main l'Abbé sur l'autel; d'autres chefs couperent la tête à ses assistans. Les vieillards & les enfans se mirent à fuir hors du chœur. Ils furent pris & tourmentés cruellement, afin qu'ils découvrirent les trésors de l'église. Le Souprieur fut tué dans le réfectoire sous les yeux de Tugar, qui n'étoit âgé que de dix ans, & qui, loin de s'abandonner à l'effroi, pria instamment qu'on le fit mourir avec son supérieur. Mais un Comte Normand, nommé Sidroc, eut pitié de cet enfant qui étoit très-bien fait, lui ôta sa cuculle, lui fit prendre un manteau Danois, & le préserva seul de ce massacre. Les Barbares ayant tué tout le monde, sans rien découvrir des trésors, les chercherent jusque dans les tombeaux. De dépit de ne les avoir point trouvés, ils mirent en un monceau tous les corps saints que l'on gardoit en ce lieu, sans épargner celui de S. Guthalc extraordinairement révéré dans tout le pays; & ils les brûlerent, avec les livres sacrés.

L'église
naster
flamme
Tou
dura q
ces Ba
tere d
mis en
frere d
reussem
mands
fut for
quelle
assauts.
de sa m
l'habit n
effet au
tre. Apre
versés,
les reliqu
tres déch
brûlée, a
réguliers.
Cepend
avoit trou
revint au
trente mo
étoient au
à éteindre

L'église & tous les bâtimens du monastere devinrent aussi la proie des flammes.

Toute cette affreuse expédition ne dura que trois jours, au bout desquels ces Barbares marcherent au monastere de Medeshamsted. On s'y étoit mis en devoir de le défendre, & le frere du Comte Hubba y fut dangeusement blessé. L'ardeur des Normands en devint plus terrible. Tout fut forcé, malgré la vigueur avec laquelle on résista aux deux premiers assauts. Le féroce Hubba voulut tuer de sa main tous ceux qui portoient l'habit monastique, & les égorgea en effet au nombre de quatre-vingt-quatre. Après quoi, les autels furent renversés, les sépulcres mis en pieces, les reliques foulées aux pieds, les titres déchirés, la riche bibliotheque brûlée, avec l'église & tous les lieux réguliers. Le feu dura quinze jours.

Cependant le jeune Tugar, qui avoit trouvé le moyen de s'échapper, revint au monastere de Croyland. Les trente moines qui s'étoient enfuis, y étoient aussi revenus, & s'occupoient à éteindre les restes de l'incendie qui

fumoit encore sous les ruines. Il leur raconta comment l'abbé & toutes les personnes du monastere avoient péri. Après avoir fouillé pendant huit jours, on trouva près de l'autel le corps de l'abbé, sans tête, dépouillé de tous ses vêtemens, à demi-brûlé, écrasé par les débris & enfoncé dans la terre. On rechercha de même tous les autres, pour leur donner une honorable sépulture : on en retrouva plusieurs loin des lieux où ils avoient été tués, & d'où on les avoit traînés honteusement après leur mort. C'est ainsi que les historiens du plus grand poids en cette matiere ont décrit ce trait de la fureur des Normands, d'après lequel on peut se figurer ce qui se passa dans leurs autres irruptions.

Ces dangers attachés sur-tout à la profession de la perfection chrétienne, n'empêchoient pas les grandes vertus d'éclater dans l'Angleterre, toujours digne du nom glorieux de la terre des saints. C'est alors que florissoit, dans le royaume d'Ouessex, l'Abbé Néot, encore plus illustre par sa sainteté, que par sa naissance qui le rendoit proche parent des rois. Instruit dès l'enfance

Mat. h.
Vuest. an.
870. Inguif.
P 886.

Ag. SS. Ben.
t. 6 P. 324

dan
il
tre
qu'i
relig
rite
tous
ouï p
diacr
prêtre
vertu
don p
les cœ
lui ac
Enfin
son h
ble qu
le dess
passa d
un feu
erra qu
montag
lieu, ap
où il d
à Rome
bénédict
du talen
confié. I
fier l'amo

dans la piété ainsi que dans les lettres, il ne fut pas plutôt en âge de paroître avec distinction dans le monde, qu'il le quitta pour embrasser la vie religieuse à Glastemburi. Mais son mérite étoit d'un ordre à se signaler dans tous les états. Son évêque en ayant ouï parler, le fit venir, & l'ordonna diacre. Peu de temps après, on le fit prêtre, malgré toute sa résistance. Ses vertus, ses rares talens, & sur-tout le don particulier qu'il avoit de toucher les cœurs, le don même des miracles, lui acquirent la plus haute réputation. Enfin il se vit tellement honoré, que son humilité, encore plus remarquable que ses autres vertus, lui inspira le dessein de quitter Glastemburi. Il passa dans le pays de Cornouaille, avec un seul compagnon nommé Barri, etra quelque temps par les bois & les montagnes, puis s'habitu dans un lieu, appelé de son nom Néoteston, où il demeura sept ans. De là, il alla à Rome. Le Pape, en lui donnant sa bénédiction, lui ordonna de faire usage du talent que le Seigneur lui avoit confié. Néot résolut dès lors de sacrifier l'amour de l'obscurité au salut de

ses freres. De retour au lieu de sa retraite, où la vie monastique commençoit à se relâcher de sa premiere ferveur, il bâtit un monastere qui la fit réfleuir dans tout son lustre. La renommée du saint fondateur lui attira, de tous côtés, grand nombre de disciples. Les plus grands seigneurs venoient lui offrir leurs enfans, & plusieurs se soumirent eux-mêmes à sa conduite. L'âge ne lui fit rien relâcher de ses austérités. On raconte de lui, que bravant le froid des années & des saisons, il s'enfonçoit quelquefois dans une fontaine, & y demeuroit assez long-temps pour réciter tout le pseautier. Il mourut le trente-unieme de juillet de l'an 877. S. Néot étoit d'une très-petite taille: pour dire la messe, il lui falloit monter sur un escabeau, que l'on garda depuis comme une relique.

Les irruptions des Barbares, encore plus fréquentes en France qu'en Angleterre, n'y avoient pas éteint non plus le zele de la discipline. Une affaire particuliere qui ne touchoit directement que l'évêque de Laon, nommé Hincmar, comme l'archevêque de

T. 8. Conc.
p. 1660. epist.
& opusc.
Hincm. An-
sal. Bertin.

Reim
a tra
Hinc
oncle
il éto
tion,
élever
Hincm
rité co
Bientô
cevoir
oncle,
dence
la regle
gnemen
manqua
solence
respectu
principa
tre l'Ar
tropolita
& dont
le parent
d'abord
écarts. Il
défense,
vouloit f
Pitres sur
fait pren

Reims son oncle maternel, nous en a transmis plusieurs vestiges précieux. Hincmar de Laon devoit tout à son oncle, qui le tira du Boulonnois où il étoit né, se chargea de son éducation, le mit dans son clergé, & le fit élever à l'épiscopat. Mais le jeune Hincmar n'avoit pas encore la maturité convenable à cet auguste caractère. Bientôt cette place éminente fit appercevoir en lui toute la hauteur de son oncle, sans aucun trait de sa prudence : une fierté bizarre faisoit seule la règle de sa conduite. Il vexe indignement les vassaux du Roi Charle, manqua au souverain même avec l'insolence d'un rebelle, ne fut pas plus respectueux envers les évêques, & poussa principalement ses odieux procédés contre l'Archevêque son oncle, son métropolitain, son bienfaiteur insigne, & dont il étoit autant la créature que le parent. Hincmar de Reims essaya d'abord de rappeler son neveu, de ses écarts. Il prit même efficacement sa défense, dans une assemblée où le Roi vouloit faire prononcer contre lui, à Pitres sur Seine. Mais la légèreté ayant fait prendre à ce jeune évêque une

conduite encore plus irrégulière & plus violente, l'Archevêque se déclara contre lui, sans nul égard aux liens du sang, & ne pensa plus qu'à user de l'autorité des canons.

On tint en effet plusieurs conciles, contre l'Evêque de Laon. Il fut cité à celui de Verberie, l'an 869. Comme le Roi pouffoit l'affaire, l'Evêque fut obligé de comparoître, nonobstant toute son arrogance. Mais voyant bientôt qu'il ne pouvoit éviter sa juste condamnation, il appella au Pape, comme il avoit déjà fait dans l'assemblée de Pitres. Le Roi l'obligea au contraire de se rendre à la maison royale de Sylvac ou Servais, dans le territoire de Laon, de peur qu'il n'allât brouiller à Rome. Alors ce prélat imprudent fit dénoncer généralement aux prêtres de son diocèse, une interdiction de toutes les fonctions du ministère : censure jusque-là sans exemple quant à sa généralité. quoiqu'il y en eût déjà beaucoup de particulières. Elle fut néanmoins gardée si scrupuleusement, que le lendemain qui étoit un dimanche, il n'y eut point de messes dans la ville, ni dans toutes les autres églises du

diocèse
Mais e
c'est-à-
pour co
qui déf
contrai
publicu
L'ann
fut enco
concile
de nos
assister
Pour pr
oncle, c
parties,
qui n'on
rité attri
crétales. I
plus érud
point con
fenses con
avec la
que l'Egli
change qu
discipline
une érud
gnes de h
canons reg

diocèse où l'ordre avoit pu parvenir. Mais elle ne le fut que cinq jours, c'est-à-dire pendant le temps nécessaire pour consulter le savant métropolitain, qui défendit d'observer un interdit aussi contraire à la raison qu'à l'édification publique.

L'année suivante, l'Evêque de Laon fut encore obligé de comparoître au concile d'Attigni, maison de plaisance de nos Rois sur la riviere d'Aîne, où assistèrent les prélats de dix provinces. Pour prévenir les esprits contre son oncle, devenu la plus vive de ses parties, il publia quelques mémoires qui n'ont de remarquable que l'autorité attribuée dès lors aux fausses décrétales. Hincmare de Reims, prélat le plus érudit de son siècle, ne s'éleva point contre le long recueil de ces défenses compilées par son neveu; mais avec la même diffusion, il montra que l'Eglise, invariable dans le dogme, change quelquefois les règles de sa discipline; insistant néanmoins avec une érudition & un discernement dignes de lui, sur la déférence due aux canons reçus par l'Eglise, & consa-

crés par l'usage de tous les temps & de tous les lieux.

Mais prenant ensuite un ton de hauteur, tout propre à rendre inefficaces les leçons d'humilité qu'il vouloit donner au coupable; vous avez, lui dit-il, plus d'arrogance que de pouvoir: car vous n'êtes pas mon supérieur, & je suis le vôtre. Puis s'étendant sur les droits des métropolitains; c'est à moi, poursuit-il, de vous appeler aux conciles, & de statuer contre vous, si vous n'y venez pas. C'est encore à moi, de marquer le lieu du concile. Si quelqu'un vous accuse, ce doit être à mon tribunal. C'est à moi de vous donner des juges, ou d'approuver ceux que vous aurez choisis; & vous n'avez aucun droit de m'en donner, ni de vous ingérer à me juger. C'est à moi de nommer des visiteurs pour les Eglises vacantes, d'y faire élire un pasteur, d'examiner celui qui a été élu, ou, si les suffrages ne s'accordent pas, de décider. Vous n'avez en ceci d'autre droit que de m'assister dans l'ordination que j'en fais, & de souscrire aux lettres qu'on en donne à l'évêque ordonné. Vous ne devez rien

souscr
garde
obligé
liénti
On pe
votre
d'exco
mer m
ques d
ont de
vent s'a
différen
ne pouv
autre pr
s'il y a
à moi,
der les
quelles
certaines.
sur ces
d'autres,
je dois al
en est bes
sortir de la
que mes l
même alle
sans ma pe
n'avez qu
Enfin, dans

souscrire sans moi, excepté ce qui regarde votre diocèse. Vous êtes même obligé de me consulter touchant l'aliénation des biens de votre Eglise. On peut appeler à moi, avant ou après votre jugement. Fût-ce une sentence d'excommunication, je la peux réformer malgré vous, avec l'avis des évêques de la province. Tous ceux qui y ont des affaires ecclésiastiques, doivent s'adresser à moi. Si vous avez un différend avec quelque évêque, vous ne pouvez demander des juges d'une autre province; & j'en puis donner, s'il y a partage dans la mienne. C'est à moi, avec mes suffragans, à décider les questions difficiles, sur lesquelles nous n'avons point de règles certaines. Vous devez me consulter sur ces objets, sans vous adresser à d'autres, pas même au S. Siège, que je dois alors consulter moi-même, s'il en est besoin. Si vous êtes obligé de sortir de la province, vous devez prendre mes lettres. Vous ne pouvez pas même aller ou envoyer à la Cour, sans ma permission; à moins que vous n'ayez quelque affaire contre moi. Enfin, dans ce qui est expressément porté

par les canons , je puis vous corriger aussi-tôt , & sans attendre un concile. Hincmare de Reims , en faisant dans cet écrit le dénombrement des conciles généraux , n'en compte que six , & parle encore fort défavantageusement du septieme , qu'il ne paroît connoître que par les Livres Carolins : particularité surprenante , de la part d'un prélat de ce mérite , & près d'un siecle après la célébration du second concile de Nicée.

L'Evêque de Laon ne manqua point de répondre à ce mémoire , que son oncle lui avoit remis lui-même au concile d'Attigni. Ces combats épistolaires n'avançoient nullement la réconciliation. La crainte du Roi toujours très-ardent dans ce démêlé , fut plus efficace sur Hincmar de Laon , dont l'opiniâtreté céda enfin aux remontrances de ses amis. On l'accusoit de violence , de contumace , de rebellion ; & ces reproches n'étoient que trop fondés. Pour conjurer ou du moins écarter l'orage qui grondoit sur sa tête , il se détermina à faire une soumission à son roi & à son métropolitain : mais il publia bientôt après ; qu'on la lui

avoir
traint
faire,
tint l'a
cese de
épuisa
cane, &
paroître
duit, p
cusa cel
nouvel
une mau
découver
pel, qua
dans la
qu'on p
réprimer
prérogativ
& du di
d'y recou
Hincma
ces défaite
cun préjud
à rejeter
tre appel,
lier; puis
été jugé d
démoncé se
ferez jugé

avoit extorquée. Ainsi on fut contraint de revenir encore à cette affaire, dans un nouveau concile qui se tint l'année suivante à Douzi, au diocèse de Reims. L'Evêque de Laon épuisa toutes les ressources de la chicane, & pour se dispenser de comparoître, & quand il y eut été réduit, pour éluder le jugement. Il récusâ celui de son archevêque, & renouvela son appel au S. Siège, avec une mauvaise foi qui se monroit à découvert. Il n'étoit plus question d'appel, quand on ne le troubloit pas dans sa conduite irrégulière; & si-tôt qu'on prenoit des mesures pour la réprimer, il ne parloit plus que des prérogatives du Siège Apostolique, & du droit qu'avoient les évêques d'y recourir.

Hincmare de Reims répondit ainsi à ces défaites: Je ne vous ai porté aucun préjudice; rien ne vous autorise à rejeter mon jugement. Quant à votre appel, il est manifestement irrégulier; puisque vous n'avez pas encore été jugé dans le concile. Vous y êtes dénoncé selon les regles, & vous y serez jugé de même selon les regles;

sauf en tout le privilege & le jugement du Pape, comme l'ordonnent les canons de Sardique. Ainsi quand nous aurons prononcé, si vous voulez appeller au S. Siège, il vous sera libre d'aller à ce tribunal. Je ne répondrai point ici aux accusations, reprit le jeune Hincmar : que mes accusateurs viennent avec moi au tribunal du Souverain Pontife. Il n'y a personne, répliqua le concile en corps, qui ne sache combien cette marche est contraire aux canons. Il est clairement statué, qu'on ne doit pas accuser hors de la province, & qu'il faut juger là où les délits ont été commis. Sur quoi on cita les canons de Carthage, adoptés depuis long-temps & constamment révéérés en France.

Le coupable s'opiniâtrant à ne pas répondre, on le convainquit par témoins & par ses écrits, on alla aux voix ; puis Hincmare de Reims, comme métropolitain du ressort, prononça la sentence en ces termes : Au nom de J. C. par le jugement du S. Esprit, je juge Hincmar de Laon déchu de toute dignité épiscopale, & j'ordonne qu'il soit privé de toute fonction du

facerdo
lege de
Pape d
canons
eux, le
Léon. C
huit ar
ques, p
évêques
ques au
comme
qui n'éto
épiscopal
crit ; &
j'ai jugé
Les Pe
suite au
leur sente
voulût poin
rien de co
glise Gallic
qui disent
le faire r
selon les d
mez des ju
donnez co
ns de pro
né. Que si
oyez des l

facerdoce, sauf en tout le juste privilege de notre Pere & Seigneur Adrien, Pape du premier siege, ainsi que les canons de Sardique l'ont réglé, & après eux, les Papes Innocent, Boniface & Léon. Cette sentence fut souscrite par huit archevêques, par autant d'évêques, par les députés de huit autres évêques, par un chorévêque & quelques autres personnes du clergé. Ici, comme dans les anciens conciles, ceux qui n'étoient pas revêtus du caractère épiscopal, mirent simplement *j'ai souscrit*; & les prélats du premier ordre, *j'ai jugé & souscrit*.

Les Peres de Douzi écrivirent ensuite au Pape, pour faire confirmer leur sentence; & en cas qu'il ne le voulût point, pour qu'il ne fit au moins rien de contraire aux usages de l'Église Gallicane. Si contre notre attente, lui disent-ils, il vous paroît nécessaire de faire recommencer le jugement, selon les décrets de Sardique; nommez des juges, nous y consentons, & donnez commission aux évêques voisins de prononcer, après avoir informé. Que si vous l'aimez mieux, envoyez des légats qui jugent avec les

évêques, sans que l'accusé ait été auparavant rétabli: Nous demandons au moins, qu'il ne soit ras rétabli avant que la cause ait été de nouveau examinée dans la province. Jusqu'ici, on n'a jamais dérogé à cet usage, dans les causes épiscopales de la Gaule & de la Belgique. Comme nous voulons, autant qu'il est en nous, conserver les prérogatives du Premier Siège, Votre Sainteté doit aussi maintenir les nôtres; en quoi vous & nous suivrons également les traces de nos prédécesseurs.

Le Pape Adrien étoit piqué contre l'Archevêque de Reims, & plus encore contre le Roi Charle, pour la succession de Lothaire, dont Charle s'étoit emparé au préjudice de l'Empereur Louis, nonobstant la médiation du Pontife. Il désapprouva qu'on eût porté la sentence de déposition contre Hincmar de Laon, appelant au Saint Siège, & ordonna d'envoyer cet Evêque à Rome, avec des accusateurs qu'il ne pût recuser. Il écrivit au Roi même, d'un style amer & très-offensant. Il lui donnoit à la vérité de grands & vagues éloges; mais il le réprimandoit ensuite avec une aigreur hautaine.

sur de
S. Siège
tant qu
le plus
jamais
ne vien
ne soit
Le R
force, &
premiere
avoir dé
à l'invasio
bien voul
premiere
mais la s
de la m
vous nous
ran, d'usu
l'Eglise: v
ci, de pla
daleux mu
naires si
vous nous
soumission
qu'on nous
prétendez
des actions
fications
parjure, de
Tome IX

sur de prétendus murmures contre le S. Siège. Quant à l'Evêque de Laon; tant que nous vivrons, dit-il du ton le plus décidé, nous ne consentirons jamais à sa déposition, à moins qu'il ne vienne à Rome, & que sa cause ne soit examinée en notre présence.

Le Roi répondit avec beaucoup de force, & à cette occasion rappella une première lettre de reproches, qu'il avoit déjà reçue d'Adrien par rapport à l'invasion de la Lorraine. Nous avons bien voulu croire, lui dit-il, que cette première épître n'étoit pas de vous; mais la seconde ne nous permet plus de la méconnoître. Dans celle-là, vous nous traitiez de parjure, de tyran, d'usurpateur des biens sacrés de l'Eglise: vous nous accusez dans celle-ci, de plaintes injurieuses & de scandaleux murmures. Après des préliminaires si honnêtes & si prévenans, vous nous exhortez à recevoir avec soumission & avec jubilation tout ce qu'on nous écrit de votre part. Vous prétendez donc que je vous rende des actions de grâces, pour les qualifications que vous me donnez de parjure, de traître, de sacrilege. Par

Tome IX.

H

Hincm.
Oper. t. 2. p.
701.

mon seul silence, je passerois condamnation. Si vous exigez des marques de reconnoissance & de dévouement, écrivez-nous comme les Papes vos prédécesseurs ont écrit aux Rois nos ancêtres; écrivez-nous d'un style qui convienne à votre Sainteté & à notre Majesté. Où a-t-on trouvé que le souverain chargé de punir les coupables selon les loix, soit obligé de faire conduire à Rome un homme condamné selon toutes les loix, & vaincu dans trois conciles d'être le perturbateur du repos public? Vous confiez, comme par grace, les biens de l'Eglise de Laon à notre garde, jusqu'au retour de son évêque: apprenez que les monarques François sont les maîtres de l'Etat, & non les vidames des évêques. Ne nous envoyez point d'ordres, & encore moins de menaces, contraires à l'écriture, à la tradition & aux canons. Vous savez, & nous ne l'ignorons pas, que tout ce qui est contraire à ces regles, est sans force. Le privilege de Pierre subsiste, dit Léon votre illustre & saint prédécesseur, quand ce jugement est selon l'équité; il ne subsiste donc plus

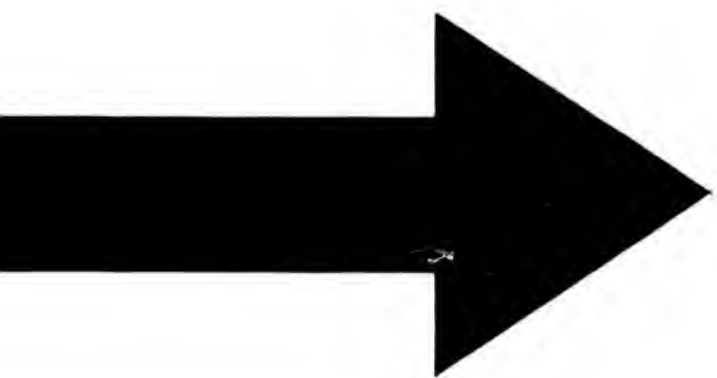
qua
nou
gneu
de st
gard
nous
lettre
Ce
cette
conve
qu'à t
le non
l'effe
Pape r
fectueu
lettres
Il alla
équival
avoient
malade.
plus cap
sagesse,
justice,
Dieu, n
que si l'
vous, je
vous pou
firoit de
vêque ap

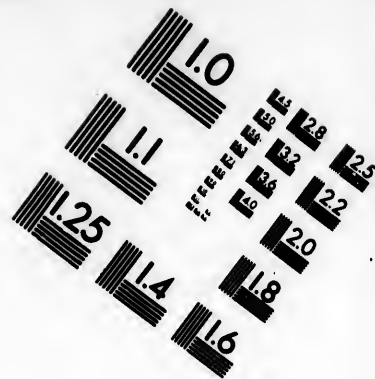
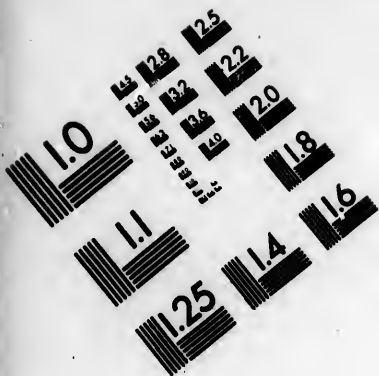
quand ce jugement est injuste. Enfin, nous vous conjurons au nom du Seigneur & des SS. Apôtres, de changer de style, tant à notre égard qu'à l'égard de nos évêques, & de nous réduire à recevoir avec nos lettres & vos envoyés.

Ce fut Hincmare de Reims qui dicta cette lettre; & comme la vigueur en convenoit beaucoup mieux à un roi qu'à un évêque, elle fut envoyée sous le nom du Roi Charle, & produisit l'effet que desiroit l'habile Prélat. Le Pape récrivit d'une manière aussi affectueuse & aussi honorable que ses lettres précédentes avoient été dures. Il alla jusqu'à les désavouer, au moins équivalement, en disant qu'elles lui avoient été extorquées tandis qu'il étoit malade. Puis ajoutant ce qui étoit bien plus capable d'appaîser le Roi; votre sagesse, lui dit-il, votre amour de la justice, votre zele pour la gloire de Dieu, m'inspirent tant de vénération, que si l'Empereur vient à mourir avant vous, je ne reconnoîtrai jamais que vous pour Empereur, quand on m'offrirait des muids d'or. Au sujet de l'Évêque appellant, il engage le Prince

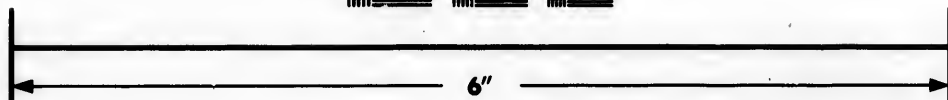
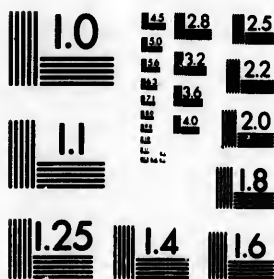
Adrian. ep. 34







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
LE 28 25
E 32
E 36 22
E 40 20
18
5

10
11
12
13
14
15

à le laisser partir pour Rome : mais il promet qu'après l'avoir oui, il le renverra dans sa province sans le rétablir ; afin que la cause soit terminée sur les lieux par des juges choisis & des légats envoyés de Rome. C'est ainsi qu'Adrien II, un des premiers Papes qui ait contredit les usages de France, soucrivit enfin à la réclamation constante & si bien motivée du Roi & des évêques de ce royaume.

Cette lettre est la dernière que nous ayons d'Adrien, qui mourut au mois de novembre de la même année 872. Le 14 du mois suivant, on lui donna pour successeur, Jean VIII, archidiacre de l'Eglise Romaine. En cette même année, mourut S. Athanase, évêque de Naples, après vingt-un mois d'une cruelle persécution, de la part de son propre neveu, gouverneur de la ville : jeune homme léger, violent, intéressé, qui ne put souffrir les avis salutaires du S. Prélat, & se porta aux derniers excès, par les conseils de sa femme, encore plus méchante ou plus impérieuse que lui. Athanase courut plusieurs fois risque de la vie, & fut enfin chassé de son Eglise, tout cher

Vit. Auctor.
Petr. Cass.

qu'il
cette
plus c
ainsi
en si
broit l
gues ;
évêques
n'eut a
à leurs
dans for
du Mo
deux a
agé que
L'Emp
son pers
tablir, q
serviteur
au milie
gna de p
après, l'E
mourut l
l'année 8
l'Empire
Roi Char
Jean VIII
& couronn
dans l'églis
qui connois

qu'il étoit aux différens peuples de cette grande ville, dès-lors une des plus considérables de l'Italie. Les Grecs, ainsi que les Latins, s'y trouvoient en si grand nombre, qu'on y célébroit l'office divin dans les deux langues; & quelquefois il y avoit deux évêques, pour les deux nations. On n'eut aucun égard à leurs vœux, ni à leurs plaintes: le S. Prêlat mourut dans son bannissement, à peu de distance du Mont Cassin. Il avoit été vingt-deux ans évêque, quoiqu'il ne fût âgé que de quarante.

L'Empereur Louis, indigné contre son persécuteur, marchoit pour le rétablir, quand le Seigneur trouvant son serviteur mûr pour le Ciel, l'enleva au milieu de sa carrière, & lui épargna de plus longs travaux. Trois ans après, l'Empereur peu âgé lui-même mourut le treizieme jour d'août de l'année 875. Il eut pour successeur à l'Empire & au royaume d'Italie, le Roi Charle son oncle, que le Pape Jean VIII invita aussi-tôt à venir à Rome & couronna empereur le jour de Noël, dans l'église de S. Pierre. Ce Prince qui connoissoit les justes prétentions de

son frere aîné Louis le Germanique , suppléa au droit de la naissance , par son activité & son attention à gagner les cœurs des grands & des peuples. Il leur témoigna une tendre affection , leur promit de les protéger puissamment contre les Sarrafins qui infestoient toute l'Italie , sans épargner les domaines de S. Pierre ; puis profitant de la premiere disposition des esprits , il convoqua à Pavie une assemblée des prélats & des seigneurs , & cimentea sa possession de la maniere la plus solide. Il revint avec la même célérité dans la Neustrie , où Louis de Germanie avoit fait une irruption , & engagé quelques seigneurs avec quelques évêques à se soulever. La seule présence de Charlemagne concerta la faction. Sa nouvelle qualité d'Empereur , son étroite union avec Jean VIII , les lettres menaçantes de ce Pontife aux partisans de Louis , les légats arrivés de Rome avec le nouvel Empereur , tout parut le rendre plus vénérable que jamais à ses peuples , & lui gagna tous les cœurs.

T. 8. Conc.
P. 281.

Par le conseil des légats & de l'aveu du Siège Apostolique , il convo-

qua u
pagne
Avant
le Pap
primac
c'est-à-
l'Empir
C'étoit
temps.
chel au
réputati
archiép
du peup
dant les
de Reir
système
ture du
tres pon
objet ; p
évêques
dres du L
vant les
lui obéir
les décret
pereur &
termes. f
vouloient
ment d'o
la primatic

qua un concile à Pontion en Champagne, pour le mois de juin suivant. Avant de quitter Rome, il avoit prié le Pape de faire Anfégife de Sens, primat des Gaules & de Germanie, c'est-à-dire vicaire apostolique pour l'Empire François en deçà des monts. C'étoit un des grands prélats de son temps. Il avoit été abbé de S. Michel au diocèse de Beauvais, d'où sa réputation l'avoit fait passer sur le siege archiépiscopal de Sens, à la demande du peuple & de tout le clergé. Cependant les évêques, & sur-tout Hincmare de Reims, ne purent approuver le système de sa primatie. On fit l'ouverture du concile, par la lecture des lettres pontificales, fort précises sur cet objet; puis l'Empereur demanda aux évêques ce qu'ils répondoient aux ordres du Pape. Ils dirent, qu'en conservant les droits des métropolitains, ils lui obéiroient suivant les canons & les décrets de ses prédécesseurs. L'Empereur & les légats peu satisfaits de termes si généraux & si compassés, vouloient qu'ils promissent expressément d'obéir pour ce qui regardoit la primatie d'Anfégife: mais les pré-

lats s'en tinrent , avec une fermeté respectueuse , à leur première réponse. Alors l'Empereur dit avec émotion , que le Pape lui avoit commis son autorité pour ce concile , & qu'il fauroit bien faire exécuter les ordres du S. Siège. A l'instant , il prit les lettres de Rome concernant la primatie , & les remit à Anféglise , conjointement avec les légats ; puis il fit placer cet archevêque , immédiatement après eux , & avant tous les autres prélats. Hincmare de Reims réclama les canons ; mais l'Empereur ne l'écouta point. Les autres évêques , à l'exception de Frotaire de Bourdeaux qui avoit un intérêt particulier à ménager , demandèrent qu'on leur délivrât au moins une copie des lettres pontificales. On ne les écouta pas mieux qu'Hincmare. Tout ceci se passa dans la première session.

On revint encore à cet objet , dans la septième , puis dans la huitième qui fut la dernière. Mais tous les prélats François , qui se trouvoient à ce concile au nombre de neuf archevêques , de quarante-deux évêques & de cinq abbés , soutinrent avec une conf-

tance
& le
gré. b
à effe
lut en
férens
dressé
de co
de Se
ne fai
en qu
ques e
part d
neuf ,
des Et
des pri
de Pon
tantes
rent ce
au roya
tradiçio
de raiso
assemblée
grands
des évêc
l'Empere
fait au c
conçu e
Seigneur

rance inébranlable les regles anciennes & les droits de leurs Eglises, malgré bien des reproches qu'ils eurent à essuyer de la part du Prince. On lut encore dans la dernière session différents articles, que les légats avoient dressés sans la participation du concile, de concert seulement avec Ansegise de Sens & Odon de Beauvais. On ne fait pas d'une manière certaine, en quoi ils consistoient. Suivant quelques exemplaires du concile, la plupart de ces articles, au nombre de neuf, concernoient le gouvernement des Etats, & les démêlés temporels des princes. C'est pourquoi les Peres de Pontion, suivant les maximes constantes de l'Eglise de France, rejetterent ces nouveautés, comme inutiles au royaume de J. C. pleines de contradictions, & non moins destituées de raison que d'autorité. Dans cette assemblée néanmoins, composée des grands du Royaume aussi bien que des évêques, on confirma l'élection de l'Empereur Charle, comme on avoit fait au concile de Pavie. L'acte en est conçu en ces termes : Comme le Seigneur Jean, Pape Universel, a d'a-

bord élu à Rome & sacré notre auguste & glorieux Empereur Charle, & que tous les évêques, abbés, comtes & autres personnes du royaume d'Italie unanimement l'ont aussi élu pour leur protecteur & défenseur; ainsi, nous qui sommes assemblés de France, de Bourgogne, d'Aquitaine, de Septimanie, de Neustrie & de Provence dans le lieu nommé Pontion, par l'ordre du même Seigneur & Empereur, nous l'éliſons pareillement, & confirmons son élection avec la même unanimité.

A l'exception de la primatie de Sens, Charle le Chauve se trouvoit au comble de tous ses vœux. Il avoit obtenu du Pape, à Rome même, la confirmation de la sentence de déposition portée en France contre Hincmar de Laon : affaire dont il s'étoit fait un point d'honneur, & qu'il ne négligea point au milieu de tant d'autres entreprises plus intéressantes. Il fit aussitôt élire un évêque de Laon, dont on n'avoit pas encore osé remplir le siege. Pour le malheureux Hincmar, privé de la liberté depuis sa déposition, il lui fit crever les yeux, peu après son

retour
lent é
ment
Entr
concile
debold
conte
culier.
malade
écrit à
tropolit
le pard
conform
Hincmar
qu'on lu
caution
l'Evêque
avoir fari
relle, il
sions gén
ses péchés
à un prêt
on se reco
de Rober
un exemp
point de
fortes d'ac
cun péché
fession qui

retour d'Italie. On croit que ce turbulent évêque avoit pris part au soulèvement excité par le Roi de Germanie.

Entre les prélats qui assisterent au concile de Pontion, on remarque Hildebolde de Soissons, dont on raconte un trait de dévotion fort particulier. Etant tombé dangereusement malade, il envoya sa confession par écrit à Hincmare de Reims son métropolitain, & lui demanda de même le pardon par lettres. Cette dévotion, conforme aux usages du temps, édifia Hincmare, qui renvoya l'absolution qu'on lui demandoit. Mais par précaution pour les simples, & non pour l'Evêque qu'il suppose expressément avoir satisfait à la pénitence sacramentelle, il avertit qu'outre les confessions générales où l'on ne spécifie pas ses péchés, il faut s'accuser en détail à un prêtre de toutes les fautes dont on se reconnoît coupable. On rapporte de Robert alors évêque du Mans, un exemple semblable, qui ne laisse point de doute sur la nature de ces fortes d'accusations. Il ne spécifie aucun péché particulier, dans cette confession qui nous a été conservée. Il

s'y accuse en termes si généraux & si forts, qu'il attache visiblement le mérite de cette pénitence à l'humilité qui le dirigeoit. Il n'y a, dit-il, aucun désordre auquel je ne me sois livré; personne ne sauroit comprendre, ni le nombre, ni la griéveté de mes forfaits: c'est pourquoi je vous prie de délier mes chaînes, & d'offrir vos prières pour l'expiation de mes crimes. C'est-à-dire qu'il demandoit aux prélats assemblés à qui sa lettre s'adressoit, le mérite de leurs suffrages, avec les indulgences que l'Eglise accorde plus abondamment au moment de la mort qu'en tout autre temps.

Annal. Ber-
ton. Fuld. &
Metens. ad
a. 876.

Charle le Chauve, possesseur tranquille de l'Empire, de la France, de l'Italie & généralement de tous les Etats qui avoient appartenu à ses trois neveux enfans de Lothaire, devoit sans doute se trouver content, si l'ambition n'étoit que l'effet de l'élévation du génie. Mais, pour les talens communs comme pour les hommes supérieurs, ce qu'on peut acquérir empêche souvent de goûter le plaisir de tout ce qu'on possède. Charle voulut encore envahir les Etats de ses autres

neveu
nique
Rhine
Ces j
sans p
cause
eux,
s'avan
fleuve
d'host
pour t
mens c
n'écou
Louis
damne
le tem
trouvo
moit l
Voic
ves,
quelqu
célébra
commu
ple, av
destinée
voient
Alors é
corps d
le Pere

neveux, les fils de Louis le Germanique, & marcha rapidement vers le Rhin, avec une armée formidable. Ces jeunes princes en furent alarmés, sans perdre courage. La justice de leur cause les rassuroit. Le second d'entre eux, nommé Louis comme son pere, s'avança pour disputer le passage du fleuve. Mais avant de faire aucun acte d'hostilité, il envoya vers son oncle, pour tâcher de le ramener aux sentimens de la nature & de l'équité. Charles n'écouta que l'ambition. Alors le jeune Louis, par une simplicité que l'on condamne avec moins de rigueur dans le temps & les conjonctures où il se trouvoit, eut recours à ce qu'on nommoit le jugement de Dieu.

Voici comment se firent ces épreuves, qui sont fort applaudies par quelques auteurs du temps. Un évêque célébra la messe; & quand il fut à la communion, il se tourna vers le peuple, avec trente hosties consacrées, destinées à autant d'hommes qui devoient faire cette épreuve importante. Alors élevant la voix, & montrant le corps du Seigneur; au nom de Dieu le Pere, le Fils & le S. Esprit, leur

dit-il, par le S. Evangile & par les reliques des saints qui reposent dans cette église, je vous conjure de nous dire si vous soutenez une cause juste. Après qu'ils l'eurent assuré, l'Evêque leur donna la communion en disant : Que le corps de J. C. vous aide à manifester la vérité. La messe étant finie, on les conduisit au camp. On présenta une chaudiere d'eau bouillante à l'évêque, qui proféra cette formule de bénédiction : Dieu tout-puissant, auteur & amateur de la justice; vous qui d'un regard faites trembler la terre, & qui sauvâtes les trois enfans de la fournaise, sanctifiez cette eau brûlante, & manifestez par ses effets divers la foi ou la présomption de ceux qui vont en faire l'épreuve. A l'instant, dix hommes pris au hasard entre les trente proposés, s'approcherent de l'eau, revêtus d'habits ecclésiastiques, baisèrent la croix & l'évangile, enfoncerent le bras nud dans la chaudiere, & le retirerent sans nulle blessure, ni aucune marque de douleur. Dix autres prirent, avec les mêmes cérémonies, des fers rouges, & les porterent sans aucun signe de sensibilité,

l'espace
les dis
froide
fond :
au lieu
les par
tées pa
témoign
moins
faire de
ques, c
Cepen
marcher
roient à
tion, co
la foible
bientôt
mée imp
& l'Emp
toute la
Il la vou
ennemis
pes battu
faire tête
alors, m
gands &
Duc Rol
roïque q
vaillant,

l'espace de neuf pieds. On mit enfin les dix derniers dans la cuve d'eau froide; & ils allèrent d'abord au fond: ce qui marquoit la bonne cause; au lieu que l'eau repoussoit, disoit-on, les parjures. Après ces épreuves rapportées par quelques annalistes, dont les témoignages en ce genre ne sont rien moins qu'infailibles, Louis fit encore faire des jeûnes & des prières publiques, dans son armée.

Cependant les ennemis qui croyoient marcher à une victoire certaine, insultoient à toutes ces pratiques sans exception, comme aux vaines ressources de la foiblesse & de la lâcheté. Ils eurent bientôt lieu de penser autrement. L'armée impériale fut entièrement défaite, & l'Empereur obligé de s'enfuir, avec toute la honte d'un crime infructueux. Il la voulut laver dans le sang des vrais ennemis de la patrie. Mais des troupes battues n'étoient guere en état de faire tête aux Normands, commandés alors, non plus par un chef de brigands & de pillards, mais par le fameux Duc Rollon, d'une bravoure plus héroïque que barbare, aussi prudent que vaillant, doué non du seul talent des

conquêtes, mais de toutes les qualités propres à fonder solidement un Etat, en un mot héros accompli, & à quelques restes de barbarie près, l'un des plus grands hommes de son siècle.

Au milieu de ces embarras, le Pape pressa Charle de venir au secours de l'Eglise Romaine, contre les Sarrasins qui ravageoient avec une fureur nouvelle toute l'Italie. On répand à grands flots, lui écrivit-il, le sang des Chrétiens; ceux qui se dérobent au fer ou aux flammes, sont emmenés captifs à perpétuité; les villes, les bourgades, les villages désertés par leurs habitans, ne sont plus que des amas de ruines; les évêques fugitifs sont réduits à mendier, au lieu de distribuer le pain de la parole: ils n'ont pour tout asyle que la seule ville de Rome, qui languit elle-même dans la misere, & n'attend que le moment de sa destruction. L'année dernière, nous semâmes, & nos ennemis recueillirent: cette année, nous n'avons pas même l'espérance de la récolte; puisqu'il nous a été impossible d'ensemencer nos terres, & de paroître hors de nos murs. Et comme si les Païens

ne furent
plusieurs
en secour
quelqu'un
sur nos
pellez
de S. P
pagne;
le fer,
core par
pas les
réduisent
Le P
l'Impéra
le secour
sont du
877. Des
François
les Sarras
le Pontife
avec des l
encore pl
campagne
les ennem
autels ren
gieuses m
vage, & t
quoi, il
promesses

ne suffisoient pas à nous consumer, plusieurs Chrétiens en favorisent & en secondent l'impiété; je veux dire quelques-uns de ces officiers établis sur nos frontieres, & que vous appelez Marquis. Ils pillent les biens de S. Pierre, à la ville & à la campagne; ils nous font mourir, non par le fer, mais plus misérablement encore par la faim; & s'ils n'emmenent pas les Fideles en captivité, ils les réduisent en servitude.

Le Pape écrit en même temps à l'Impératrice Richilde, afin d'accélérer le secours qu'il demandoit. Ces lettres sont du mois de novembre de l'année 877. Dès le mois de février suivant, les François n'arrivant point en Italie, & les Sarrasins paroissant autour de Rome, le Pontife envoya de nouvelles dépêches avec des légats, pour presser l'Empereur encore plus vivement. Il lui peignit la campagne de Rome déjà dévastée par les ennemis de Dieu, les églises & les autels renversés, les prêtres & les religieux massacrés, ou traînés en esclavage, & tout le pays dépeuplé. Après quoi, il somme Charles de tenir les promesses qui lui avoient valu l'Em-

pire ; & il lui laisse entrevoir le danger qu'il court en manquant de sa part aux conditions d'un engagement réciproque , & en réduisant au désespoir ceux qui l'ont porté au comble de l'élévation. Le Prince ne délibéra plus , & préféra de remplir ces conventions hasardeuses à ce qu'il devoit à ses anciens sujets. Il lui fallut acheter quelque treve , des Normands qui avoient débarqué sur les rives de la Seine. Il avoit convoqué à Compiègne une assemblée d'évêques , pour la dédicace d'une belle église de la Vierge , qu'il venoit d'y fonder , avec un chapitre de cent chanoines , qui a pris dans la suite le nom de Saint Cornelle , à cause des reliques de ce Saint Pontife. Par un capitulaire dressé dans cette ville en date du 7 mai 877 , il imposa des contributions au profit des Normands , afin de les tenir tranquilles. Il fut réglé , que les abbés , les comtes & les officiers du Roi paieroient douze deniers , de la terre où ils résidoient , & à proportion , des terres qu'ils laissoient à cens ; que les prêtres , & ceux-mêmes des églises appartenantes au Roi ou aux grands , contribueroient aussi à raison de leurs biens ,

sans a
sols po
moins
deniers
villes p
Dan
même a
manière
revêtu d
ner pen
plan tre
montre
de minu
les forêt
mais il d
rendra
fauves q
Aussi-
partit po
toit les m
jusqu'à V
comme le
plus loin
rencontre
furent-ils
qu'on y re
loman , fi
s'avancoit
battre l'En

sans aller néanmoins au delà de cinq sols pour les plus riches, ni, pour les moins fortunés, au dessous de quatre deniers; qu'enfin les négocians dans les villes paieroient selon leurs facultés.

Dans une autre assemblée, tenue la même année à Quersî, Charle régla la maniere dont son fils Louis, qu'il avoit revêtu du titre de Roi, devoit gouverner pendant son absence. Mais dans ce plan très-circonsciencé, cet Empereur montre moins un esprit de détail que de minutie. Il ne marque pas seulement les forêts où son fils pourra chasser; mais il ordonne qu'à son retour on lui rendra compte du nombre des bêtes fauves qu'aura tuées le jeune Roi.

Aussi-tôt après ces précautions, il partit pour l'Italie. Le Pape qui comptoit les momens, vint au devant de lui jusqu'à Verceil, où l'Empereur arriva, comme le Pontife se dispoit à pousser plus loin. La joie fut très-vive, à cette rencontre: mais elle dura peu. A peine furent-ils arrivés ensemble à Pavie, qu'on y reçut nouvelle que le Roi Carloman, fils aîné de Louis de Germanie, s'avançoit à grandes journées, pour combattre l'Empereur son oncle. Charle fit

Annal.
Bertin. &c.
an. 877.

d'abord retirer l'Impératrice dans les défilés des Alpes, avec ses trésors. Il apprit en même temps, que la plupart des Seigneurs qui devoient le suivre dans son expédition, avoient au contraire conjuré contre lui. Une terreur panique s'empara de son armée. Tour prit la fuite, sur les pas de l'Impératrice, avec d'autant plus de honte, que Carloman se mit à fuir d'un autre côté, sur un faux avis que l'Empereur venoit fondre sur les Allemands avec une armée beaucoup plus forte que la leur. C'est ainsi que le Seigneur, par la bizarrerie apparente des événemens, vengea la nature & la religion outragées par deux Princes Chrétiens, à la division desquels les ennemis du christianisme durent encore cette fois leur salut. Par une suite de singularités également étonnantes, ils tombèrent malades l'un & l'autre dans leur fuite. Carloman releva de sa maladie qui fut dangereuse, & ne mourut que trois ans après. Celle de l'Empereur n'étoit qu'une fièvre peu sérieuse : mais un Médecin Juif, nommé Sédécias, à qui il avoit confiance, l'empoisonna dans une médecine, dont il mourut onze

jours ap
écrivain
fance,
de Gran
mé que
effet plu
plus sen
moins p
de conq
défendre
grand ou
l'alternat
& d'adve
sa vie, i
revers qu

La mo
talie en
tant chré
premiers,
Spolète, r
que les Sa
Pontife pr
France, e
nommé le
Royaume
étoit d'y c
pour remé
Eglise. En
traiter ave

jours après, le 6 octobre 877. Quelques écrivains, en considération de sa puissance, lui ont voulu donner le surnom de Grand; mais la postérité ne l'a nommé que Charle le Chauve: Prince en effet plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, & plus avide de conquêtes que propre à régir & à défendre ses Etats. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative prodigieuse de prospérités & d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune.

La mort de ce Prince laissoit l'Italie en proie à tous ses ennemis, tant chrétiens qu'infidèles, dont les premiers, sur-tout Lambert duc de Spolète, n'étoient pas moins à craindre que les Sarrafins pour le Pape Jean. Ce Pontife prit le parti de se réfugier en France, en écrivit au Roi Louis, surnommé le Begue, & aux évêques du Royaume; annonçant que son dessein étoit d'y célébrer un concile universel, pour remédier aux maux extrêmes de l'Eglise. En attendant, il fut obligé de traiter avec les Infidèles qui menaçoient

Rome des dernières horreurs, & il convint de leur payer vingt-cinq mille marcs d'argent chaque année. Pour surcroît de soucis, il apprit dans ces entrefaites, que le parti de Photius se relevoit à C. P. L'Empereur Basile, entièrement changé à l'égard de ce perfide sectaire, écrivit au Pape de lui envoyer des légats, sous le prétexte imposant d'établir une harmonie parfaite entre toutes les parties de l'Eglise. Basile fort respecté en Orient, & le plus grand homme en effet qui depuis Théodose eût gouverné cet Empire, vainqueur des Musulmans en Syrie, en Arménie & jusqu'au delà de l'Euphrate, honoré en Italie du titre de Protecteur par les peuples de Bénévent & de Capoue, qui avoient secoué le joug des François pour se donner à lui, outre tant d'avantages qui lui acquéroient une extrême considération dans toutes les contrées, avoir actuellement sur les côtes d'Italie une flotte nombreuse & de bonnes troupes, les seules dont le Pape pût espérer du secours dans le besoin pressant où il se trouvoit. Ces considérations humaines engagèrent Jean VIII dans une suite de fausses démarches

Annal. 8. 9.

que B
gnes d
ce tem
dire qu
intérêts
qua po
l'Empe
lui en t
de part
Paul éve
rie, en
Il ne
fruits q
qu'il tin
choisie s
royaume
& les p
venir plus
& dans ce
me univ
trente év
avec troi
régla qua
auxquelles
une mati
choses, on
mar de L
du Roi Ch
la messe,

que Baronius qualifie d'actions indignes d'un Pontife Romain, & qui dans ce temps - là même donnerent lieu de dire qu'il avoit trahi par sa mollesse les intérêts de l'Eglise. D'abord il ne marqua point d'éloignement des vûes de l'Empereur, lui répondit d'une maniere à lui en faire espérer le succès, & avant de partir pour la France, lui envoya Paul évêque d'Ancône & Eugene d'Ostrie, en qualité de légats.

Il ne retira pas à beaucoup près les fruits qu'il se proposoit, du concile Conc. rom. IX. P. 313. qu'il tint dans la ville de Troies, choisie sans doute aux extrémités du royaume de Louis, afin que les Princes & les prélats d'Allemagne pussent y venir plus aisément. Ils n'y vinrent pas; & dans cette assemblée annoncée comme universelle, il ne se trouva que trente évêques, y compris le Pape, avec trois Italiens de sa suite. On y régla quantité d'affaires particulieres, auxquelles les désordres fournissoient une matiere inépuisable. Entr'autres choses, on reçut une requête d'Hincmar de Laon, élargi depuis la mort du Roi Charle; on lui permit de dire la messe, tout aveugle qu'il étoit; &

on lui assigna une pension sur les biens de son Eglise, dont il resta dépossédé. Pour l'affaire capitale qui avoit amené en France le Souverain Pontife, quoiqu'il n'eût rien omis pour engager le Roi & ses évêques à le suivre en Italie, avec leurs vassaux armés en guerre, il n'y eut qu'Agilmar de Clermont qui l'accompagna dans son retour. Ainsi se crut-il libre de tourner toutes ses vûes du côté de C. P. où l'esprit du gouvernement, par rapport à la religion, étoit bien changé.

Ep. 78 &
79. P. Reg.

L'affaire de l'Eglise de Bulgarie, si vivement poussée par Adrien II, fut suivie par Jean VIII, avec une roideur qu'il est difficile d'excuser d'imprudence. Après avoir écrit deux fois sans succès au Patriarche Ignace, pour l'engager à retirer ses missionnaires de la Bulgarie, il lui envoya par les légats députés vers l'Empereur Basile, une troisième lettre qui étoit conçue en ces termes : Nous vous avons déjà averti deux fois de vous désister de vos prétentions sur le pays des Bulgares, qui a été soumis immédiatement à l'Eglise Romaine dès le temps du Pape Damase, & qui doit y retourner depuis

la conv
mant
que le
exigent
gnemen
des Sa
contre
moisson
en droi
ment,
Mais aff
ficale au
mement
vous ave
nous le f
lettres, e
de Bulga
ques & v
retirez,
l'espace
cez à tou
vous dem
sang de M
vous obé
dans l'opi
la dignité
recouvrée
souvenir,
céda le Pa

Tome I

la conversion de ces peuples. Mais fermant les yeux avec obstination à ce que les loix divines & humaines exigent de vous, vous avez indignement foulé aux pieds les décrets des Saints Peres, & vous êtes entré contre le précepte du Seigneur dans la moisson d'autrui. Nous sommes donc en droit de vous séparer, dès ce moment, de la communion Catholique. Mais afin de porter l'indulgence pontificale aussi loin qu'elle peut aller légitimement, nous voulons bien encore vous avertir une troisieme fois, comme nous le faisons par nos légats & par nos lettres, en vous ordonnant de rappeler de Bulgarie en toute diligence vos évêques & vos clercs. Que si vous ne les retirez, sans nulle exception, dans l'espace de trente jours, & ne renoncez à toute juridiction sur ce pays, vous demeurerez privé du corps & du sang de Notre-Seigneur jusqu'à ce que vous obéissiez; & si vous persévérez dans l'opiniâtreté, vous serez privé de la dignité patriarchale, que vous avez recouvrée, comme il devoit vous en souvenir, par notre faveur. Ainsi procéda le Pape Jean avec un saint évêque

qui se croyoit obligé en conscience à soutenir la juridiction sur les Bulgares, comme un droit inaliénable de son Eglise. Il écrivit, d'un ton plus dur encore, aux autres évêques & aux ecclésiastiques Grecs qui étoient en Bulgarie.

Cette hauteur ne servit qu'à irriter les Orientaux. Les Bulgares demeurèrent sous la dépendance du siège de C. P. pour n'en plus sortir, & la religion Chrétienne ne laissa pas de s'affermir chez eux, avec le rit Grec. Le Patriarche Ignace étendit aussi sa juridiction sur les Russes, qui se convertirent de son temps. Cette nation qui avoit commencé à paroître sous l'Empire de Michel, s'étoit rendue terrible par ses mœurs farouches & son impiété. Basile qui, tout grand homme de guerre qu'il étoit, aimoit mieux désarmer un ennemi que de le combattre, les attira par des présens, pour traiter avec eux & conserver la paix. Il les engagea même à écouter la prédication de l'évangile, & à recevoir un archevêque ordonné par Ignace. A l'arrivée du Prélat missionnaire, le Prince des Russes assembla

la nation
voient
Christia
de vieil
du Prin
tachés
on fit
on lui
seigner.
giles,
J. C. &
cien Ter
sans dan
Daniel
fit la plu
blée, qu
nous fais
blable,
seignes la
permis d
lat, si ce
ment rés
sance, de
& il vou
de son m
le livre q
feu qu'ils
& promir
ils se fer

la nation, afin de délibérer s'ils devoient quitter leur religion pour le Christianisme. Au milieu d'une troupe de vieillards qui formoient le conseil du Prince, & qui étoient les plus attachés à leurs anciennes superstitions, on fit comparoître l'Archevêque, & on lui demanda ce qu'il venoit enseigner. Il montra le livre des évangiles, raconta quelques miracles de J. C. & quelques-uns aussi de l'Ancien Testament. Celui des trois enfans dans la fournaise, tracé par Daniel d'une manière si frappante, fit la plus vive impression sur l'assemblée, qui dit à l'Archevêque : Si tu nous fais voir quelque merveille semblable, nous croirons que tu nous enseignes la vérité. Quoiqu'il ne soit pas permis de tenter Dieu, reprit le Prélat, si cependant vous êtes entièrement résolu à reconnoître sa puissance, demandez ce que vous voudrez, & il vous la manifestera par l'organe de son ministre. Ils demanderent que le livre qu'il tenoit fût jetté dans un feu qu'ils auroient allumé eux-mêmes, & promirent que s'il n'étoit pas brûlé, ils se feroient Chrétiens. Jésus fils de

Dieu, dit l'Archevêque en levant les yeux & les mains au Ciel, glorifiez votre saint nom en présence de ce peuple. On jeta l'évangile dans une fournaise ardente, & on l'y laissa longtemps. Ensuite on éteignit le feu, & on retrouva le livre aussi entier qu'on l'y avoit jetté. Aussi-tôt, les Barbares demanderent le baptême avec empressement.

On ignore de combien de temps cette conversion précéda la mort de S. Ignace, qui arriva le 24 d'octobre 878, comme les légats du Pape Jean étoient près d'aborder à C. P. Ainsi les envoyés & les lettres foudroyantes du Pontife Romain ne trouverent plus le S. Patriarche en vie : ce qui rend inutile à tous les égards la peine qu'ont prise quelques docteurs, pour mettre ce grand homme à couvert d'une condamnation qui n'empêcha point de le placer au rang des saints honorés d'un culte public. Cette mort ne pouvoit arriver plus à propos, pour les desseins de Photius; & tel fut peut-être le seul fondement des soupçons qu'elle a fait concevoir contre lui. Il avoit gagné la bien-

veill
qui
par
que
ce
file
poste
C
neur
dois
celui
tius l
le fai
si fan
file. F
air d
crivit
papier
mieux
tir de
mi ron
cer écr
du pal
phane
time a
grand
Un jou
biblioth
cet ouv

veillance de l'Empereur, à un point qui semble à peine croyable de la part d'un Prince si judicieux, & jusque-là si ouvertement déclaré contre ce dangereux schismatique. Mais Basile avoit un foible; & l'habile imposteur fut en profiter.

Ce Prince aimoit les titres d'honneur, les louanges outrées, & prétendoit porter son nom plus haut que celui de tous ses prédécesseurs. Photius lui fabriqua une généalogie, qui le faisoit descendre du Roi Tiridate, si fameux en Arménie où étoit né Basile. Pour donner à son invention un air de mystère & d'antiquité, il l'écrivit en lettres Alexandrines, sur un papier très-ancien, contrefit de son mieux l'écriture antique, & la revêtit de la couverture d'un livre à demi rongé des vers. Il fit ensuite placer cet écrit dans la grande bibliothèque du palais, par l'entremise de Théophane, clerc de la Cour & son intime ami, qui parvint depuis au grand siège de Césarée en Cappadoce. Un jour que Basile entroit dans la bibliothèque, Théophane lui présenta cet ouvrage, comme le plus précieux

Nicet. vit.
Ignat. p.
1250.

de tous les monumens; mais aussi comme le plus profond, accessible seulement aux lumieres de Photius, auxquelles Basile rendoit justice avec tout l'Empire. On l'envoya chercher sur le champ. Il dit qu'il ne pouvoit découvrir ces secrets, qu'à l'Empereur qu'ils intéressoient en personne. Basile donna dans le piege. L'exil de Photius qui duroit depuis huit ans, finit à ce terme; & l'habile suborneur ayant une fois l'oreille de son maître, le gouverna bientôt comme il voulut.

Unissant ainsi la faveur de la Cour à la bienveillance d'un nombre infini de prélats qu'il avoit toujours su retenir dans son schisme & ses intérêts, il se vit en état de tout entreprendre. Il osa se porter pour Patriarche, avant la mort même d'Ignace. Sans tenter, dans l'incertitude, de faire chasser ce vénérable & saint vieillard qu'avoit rétabli Basile, il lui laissa terminer à C. P. une carrière qui ne pouvoit plus guere durer; & cependant s'ingéra dans les fonctions les plus éclatantes de l'épiscopat, fit des abbés, des évêques & des métropolitains. Trois jours après la mort du S. Prélat, il prit publique-

ment p
Il reco
avec
les ser
toutes
doient
illégitim
sens, p
chés pl
possédo
l'omnies
vanouiss
brassoit
prison,
& la m
rent ave
sur-tout
gnace a
ceux qu
une pro
tante qu
crete, il
C'est
pieds les
quand le
C. P. Ils
niquer av
& par la
l'Empereu

ment possession de l'église patriarcale. Il recommença aussi-tôt à persécuter, avec la dernière violence, les amis & les serviteurs d'Ignace. Il attaqua en toutes les manières ceux qui regardoient son propre rétablissement comme illégitime, gagna les uns par des présents, par des dignités, par des évêchés plus considérables que ceux qu'ils possédoient, chargea les autres de calomnies & de crimes atroces, qui s'évanouissoient au moment qu'on embrassoit sa communion, fit endurer la prison, l'exil, toutes sortes de peines, & la mort même à ceux qui résistèrent avec le plus de courage, affecta sur-tout de rétablir les évêques qu'Ignace avoit déposés, & de déposer ceux qu'il avoit mis en place; & par une profanation inouïe, & si révoltante qu'il fut obligé de la tenir secrète, il réitéroit leur ordination.

C'est ainsi qu'il avoit déjà foulé aux pieds les loix les plus sacrées de l'Eglise, quand les légats du Pape arriverent à C. P. Ils refuserent d'abord de communiquer avec lui. Mais à force de présents, & par la crainte qu'il leur imprima de l'Empereur, il les fit si bien changer,

Ep. Syllan.
t. 8. Conc. p.
1403.

qu'ils assurèrent en public que le Pape Jean les avoit envoyés pour anathématiser Ignace, & déclarer Photius patriarche : ce qui trompa une multitude de Fideles, & même plusieurs évêques. Pour surprendre le reste, Photius écrivit au Pape qu'on l'avoit contraint de remonter sur le siège patriarchal; & afin de donner créance à cette lettre, il la fit souscrire par les métropolitains, auxquels il la présenta sans la lire, & la donna pour un contrat civil d'acquisition, qui devoit être secret. Pour y apposer ensuite leurs sceaux, il les leur fit dérober par un de leurs secrétaires, auquel il donna pour récompense l'archevêché de Sardes. Il adressa même au Souverain Pontife une lettre supposée du Patriarche Ignace & des autres évêques, que l'on feignoit solliciter Jean VIII de recevoir Photius. L'Empereur de son côté écrivit enfin, d'une manière pressante, en faveur du faussaire.

Le Pape éprouva la plus cruelle perplexité. Il voyoit qu'en reconnoissant Photius, il condamnoit la sage conduite de ses prédécesseurs, & qu'il violoit toutes les regles de la discipline. Mais il craignoit les Sarasins prêts à

opprim
voyoit
l'Orien
ses lui
tout pu
évêque
& lui
d'être
refusan
comme
s'en fai
schisme
paravan
traire,
division
de la f

Le P
reur, q
che lég
temps,
Photius
veu du
lui avo
établit
qui ne p
réguliere
dispense
tables,
généraux

opprimer l'Eglise Romaine, & il ne voyoit de secours à espérer que de l'Orient. D'autres raisons plus spécieuses lui faisoient encore illusion. Photius tout-puissant auprès de Basile & de ses évêques, s'humilioit devant le Pape, & lui demandoit comme une grace d'être rétabli. On risquoit, en la lui refusant, qu'il ne la présentât plus que comme un droit, & qu'il ne vînt à s'en faire un titre pour renouveler le schisme avec plus de scandale qu'auparavant. En la lui accordant au contraire, on avoit lieu de croire que la division cesseroit, avec tous les prétextes de la fomenteur.

Le Pape Jean répondit à l'Empereur, qu'attendu la mort du Patriarche légitime, & les circonstances du temps, il usoit d'indulgence envers Photius; quoiqu'il eût repris, sans l'aveu du S. Siège, les fonctions qui lui avoient été interdites. Jean VIII établit pour principe d'une conduite qui ne pouvoit manquer de paroître irrégulière, que la nécessité autorise les dispenses, & que des autorités respectables, des canons même de conciles généraux prouvent qu'on a fait bien

Ep. 1994

des choses extraordinaires en cédant ; soit à cette nécessité , soit même à l'importunité. Maintenant , ajoute-t-il , que les patriarches d'Alexandrie , d'Antioche & de Jérusalem , les archevêques & les évêques , les prêtres & tout le clergé de C. P. sans excepter ceux qui ont été ordonnés par Méthode & par Ignace , consentent unanimement au retour de Photius , & qu'il demande lui-même son pardon ; nous le recevons aussi pour évêque & pour collègue , à la charge qu'il demandera réellement pardon en plein concile. Et afin qu'il ne reste plus de dispute , nous l'absolvons de toute censure , avec les ecclésiastiques & les laïcs qui en avoient été frappés ; nous appuyant sur la puissance que toute l'Eglise croit nous avoir été conférée par J. C. dans la personne du Prince des Apôtres , & qui s'étend à tous les cas sans exception. Le Pape Jean va jusqu'à exhorter l'Empereur à honorer Photius , comme le médiateur entre Dieu & les Fideles , & à ne plus écouter aucune accusation contre lui. Il fait plus : il déclare excommuniés , tous ceux qui après trois monitions

refusero
nouveau
deux co
miere ,
on n'éli
sa place
che ne
sur la

Les l
même n
dépenda
autres. E
apprenne
cédente
ses légat
dans l'af
titude o
table éta
néanmoins
bornes d
renta de
stériles.
qu'ils au
mer de
en faire
l'Eglise ,
gation ,
légal , ne
Il voulut

refuseront de communiquer avec le nouveau Patriarche. Il met toutefois deux conditions à ces graces ; la premiere , qu'après la mort de Photius , on n'éliira plus de laïc pour remplir sa place ; la seconde , que ce Patriarche ne s'attribuera aucune jurisdiction sur la Bulgarie.

Les lettres que le Pontife écrivit en même temps à Photius , aux évêques dépendans de son siège , & aux trois autres Eglises patriarchales , ne nous apprennent rien de plus que la précédente , sinon qu'il n'avoit donné à ses légats aucun pouvoir de décider dans l'affaire de Photius , vu l'incertitude où l'on étoit à Rome du véritable état de l'Eglise de C. P. Sachant néanmoins qu'ils étoient sortis des bornes de leur commission , il se contenta de leur faire quelques monitions stériles. Après leur avoir reproché qu'ils auroient dû précisément s'informer de ce qui regardoit l'union , pour en faire un rapport fidele au Chef de l'Eglise , il les confirma dans leur légation , en leur associant un troisieme légat , nommé Pierre , prêtre-cardinal. Il voulut bien se persuader , contre

l'expérience du passé, qu'ils feroient plus fideles à l'avenir, moyennant quelques instructions qu'il leur envoyoit. Elles portoient, qu'ils célébreroient un concile avec le patriarche de C. P. les légats d'Orient & les autres évêques; qu'on le commenceroit par la lecture & l'acceptation des lettres pontificales adressées à l'Empereur; & par conséquent que Photius ne seroit rétabli qu'à titre de grace, après avoir obtenu le pardon qu'il lui étoit enjoint par ces lettres de demander. Elles contiennent beaucoup d'autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés; parce qu'on soupçonne l'exemplaire qui nous reste de ces fameuses instructions, d'avoir été altéré par Photius.

On ne peut guere ajouter plus de foi, au moins pour le détail, aux actes du concile, que Photius ne tarda point à faire célébrer. C'est peut-être pour cette raison qu'on a négligé jusqu'à nos jours de les faire imprimer tout entiers; quoiqu'il y en ait à Rome une copie très-exacte. Dès le mois de novembre de l'an 879, l'audacieux sectaire saisit l'occasion qui lui rioit, pour porter ses avantages plus loin qu'aucun

de ses
cile,
Pape,
du Sch
près lu
siecles;
tage,
dans to
Pontife
vingt-tr
en cas d
soient v
donner
d'un fan
La moll
faisoit p
lettres qu
le concil
pardon q
marique,
lui donne
du moine
l'Emperer
fine, d'av
fant viol
blissant à
Siege. Au
nièrement
Pape Jean

de ses prédécesseurs. Il présida au concile, quoiqu'il y eût trois légats du Pape, qui n'y parurent que les assistans du Schismatique. Ils n'étoient assis qu'à près lui, contre la pratique de tous les siècles; & ce qui étonne encore davantage, l'orgueilleux intrus est nommé dans tous les actes, avant le Souverain Pontife. Il se trouva trois cent quatre-vingt-treize évêques à ce conciliabule; en cas que toutes les souscriptions en soient véritables: car on ne peut rien donner pour certain, sur la garantie d'un faulx expert & si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisoit pas encore. On altéra toutes les lettres qu'il avoit envoyées pour diriger le concile. Il n'y est question, ni du pardon que devoit demander le schismatique, ni de l'absolution que le Pape lui donnoit. On y loue au contraire, du moins selon les actes, la piété de l'Empereur, mais d'une manière très-fine, d'avoir prévenu le Pape, en faisant violence à Photius, & en le rétablissant à l'arrivée des légats du Saint Siege. Au sujet du concile tenu antérieurement contre lui, on fait dire au Pape Jean, qu'il le rejette & l'annulle

comme n'ayant pas été souscrit par le Pape Adrien.

Les indignes représentans du Chef de l'Eglise, tant le Cardinal Pierre arrivé en dernier lieu, que les évêques d'Ancone & d'Ostie dont on ne pouvoit rien attendre de mieux après leur première prévarication, entendirent tranquillement toutes ces faussetés, qu'on avoit apparemment concertées avec eux. Ils donnerent les plus grandes marques d'estime & de vénération à Photius, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première session Zacharie de Calcédoine, qui le représenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts & de toutes les passions, uniquement persécuté par l'envie qu'avoit excitée un homme si différent de tous les autres, comme autrefois le Fils de Dieu dura le cours de sa vie mortelle. Le Cardinal Pierre lui dit aussi-tôt après, que le Pape le vouloit avoir pour son frere, & qu'il le chérissoit comme son ame; puis se leva, & par une approbation plus expressive que tous les discours, lui présenta les ornemens pontificaux que le Pape lui envoyoit à la vérité, mais

qu'on
qu'il a
tions p
Par
l'appro
évêque
le paro
la pers
phane a
faire en
prétext
venir a
dans to
Ignace,
sa vieille
qu'il ne
La dépo
purent ja
Eglises P
suivirent
loin: Ils
n'avoient
avec Pho
condamn
toient fa
& que les
thématisé
en soit du
derniers C

qu'on ne devoit lui donner qu'après qu'il auroit accompli toutes les conditions prescrites pour son établissement.

Par ces témoignages apparens de l'approbation du Saint Siege , tous les évêques furent trompés , ou voulurent le paroître , plutôt que de s'exposer à la persécution. Il n'y eut que Métrophane archevêque de Smyrne , qui osa faire entrevoir sa façon de penser , en prétextant une maladie , pour ne point venir au concile. Il avoit été attaché dans tous les temps au Patriarche Ignace , & ne voulut point déshonorer sa vieillesse , en abandonnant une cause qu'il ne séparoit pas de celle de l'Eglise. La déposition & tous les autres périls ne purent jamais l'ébranler. Les légats des Eglises Patriarcales , vrais ou supposés , suivirent le torrent , & allerent plus loin. Ils protesterent que ces Eglises n'avoient jamais cessé de communiquer avec Photius , que ceux qui l'avoient condamné au huitieme concile , s'étoient faussement portés pour légats , & que les sieges d'Orient avoient anathématisé cette assemblée. Quoi qu'il en soit du caractere feint ou réel de ces derniers Orientaux , on doit peu s'é-

T. 8. Conc.
P. 1386.

par le
nef de
arrivé
d'An-
it rien
emiere
quille-
n avoit
eux. Ils
marques
hotius ,
es qu'en
marie de
comme
vertus ,
de toutes
écuté par
omme si
comme
t le cours
al Pierre
Pape le
& qu'il
; puis se
plus ex-
lui pré-
x que le
é , mais

tonner de leur servile complaisance pour les Grecs, dont ils ne cherchoient qu'à tirer des aumônes, dans la misère où ils gémissaient sous la tyrannie des Sarasins. La perte du sentiment, après celle de la fortune, est trop ordinaire, pour causer de la surprise.

Toutefois, sur cette prétendue disposition des grands sieges à l'égard des décrets portés contre Photius dix ans auparavant, on cassa tous les conciles tenus contre lui, & notamment celui de C. P. du temps du Pape Adrien, c'est-à-dire le huitième œcuménique. Par la plus énorme de toutes les impostures, le schismatique faulxaire fit trouver à son concile l'ordre de cet attentat, dans les instructions même que les légats du S. Siege tenoient du Pape Jean, & qu'il avoit falsifiées avec plus d'impudence encore que les autres écrits de ce Pontife. Dans le corps de ces instructions que l'imposteur, tout habile qu'il étoit, n'a pas eu soin de faire cadrer avec les actes du concile, on voit que le Pape vouloit seulement, pour le bien de la paix & par déférence pour l'Empereur, user d'indulgence envers Photius, & le dispenser de la

rigueur
cette g
dans le
Le f
d'avoir
bré seld
& prési
autorisé
tout à
avec le
que ter
Dans ce
prétexte
respond
che de
cevroien
que l'un
Ainsi ô
appellat
de Sarc
l'avantag
Rome,
damner
aux Lat
Saint Ef
poser e
licat, d
chés d'u
au fond

rigueur des canons ; pourvu qu'il reçût cette grace avec les dispositions requises dans les cas d'une juste condamnation.

Le schismatique ne se contente pas d'avoir flétri un concile général, célébré selon toutes les règles de l'Eglise, & présidé par des légats bien & dûment autorisés du S. Siege. Il aspireroit surtout à se mettre au moins de niveau avec le Souverain Pontife ; & c'est là que tendoient toutes ses entreprises. Dans ce dessein, qu'il fut colorer du prétexte d'entretenir une parfaite correspondance entre le Pape & le Patriarche de C. P. il fit statuer qu'ils ne recevraient point réciproquement ceux que l'un ou l'autre auroit condamnés. Ainsi ôtoit-il au Chef de l'Eglise, les appellations que lui attribue le concile de Sardique. Afin même de donner l'avantage à son Eglise sur celle de Rome, il forma le projet de faire condamner le dogme qu'il avoit reproché aux Latins touchant la procession du Saint Esprit. Il n'osa néanmoins proposer ouvertement un point si délicat, de peur que les légats effarouchés d'une entreprise qui ne tendoit au fond qu'à noter d'hérésie l'Eglise

Romaine , ne refusassent de souscrire au concile qui demeureroit sans autorité ; & qu'ainsi toutes les manœuvres ne produisissent pas leur effet principal. C'est pourquoi il prit une de ces voies détournées qui lui étoient si familières , & qui pouvoient le conduire au même terme. Comme c'étoit la coutume de dresser une profession de foi dans les conciles , il proposa aux évêques qu'il avoit prévenus & rassemblés dans le palais impérial , de se conformer à cet usage. Ils lui présentèrent les symboles de Nicée & de C. P. avec l'anathème qu'ils prononcent contre ceux qui auroient la témérité d'en retrancher , ou d'y ajouter quelque chose. Ainsi ménageoit-on un prétexte d'inculper , quand on voudroit , l'Eglise Romaine , qui avoit permis d'insérer une sorte d'addition ou plutôt d'explication & de développement à l'article du symbole qui concerne la procession du S. Esprit. Tel est en effet l'usage que les Grecs , devenus tout à fait schismatiques , firent dans la suite , de cette confession du concile de Photius , qu'ils tiennent pour le huitième général , en le substituant à celui où cet auteur de leur schisme avoit été condamné.

Cep
ouverte
Apostol
dernier
son pou
Les lég
métrop
courage
prévaric
chez qu
riarche
lier & d
Pierre , e
che peul
Métroph
Photius
tenons p
du Pape
Ces lé
mager le
endroit ,
ment la
Photius p
citeurs de
belles par
s'engager
ses évêqu
pour certe
reur , à q
& pour s'é

Cependant Photius, loin de s'élever ouvertement contre l'autorité du Siege Apostolique, reconnu encore dans ce dernier concile de C. P. qu'il tenoit son pouvoir du Pape à certains égards. Les légats de Jean VIII, en parlant du métropolitain de Smyrne qui refusoit courageusement de participer à leur prévarication, dirent publiquement : Sachez que le Pape Jean a donné au Patriarche Photius la même puissance de lier & de délier qu'il a reçue de Saint Pierre, en vertu de laquelle ce Patriarche peut en notre absence condamner Métrophane. Bien loin de réclamer, Photius leur répondit : Nous vous tenons pour nos peres, comme légats du Pape, qui est notre pere spirituel.

ibid.

Ces légats voulant encore dédommager leur maître par quelque autre endroit, demanderent avec empressement la restitution de la Bulgarie. Photius peu embarrassé avec des sollicitateurs de leur caractère, les paya de belles paroles, selon sa coutume, sans s'engager à rien. Il leur promit avec ses évêques, de s'intéresser vivement pour cette affaire, auprès de l'Empereur, à qui il convenoit d'y entrer; & pour s'épargner une réponse plus pré-

cise, au moins durant tout le cours du concile, il ajouta, qu'étant question de régler des limites, il falloit nécessairement attendre un temps plus convenable. Après l'assemblée, on trouva de nouveaux motifs de délai, en donnant toujours de plus belles espérances. On a tout lieu de croire que l'Empereur, renvoyant les légats, écrivit au Pape, qu'il avoit donné ses ordres pour la restitution de la Bulgarie, aussi bien que du monastere de S. Serge que les Latins avoient auparavant près de C. P. Il nous reste une lettre où Jean VIII remercie Basile, touchant ces deux objets. Il y dit sur la fin, qu'il approuve l'indulgence dont le concile a usé en rétablissant le Patriarche Photius; mais que si ses légats ont fait quelque chose contre ses ordres, il le rejette, comme étant de nulle vertu. Il écrivit à Photius même, avec une pareille restriction, & se contenta cependant de rappeler les maximes générales de l'humilité à cet insolent coupable, qui plus enorgueilli que jamais par le succès de ses affaires, avoit osé écrire au Pape, qu'il n'avoit pas cru devoir demander

Ep. 251.

miséricordie
tort à
ser cri
Telle
foiblesse
la fable
fut d'ab
où l'on
cheté d
inférieur
expressio
pouvoir
femme.
le siecle
le plus
pour la r
ques du
eux-mêm
dans les
plus ancie
rent poin
ble que
beaucoup
plaçant d
dans un
enfin ent
cette Pap
accoucher
une proce

miséricorde, parce que c'eût été faire tort à sa dignité, que de se confesser criminel.

Telle fut, dans un Pape, l'étrange foiblesse qui peut avoir donné lieu à la fable de la Papesse Jeanne. Ce ne fut d'abord qu'un libelle satirique, où l'on voulut faire allusion à la lâcheté d'un Pontife, qui se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du temps, ne pouvoit être mieux comparé qu'à une femme. Quelque temps après, dans le siècle de tous le plus grossier & le plus ignorant, l'ironie fut prise pour la réalité; si toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inséré eux-mêmes cette invention burlesque dans les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains Protestans ont beaucoup varié à son sujet, & ceux-là dans un temps, & ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV & Benoît III, cette Papesse fantastique, qu'ils font accoucher & mourir en travail dans une procession solennelle, ne peut que

Leo All. de
Syn. Phot. c.
2.

les faire regarder comme des imposteurs plus hardis encore & plus maladroits que Photius, qui vivoit dans ce temps-là, & qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'Eglise Romaine. S'il étoit question d'une réfutation sérieuse, on la pourroit faire d'une manière péremptoire, par le seul témoignage d'Hincmar de Reims, dont les députés envoyés à Rome vers le Pape Léon, apprirent en route qu'il étoit mort, & que Benoît l'avoit remplacé sur la chaire de S. Pierre. Mais les ennemis de l'Eglise qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les observations de l'un des plus sages & des plus éclairés d'entr'eux, reconnoissent eux-mêmes que la Papesse Jeanne n'est autre vraisemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une mollesse aussi indigne du nom d'homme que du caractère de Pontife.

Blondel.

Il sembla néanmoins se réveiller comme d'une profonde léthargie, quand il ne vit aucune exécution des promesses qu'on avoit faites à ses légats, & qu'ils avoient encore beaucoup amplifiées à leur retour. Il

parut à l
les côres
aussi - t
Sarafins
de l'Emp
Pape n'a
le salut
comme a
la jurisd
peur, qu'
PLICITÉ, c
à la prin
torité sup
aussi-tôt à
ce génére
pli cette c
neur, dan
tion de P
que. Le n
réputation
lité qu'il
Après avoi
impossible
lieux, favo
tius avoit
général qu
Adrien, il
malheur ux
prédécesseur

parut à la vérité une flotte Greque sur les côtes d'Italie : mais elle se retira aussi-tôt , sous prétexte que les Sarasins menaçoient les côtes mêmes de l'Empire. Pour la Bulgarie que le Pape n'avoit guere moins à cœur que le salut de Rome , elle demeuroid comme auparavant sous la conduite & la juridiction des Grecs. Jean eut peur, qu'avec tant d'audace & de duplicité , on n'eût pareillement attenté à la primauté du S. Siege & à l'autorité suprême de l'Eglise. Il envoya aussi-tôt à C. P. en qualité de légat , ce généreux Marin qui avoit déjà rempli cette commission avec tant d'honneur , dans la premiere condamnation de Photius au concile œcuménique. Le nouveau légat soutint toute la réputation de magnanimité & de fidélité qu'il s'étoit justement acquise. Après avoir découvert ce qu'il étoit impossible qu'on lui cachât sur les lieux , savoir que le concile de Photius avoit condamné , tant le concile général que ceux des Papes Nicolas & Adrien , il rejetta avec horreur ce malheureux synode où les légats ses prédécesseurs, indignement corrompus ,

avoient agi directement contre leurs instructions, & trahi tous les intérêts de l'Eglise. L'Empereur Basile oublia sa modération: Marin fut mis aux fers, où il demeura trente jours, sans jamais chanceler dans sa détermination généreuse. Basile rougissant enfin de violer ainsi les droits les plus sacrés parmi tous les peuples, revint à son naturel, & le fit élargir. Marin tout couvert de gloire alla se remontrer à Rome, où il dévoila le mystere de l'iniquité & de la perfidie des Grecs.

Mss. Bibl.
Colen.

On rapporte, sur la foi d'une lettre manuscrite du Pape Formose, que Jean VIII épouvanté à la vue du précipice où l'avoient conduit la méchanceté de Photius & l'infidélité de ses légats, marqua pour lors la plus grande vigueur, se rendit à l'église de S. Pierre, monta sur la tribune en présence de tout le monde, & tenant l'évangile entre ses mains, déclara l'irrégularité & la nullité du prétendu concile de C. P. & que les évêques schismatiques avoient encouru avec leur chef les censures de l'Eglise: fait revêtu d'ailleurs de toutes les couleurs de la vraisemblance; puisque ni les historiens Grecs, avant

la con
pas dit
ciliabu
ne l'on
d'Ephe
de Flor
là que
Le
Grecs,
de ralle
satisfais
exaction
eux, il
vers les p
refuge c
Les Gau
deux en
il s'adres
le Gros
Germani
& l'y co
de l'année
on le ver
qui en ét
qu'à mani
lement in
n'en reçu
Romains,
ses lettres
Tome I

la consommation du schisme, n'ont pas dit un mot en faveur de ce conciliabule, ni les schismatiques même ne l'ont jamais reconnu avant Marc d'Ephese, c'est-à-dire avant le concile de Florence : ils n'avoient reçu jusquelà que les sept premiers.

Le Pape se voyant joué par les Grecs, n'eut rien de mieux à faire que de rallentir la fureur des Sarasins en satisfaisant à leur avidité & à leurs exactions. Mais en temporisant avec eux, il tourna de nouveau ses vues vers les princes de la maison de France, refuge ordinaire de l'Eglise Romaine. Les Gaules n'étant gouvernées que par deux enfans, fils de Louis le Begue, il s'adressa au Roi Charle surnommé le Gros, qui étoit de la branche de Germanie, l'engagea à venir à Rome, & l'y couronna Empereur sur la fin de l'année 881. Choix funeste, comme on le verra par la suite, à celui même qui en étoit l'objet, dont il ne servit qu'à manifester l'incapacité. Il fut également infructueux pour le Pape, qui n'en reçut aucun secours pour les Romains, comme nous l'apprenons par ses lettres & ses plaintes réitérées.

Dans la France proprement dite, le jeune Roi Louis, troisième du nom, signala dans quelques rencontres sa valeur contre les Normands, & se prévalut de ces avantages peu ordinaires, pour s'ingérer dans le régime ecclésiastique. Il voulut élever sur le siège épiscopal de Beauvais un clerc nommé Odoacre, qui, après une élection presque forcée, fut exclus des fonctions épiscopales, par un concile de la province assemblé à Fime. Le Roi se tint offensé de ce refus, & dans cette affaire qui devoit lui être assez indifférente, il montra toute la chaleur qu'ont souvent pour des prétentions de caprice les princes foibles & les moins jaloux des vrais droits du trône. Il alla jusqu'à prétendre, comme l'Archevêque Hincmar l'apprit par les rumeurs publiques, qu'on ne devoit élire que les sujets désirés par le Roi, que les biens ecclésiastiques étoient en sa puissance, & qu'il pouvoit les donner à qui il lui plaisoit.

L'Archevêque en écrivit au Prince avec respect, mais en même temps avec toute la liberté qu'il avoit montrée en tant d'autres rencontres. Que

Hincm. t.
2. p. 188 &
seq.

vous
des bi
font d
être su
ble &
les dis
nus les
seurs.
que vou
sacre,
tre prop
tel en
ques. J
pour la
suis bien
violablen
dois. De
vieillesse
mes chev
m'écarter
suivies, g
six ans d
Certe
qui précé
mar, do
sept ans.
écrire: ce
qua une
tion. L'in

vous foyez le maître des élections & des biens ecclésiastiques, lui dit-il, ce sont des maximes qui ne vous peuvent être suggérées que par l'esprit de trouble & de ténèbres. Rappelez-vous les discours & la conduite qu'ont tenus les grands Princes vos prédécesseurs. Souvenez-vous de la promesse que vous avez faite vous-même à votre sacre, que vous avez souscrite de votre propre main, & déposée sur l'autel en présence de Dieu & des évêques. J'ai toujours signalé mon zèle pour la gloire de votre regne, & je suis bien résolu à vous conserver inviolablement la fidélité que je vous dois. De votre côté, n'affligez pas ma vieillesse, n'attendez pas à déshonorer mes cheveux blancs, en prétendant m'écarter des saintes règles que j'ai suivies, grace au Ciel, pendant trente-six ans d'épiscopat.

Cette lettre est de l'année 881, qui précéda celle où mourut Hincmar, dont l'épiscopat fut de trente-sept ans. Il ne se borna point à écrire : ce magnanime vieillard marqua une vigueur égale dans l'exécution. L'intrusion d'Odoacre ayant duré

plus d'un an, avec un grand scandale & un péril manifeste de voir toujours le mal empirer, Hincmar prononça contre lui la sentence suivante, avec les évêques de sa province : Nous déclarons Odoacre excommunié suivant les canons ; & s'il persévère dans la contumace, qu'il demeure à jamais incapable de faire aucune fonction cléricale dans cette province, ni de recevoir la communion qu'à la mort en forme de viatique. La Cour fut d'abord très-irritée : mais la vigueur épiscopale, dirigée par les canons, accréditée par la vertu, soutenue avec unanimité & sans tergiversation, eut enfin tout son effet, gagna l'estime de ceux-mêmes qu'elle avoit contredits, & plus encore de la postérité qui n'a pas compté Odoacre parmi les évêques de Beauvais. C'est ainsi qu'Hincmar, malgré quelques traits d'une humeur revêche & hautaine, a mérité jusqu'à la fin de sa carrière d'être regardé comme l'un des plus zélés défenseurs de la discipline ecclésiastique, & de passer à jamais pour l'un des plus grands ornemens de l'Eglise de France.

Da
 admir
 avoir
 qu'il
 portés
 rant ils
 lui que
 forme
 son tem
 cée dan
 premier
 étoit m
 des dép
 vèque a
 Eglise,
 entre les
 chargé
 apporter
 décret a
 donner a
 reçu le c
 quoit par
 compro
 l'ordinati
 trouver e
 voyer leu
 par un pr
 L'évêqu
 annoncer

Dans son immense érudition, on admire sur-tout la connoissance qu'il avoit des loix canoniques. On eût dit qu'il favoit par cœur tous les décrets portés par les Papes & les conciles; tant ils lui étoient familiers. C'est de lui que nous tenons en particulier la forme des élections qui étoit usitée de son temps, & qui mérite d'être retracée dans le nôtre. Nous voyons en premier lieu, que sitôt qu'un évêque étoit mort, l'Eglise vacante envoyoit des députés au métropolitain. L'archevêque après cela établissoit dans cette Eglise, un visiteur choisi au gré du Roi entre les évêques de la province. Il étoit chargé de procurer l'élection, d'en apporter ou envoyer directement le décret au métropolitain, qui en devoit donner avis au Roi, & qui, après avoir reçu le consentement du Prince, indiquoit par un mandement adressé à ses comprovinciaux le jour & le lieu de l'ordination. Ils étoient obligés de s'y trouver en personne, au moins d'y envoyer leurs lettres de consentement, par un prêtre, ou par un diacre.

L'évêque visiteur commençoit par annoncer l'élection, & en lisoit publi-

quement la formule, puis faisoit une exhortation à tous ceux qui avoient droit de suffrage, c'est-à-dire au clergé de la ville, aux députés de tous les monastères du diocèse & de tous les curés de la campagne, à l'ordre de la noblesse & à tous les citoyens; tout le monde, dit-on, devant élire celui qui doit commander à tout le monde. On les portoit à choisir de concert & sans passion, le sujet le mieux instruit, le plus vertueux, en qui il n'y eût aucune irrégularité. Ce devoit être un prêtre ou un diacre, tiré du clergé séculier ou régulier de l'Eglise vacante. Quand il ne s'y en trouvoit point d'assez digne, on avoit recours à une autre église de la province, & même d'un autre district, avec la permission par écrit de son propre évêque. L'élection étant faite, on en dressoit le décret, que tous les électeurs devoient souscrire; sur l'ordre du métropolitain, on lui envoyoit l'élu, avec le décret & des députés en assez grand nombre, pour rendre témoignage au nom de toute l'assemblée. L'archevêque les interrogeoit d'abord, touchant la réalité & la liberté de l'élection. Ensuite il demandoit à l'évê-

que él
dition
il avo
où il l
voit av
qui co
tudes &
sa vie.
doute
témoig
toires p
men de
n'étoit p
bliquem
voit. Po
lire que
ecclésiast
S. Grégo
& on s'a
trouvoit
indigne,
provincia
guliere,
évêque. C
regles de
le jour &
les évêqu
députés s
nouvel év

que élu, quelle étoit sa patrie, sa condition qui devoit être libre, l'école où il avoit étudié, quel ordre il avoit, & où il l'avoit reçu, quel emploi il pouvoit avoir exercé, & généralement ce qui concernoit la conduite, les habitudes & les mœurs de toute la suite de sa vie. Pour peu qu'il y eût de lieu au doute & aux soupçons, il falloit des témoignages authentiques & péremptoires pour dissiper ces ombres. L'examen de la foi, à plus forte raison, n'étoit pas oublié. L'élu en lisoit publiquement la confession, & la souscrivait. Pour la capacité, on lui faisoit lire quelques ouvrages de l'antiquité ecclésiastique, tels que le Pastoral de S. Grégoire, ou les canons de Carthage; & on s'assuroit qu'il les entendit. S'il se trouvoit qu'on eût choisi une personne indigne, le métropolitain avec ses provinciaux rejetoit cette élection irrégulière, & ils nommoient un autre évêque. Quand tout s'étoit passé selon les règles de l'Eglise, l'archevêque indiquoit le jour & le lieu de l'ordination; tous les évêques de la province, ou leurs députés s'y rendoient; on consacroit le nouvel évêque, & on lui donnoit les

lettres de son ordination , avec une instruction sur les devoirs de l'épiscopat, signée de tous les prélats , ou de leurs représentans. On voit dans celles qui nous restent de ce temps-là , que les évêques étoient encore chargés de la subsistance des clercs , du luminaire & des ornemens des églises , du soin des bâtimens , de l'hospitalité & des pauvres ; parce que les biens ecclésiastiques n'étoient pas encore partagés. En vertu de l'ancienne coutume , ils fournissoient encore des troupes au Roi , en proportion des terres de leurs églises.

On régla vers le même temps , c'est-à-dire sous le pontificat de Jean VIII , le titre & les droits des cardinaux de l'Eglise Romaine , par une constitution qui se trouve , à ce qu'on assure , dans la bibliothèque du Vatican. Le nombre en est fixé à soixante-dix , destinés à terminer sous l'autorité pontificale tous les différends des particuliers , à l'exemple des soixante-douze Juges d'Israël établis par Moïse pour connoître des affaires journalières du peuple de Dieu. Le Pape Jean termina enfin sa carrière & son triste pontificat , où l'on observe comme sous la plupart des chefs sans

vigueur
sures fu
lité, qu
priser. I
l'année
ans le S
jours.

On s
second
C. P. si
de l'Egli
réparer l
Il n'eut r
de conda
tout ce q
de C. P. C
portant qu
les ordre
pour l'élec
là, que l'
embarrass
diminuoit
qu'ils n'é
craindre ,
qui est de
qu'une joie
tint le S. S
mourut à
successeur

vigueur, que les menaces & les censures furent employées avec une facilité, qui ne seroit qu'à les faire mépriser. Il mourut le 15 décembre de l'année 882, après avoir occupé dix ans le S. Siege, qui ne vaqua que huit jours.

On s'empessa d'y élever Marin, second du nom, cet ancien légat de C. P. si justement vénérable au clergé de l'Eglise Romaine, & si capable de réparer les fautes de son prédécesseur. Il n'eut rien en effet de plus pressé que de condamner hautement Photius, & tout ce qui s'étoit fait au faux concile de C. P. On dit qu'il fit aussi un décret, portant qu'à l'avenir on n'attendroit plus les ordres des Empereurs d'Occident pour l'élection des Papes. On voit par là, que l'autorité de ces Princes, très-embarrassés des affaires d'Allemagne, diminueoit de jour en jour en Italie, & qu'ils n'étoient en état, ni de s'y faire craindre, ni de la protéger. Pour ce qui est de Marin, son élection ne causa qu'une joie bien courte à l'Eglise. Il ne tint le S. Siege que quatorze mois, & mourut à la fin de février 884. Son successeur fut Adrien III, Romain de

naissance, ordonné, comme on le croit, le premier jour de mars de la même année. Son pontificat ne dura que deux mois plus que celui de son prédécesseur. Il rejeta, comme lui, Photius.

Avant la mort de Marin, Alfrede Roi d'Angleterre envoya de riches offrandes à Rome, en reconnoissance de ses succès merveilleux contre les Normands. Ses pieuses libéralités s'étendirent jusqu'aux Indes, où il les fit porter & déposer à l'endroit où l'on croyoit dès lors qu'étoit le tombeau de l'Apôtre S. Thomas. Ce Prince religieux ne pouvoit attribuer qu'au bras du Tout-puissant l'état heureux où il voyoit enfin, contre toute espérance,

Vall. Mal-
mesh. p. 24,
&c.

les terres de sa domination. Elles avoient été, comme toutes les régions voisines, le théâtre du brigandage & de la cruauté des Barbares, pendant toute sa jeunesse, & durant les six premières années de son regne, dans le pays d'Ouessex. Après cette horrible dévastation, ils s'étoient emparés de tous ses Etats, & il avoit été réduit à se cacher dans un bois environné de marais inaccessibles. Pendant six mois,

Alfred. vit.
per Asser. p.
9, &c.

lui & la Reine sa femme n'eurent

pour se
ger fid
gens,
les eaux
la rigou
glacées
voyer
quelque
à trave
jour qu
faisoit d
ture, u
porte,
vez-vous
table Al
la Reine
restit q
ni, dir
pains a
peut bie
pain nou
tié à ce p
les gens
si grande
y avoit,
de quoi
Alfred
l'état dé
affaires,

pour se loger que la cabane d'un berger fidele, & pour subsister avec leurs gens, que la ressource de la pêche dans les eaux qui les environnoient. Mais la rigueur du froid les ayant enfin glacées, le Roi étoit contraint d'envoyer son monde chercher au loin quelques poissons ou quelque gibier, à travers les plus grands périls. Un jour qu'il restoit seul avec la Reine & faisoit diversion au chagrin par la lecture, un pauvre vint frapper à la porte, & demander l'aumône. Qu'avez-vous à lui donner, dit le charitable Alfrede en fixant les yeux sur la Reine? Elle répondit qu'il ne leur restoit qu'un seul pain: Dieu soit béni, dit le Roi! Celui qui avec cinq pains a nourri cinq mille hommes, peut bien faire que la moitié d'un pain nous suffise: donnez l'autre moitié à ce pauvre. Peu de momens après, les gens du Prince arriverent avec une si grande quantité de poissons, qu'il y avoit, disent les historiens du temps, de quoi nourrir une armée. Affer. l. x ;
num. 43.

Alfrede apprit ensuite, que dans l'état désespéré où se trouvoient ses affaires, quelques Anglois avoient fait

un dernier effort ; que le Danois Hubba , auteur du martyre de S. Edmond , avoit été tué ; qu'on avoit pris le corbeau qui servoit d'étendart aux Idolâtres , & auquel ils attribuoient une vertu magique qui faisoit leur plus grande confiance. Il sortit de ses marais , rassembla ses troupes dispersées , tomba tout à coup sur les Barbares , & remporta une victoire complète. Ceux qui échappèrent au massacre , se renfermèrent dans une forteresse. Il les y assiégea , & les contraignit de se rendre aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Il obligea ceux qui ne voulurent point quitter l'idolatrie à sortir de l'île , & donna des terres aux autres , qui prirent la résolution de se faire Chrétiens avec leur Roi Guthrum. Par ce moyen , il repeupla les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre , presque déserts par les incursions des Barbares auxquelles ils étoient les plus exposés. Il y établit les Danois convertis , avec leur Roi , qu'il tint sur les fonts sacrés , & nomma Edelstan. Pour former plus aisément ces nouveaux Chrétiens , il leur donna des loix , de concert avec le

Prince
 les Ang
 sez imp
 gardé c
 de la na
 Il dit n
 nous en
 plus anc
 d'Offa
 d'Erhelbe
 d'Anglete
 tion & p
 nom
 La Fran
 tage cont
 maîtres b
 homme. C
 mêmes in
 de peindr
 l'Etat ou
 sement de
 de Charle
 étoient bi
 courir l'Ita
 les Musulm
 reste de l'E
 lâtres du N
 tant plus t
 ridionales ,

Prince Normand. Il en fit aussi pour les Anglois naturels, & même d'assez importantes, pour qu'il soit regardé comme le principal législateur de la nation dans ces temps anciens. Il dit néanmoins dans le recueil qui nous en reste, qu'il les a tirées des loix plus anciennes d'Ina roi d'Ouesses, d'Offa roi des Merciens, & même d'Ethelbert premier Roi Chrétien d'Angleterre. Alfrede, par sa législation & par ses victoires, acquit le surnom de Grand.

La France n'eut pas le même avantage contre les Barbares, sous des maîtres bien différens de ce grand homme. On retraceroit sans fin les mêmes images, si l'on entreprenoit de peindre toutes les calamités de l'État ou de l'Eglise, dans le dépérissement de la puissance & de la race de Charlemagne. Ces foibles Princes étoient bien éloignés de pouvoir secourir l'Italie, non moins désolée par les Musulmans de l'Afrique, que le reste de l'Empire François par les Idolâtres du Nord. Le désordre étoit d'autant plus triste dans les régions méridionales, que les Sarasins y avoient

souvent des intelligences avec des seigneurs factieux, & quelquefois avec des évêques. C'est ainsi qu'appuyés de l'alliance d'Athanase de Naples, dit le Jeune pour le distinguer du saint de même nom, qui étoit son oncle & son prédécesseur, ils pillèrent le territoire de Bénévent, de Spolète, de Rome même, sans épargner les monasteres ni les églises. La plupart des moines de S. Vincent du Vulture furent massacrés, & le monastere incendié. L'abbaye du Mont-Cassin eut le même sort. Elle avoit résisté aux Infideles sous l'Abbé Bassace, prédécesseur de Berthier qui la gouvernoit au temps de cette seconde attaque. Celui-ci venoit de fortifier le monastere d'en-haut, de murs & de tours qui en faisoient une forteresse respectable. Autour du monastere d'en-bas, il avoit commencé à bâtir une ville, qui sembloit déjà le mettre à couvert de tout insulte. Rien ne tint contre la fureur & l'avidité des Arabes. Tous ces asyles furent forcés & pillés. L'Abbé Berthier fut tué, avec une multitude de moines. Ceux qui purent échapper, se retirèrent avec

Chron. S.
Vinc. & Cas-
sin.

leurs
fondée
l'honne
Sarasin
procure
ment l
en but
Le S.
sanctua
encore
à le sec
plus viv
aller tr
Gros : n
le 20 ju
baye de
comme

Le vi
mois, o
Romain
prêtre d
nés, de
ment ex
son pouv
le porter
fallut ro
son, où
cricoit qu
qu'on lu

leurs titres dans une celle ou prieuré, fondée depuis long-temps à Téano en l'honneur de S. Benoît. Ces succès des Sarasins, & les richesses qu'ils leur procurerent, exalterent prodigieusement leur courage. Rome se vit plus en butte que jamais à leur audace. Le S. Pape Adrien trembla pour ce sanctuaire de la religion. Il voulut encore engager les Princes François à le secourir; & afin de les intéresser plus vivement, il se mit en route pour aller trouver l'Empereur Charle le Gros: mais il mourut dans ce voyage, le 20 juillet 885. Il fut enterré à l'abbaye de Nonantule, où il est honoré comme saint.

Le vingt-cinquieme jour du même mois, on mit en sa place Etienne V, Romain de naissance ainsi qu'Adrien, prêtre du titre des Quatre-couronnés, de race noble & d'un détachement exemplaire. Il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation: pour le porter sur le trône pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'étoit enfermé, & d'où il crioit qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on lui vouloit faire. On n'en eut

Anast. in
Steph. V.

que plus d'empressement à le conduire au palais pontifical. Le Ciel même parut approuver cette élection. Avant qu'on fût arrivé au palais de Larran, il tomba contre toute espérance une pluie abondante, qui diminua d'abord considérablement les maux causés par une longue sécheresse. Des essaims dévorans de sauterelles continuant d'affliger le pays, il se mit en priere, bénit de l'eau, la fit distribuer au peuple; & par-tout où l'on en jeta, il ne parut plus aucun de ces défolans infectes. La charité & la piété éclatoient sur-tout entre les vertus de ce Pontife. Il nourrissoit les orphelins comme ses enfans, & ne prenoit point son repas, sans en avoir quelques-uns à sa table. A son avènement au pontificat, les biens de l'Eglise se trouvant presque tous dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébroit la messe tous les jours, & donnoit à l'oraison ou à la psalmodie, tout le temps que lui laissoient les fonctions de la charité & de la sollicitude pastorale. Mais il s'appliqua sur toute chose à s'associer, dans le gouvernement de l'Eglise,

les hom
plus ve
Il av
étoit néc
assis sur
pereur d
Adrien,
à Rome
proposoit
le rétabl
successe
violence
ractere,
contre l
Etienne
ramener
naturelle
bornes r
clésiastiqu
riale. Ma
lui de la
n'arriva à
jour de
nommé
blessure
chasse. P
temps de
pectable
l'Eglise &

les hommes les plus éclairés & les plus vertueux qu'il put découvrir.

Il avoit senti combien ce secours étoit nécessaire , avant même qu'il fût assis sur le Siège Apostolique. L'Empereur d'Orient avoit adressé au Pape Adrien , des lettres qui n'arriverent à Rome qu'après sa mort. Basile se proposoit toujours de faire approuver le rétablissement de Photius par les successeurs de S. Pierre ; & avec une violence qui n'étoit pas dans son caractère , il s'emportoit indécemment contre les Papes Adrien & Marin. Etienne s'efforça dans sa réponse de ramener ce Prince à sa modération naturelle , & de lui faire sentir les bornes respectives de la puissance ecclésiastique & de la puissance impériale. Mais par un sort semblable à celui de la première lettre , la réponse n'arriva à C. P. qu'après le premier jour de mars 886 , où Basile surnommé l'Arménien , mourut d'une blessure qu'un cerf lui avoit faite à la chasse. Prince digne des plus beaux temps de l'Empire , qu'il rendit respectable dans sa décadence , protégeant l'Eglise & honorant les ecclésiastiques

en toute rencontre, doué d'une sagesse rare, d'une vertu depuis longtemps sans exemple sur le trône qu'il occupoit, irréprochable en un mot, s'il n'eût rencontré dans Photius appuyé de la plupart des évêques de l'Orient, un de ces écueils contre lequel, dans le cours ordinaire des choses, il paroît impossible de ne point aller briser.

Constantin, fils aîné de Basile, étoit mort quelque temps avant son pere. La piété du Prince Erienne l'avoit fait placer dans le clergé, où elle se soutint avec une constance qui l'a fait compter par les Grecs au nombre des saints. Ainsi Léon, second fils de Basile, monta sans compétiteur sur le trône impérial, où sa sagesse & son amour pour les lettres lui acquirent le nom de Philosophe. Il avoit été couronné dès l'an 870 : mais un moine hypocrite, plus méchant encore, s'il est possible, que Photius à qui par là il se rendit nécessaire, bronilla le pere avec le fils, & mit la vie même du jeune Empereur dans le plus grand danger. Ce scélérat mémorable, nommé Théodore, & surnommé Santarabene du nom de l'apostat qui lui avoit

donné
d'abbé,
par la p
matique
qu'il po
cur, &
Quoiqu
la sainte
pereur q
& à son
suadé de
se préval
plus pl
comme
d'un vra
ne pouva
de la rel
toute o
comme c
férable s
tendoit p
Cour, af
ler qu'en
ne sembl
l'amitié

Dans
jour à L
quand vo
reur votre

donné le jour, étoit parvenu au rang d'abbé, puis d'archevêque d'Euchaïte, par la protection de Phorius. Le schismatique Patriarche sentoît tout le parti qu'il pouvoit tirer de ce fourbe obscur, & le canonisoit tout vivant. Quoiqu'il prît lui-même le masque de la sainteté, il voyoit bien que l'Empereur qui rendoit justice à son esprit & à son savoir, n'étoit pas fort persuadé de sa vertu. Il voulut au moins se prévaloir de l'opinion qu'il donnoit plus plausiblement de Théodore, comme d'un homme à miracles, & d'un vrai prophete. Le Prince Léon ne pouvant souffrir qu'on se jouât ainsi de la religion de son pere, parloit en toute occasion, du saint prétendu, comme d'un faux dévot & d'un misérable séducteur. Santarabene qui entendoit parfaitement le manège de la Cour, affectoit au contraire de ne parler qu'en bien du jeune Empereur, & ne sembloit tendre qu'à lui ménager l'amitié & la confiance de son pere.

Dans ces vues perfides, il dit un jour à Léon : A l'âge où vous êtes, quand vous suivez à la chasse l'Empereur votre pere, vous devriez porter de

Vit. Basl.

P. 212.

quoi le défendre au besoin. Léon donna dans le piège : à la première occasion qui se présenta de sortir avec le vieil Empereur, il se munit d'un coutelas, qu'il cacha dans l'un de ses brodequins. Aussitôt Santarabene alla dire à l'Empereur Basile : Votre fils Léon veut vous ôter la vie ; si vous en doutez, faites-lui quitter ses brodequins. Quand les deux princes furent à quelque distance de la ville, Basile mit en usage l'avis de Santarabene ; & le coutelas fut découvert. Ce n'étoit pas la coutume de s'armer de la sorte, sinon pour la guerre : le jeune Empereur fut tenu pour convaincu ; on lui enleva les brodequins rouges qui étoient un des ornemens impériaux, & on le jeta dans une prison où il languit long-temps, malgré les remontrances du Sénat. Le cruel calomniateur excita même Basile, mais sans succès, à faire crever les yeux à son fils. Enfin le temps ayant affoibli les préventions, la sensibilité paternelle fut rétablie dans toute son activité par l'un de ces foibles ressorts, qui donnent souvent lieu aux changemens les moins attendus. Comme Basile dînoit avec les sénateurs, un perroquet répéta plusieurs

fois : H
Tous les
sans ose
sollicitat
tendri q
champ c
ses bonn
Quand
maître d
miers so
Photius
par le sieg
pereur en
officiers à
monterent
quement l
surpateur
du siege p
en exil. S
exilé, apr
ment de
crevé les y
vengeance
traitement
Léon lui fi
pension su
vrai motif
qu'on lui
& Santarab

fois : Hélas , hélas , Seigneur Léon ! Tous les convives se mirent à pleurer , sans oser cependant hasarder aucune sollicitation : mais l'Empereur plus attendri que personne , envoya sur le champ chercher son fils , & lui rendit ses bonnes graces.

Quand le jeune prince se vit seul maître de l'Empire , il donna ses premiers soins aux nécessités de l'Eglise. Photius étant jugé depuis long-temps par le siege Apostolique , le nouvel Empereur envoya deux de ses principaux officiers à l'église de Sainte Sophie : ils monterent sur l'ambon , lurent publiquement le détail des attentats de l'usurpateur schismatique , le chasserent du siege patriarchal , & le conduisirent en exil. Santarabene fut pareillement exilé , après qu'on l'eut frappé rudement de verges , & qu'on lui eut crevé les yeux. Pour montrer que la vengeance n'avoit pas influé dans le traitement de ce misérable , le sage Léon lui fit assigner dans la suite une pension sur une église. En effet , le vrai motif du Prince étoit l'assurance qu'on lui avoit donnée , que Photius & Santarabene avoient résolu de mettre

Sim. Mag.
n. 1 , &c.

sur le trône un parent de Photius. Santarabene avoit même promis de confondre publiquement l'auteur de cette conspiration. Toutefois, quand il fut confronté avec lui, il ne put résister à l'ascendant que ce corrupteur sans pareil ne manquoit pas de reprendre dans ces rencontres décisives : plutôt que de lui déplaire, il aima mieux s'exposer à tous les effets de l'indignation impériale, en niant avec impudence tout ce qu'il avoit avancé.

Aussi-tôt après la punition de ces deux coupables, l'Empereur fit élever sur le siege de C. P. son vertueux frere, le Prince Etienne, qui fut ordonné sur la fin de l'an 886, par Théophane de Césarée, Protocrône, c'est-à-dire premier suffragant du patriarche. Ainsi l'Exarque ou grand métropolitain de Cappadoce recouvra-t-il la préséance, dont Photius l'avoit dépouillé peu auparavant en faveur du siege d'Euchaïte, ou plutôt de l'odieux Santarabene qui l'occupoit. On référé peu à près au Souverain Pontife tout ce qui s'étoit fait, afin d'en obtenir l'approbation, avec la dispense des loix auxquelles il avoit été comme impos-

sible de
une rév
manda
solution
qui avoi
tius. To
geoient d
formation
l'affaire n
ans après.
Photius
ou l'on p
puisqu'il
contre l'au
Ce fameu
d'autres éc
chef-d'œuv
& d'éruditi
font sa Bibl
ou recueil d
l'Eglise Gre
tres. Les mo
mis de l'an
profane, sou
font d'autar
deux cent qu
bonne des ex
& fideles,
depuis lui.

sible de se conformer exactement dans une révolution si soudaine. On demanda nommément la dispense & l'absolution pour le Patriarche Etienne, qui avoit été ordonné diacre par Photius. Tous ces objets importans exigeoient de la circonspection, & des informations qui traînerent en longueur : l'affaire ne put se consommer que trois ans après.

Photius vécut jusqu'à ce temps-là, ou l'on présume qu'il cessa de vivre, puisqu'il cessa d'écrire & de cabaler contre l'autorité de l'Eglise Romaine. Ce fameux sectaire a laissé beaucoup d'autres écrits, qui passent pour des chef-d'œuvres de goût, de discernement & d'érudition. Les plus considérables sont sa Bibliothèque & son Nomocanon ou recueil de tous les canons reçus dans l'Eglise Greque depuis ceux des Apôtres. Les monumens qu'il nous a transmis de l'antiquité, tant sacrée que profane, sous le titre de Bibliothèque, sont d'autant plus précieux, qu'entre deux cent quatre-vingts auteurs dont il donne des extraits également judicieux & fideles, la plupart ont été perdus depuis lui. Son schisme, à compter

jusqu'à sa mort, a duré plus de trente
 ans : mais on en peut fixer le terme à
 la première année du règne de Léon ;
 si néanmoins la séparation des Grecs,
 préparée de loin par l'esprit de rivalité &
 de jalousie, accélérée par les hérésies
 qui avoient dégénéré en une sorte d'ir-
 religion, décidée enfin par l'audace &
 les artifices du plus séduisant de tous
 les hommes de parti, eut une inter-
 ruption réelle, & qui mérite quelque
 considération, depuis son premier éclat.
 Le corps de l'Eglise Orientale, comme
 celui d'un malade guéri en apparence,
 conservoit dans son sein les germes de
 sa corruption, & ne jouissoit que d'une
 foible convalescence, que la première
 rechute devoit naturellement conduire
 à la mort.



H I

D.

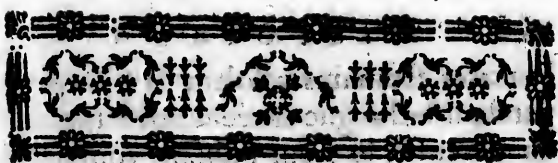
LIVRE

DEPUIS

886

XII

PENDANT
 tout enti-
 ble à
 cendre,
 peu d'inq
 L'esprit d
 tièrement
 vit jamais
 sans qu'il
 devoit par
 encore to
 à dire par
 où la cond
 Tome I



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

DEPUIS l'expulsion de Photius en 886, jusqu'au pontificat de Jean XII en 956.

PENDANT le dixieme siecle presque tout entier, le schisme des Grecs, semblable à un incendie qui dort sous la cendre, ne fit point d'éclat, & donna peu d'inquietude aux Chefs de l'Eglise. L'esprit de secte en général parut entièrement éteint, ou du moins on ne vit jamais s'écouler un temps si long, sans qu'il s'élevât d'hérésie. L'Eglise devoit passer par un genre d'épreuve, encore tout nouveau pour elle, c'est-à-dire par l'abattement & la confusion où la conduite scandaleuse de plusieurs

Tome IX.

L

treinte
rme à
Léon;
Grecs,
alité &
hérésies
te d'ir-
dace &
de tous
inter-
quelque
er élar.
comme
parence,
ermes de
ue d'une
premiere
conduire

STOIRE

Pontifes Romains alloient la plonger : pendant la longuedurée d'une attaque si dangereuse, le Tout-puissant voulut tenir comme enchaînés, tous les autres ennemis. Le mal sembla quelquefois se convertir en bien, au moins en ressource & en préservatif. Par l'effet même de la simplicité plus grande en ce siècle qu'en aucun autre, ou plutôt par une attention particuliere de la sagesse éternelle à tirer sa gloire de ce qui tend à l'éclipser, ces vicieux pasteurs ne perdirent rien de l'autorité nécessaire pour le gouvernement du bercail de Jésus-Christ. Jamais peut-être les Fideles ne marquerent plus de révérence pour la chaire de Pierre.

Que si l'ignorance étendit cette autorité à des excès déraisonnables, si l'oubli des saines maximes lui fit envier des droits étrangers, des droits tout terrestres & inconnus à la sainte & lumineuse antiquité; ces prétentions nouvelles conserverent l'empreinte suspecte de leur nouveauté, elles furent toujours regardées par la multitude, comme portant tout au plus sur des paradoxes & des systèmes dépourvus de cette cer-

titude u
que exc
Jamais
décision
décret
pasteurs
cite, rie
plausible
savans p
qui en c
maximes
Toujours
morale d
deles mè
sentielle
de doctri
la doctrin
dixieme
doute, m
exagérée
cha point
fût encore
qu'il ne lu
les secours
& qui dor
des siècles
L'enseigne
jours orage
pur que da

titude unanime & fixe qui fait la mar-
 que exclusive de la doctrine de l'Eglise.
 Jamais il n'y eut en leur faveur, ni
 décision de concile œcuménique, ni
 décret pontifical reçu du corps des
 pasteurs, pas même d'une manière ta-
 cite, rien qui pût fonder une possession
 plausible. Il y eut toujours de zélés &
 savans prélats, qui en grand nombre,
 qui en concile, réclamerent contre ces
 maximes ou ces pratiques inouïes.
 Toujours la multitude & la totalité
 morale des premiers pasteurs, des Fi-
 deles même, mit une distinction es-
 sentielle entre ces points particuliers
 de doctrine & le corps inaltérable de
 la doctrine catholique. L'ignorance du
 dixième siècle, bien déplorable sans
 doute, mais aussi bien malignement
 exagérée par les novateurs, n'empê-
 cha point que l'esprit de vérité n'y
 fût encore visiblement avec l'Eglise,
 qu'il ne lui fournît contre l'erreur tous
 les secours qui lui ont été promis,
 & qui doivent égaler sa durée à celle
 des siècles.

L'enseignement commun, dans ces
 jours orageux & sombres, fut aussi
 pur que dans l'âge le plus lumineux.

L'explication des premiers mystères, les symboles de la foi, & la confession de tous les articles, les saintes observances qui en font la suite, le culte, les sacremens & le sacrifice perpétués sans interruption; s'y retrouvent sans aucun mélange qui en altérât la substance. On n'entendoit plus à la vérité l'organe éloquent des Ambroise, des Augustin, des Léon, des Basile, des Grégoire, des Chrysostome; mais ils survivoient dans leurs écrits immortels; & de là rejaillissoient des flots de lumière jusque sur les temps & dans les réduits les plus ténébreux. Les docteurs qui les avoient remplacés, ne les égaloient pas; mais ils connoissoient tout le prix des trésors qu'ils en avoient hérités. Ils interprétoient les divines écritures, d'après ces modèles; ils tenoient les mêmes confessions de foi, & s'attachoient aux décisions des mêmes conciles; ils avoient appris dans les mêmes Eglises les saintes observances qui s'y pratiquoient depuis les Apôtres. Plusieurs même de ces nouveaux maîtres, sans avoir le goût des anciens, l'élégance & les graces de leur style,

ne leur
en péné
en véhé
qui imp
& à la
Combien
noient le
ple des
nente fan
de la pro
sur son H
parurent
dans le t
allons déc
Jamais
que du Ch
cles à son
L'Empire
plus grand
se vit plon
sicle, dan
sion. La f
Charlema
Ce sang hé
toute son h
production
els que Cha
out Charle
dernier n'eut

ne leur cédoient point en érudition, en pénétration peut-être, en force & en véhémence, c'est-à-dire en tout ce qui importe à la défense de la vérité & à la conservation du sacré dépôt. Combien d'entre ceux-ci encore soutenoient leurs enseignemens par l'exemple des grandes vertus & d'une éminente sainteté! Témoinnage frappant de la protection perpétuelle de Dieu sur son Eglise: jamais les saints n'y parurent en plus grand nombre, que dans le siècle malheureux que nous allons décrire.

Jamais néanmoins le règne pacifique du Christ n'éprouva plus d'obstacles à son régime & à sa conservation. L'Empire François qui en formoit le plus grand & le plus bel apanage, se vit plongé, sur la fin du neuvième siècle, dans la plus effroyable confusion. La foiblesse des descendans de Charlemagne en fut la première cause. Ce sang héroïque parut avoir épuisé toute son heureuse fécondité, par la production consécutive de trois princes tels que Charle-Martel, Pépin, & surtout Charlemagne. Les enfans de ce dernier n'eurent presque rien des ver-

rus augustes de leur pere. Charle le Chauve, son petit-fils & son troisieme successeur à l'Empire, en donnant le duché de France à Robert le Fort, bisaïeul de Hugues-Capet, posa lui-même les premiers fondemens de la dynastie qui devoit s'établir sur les ruines des Carlovingiens. Souhaitant ensuite que ces gouvernemens, ainsi que les grandes charges de la couronne, devinssent héréditaires, il donna lieu au changement total de la constitution de l'Etat, & en prépara le renversement. Charle le Gros qui fut son successeur à l'Empire après trois ans d'interregne, c'est-à-dire en 880, & qui en 885 hérita du royaume de France, se montra plus inhabile encore à manier les rênes d'un gouvernement si vaste & si agité.

Les ennemis féroces du nom Chrétien, que le Nord ne cessoit de vomir sur les plus belles possessions de l'Eglise, redoublèrent leur audace sous ce foible Prince. Ils venoient de ravager toute la Picardie, où ils avoient brûlé S. Quentin, Notre-Dame d'Arras & une infinité d'églises de campagne, lorsqu'il arriva d'Allemagne.

où il
gienn
recom
voient
Barbar
de sa
nés d'
mence
après
qui fu
encore
étoient
non fe
les avo
& de f
nobles
clésiasti
lards &
la calan
plusieur
trie &
aux Ido
eux les e
point d'
Les No
jusque
core plus
Pour les
ques pla

où il étoit né de la branche Carlovingienne de Germanie. A peine fut-il reconnu Roi par les seigneurs qui l'avoient appelé pour l'opposer à ces Barbares, qu'il repartit pour le pays de sa naissance. Les Normands, étonnés d'abord par son arrivée, recommencerent leurs brigandages aussitôt après son départ, avec une fureur qui surpassa tout ce qu'on en avoit encore éprouvé. Tous leurs passages étoient couverts des corps morts, non seulement de quelques braves qui les avoient combattus, mais d'hommes & de femmes de toute condition, de nobles du rang le plus illustre, d'ecclésiastiques, de religieuses, de vieillards & de jeunes enfans. En un mot, la calamité fut si désespérante, que plusieurs Chrétiens trahissant leur patrie & leur religion, se joignirent aux Idolâtres, pour commettre avec eux les excès auxquels ils ne voyoient point d'autre moyen de se soustraire. Les Normands porterent leurs vues jusque sur Paris & sur les villes encore plus avancées au cœur du Royaume. Pour les arrêter, on avoit fortifié quelques places sur les rivières; entr'au-

Fulco. ap.
Elod. IV. c.

tres Pontoise qu'ils assiègerent & brûlerent, quoiqu'elle eût capitulé. De là, ils gagnèrent la Seine, & arriverent à la vue de Paris, avec une si prodigieuse quantité de barques, que sur l'espace de deux lieues on ne voyoit pas les eaux de ce fleuve.

- Chron.

Norm. gest.
Duch. t. 2. p.
527, &c. Ab.
60. de Bell.
Paris.

Tout farouches qu'étoient alors les Normands, ils s'avoient se déguiser au besoin. Leur Roi Sigefroi alla trouver Gozlin évêque de Paris, lui demanda le passage, & l'assura qu'il ne prétendoit à rien autre chose. L'Evêque répondit, que l'Empereur Charle avoit confié cette ville à de fideles serviteurs, & qu'ils la garderoient avec tout le soin qu'exigeoient leur fidélité & leur prudence. Tout Paris étoit encore renfermé dans l'île qui forme la cité, & qui n'avoit alors que deux ponts, le grand, nommé aujourd'hui Pont-au-Change, & le petit qui n'a pas changé de nom. L'un & l'autre, pour sa défense, avoit une tour au dehors, à l'endroit où l'on a bâti dans la suite les deux châtelets. Sigefroi parut bientôt avec ses gens, du côté du grand pont. Ils en attaquèrent la tour avec acharnement, & livrerent

des assauts
de deux
Paris, R
l'Evêque
en perso
Ebole, le
rage éga
efforts in
cesserent
nier jour
tinrent la
suiivante,
envoyé du
que pour
son absenc
ciers ne pou
gner. Abb
main-des-P
au danger
vers Latins
vrance à S
nevieve.
Les Nor
fer leurs b
cette ville,
traîner par
pas. Ils illes
ils les crure
chines de gu

des affaires sans nombre pendant plus de deux mois. Mais Eudes comte de Paris, Robert le Fort son frere, & l'Evêque Gozlin combattant lui-même en personne avec son neveu l'Abbé Ebole, les repoussèrent avec un courage égal, & rendirent tous leurs efforts inutiles. Les Normands rebutés cessèrent enfin leurs attaques, le dernier jour de janvier 886 : mais ils tintrent la ville bloquée jusqu'à l'année suivante, où l'Empereur, après avoir envoyé du secours, n'arriva lui-même que pour faire une paix honteuse, que son absence & la valeur de ses officiers ne pouvoient manquer de lui épargner. Abbon, moine de Saint Germain-des-Prés, qui avoit été présent au danger de Paris, l'a décrit envers Latins, où il en attribue la délivrance à S. Germain & à Sainte Genevieve.

Les Normands n'ayant pu faire passer leurs barques sous les ponts de cette ville, trouverent moyen de les traîner par terre plus de deux mille pas. Ils les remirent à l'eau, quand ils les crurent hors d'atteinte aux machines de guerre, remonterent la Seine,

Regin. an.
888. Ann.
Met. eod.

plus l'Yonne jusqu'à Sens, qu'ils assié-
gerent pendant six mois. N'y ayant
pas eu plus de succès qu'à Paris, ils
mirent à feu & à sang une grande
partie de la Bourgogne.

Tant de calamités attribuées juste-
ment à l'incapacité de l'Empereur
Charles, lui attirèrent le mépris des
grands & du peuple jusqu'au sein de
l'Empire. Pour comble de malheur,
comme il tenoit un parlement au châ-
teau de Tribur près Maïence, vers
la S. Martin de l'année 887, il tom-
ba dans une foiblesse qui affectoit l'es-
prit autant que le corps. Les seigneurs
de Germanie l'abandonnerent tous en-
semble, & reconnurent pour Roi, son
neveu Arnoul, fils illégitime de Car-
loman. L'infortuné Charles fut réduit
à une misère, où d'abord il n'eut de
quoi vivre que par le secours de Luit-
bert archevêque de Maïence. Ensuite
il lui fallut mendier sa subsistance au-
près de celui qui venoit de monter sur
son trône, & qui lui donna par com-
mission la seigneurie de quelques
villages en Allemagne, où il mourut
peu de mois après.

A la nouvelle de sa mort, les Etats

qui
Une
ronne
de Fr
Gui,
On en
se fit a
pirer u
Gui es
renger
Germa
France
ronne
Comte
avait
reur de
manie
tion d'
dans ce
pas du
ou Ro
haute B
situé en
Quelque
forma u
mée, le
vence,
son &
de l'En

qui lui avoient obéi se diviserent. Une partie de l'Italie défera la couronne à Bérenger, fils d'Evrard duc de Frioul. Une autre partie couronna Gui, fils de Lambert duc de Spolète. On en vint aux armes, & la guerre se fit avec toute l'ardeur que peut inspirer un espoir égal d'envahir le trône. Gui eut enfin la supériorité, & Bérenger fut contraint de se réfugier en Germanie, près du Roi Arnoul. En France, les Etats défererent la couronne à Eudes ou Odon, ce brave Comte de Paris & d'Orléans, qui les avoit si bien défendus contre la fureur des Barbares. Le Roi de Germanie donna son consentement à l'élection d'un chef si nécessaire au royaume dans ces conjonctures. On ne regarda pas du même œil l'entreprise de Raoul ou Rodolphe qui se fit roi de la haute Bourgogne, c'est-à-dire du pays situé entre les Alpes & le mont Jura. Quelque temps après néanmoins, on forma une troisième souveraineté, nommée le royaume d'Arles ou de Provence, en faveur de Louis fils de Boson & de la Reine Ermingarde fille de l'Empereur Louis II. Dans la

suite, & toujours sous le prétexte de réprimer la fureur des Barbares ou l'insolence des peuples, il s'éleva un bien plus grand nombre de souverains, dont les dissensions & la tyrannie furent plus accablantes que les maux auxquels ils prétendoient remédier.

Au milieu de cette espèce d'anarchie que produisit la multiplication même de tant de foibles dominateurs, les pasteurs ne laissoient pas de tenir leurs assemblées, & d'imposer au moins des pénitences rigoureuses pour les crimes qu'ils ne pouvoient prévenir. Dans un concile tenu l'an 888 à Maïence par les évêques de cette province, avec ceux des métropoles de Cologne & de Trèves, Arnon évêque de Virsbourg se plaignit que quelques scélérats ayant pris un prêtre vénérable, lui avoient cassé la tête, coupé le nez, & donné tant de coups, qu'il étoit resté pour mort. Le concile les excommunia, & régla ainsi généralement la pénitence de tout meurtrier d'un prêtre: Pendant toute sa vie, il ne mangera point de viande, & ne boira point de vin; il jeûnera tous les jours jusqu'au soir, excepté les dimanches & les

T. 9. Conc.
P. 401.

fetes; il ne
& n'ira qu'à
il n'entrera p
il passera le
des autres ob
porte du lieu
suivantes; on
l'église; mais
munion. Aprè
communier, e
sa pénitence
Telles étoient,
reux, la vigue
discipline.

Dans un autre
on s'éleva forte
& l'usurpation
biens ecclésiastiq
mément aux sei
proprier aucun
dans l'étendue
On statua qu'un
avoir deux paro
rien pour la sép
tres montreroien
synode leurs li
mens sacerdotau
roient, ni armes
On renouvela l

fêtes ; il ne portera point les armes , & n'ira qu'à pied. Pendant cinq ans , il n'entrera point dans l'église ; mais il passera le temps de la messe & des autres offices , en prières à la porte du lieu saint. Les sept années suivantes , on lui accordera l'entrée de l'église ; mais non pas encore la communion. Après douze ans , il pourra communier , en observant le reste de sa pénitence trois fois la semaine. Telles étoient , en des jours si malheureux , la vigueur & la sévérité de la discipline.

Dans un autre concile tenu à Metz , on s'éleva fortement contre le pillage & l'usurpation alors si commune des biens ecclésiastiques. On défendit nommément aux seigneurs laïques , de s'approprier aucune partie des dîmes , dans l'étendue de leurs patronages.

On statua qu'un curé ne pourroit pas avoir deux paroisses , qu'il ne prendroit rien pour la sépulture ; que les prêtres montreroient à l'évêque dans le synode leurs livres avec leurs ornemens sacerdotaux , & qu'ils ne porteroient , ni armes , ni habits séculiers. On renouvela les défenses de com-

ibid. 412

muniquer avec les excommuniés, en exceptant leurs serfs, leurs affranchis & leurs vassaux : restriction sage & bien remarquable dans un siècle si décrié. Un prêtre ayant eu un enfant de sa propre sœur ; à l'occasion de ce crime également contraire à la nature & aux mœurs de tous les âges, on défendit à tous les prêtres d'avoir aucune femme à demeure chez eux, pas même leur mere ou leurs sœurs. Un autre prêtre s'étant marié publiquement dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, cette conjonction scandaleuse, la première dont on ait connoissance, indigna tellement quelques pieux Fideles, qu'ils s'y opposerent de vive force, & empêcherent l'époux sacrilège d'emmener cette femme. L'Evêque Mancion en écrivit ensuite au métropolitain, pour en faire une punition exemplaire.

Analect. t.
3. P. 438.

Les instructions données par Riculfe de Soissons en 889 aux curés de son diocèse, font encore mieux sentir les hyperboles des déclamations de plusieurs novateurs, & de quelques orthodoxes inconsiderés, qui les ont copiés aveuglément. Ayez soin, dit-il, de chanter les heures canoniales, prime,

tierce
lébren
comp
roillie
la me
à ne
messe
doit
symb
de la
un mi
d'évan
tiphom
rante h
confor
thédral
tout l'an
la Gen
de ce q
écriture
séquenc
les exe
moins n
venir qu
relativer
de livres
Riculfe
dans les
portoit d

tierce, sexte, la messe que vous célébrerez tous les jours, none, vêpres, complies & matines. Engagez vos paroissiens à venir souvent, au moins à la messe; & les dimanches & fêtes, à ne point manquer à matines, à la messe & à vêpres. Chacun de vous doit savoir par cœur les psaumes, le symbole de S. Athanase, & le canon de la messe. Chacun aussi doit avoir un missel, un lectionnaire, un livre d'évangiles, un martyrologe, un antiphonier, un psautier, & les quarante homélies de S. Grégoire; le tout conforme aux exemplaires de notre cathédrale. Si vous ne pouvez avoir tout l'ancien Testament, ayez au moins la Genèse. Cette exception provient de ce que la transcription des divines écritures étant d'une toute autre conséquence que celle des livres communs, les exemplaires en étoient beaucoup moins multipliés: mais on doit convenir que c'étoit bien assez du reste, relativement à la rareté & à la cherté de livres écrits à la main.

Riculfe défend encore de se servir dans les saints mystères de l'aube qu'on portoit ordinairement; parce que les

ecclésiastiques avoient toujours une aube pardessus leur tunique, & qu'on en exigeoit une plus propre pour l'autel. C'est de là qu'est venu l'usage du rochet, en accourcissant l'aube, puis du surplis. Il recommande ensuite de donner l'eucharistie, aussi-tôt après le baptême; & observant qu'on doit mettre de l'eau avec le vin dans le calice pour la consécration, il assure qu'en ce mystere on consacre réellement le vrai sang de Notre Seigneur: il dit enfin qu'aux calendes, c'est-à-dire le premier jour de chaque mois, les curés s'assembleront par doyennés, non pour se divertir en festins, mais pour conférer de leurs devoirs & des besoins de leurs paroisses.

On ne marquoit pas moins d'exactitude, par rapport aux règles qui concernoient les droits respectifs & les plus délicats des différens ordres de la hiérarchie. Comme on avoit élu deux sujets à la fois pour l'évêché de Langres, Aurélien archevêque de Lyon approuva l'élection d'Argim. Teutbolde son compétiteur porta ses plaintes au Pape Etienne V, & se rendit lui-même à Rome, dans le des-

Fod. hist.

sv. c. 1.

sein de
Pape cra
Eglises,
tain, af
si son é
ne la jug
féret au
rituer un
sans en a
mission
cet ordre
que de S
gar. Aur
bord, le
promesse
ment: m
pendant u
vint pas,
les motifs
Teutbolde
avec le d
qu'il y fût
tise craign
sur les d
écrivit, ou
de déclare
L'Archevê
ordonna A
session. Al

sein de s'y faire ordonner. Mais le Pape craignant de léser les droits des Eglises, le renvoya à son métropolitain, afin qu'il l'ordonnât sans délai, si son élection étoit canonique. S'il ne la jugeoit pas telle, il en devoit référer au Pape, en se gardant bien d'infirmer un autre évêque à Langres, sans en avoir reçu de Rome une permission formelle. Pour l'exécution de cet ordre, Erienne envoya Oiran évêque de Sinigaille, en qualité de Légat. Aurélien que le Légat vit d'abord, le fit partir pour Langres, avec promesse de l'y rejoindre promptement : mais après s'être fait attendre pendant un temps considérable, il n'y vint pas, & ne fit point savoir au Pape les motifs de sa conduite. Le parti de Teutbolde l'envoya de nouveau à Rome, avec le décret de son élection, pour qu'il y fût ordonné. Le Souverain Pontife craignant encore d'entreprendre sur les droits du métropolitain, lui écrivit, ou de sacrer Teutboide, ou de déclarer les causes de son refus. L'Archevêque, sans faire de réponse, ordonna Argrim, & le mit en possession. Alors le Pontife sacra Teut-

bolde, & commit le soin de le mettre en possession, à Foulques successeur d'Hincmar sur le siège de Reims. Ce qui fut encore différé, par quelques intrigues; mais enfin Teurbolde demeura évêque de Langres. Dans la suite il eut les yeux crevés, par la haine de trois seigneurs; & Argrim lui succéda.

Le Pape Etienne mourut peu après la décision de cette affaire, & suivant l'opinion la plus vraisemblable, le septieme jour d'août 891. On croit de même que Formose de Porto qui lui succéda, fut intronisé le dix-neuvieme septembre suivant. Comme il étoit déjà évêque, il ne reçut point de nouvelle consécration. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siège à celui de Rome; les translations étant encore très-rarés dans l'Occident, bien plus fidelles que l'Orient à ce point de discipline. On verra dans peu, combien les impressions à ce sujet étoient encore vives dans les esprits, par les excès auxquels donna lieu la dispense dont on n'avoit cependant usé à l'égard de Formose que pour le plus grand

bien de
ne fut é
pour so
ligion,
plaires,
son hab
res & ie
res sur-t
nécessair
un simpl
fruit à la
s'étoit si
la confian
demande
Nicolas,
mé. Jean
puis dans
également
te procéd
conduite
carta bien
de son fa
préjudicier
mose, do
semblable
approuver
le Chauve
contre l'or
Le Pape M

bien de l'Eglise. L'Evêque de Porto ne fut élevé au souverain pontificat que pour son attachement sincere à la religion, son zele & ses vertus exemplaires, son activité & son expérience, son habileté dans les divines écritures & les autres sciences : qualités rares sur-tout alors, & réputées bien plus nécessaires au Chef de l'Eglise qu'à un simple évêque. Il avoit travaillé avec fruit à la conversion des Bulgares, & s'étoit si bien concilié la vénération & la confiance de ces peuples, qu'ils le demanderent pour archevêque au Pape Nicolas, dont il fut constamment estimé. Jean VIII l'avoit condamné depuis dans un concile, d'une maniere également dure & humiliante : mais ce procédé d'un Pape qui, dans sa conduite à l'égard de Phorius, s'écarta bien plus étrangement des traces de son sage prédécesseur, ne pouvoit préjudicier à la réputation de Formose, dont le plus grand crime vraisemblablement avoit été de ne point approuver les entreprises de Charle le Chauve sur le royaume d'Italie, contre l'ordre naturel de la succession. Le Pape Marin ne suivit pas les pré-

Luitpr. 1.

c. 8.

ventions de Jean; il rétablit au contraire Formose dans l'évêché de Porto.

T. 8. Conc.
P. 1470.

Dès que celui-ci se vit sur le Saint Siege, son premier soin fut de mettre le sceau à la condamnation de Photius. Stryliën, évêque zélé de Néocésarée dans le Pont, avoit écrit au Pape Erienne, à ce dessein, & en même temps afin d'obtenir quelque indulgence en faveur de ceux qui n'avoient adhéré que par contrainte à l'auteur du schisme. Le Pape Erienne étant mort avant l'arrivée des députés de Strylien, Formose envoya des légats en Orient, avec une lettre conçue en ces termes: Avant toutes choses, la condamnation de Photius demeurera perpétuelle & irrévocable. Quant à ceux qu'il a ordonnés, nous leur accordons grace de la maniere suivante: En présentant un libelle où ils reconnoîtront leur faute, & en demanderont pardon avec promesse de n'y plus retomber, ils seront reçus à la communion des Fideles laïques, suivant l'instruction que nous envoyons, & que vous suivrez ponctuellement.

Flod. iv.
hist. c. 1.

Foulques de Reims, un des plus considérables prélats de France par sa

naissance
s'empres
pour ren
gne succ
liciter l'E
qu'il reg
marque
toute l'E
ce puissan
tre le R
Begue, i
demanda
fices pour
âgé seule
le seul de
lemagne.
Angleterre
Eudes, qu'
çois ne v
demeura t
vit pas jou
de ses dro
vés en Aqu
& l'y reten
venir Cha
Reims, où
le firent c
acclamation
clara pour

naissance & ses qualités personnelles, s'empressa d'écrire au Pape Formose, pour rendre ses hommages à ce digne successeur de Pierre, & pour féliciter l'Eglise Romaine d'une élection, qu'il regardoit, dit-il, comme une marque de la protection de Dieu sur toute l'Eglise. L'année suivante 893, T. 9. Concil
 ce puissant Prélat ayant fait reconnoître le Roi Charle, fils de Louis le Begue, il écrivit encore au Pape, lui demanda ses conseils & ses bons offices pour le jeune Roi. Ce Prince, âgé seulement de quatorze ans, étoit le seul descendant légitime de Charlemagne. On l'avoit fait sauver en Angleterre, après l'élection du Roi Eudes, qu'une partie des seigneurs François ne vouloit pas reconnoître. On demeura tranquille, tandis qu'on ne vit pas jour à le mettre en possession de ses droits: mais des troubles élevés en Aquitaine y ayant attiré Eudes, & l'y retenant fort occupé; on fit revenir Charle, & on le conduisit à Reims, où les seigneurs de son parti le firent couronner avec de grandes acclamations. Toute la Neustrie se déclara pour lui. Mais l'étendue &

la justice même de ses prétentions donnoient trop d'ombrage, pour qu'il n'eût pas infiniment à craindre de la multitude des souverains, & des usurpateurs qui s'étoient appropriés l'Empire & les différens royaumes de Charlemagne.

Flo. iv.
c. 3.

Le Souverain Pontife, à la recommandation de Foulques, écrivit en faveur du jeune Roi, à ses deux plus puissans compériteurs Eudes & Arnoul. Mais, quel qu'ait été l'effet de cette médiation, & si respectable en soi, & si foible en pareille matiere, les troubles continuels de la France & de la Germanie furent beaucoup plus utiles à Charle, qui conserva la royauté, ou plutôt le vain titre de Roi, auquel son incapacité fit ajouter le surnom de Simple. Eudes retint les provinces qui s'étendent depuis la Seine jusqu'aux Pyrénées; & Charle se borna aux pays qui sont entre la Seine & la Meuse, jusqu'à l'année 898 où mourut le Roi Eudes. Charle fut alors reconnu généralement, dans la Neustrie, la Bourgogne & l'Aquitaine, avec d'autant plus de facilité, que la soumission des grands se bornoit à un hommage

stérile. L
ces gouv
établirent
féodalité
canton. Je
pendance
impunéme
ambition
vengeance
la patrie d
res, sans
On peut
désordre
société.
Mais plu
de chute &
prit de foi
modeles d
Ce fut al
nommé Gri
Reclus. C'é
fermoient d
fait vœu de
sonne n'y ét
mission de s
après de lon
es prélimin
prouvoit enc
es monaster

stérile. Les ducs & les comtes, dans ces gouvernemens héréditaires où ils établirent le monstrueux système de la féodalité, chaque seigneur dans son canton jouissant au moins de l'indépendance qui consiste à faire le mal impunément, exerçoient à l'envi leur ambition, leurs exactions & leurs vengeances, épuisoient tout le sang de la patrie dans leurs querelles particulières, sans que le Roi osât s'en mêler. On peut inférer de là, quel étoit le désordre dans toutes les parties de la société.

Mais plus on y trouvoit d'occasions de chute & de perversion, plus l'esprit de foi fournit de motifs & de modèles d'un détachement religieux. Ce fut alors qu'un saint homme, nommé Grimlaic, donna la règle des Reclus. C'étoient des solitaires qui s'enfermoient dans une cellule, après avoir fait vœu de n'en sortir jamais. Personne n'y étoit admis qu'avec la permission de son évêque & de son abbé, après de longues épreuves. Quand tous ces préliminaires étoient remplis, on prouvoit encore un an ces solitaires dans les monasteres auxquels leurs cellules

Cod. reg.
t. 2. p. 464.

étoient jointes, & dont ils ne sortoient point pendant ce temps-là. Ils faisoient ensuite leur vœu de stabilité, en présence de l'évêque, dans l'église, d'où on les conduisoit à leurs cellules; & le prélat apposoit son sceau sur la porte.

La cellule devoit être petite, & par-tout exactement fermée. Le Reclus y avoit tout ce qui étoit nécessaire, & s'il étoit prêtre, un oratoire consacré par l'évêque. On y ménageoit une fenêtre qui donnoit dans l'église, afin qu'il pût présenter son offrande pour le sacrifice, s'unir au chant du chœur, & conférer avec les personnes qui venoient lui parler. Mais il y avoit des rideaux en dedans & en dehors, afin que le solitaire ne pût voir, ni être vu. Il pouvoit avoir dans l'enceinte de sa retraite un petit jardin, pour prendre l'air & se procurer quelques herbes. Hors de cette enceinte, mais attachant à sa cellule, étoit celle de ses disciples, avec une fenêtre, par laquelle ils le servoient & recevoient ses instructions. Si l'on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois reclus ensemble, alors leurs cellules se tou-

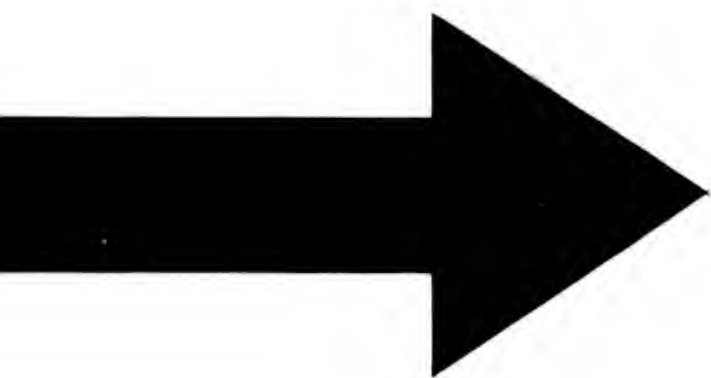
choient.

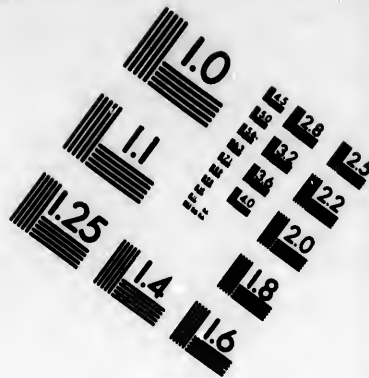
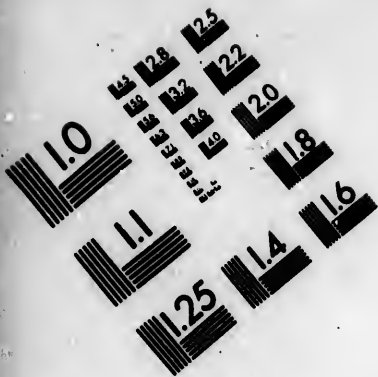
choient
commu
les vou
fer à e
sence c
nêtre c
La r
aux rec
ture &
pour dé
les évit
qui ven
S'ils éto
férer qu
dire leu
qui éto
même. C
l'examen
tale, la c
quotidien
positions
travail de
de la pri
pour mon
éloigner
fées & se
pourquoi
travaillu
de quoi

choient, & avoient des fenêtres de communication. Si quelques femmes les vouloient consulter, ou se confesser à eux, elles le faisoient en présence de tout le monde, par la fenêtre qui donnoit sur l'église.

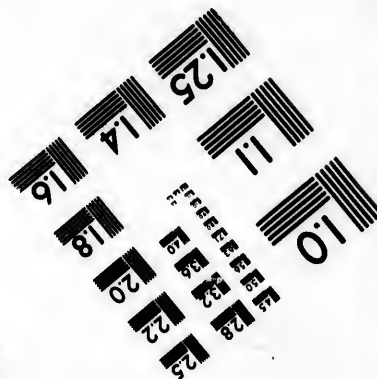
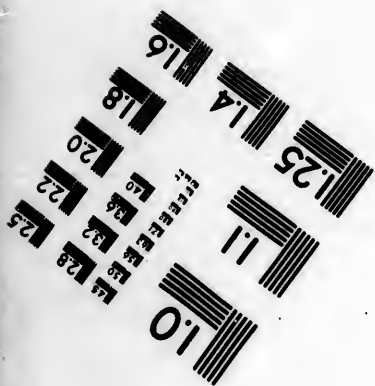
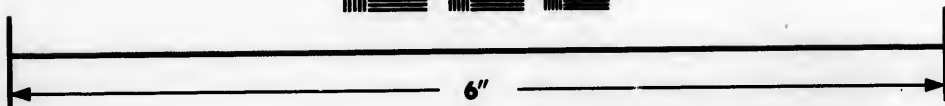
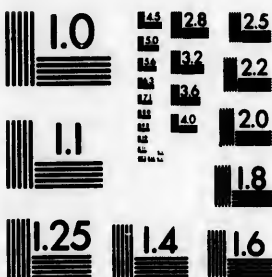
La regle de Grimlaic recommande de aux reclus l'étude de la sainte écriture & des auteurs ecclésiastiques, pour découvrir les pièges de l'enfer, les éviter & les faire éviter à ceux qui venoient prendre leurs conseils. S'ils étoient deux, ils ne devoient conférer que des choses célestes, & se dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit seul, se la disoit à lui-même. On recommande instamment l'examen de conscience, l'oraison mentale, la communion ou la célébration quotidienne de la messe, avec les dispositions convenables. On ordonne le travail des mains, dans les intervalles de la priere & de la lecture, tant pour mortifier son corps, que pour éloigner les tentations, fixer ses pensées & se plaire dans la retraite. C'est pourquoi l'on veut que ces solitaires travaillent, quand même ils auroient de quoi vivre. Il leur est toutefois







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

125 128 125
132 122
120

10
01

permis de recevoir ce qu'on leur présente volontairement, soit pour leurs besoins, soit pour le soulagement des pauvres. Ils pouvoient user du bain dans leur cellule, & sur-tout quand ils étoient prêtres. On ne croyoit pas seulement cet usage de propreté, salutaire au corps; mais on le regardoit comme une préparation extérieure, pour approcher plus décentement des saints mysteres. Quand ils étoient malades, on ouvroit leur porte, pour les assister; sans qu'ils sortissent jamais de leur cellule, sous quelque prétexte que ce pût être.

Ad. SS. Benedict. scz. 1.
p. 7, &c.

Vers le même temps, S. Gérald d'Aurillac en Auvergne fit un autre établissement de piété, auquel il consacra la terre dont il porte le nom. Il commença par bâtir une église, puis une maison spacieuse, distribuée en cellules & en appartemens communs pour les exercices réguliers. Il prit ensuite les mesures qu'il crut les plus justes, pour former des institutions capables d'établir & d'accréditer la régularité, dont il vouloit que cette communauté fût un modèle. Il y avoit en Languedoc un monastere fort renommé, qui

est a
qui a
mond
envoy
gués p
en ap
conter
été red
eux. L
haute
qu'il d
gieux e
seroit c
son mo
ple de
tourné
Cahors
bien plu
rang où
Il éto
jà contre
ancienne
tueuse.
mere n'a
son épou
bloit hère
comptoit.

est aujourd'hui l'évêché de Vabres, & qui avoit été fondé l'an 862 par Raymond comte de Toulouse. Gérald y envoya de jeunes gens également distingués par leur naissance & leur piété, pour en apprendre la règle. Mais ils ne furent pas content de la conduite de ces élèves, & venus sans des maîtres expérimentés & capables de les diriger, avoient été réduits à prendre un supérieur parmi eux. Le pieux fondateur avoit une si haute idée de la perfection religieuse, qu'il disoit souvent qu'un bon religieux est un ange sur la terre. Il se seroit consacré lui-même à Dieu dans son monastère, pour y donner l'exemple de la ferveur, s'il n'en eût été détourné par S. Gausbert, évêque de Cahors & son directeur, qui le jugea bien plus utile au prochain dans le rang où il étoit né.

Il étoit fils d'un autre Gérald, déjà comte d'Aturillac, d'une maison très-ancienne, très-puissante & très-vertueuse. La Comtesse Adaltrude sa mère n'avoit pas moins de piété, que son époux. En un mot, la vertu sembloit héréditaire dans cette famille qui comptoit deux grands saints de son

fang, savoir S. Césaire d'Arles & l'Abbé S. Irier, & qui regardoit cet avantage comme le titre le plus glorieux de sa noblesse. Le jeune Gérauld étant né l'an 855, des parens si chrétiens ne manquèrent pas de le faire élever dans les plus pures maximes du Christianisme. On eut soin de le former aux exercices de la guerre & des armes, réputés indispensables alors, particulièrement à un enfant que le Comte destinoit à lui succéder. Une longue indisposition qui survint au jeune Gérauld, fit changer de dessein à son pere, & le lui fit appliquer long-temps à l'étude, où il prit un goût particulier pour la lecture des livres sacrés. Ses parens étant venus à mourir, comme il étoit encore fort jeune; la vertu & l'application suppléerent à l'expérience, & il gouverna ses grandes terres, son nombreux domestique, de puissans vassaux, avec une sagesse digne de la plus longue maturité. L'esprit d'ordre & de justice fut la regle qui le dirigea invariablement. Il n'aimoit pas la guerre, & la fit avec succès; n'y ayant jamais de vues ambitieuses, ne se pro-

posar
la for
ou le
cessit
y usa
dérar
fois
vine
On
qu'une
un ava
beaux
heureu
forte
à la fi
demme
sonne,
d'une r
conteni
& donn
secret à
Mais co
& l'anc
fammen
que pou
cipitam
nuit, &
éteindre
pérance.

posant que de repousser la force par la force, & de contenir les seigneurs ou les oppresseurs voisins : triste nécessité pour son ame sensible ; mais il y usa constamment de toute la modération imaginable, & reçut quelquefois des marques de la protection divine qui parurent miraculeuses.

On ne trouve dans la vie de Gérauld qu'une seule tache, réparée aussi-tôt avec un avantage qui en devint un des plus beaux traits. Dans l'une de ces malheureuses occasions où la vertu la plus forte est toujours fragile, Gérauld, à la fleur de son âge, arrêta imprudemment ses yeux sur une jeune personne, fille de l'un de ses serfs, & d'une rare beauté. Il ne sut pas mieux contenir son cœur que ses regards, & donna sur le champ un rendez-vous secret à l'objet de sa soudaine passion. Mais comme il l'y eût suivie, la grace & l'ancienne habitude agissant puissamment sur son cœur, il ne l'aborda que pour la renvoyer, & remonta précipitamment à cheval, quoique de nuit, & par un froid rigoureux. Pour éteindre à jamais sa passion avec l'espérance de la satisfaire, il affranchit

la jeune serve, engagea ses parens à la marier, & fournit la dot. Il perdit ensuite la vue, & pendant plus d'un an que dura cette triste privation, il ne cessa de bénir le Seigneur, de ce qu'il le punissoit en cette vie plutôt qu'en l'autre. Après sa guérison, Guillaume duc d'Aquitaine lui offrit sa sœur en mariage : mais Gérauld, en pleurant une faute, avoit senti tout le prix de la vertu contraire, & la voulut porter à sa plus haute perfection. Il renonça à cette fastueuse alliance, prit le parti de garder le célibat toute sa vie, & l'honora par la pratique de toutes les bonnes œuvres.

Il se distingua spécialement par un amour de la justice, poussé jusqu'au scrupule, & par sa tendre charité pour les pauvres. Ses aumônes n'avoient d'autres bornes que celles des misères qui venoient à sa connoissance. Il ne refusoit jamais aucun pauvre, dressoit des tables à tous les étrangers, tenoit des nourritures en réserve pour ceux qui survenoient sans fin : outre cette multitude indéterminée, il en nourrissoit réglément un certain nombre. Il se trouvoit à toutes les distri-

butio
malin
qu'il
vivoit
plus
jeûno
mais
s'il
cipal
che
depuis
diner
ses &
qu'on
du ten
tice, à
paix d
gens,
en lect
route e
simplen
terdit l
orneme
pouvoit
choit de
la plus
fer enti
portoit
que les

butions, pour s'assurer de leur ponctualité, & de la bonté des alimens, qu'il goûtoit lui-même. Cependant il vivoit de la manière non seulement la plus frugale, mais la plus austere. Il jeûnoit trois fois la semaine, sans jamais y manquer; transférant son jeûne, s'il tomboit un jour de fête, & anticipant le samedi le jeûne du dimanche: pratique admise universellement depuis lui. Il ne soupoit jamais. A dîner, il invitoit des personnes pieuses & savantes, pour conférer sur ce qu'on lisoit pendant le repas. Le reste du temps s'employoit à rendre la justice, à régler les affaires, à mettre la paix dans les familles, à instruire ses gens, à visiter les malades, en prieres, en lectures, en œuvres chrétiennes de toute espece. Il paroïssoit toujours vêtu simplement, & s'étoit absolument interdit l'usage de la soie & de tous les ornemens recherchés. Autant qu'il le pouvoit dans son état, il se rapprochoit de l'état monastique dont il avoit la plus haute estime; & sans se raser entièrement comme les moines, il portoit la barbe beaucoup plus courte que les laïcs. Il fit jusqu'à sept fois le

pèlerinage de Rome, qui étoit alors dans la plus grande recommandation. Sur la fin de sa vie, il redoubla ses austérités & toutes ses ferveurs, jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 909, le treizieme d'octobre, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Vers le même temps, l'Impératrice Richarde, épouse de Charle le Gros, mourut en odeur de sainteté, dans le monastere d'Andelau en Alsace, qu'elle avoit fondé pour des chanoinesses, & qui subsiste encore sur le même pied. Elle avoit souffert avec une patience héroïque, les accusations honteuses qu'intenta contre elle ce foible & soupconneux Empereur, & qu'elle confondit, en prouvant qu'elle étoit encore vierge. La séparation qui suivit cet éclat scandaleux, donna lieu à la Princesse de se livrer toute entiere à son attrait pour la piété, & d'acquiescer dans la retraite une sainteté qu'on a jugée digne d'y être honorée publiquement.

T. 9. Conc.
P. 439.

L'an 895, Arnoul Roi de Germanie donna un témoignage remarquable de sa protection envers l'Eglise. Se trouvant à son palais de Tribur, près

de M
néral
se tro
pris l
de: C
du t
res qu
plisse
comp
ligieu
comba
les vo
tant p
bles d
tence
comres
prendre
& les
soient
prendre
on n'i
ceux q
Ainsi
voies
persuas
duire
méthod
origine
n'imagin

de Maïence, il fit tenir un concile général des pays de son obéissance, où se trouverent vingt-un évêques, y compris les trois métropolitains de Maïence, de Cologne & de Treves. Pasteurs du troupeau de J. C. dit-il aux Pères qui réclamoient sa protection, remplissez fidèlement votre ministère, & comprenez que je ne serai pas moins religieux à m'acquitter du mien, en combattant les ennemis de l'Eglise & les vôtres. Sur quoi les évêques s'élevant plaints des pécheurs inébranlables qui ne venoient point à pénitence, le Roi ordonna que tous les comtes, dans l'étendue de ses Etats, prendroient ces pécheurs excommuniés, & les lui ameneroient; que s'ils faisoient rebellion quand on les voudroit prendre, & qu'ils y perdissent la vie, on n'imposeroit aucune pénitence à ceux qui les auroient mis à mort. Ainsi commençoit-on à mêler les voies de la coaction à celles de la persuasion & de la douceur, pour réduire les pécheurs à la pénitence: méthode qui par conséquent dut son origine à la puissance séculière, & qu'on n'imagina sans doute que pour arrêter

des excès dont tous les autres freins ne pouvoient garantir l'ordre public. La compensation des œuvres satisfaitoires ayant déjà commencé à s'introduire, les évêques permirent aux pénitens de racheter certains jeûnes par des aumônes; mais seulement en cas de maladie & de voyage, ou dans les dernières années de leur pénitence. On voit aussi par ce concile, que le jeûne ou abstinence du samedi n'étoit pas encore observé, & que, dans la célébration du saint sacrifice, l'usage étoit de mêler à deux tiers de vin un tiers d'eau, sans se contenter d'y en mettre quelque goutte.

Regin. an.
895. Luitpr.
l. 1. c. 8.

Après cette assemblée, le Roi Arnoul passa en Italie, où il étoit invité par Bérenger & par le Pape Formose. Qui compétiteur de Bérenger ne se croyant pas en état de résister à tant de forces réunies, s'enfuit précipitamment, & Arnoul se rendit maître de Rome. Le Pape lui fit de grands honneurs, & le couronna Empereur dans les commencemens d'avril de l'année 896. Après quoi, le peuple Romain lui prêta serment de fidélité, avec cette clause remarquable: *Sauf la foi due au Pape Formose.* Ce Pontife sur-

véc
que
d'av
fait
vera
posé
fut
tion
jour
son
cile
ce q
le co
verai
En
mois
regne
& n'e
honor
qu'un
concil
l'emen
prédé
terrer
l'appo
mort
tificau
coliqu
pour

vécut peu à cette révolution. Quelques auteurs placent sa mort au 4 d'avril : mais il est constant par des faits postérieurs, qu'il vivoit encore vers le 15 de ce mois. Boniface, déposé du foudiaconat & de la prêtrise, fut élu pour lui succéder par une faction populaire : au bout de quinze jours, il mourut de la goutte. Son élection fut déclarée nulle, par un concile tenu deux ans après à Ravenne : ce qui fait que plusieurs historiens ne le comptent pas au nombre des Souverains Pontifes.

Enfin Erienne VI fut consacré, au mois d'août de la même année. Son règne ne fut que de quatorze mois, & n'est marqué que par un trait, moins honorable encore à son gouvernement qu'un entier oubli. Ayant assemblé un concile nombreux, il n'eut pas seulement la témérité de condamner son prédécesseur Formose, mais il fit déterrer son corps, & commanda de l'apporter au milieu de l'assemblée. Le mort étoit revêtu des ornemens pontificaux ; on le plaça sur le Siège Apostolique, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors le

Ibid. Luit-
pr. Flod. v.
p. 606.

Pape Erienne adressant la parole au cadavre, comme s'il eût été vivant; Evêque de Porto, lui dit-il, pourquoi l'ambition vous a-t-elle fait usurper le siege de Rome? L'ayant ainsi condamné par la premiere interrogation, il prononça la sentence qui fut accompagnée de l'exécution. On dépoilla le mort de ses vêtemens sacrés; on lui coupa trois doigts; on lui trancha la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Erienne ajoutant le sacrilege à la barbarie, dégrada des saints ordres tous ceux à qui Formose les avoit conférés, & les ordonna de nouveau. Bientôt il reçut la peine de ces excès. Il fut arrêté par des factieux aussi violens que lui, exclus à son tour du siege pontifical, chargé de fers, & jetté dans une prison, où on l'étrangla.

Il eut pour successeur immédiat, Romain Gallefin qui ne siégea pas quatre mois entiers. Théodore qui le remplaça, régna beaucoup moins encore. Mais dans les vingt jours qu'il occupa le S. Siege, il ne laissa pas de travailler utilement à la pacification des esprits & à l'édification de l'Eglise. Il rappella les évêques chassés de leurs sieges, rétablit les clercs ordonnés par

Form
dans
de ce
des p
meme
nérale
par
briété
vers le
Jean
égalem
gesse &
néanm
Sergius
parti d
de Ro
Toscan
quis A
Jean IX
tre moi
depuis
qu'au
où il m
blie, n
de quel
Le P
décesseu
les viole
Afin d'
cine, il

Formose, & fit reporter solennellement dans la sépulture des Papes, le corps de ce Pontife qui avoit été retrouvé par des pêcheurs. Romain se rendit extrêmement cher au clergé, & se fit généralement estimer de tout le monde, par son humeur pacifique, sa sobriété, sa chasteté & sa libéralité envers les pauvres.

Jean IX qui lui succéda, se rendit également recommandable par sa sagesse & sa piété. Les suffrages furent néanmoins partagés à son élection, & Sergius en eut un certain nombre. Le parti de Jean prévalut. Sergius, chassé de Rome, fut obligé de se retirer en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert, où il demeura sept ans. Jean IX tint le siège deux ans, quatre mois & quinze jours, c'est-à-dire depuis la mi-juillet de l'an 899 jusqu'au 30 novembre de l'année 900, où il mourut : époque solidement établie, malgré les prétentions contraires de quelques chronologistes estimables.

Le Pape Jean, ainsi que son prédécesseur Théodore, se déclara contre les violences scandaleuses d'Erienne VI. Afin d'extirper le mal jusqu'à la racine, il fit célébrer un concile à Rome,

Muz. Ita-
lic. Mabill. t.
1. p. 86.

où l'on examina les manœuvres d'Etienne avec la plus grande maturité. On trouva que la plupart des évêques qui avoient souscrit au concile de ce Pape contre la mémoire de Formose, y avoient été forcés tyranniquement. Plusieurs avoient accusé ce Pape de parjures & d'autres actions infamantes, sans connoissance de cause & sans aucun examen. Sur quoi on rejetta le concile du Pape Etienne, & l'on en condamna les actes à être brûlés; comme on a brûlé, dit-on, ceux du concile de Rimini, & du second d'Ephese. Les évêques & les autres ecclésiastiques coupables de cette lâche complaisance ayant demandé pardon, on usa d'indulgence pour une faute où la crainte avoit eu plus de part que la malignité. Mais on défendit sévèrement à toute personne, de quelque rang qu'elle pût être, d'empêcher la liberté des conciles, de dépouiller à cette fin les prélats de leurs biens, de les mettre en prison, de leur faire violence en aucune maniere. On défendit aussi, suivant les conciles d'Afrique, de réitérer, tant les ordinations, que le sacrement du baptême. Enfin le concile confirme la juste estime qu'on avoit

de Fo
que
Porto
ressite
il dé
séque
séveri
en us
loient
laïque
Pou
nom se
Romain
chassé,
fense d
concile
à l'abu
sacrer
l'Emper
les can
ses com
cher de
quoi; d
mais le
des évê
la dema
qu'ensui
ment en
périaux,
n'exige

de Formose, & déclare que cet Evêque avoit été transféré du siege de Porto au S. Siege Apostolique, par nécessité & pour son mérite. Toutefois il défend de tirer cet exemple à conséquence, & rappelle à ce sujet, la sévérité des canons qui étoient toujours en usage dans l'Occident, & qui alloient jusqu'à refuser la communion laïque à ceux qui les transgressoient.

Pour le Prêtre Sergius, dont l'élection schismatique avoit divisé l'Eglise Romaine, on le déclara condamné & chassé, ainsi que ses auteurs, avec défense d'exercer les saints ordres. Le concile attribue ces sortes de troubles à l'abus qui s'étoit introduit de consacrer les nouveaux Papes à l'insçu de l'Empereur, & de prévenir, contre les canons & la coutume, l'arrivée de ses commissaires institués pour empêcher de pareils désordres. C'est pourquoy, dit-il, nous voulons que désormais le Pape soit élu dans l'assemblée des évêques & de tout le clergé, sur la demande du sénat & du peuple; qu'ensuite il soit consacré solennellement en présence des commissaires impériaux, & que personne cependant n'exige de lui des sermens nouvelle-

ment inventés. Il s'étoit encore introduit un autre abus, savoir, qu'à la mort du Pape on pilloit le palais pontifical, d'où le brigandage se répandoit par toute la ville. On dépouilloit de même les maisons épiscopales, à la mort des évêques. On ne défendit pas seulement ces pillages, sous peine des censures ecclésiastiques; mais on menaça les coupables de toute l'indignation de l'Empereur.

Cet Empereur, en présence duquel se célébra le concile, étoit Lambert fils de Gui, couronné par Formose dès l'an 893, & qui avoit enfin pris l'ascendant sur Bérenger duc de Frioul. Pour l'Empereur Arnoul, il s'étoit retiré en Allemagne aussi-tôt après son expédition de Rome. Il revint en Italie l'an 899, pour punir les rebelles: mais il mourut au siège de Fermo, le 8 décembre de la même année, suivant une inscription trouvée dans son tombeau. On prétend qu'il fut empoisonné par Agiltrude, veuve de Gui, femme intrigante & déterminée, qui renfermée dans la place, & sur le point d'y être forcée, trouva moyen de faire donner à l'Empereur un breuvage qui lui causa la mort.

Au
vante
sembl
pour
mé Lo
Ils de
tion d
pu se
tion m
sages
Ces In
fins d
étoient
res ven
qui se
ans dan
d'abord
pays de
chasse &
des cou
en Mo
leurs arr
ils se fer
parable.
l'art des
pied fer
encore p
geoient
& se di
étoient c

Au commencement de l'année suivante, les seigneurs de Germanie s'assemblerent à Forcheim, & reconnurent pour Roi le fils légitime d'Arnoul, nommé Louis, & âgé seulement de sept ans. Ils demanderent ensuite la confirmation du Pape, en s'excusant de n'avoir pu se concerter avec lui pour l'élection même, par la difficulté des passages qu'occupoient alors les Païens. Ces Infidèles qui infestoient les confins de l'Allemagne & de l'Italie, étoient les Hongrois, nouveaux Barbares venus du fond de la Scythie, & qui se montroient depuis environ dix ans dans l'Empire François. Ils étoient d'abord entrés dans la Pannonie & le pays des Avars, où ils vivoient de chasse & de pêche. Ils firent ensuite des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Toutes leurs armes se réduisoient à l'arc, dont ils se servoient avec une adresse incomparable. Ils ne se piquoient, ni de l'art des sieges, ni de combattre de pied ferme: mais, suivant la méthode encore propre à ces peuples, ils chargeoient brusquement leurs ennemis, & se dispersoient aussi-tôt après. Ils étoient continuellement à cheval, ar-

Regin. an.
889.

rétés comme en marche, & même en tenant conseil. Leur extérieur, leurs usages singuliers, leurs têtes rasées, leur air sombre, leur taciturnité farouche qui ne répondoit à toutes les propositions que par des faits le plus souvent meurtriers, tout en eux imprimoit la terreur. Les femmes n'étoient, ni moins intrépides, ni moins impitoyables que les hommes.

Lutpr. l.
1. C. 5.

Ils se jetterent d'abord sur la Moravie, à la demande de l'Empereur Arnoul, qui les avoit appellés contre les rebelles de cette province. Mais bientôt ne distinguant plus ni amis ni ennemis, ils entrèrent en Baviere, puis en Italie, où ils inonderent de sang tous les lieux de leur passage. Les Fidéles s'étant rassemblés dans le pays de Padoue, leur présenterent bataille sur les bords de la Brenta, & furent défaits. Il y en eut plusieurs milliers de tués & de noyés, avec un grand nombre de comtes & quelques évêques, entre lesquels on compte Luitard de Verceil, ancien favori de Charle le Gros, & qui perdit avec la vie ses trésors immenses. A Nonantule dans le Modenois, les Barbares massacrerent tous ceux des moi-

nes
brûle
biblic
reste.
la co
contre
cette
burin
rent
contré
de re
Le
lâche
soins
Espagn
le Gra
respect
cupoie
de l'H
des qu
côtes,
Malgré
rebâti
tr'autre
Viseu
fia des
ques. N
& en f
gnable
de ses

nes qui n'avoient pas pris la fuite , brûlerent le monastere avec sa riche bibliotheque , & enleverent tout le reste. Rome & toute l'Italie étoient dans la consternation , quand les Infideles contre toute esperance interrompirent cette premiere course , & contens du butin qu'ils y avoient fait , ne penserent plus qu'à en aller jouir dans les contrées sauvages qui leur servoient de retraite.

Le Pape Jean IX profita de ce relâche inespéré , pour partager ses soins entre les différentes Eglises. En Espagne , Alphonse III , surnommé le Grand , avoit rendu sa puissance respectable , tant aux Arabes qui occupoient depuis long-temps le centre de l'Hespérie , qu'aux Normands avides qui en infestoient sans cesse les côtes , comme toutes celles de l'Océan. Malgré ces embarras perpétuels , il avoit rebâti & repeuplé plusieurs villes , entr'autres Portugal ou Porto, Brague, Viseu & Tui, dans lesquelles il edifia des églises , & fit instituer des évêques. Il fortifia extrêmement Oviédo , & en fit comme un boulevard inexpugnable , où les effets les plus précieux de ses Etats , & sur-tout les reliques

Sampir. AG.
tur. P. 56.

de toutes les villes pussent être en sûreté contre les incursions de tant de Barbares. Trouvant trop petite & trop simple, l'église qu'Alphonse le Chaste avoit érigée sur le corps de S. Jaque, il la rebâtit magnifiquement, de pierres recherchées, avec des colonnes de marbre : il l'enrichit d'ornemens & de vases d'un prix inestimable pour le travail & pour la matiere.

Ensuite il envoya des ambassadeurs au Pape Jean, pour obtenir la célébration d'un concile, où la dédicace de cette église se fit avec la plus grande pompe : en même temps, il demanda que l'Eglise d'Oviédo fût érigée en métropole. Il vint dix-sept évêques à cette dédicace. Le Roi s'y trouva, avec la Reine son épouse, les princes ses fils, treize comtes, & un peuple innombrable. On consacra trois nouveaux autels : mais on n'osa faire la consécration du quatrième, sous lequel reposoient les reliques de S. Jaque; parce qu'on la croyoit faite de première antiquité par ses propres disciples, qu'on disoit au nombre de sept, & dont on rapportoit les noms. Le siege d'Oviédo fut de même érigé en métropole, dans un concile célébré en cette capitale l'an

Ambr. Mor.
l. xv. c. 9.

T. 9. Conc.
p. 219 & seq.

900, le
vingt-se
que le
Herme
dans le
en avo
sroit de
fois l'an
Le Roi
bles à
tion au
voulant
des égli
vince d'
sûreté
traite en
année,
cré arc
l'archev
avec les
le recon
Alphon
rieux reg
910, ou
faveur d
néanmoi
mourut
L'Ang
vant un
personne

900. le premier dimanche après pâque, vingt-septieme jour d'avril. On statua que le nouvel archeveque, nommé Hermenigilde, établiroit des évêques dans les places de cette province qui en avoient auparavant, & qu'on choisiroit des archidiacres, pour visiter deux fois l'an les paroisses & les monasteres. Le Roi attribua des terres considerables à cette métropole, & à proportion aux évêques de sa dépendance; voulant qu'ils eussent chacun, tant des églises que des terres dans la province d'Asturie, comme en un lieu de sûreté où ils pussent trouver une retraite en cas de besoin. Dans la même année, l'Abbé Césaire fut élu & sacré archevêque de Tarragone. Mais l'archevêque de Narbonne s'y opposa, avec les évêques même d'Espagne qui le reconnoissoient pour métropolitain. Alphonse III. poussa son long & glorieux regne de 46 ans., jusqu'à l'année 910, où il abdiqua la couronne en faveur de son fils Garcie, qui avoit néanmoins voulu la lui enlever. Il mourut deux années après.

L'Angleterre avoit perdu auparavant un de ses meilleurs rois, dans la personne d'Alfrede le Grand, qui

Vit. per
Spelth. Affec.
passim.

mourut le 25 octobre de l'année 900 ;
laissant à son fils Edouard I la monar-
chie entiere de la Grande-Bretagne,
qu'avoient déjà possédée son pere &
son aieul. Depuis sa tendre jeunesse jus-
qu'à l'age de 50 ans où il cessa de
vivre, sa vertu, loin de se démentir,
prit toujours un nouvel accroissement
dans le tumulte & la distraction des
affaires, dans les révolutions & les
troubles, dans les succès les plus éblouif-
sans, & malgré les tentations vio-
lentes que sa jeunesse eut à combattre.
Alors il lui arrivoit souvent de se lever
secrètement au milieu de la nuit, &
de s'aller prosterner dans l'église par
un froid rigoureux, pour demander
au Seigneur d'amortir les ardeurs de
la chair qui se révoltoit contre l'esprit.
Pendant 28 ans de regne, il s'appliqua
sans relâche à faire fleurir la religion,
la justice & les arts. Il divisa le peuple
de chaque province en trois parties,
dont deux étoient destinées à porter
les armes, & l'autre à la culture des
terres. La marine d'Angleterre dut à
ce Prince l'origine de sa grandeur, &
de l'état respectable où elle s'est pres-
que toujours maintenue. Il établit à
Oxford des écoles qui l'ont fait re-

garder
verité
par l'é
philoso
de sava
soigneu
pays, c
biens &
vant de
Galles,
de Schi
long-ter
de Cant
me prof
ne se fû
âge assez
ment ce
pour le p
tion Brit
saxon l'H
le Pastora
solations
ticulièrem
différens
jours un
à qui, ou
il envoye
présens m
Jean IX

garder comme le fondateur de l'université de cette ville, fameuse dès lors par l'étude des belles-lettres & de la philosophie. Il attira grand nombre de savans des pays voisins, cultiva plus soigneusement encore les naturels du pays, combla les uns & les autres de biens & de dignités. Asser, moine savant de S. Davis dans le pays de Galles, fut élevé sur le siege épiscopal de Schirburn. Plegmond qui avoit été long-temps ermite, devint archevêque de Cantorbéri. Alfrede se rendit lui-même profond dans les sciences, quoiqu'il ne se fût livré à l'étude que dans un âge assez avancé. Il ne fit pas seulement ce recueil de loix qui le fait passer pour le pere du droit & de la législation Britannique; mais il traduisit en Saxon l'Histoire Ecclésiastique de Bede, le Pastoral de S. Grégoire, les Consolations de Boëce qu'il goûtoit particulièrement, & il composa de génie différens ouvrages. Il témoigna toujours un grand respect pour le Pape, à qui, outre le denier de S. Pierre, il envoyoit de temps en temps des présens magnifiques.

Jean IX étendit ses soins, des Eglises

du Nord & de l'Hespérie à celles de l'Orient. Stylien de Néocésarée se signaloit toujours par son zele pour l'unité catholique & l'entiere extinction du schisme. Le Souverain Pontife s'adressa à ce digne Evêque, afin de procurer la réunion de tous les Grecs qu'on pourroit retirer du schisme. Nous accordons la communion, lui écrivit-il, à ceux qui se soumettront : mais nous voulons que les décrets de nos prédécesseurs demeurent inviolables. Nous jugeons de Photius, comme ils en ont jugé ; & nous mettons Ignace, Etienne & Antoine au même rang qu'ils les ont mis. Cet Antoine, surnommé Cauté, fut le successeur immédiat d'Etienne dans le siege de C. P. dont ces trois patriarches consécutifs sont comptés parmi les saints.

Il étoit mort dès l'an 895, & avoit été remplacé par Nicolas le Mystique, ainsi appelé à cause de l'office de secrétaire qu'il avoit exercé auprès de l'Empereur Léon. Sous son patriarchat, ce Prince fit bâtir à C. P. un monastere d'eunuques, avec une église, où il fit apporter, suivant un auteur

Theophil.
P. 224.

fort

fort an
de Sai
Un
séquen
le My
voit p
quoiqu
vement
femme
quatrie
ronner
diction
triemes
l'Eglise
pénitenc
& l'on y
gamie.
par une
peines p
nons se
tées, &
troisieme
me femi
couchée
déclarer
miere di
avec les
fils d'Em
appuyé d

Tome I

fort ancien, les corps de S. Lazare & de Sainte Magdelaine sa sœur.

Un événement d'une toute autre conséquence signala l'épiscopat de Nicolas le Mystique. L'Empereur Léon n'avoit point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût déjà contracté successivement trois mariages. Sa troisieme femme étant morte, il en épousa une quatrieme; mais il n'osa la faire couronner, ni recevoir avec elle la bénédiction nuptiale; parce que les quatriemes noces étoient défendues dans l'Eglise Greque. On y soumettoit à la pénitence les secondes & les troisiemes, & l'on y traitoit les quatriemes de polygamie. Léon lui-même avoit ordonné par une constitution expresse, que les peines portées à ce sujet par les canons seroient ponctuellement exécutées, & il les avoit étendues jusqu'aux troisiemes noces. Cependant sa quatrieme femme, nommée Zoë, étant accouchée d'un fils, il voulut la faire déclarer son épouse légitime. La premiere difficulté fut de baptiser l'enfant avec les solennités ordinaires pour les fils d'Empereurs. Le Patriarche Nicolas, appuyé d'un grand nombre d'évêques,

T. 9. Conc

P. 1264

réclama les canons avec tant de force , que l'Empereur fut obligé de promettre avec serment de renvoyer la mere. Mais trois jours après cette soumission contrainte , Zoé reparut dans le palais comme impératrice ; & les noces furent célébrées avec pompe , quoique sans le ministère des prêtres. Le Patriarche alla trouver l'Empereur , se prosterna à ses pieds , & le conjura de respecter la dignité impériale , qui dans le corps de l'Etat , lui dir-il , tient lieu du visage , où les moindres taches forment une difformité hideuse. Il le supplia de surseoir au moins , jusqu'à ce qu'on fît venir des légats de Rome & des chaires patriarcales , pour examiner avec les évêques de l'Empire ce qu'il convenoit de statuer.

Eutyck. c.
2. p. 484.

Léon écrivit en effet , tant au Pape qu'aux Patriarches d'Alexandrie , d'Antioche & de Jérusalem , pour les engager à venir examiner la validité de son mariage. Ils se mirent aussi-tôt en devoir d'y envoyer des légats : mais avant leur arrivée , Léon se fit donner avec Zoé la bénédiction nuptiale , par le Prêtre Thomas , & déclara cette femme impératrice. Le Patriarche dé-

pos
l'ég
core
nie.
toir
sez.
tran
niqu
procl
ves ,
vant
tueuf
hono
lui-m
treden
qu'il
après
Léon
par so
le Sag
à caus
style d
les scie
Les
C. P.
bruit d
mer le
triarche
étoit l

posa son prêtre, & défendit l'entrée de l'église à l'Empereur, qui se soumit encore, & ne parut plus que dans la sacrifice. La marche incertaine & contradictoire de ce Prince paroîtra sans doute assez difficile à expliquer. Mais outre la transgression des loix purement canoniques de la Grece, il avoit à se reprocher des fautes beaucoup plus graves, dans la ligne des mœurs. Du vivant de sa premiere femme la vertueuse Théophano, que l'Eglise Greque honore comme sainte, & à qui il fit lui-même bâtir une église, il avoit entrevenu publiquement une concubine, qu'il épousa & couronna impératrice, après la mort de Théophano. Ainsi Léon étoit décrié depuis long-temps par son incontinence; & si on le nomme le Sage & le Philosophe, ce n'est point à cause de ses mœurs, mais, selon le style du temps, pour son habileté dans les sciences.

Les légats du Pape étant arrivés à C. P. & la Cour faisant courir le bruit qu'ils avoient dessein de confirmer le mariage de l'Empereur, le Patriarche peu conséquent, puisqu'il s'en étoit lui-même rapporté au Pape, ne

voulut point les voir en public. Il leur fit proposer une conférence secrete, à quoi l'Empereur s'opposa à son tour. Cependant une partie des évêques de son obéissance entrèrent dans ses vues. Il manda le Patriarche au palais, un jour de S. Tryphon, premier de février, où il avoit coutume de donner un festin public. Pendant le repas, il pressa instamment le Patriarche d'approuver son mariage. Nicolas n'étoit pas de caractère à changer à table une résolution fixe & arrêtée. Il se montra inflexible à jamais. On l'enleva sur le champ; il fut traîné du festin à l'exil, & laissé sous bonne garde.

On tint ensuite un concile où les légats présiderent, & autoriserent le mariage de l'Empereur; non par aucun mépris des canons suivis en Orient, mais en vertu d'une dispense qu'on crut devoir accorder pour la tranquillité de l'Eglise & de l'Empire, dans une matiere purement ecclésiastique, & pour une coutume qui n'étoit pas observée généralement dans l'Eglise. Par les mêmes considérations, & de peur d'un plus grand mal, le Patriarche Nicolas ayant été déposé, on mit en sa

place
vertue
dit qu
par int
pereur
las, de
à la sai
colas f
Alexan
Euthym
mais sa
tience,
plainte,
cession l
fait souf
Le
l'Empere
riage, f
dont le
l'an 872
Jacobite
902, sa
bout de
de régim
noit pare
tioche, c
Melquite
impériale
triarche J

place le Syncelle Euthymius, homme vertueux & d'une éminente piété. On dit qu'il n'accepta cette dignité que par inspiration, afin d'empêcher l'Empereur irrité par la résistance de Nicolas, de porter quelque loi contraire à la sainteté du mariage chrétien. Nicolas fut réabli dans la suite, par Alexandre frere & successeur de Léon; Euthymius fut chassé avec outrage; mais sans témoigner la moindre impatience, sans proférer un seul mot de plainte, justifiant par la facilité de sa cession la pureté du motif qui lui avoit fait souffrir son élévation.

Le Patriarche d'Alexandrie que l'Empereur Léon consulta sur son mariage, fut Michel évêque Melquite, dont le long épiscopat dura depuis l'an 872 jusqu'à l'an 907. L'Evêque Jacobite du même siege étant mort en

Chr. Orient.

P. 111.

902, sa place ne fut remplie qu'au bout de quatorze ans. Cette diversité de régime & de doctrine se maintenoit pareillement dans le siege d'Antioche, qui avoit aussi son Patriarche Melquite, c'est-à-dire de la religion impériale ou orthodoxe, & son patriarche Jacobite ou Eutykien. Les

Elmac. l. 1. princes Musulmans, contens de tirer les rudes impôts dont ils les chargeoient, ne prenoient aucune part aux disputes qui les divisoient entre eux. L'esprit de secte & de controverse s'étoit glissé dans le sein même du Mahoméanisme, qui ne s'en tenoit plus à sa foi sourde & muette. On présenta l'Alcoran sous des faces nouvelles; on voulut réformer & perfectionner; on se divisa en une multitude de partis, qui ne tendoient qu'à s'écraser les uns les autres.

*Bibl. Orient.
Fathem. pag.
142.*

Un des plus fameux de ces imposteurs s'éleva dans les commencemens du dixième siècle, à Carmath, dans cette partie de l'Arabie que l'on nomme Irac, & qui est l'ancienne Chaldée. Il se donna pour un nouvel envoyé de Dieu; & par les mêmes voies que Mahomet, il réussit en peu de temps à s'acquérir une puissance formidable. Il changea les formules de prières que les Musulmans croyoient éternelles & immuables comme Dieu, abolit plusieurs observances gênantes, & permit entr'autres choses l'usage du vin. Ses sectateurs se rendirent redoutables par leur fanatisme, & leurs excès en tout

genre.
de bra
portere
mort.
rent le
noire,
après q
eux. Ils
de Méd
environ
que, ou
la plus g
fut inte
nées. Ja
reproche
avec tan
Les C
d'extern
chefs de
Musulm
simulacr
deur. Il
liaison,
du corps
bé dans
toit plus
Avec les
luxé &
raffineme

genre. Guidés par des capitaines pleins de bravoure & d'enthousiasme, ils portèrent de tout côté la terreur & la mort. Ils prirent la Meque, en pillèrent le temple, & enleverent la pierre noire, si révéree des Musulmans; après quoi rien ne parut sacré pour eux. Ils infesterent tellement le pays de Médine & toutes les routes des environs, que le pèlerinage de la Meque, où les Musulmans font consister la plus grande partie de leur dévotion, fut interrompu pendant plusieurs années. Jamais les guerres de religion reprochées aux Chrétiens, ne se firent avec tant de cruauté & d'acharnement.

Les Califes entreprirent sans succès d'exterminer ces furieux sectaires. Ces chefs de la puissance & de la religion Musulmane n'étoient plus qu'un vain simulacre de leur ancienne grandeur. Il n'y avoit ni subordination ni liaison, entre les différens membres du corps politique. Le chef étant tombé dans l'engourdissement, il ne restoit plus de ressort dans les membres. Avec les conquêtes & l'opulence, le luxe & la mollesse, le goût & les raffinemens de la volupté, la débauche

la plus honteuse, l'oubli de toute dignité & de toute décence avoient pris la place de ces mœurs dures & martiales des premiers califes qui vivoient comme leurs soldats, sans autre provision qu'un sac de riz ou de farine, sans autres meubles qu'un plat & un pot. Cette simplicité, & avec elle la force de l'Etat, se soutint sous le regne de tous les Ommiades. Mais après les premiers Abassides, dont le génie supérieur eut assez d'énergie pour subordonner à la valeur le luxe & l'élégance qu'ils introduisirent avec les arts; quand des successeurs de capacité commune, noyés dans les plaisirs où ils étoient nés, eurent laissé à leurs officiers la conduite des armées & du gouvernement; il s'éleva une multitude de tyrans domestiques, qui s'attribuerent successivement & rapidement l'indépendance. Tel fut sous les émirs, comme en Occident sous les comtes & les ducs héréditaires, l'état d'infirmité de toutes les grandes puissances dans le dixième siècle; & par rapport à celle des Arabes, telles furent les ressources que le Ciel ménagea contre elle à l'Eglise & à l'Em-

pire d'
ques s
les div
nemis
En
rut le
l'an 90
noît IV
tife enc
& qui
ron det
Siege,
ses vert
pour le
envers
seur L
ordonne
né tint
Il fut
mis da
de chag
l'usurpa
des frui
cement
il fut
III, ce
avoit d
& qui
On cro

pire d'Orient, dont la sûreté & quelques succès n'eurent pour principe que les divisions & la foiblesse de ces ennemis irréconciliables.

En Italie, le Pape Jean IX mourut le dernier jour de novembre de l'an 900. Dans le mois suivant, Benoît IV fut ordonné en sa place : Pontife encore digne des plus beaux temps, & qui pendant trois années & environ deux mois qu'il occupa le Saint Siege, ne cessa d'honorer sa dignité par ses vertus, spécialement par son amour pour le bien public, & par sa libéralité envers les pauvres. Il eut pour successeur Léon V, natif d'Ardée, qui fut ordonné le 28 octobre 903, & qui ne tint pas le siege deux mois entiers. Il fut dépossédé par Christophe, & mis dans une prison, où il mourut de chagrin peu de jours après. Mais l'usurpateur ne jouit pas long temps des fruits de son crime. Au commencement de juin de l'année suivante, il fut chassé à son tour par Sergius III, ce prêtre de l'Eglise Romaine, qui avoit disputé le pontificat à Jean IX, & qui se tenoit caché depuis sept ans. On croit communément, que Sergius

Papebr. con-
nat.

fut rétabli par la faction du Marquis Adalbert son protecteur constant; mais Muratori prouve d'une maniere au moins très-plausible, que les Romains le rappellerent pour prendre la place de Christophe qu'ils traitoient d'usurpateur. On lui attribue aussi un commerce infamé avec Marozie fille d'Adalbert, fameuse par sa beauté, son esprit, le dérèglement de ses mœurs, son habileté dans les affaires & l'autorité absolue qu'elle s'arrogea dans Rome. Première accusation de ce genre intentée contre un Pape, & encore très-suspecte; puisqu'elle n'a pour autent, parini les anciens, que le seul Luitprand si enclin à la satire. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pontife en plusieurs chefs. Ce fut lui qui termina l'affaire délicate concernant les quatriemes noces de l'Empereur Léon. Il fit réparer de fond en comble l'église de Latran, ruinée du temps d'Etienné VI, & se montra constamment libéral & magnifique. Mais il approuva l'indigne procédure d'Etienné contre Formose, regarda comme un usurpateur Jean IX avec lequel il avoit concouru pour le

pontifi
ment
nous c
sans m
prime
sionné
moins
sons tr
sur-tou
cette fo
fin sur
Epoq
l'esprit
pendant
Marozie
débauch
tuerent
de leurs
pontifes
qu'on n
pour air
l'ordre
Alors on
d'électio
sauver
blier les
coutume
souvent
décrets

pontificat, & traita aussi injurieusement les trois Papes suivans. La vérité nous oblige encore de convenir, que sans mériter toute la hétrissure qu'imprime à ses mœurs le satirique & passionné Luitprand, Sergius donna du moins lieu au scandale par des liaisons trop étroites avec Marozie, & sur-tout par les secours qu'il reçut de cette femme décriée, pour s'établir enfin sur la chaire de S. Pierre.

Epoque funeste du déchaînement de l'esprit immonde contre Rome, où pendant une longue suite d'années, Marozie & sa sœur Théodora aussi débauchée qu'elle, créèrent & destituèrent les pasteurs suivant les fougues de leurs passions, firent couronner des pontifes dignes d'un oubli éternel, & qu'on ne compte parmi les Papes, pour ainsi dire, qu'afin de marquer l'ordre des temps & des événemens. Alors on vit à peine quelque forme d'élection, quelquefois on négligea de sauver les apparences, on parut oublier les rites antiques & sacrés, les coutumes & les traditions, on foula souvent aux pieds les canons & les décrets des Peres & des conciles. Le

Luitpr. II. ●

13.

Sauveur dormoit dans la barque de Pierre, tandis qu'elle étoit battue des vents & des flots prêts à l'engloutir : mais bientôt, en s'éveillant, il devoit la délivrer avec un éclat proportionné à la grandeur du péril. Cette épreuve ne pouvoit nuire qu'aux disciples infidèles, qui faisant injure à la vérité incréée, avoient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du salut. Le vrai Fidèle au contraire en devoit prendre un nouveau degré d'affermissement dans la foi. En effet, si le vaisseau de l'Eglise ne s'est pas brisé à de tels écueils, c'est qu'il est toujours gouverné par la main du Seigneur, & non par le bras des hommes : s'il a évité ce naufrage, il n'en est point qui puisse le faire périr.

T. 9. Conc.
p. 320, &c.

Sous le pontificat même de Sergius, il se tint à Troli, près de Soissons, un concile où l'on trouve autant de vestiges précieux de piété que de doctrine ecclésiastique. Hervé, successeur de Foulques dans l'archevêché de Reims, se rendoit aussi recommandable dans une grande jeunesse, que l'avoit été constamment jusqu'à sa mort son illustre & malheureux prédécesseur,

qui fu
vallaux
dres.
l'excon
avoit d
triers
leur de
nonça
bles de
évêques
brisoient
de Rhein
cours de
ple d'un
On regr
accablant
ques étoi
son peup
l'Etat : il
prêtres &
des Norm
en fuite ;
enfants. Il
ville de R
la sûreté
en y conf
fense, tel
rétablit le
trefois da

qui fut assassiné l'an 900 par quelques vassaux de Baudouin comte de Flandres. On renouvela dans ce concile l'excommunication, que celui de Reims avoit d'abord lancée contre les meurtriers de Foulques ; on défendit de leur donner la sépulture, & on prononça contre eux des formules terribles de malédiction ; tandis que les évêques éteignoient les luminaires, & brisoient les lampes. C'est ce concile de Rheims, qui nous fournit, dans le cours de l'année 900, le premier exemple d'une forme si terrible d'anathème. On regrettoit avec amertume la perte accablante qu'on venoit de faire. Foulques étoit non seulement le pere de son peuple, mais le bienfaiteur de l'Etat : il recueillit une multitude de prêtres & de religieux, que les ravages des Normands mettoient de toute part en fuite ; & il les traitoit comme ses enfans. Il rebâtit les murailles de la ville de Rheims, pourvu de même à la sûreté des autres lieux du diocèse, en y construisant des châteaux de défense, tels qu'Aumont & Epernai. Il rétablit les deux écoles, instituées autrefois dans sa ville épiscopale, tant

pour les chanoines que pour les clercs de la campagne, & que le malheur des temps avoit presque entièrement ruinées.

Dans le concile de Troli, on s'appliqua sérieusement & par ordre à rétablir la regle dans les états divers de la République Chrétienne, & d'abord dans le clergé, qui doit servir de guide & de modele aux autres conditions. On peut voir ici, par la coutume qui s'étoit établie, de piller, après la mort d'un évêque, les biens de son Eglise, à quel point étoit monté le goût des rapines & du brigandage. Après avoir pros crit cet abus, les Peres de Troli prirent en considération le triste état des institutions & des maisons régulières. Les unes, disent-ils avec douleur, ont été ruinées ou brûlées par les Barbares & par les impies, les autres dépouillées des choses les plus nécessaires, & presque réduites à rien. Les communautés dont il reste quelques vestiges, n'en conservent aucun de l'ancienne regle. Les moines, les chanoines, les religieuses n'ont plus de supérieurs légitimes. Avec les inspecteurs mercenaires auxquels on les a soumis, avec l'in-

digence
le déré
duit da
péniten
& l'app
ont fai
retirés
Plusieur
la nour
res; &
bientôt
contagie
sein mé
Dieu, a
leurs fer
fans, l
vaux &
reils sup
regle qu
savent p
ture de
donne q
baves d
édifiants
moines
maisons
gle, tou
le vête
Mais

digence ruineuse qui en a été la suite, le dérèglement des mœurs s'est introduit dans les plus saints asyles de la pénitence. La nécessité de la subsistance, & l'application aux affaires temporelles ont fait oublier aux solitaires les plus retirés la sainteté de leur profession. Plusieurs ont été obligés de chercher la nourriture hors de leurs monastères; & vivant au milieu des séculiers, bientôt ils ont été infectés de l'air contagieux qu'ils y respiroient. Au sein même des maisons consacrées à Dieu, avec des abbés laïcs, on voit leurs femmes aussi bien que leurs enfans, leurs valets armés, leurs chevaux & leurs chiens. Comment de pareils supérieurs feront-ils observer la règle qu'ils outragent, & qu'ils ne savent pas même lire? Après la peinture de ces désordres, le concile ordonne qu'on ne prépose plus aux abbayes que des religieux instruits & édifiants, & que les abbés ôtant à leurs moines tout prétexte de quitter leurs maisons, leur fournissent, selon la règle, tout ce qui est nécessaire pour le vêtement & la nourriture.

Mais l'exemple étant plus efficace que

tous les réglemens, rien ne contribua plus que la fondation de Cluny à relever la discipline monastique. Cette institution dut son origine aux vertus & à la sagesse de Bernon, qui de moine de S. Martin d'Autun, étoit devenu abbé du monastere de la Baulme où il remit d'abord la régularité. Quelques officiers de Guillaume le Débonnaire duc d'Aquitaine y ayant logé, en firent à leur retour de si grands éloges au Duc, qu'il voulut procurer à ses Etats un spectacle d'édification tout pareil. Il invita Bernon à le venir trouver à Cluny dans le Maconnois, & lui dit de chercher dans toutes ses terres le lieu le plus convenable pour ce nouvel établissement. L'Abbé de la Baulme étoit accompagné de S. Hugues son ami particulier, alors simple moine de S. Martin d'Autun, dont quelques auteurs le font abbé sans aucune preuve. Les deux saints religieux répondirent l'un & l'autre : Seigneur, ce sont ces bois & ces côreaux paisibles que Dieu veut faire retentir de ses louanges ; nous cherchions en vain un lieu plus propre à les célébrer. Le Duc qui aimoit la

chasse
là qu'il
prit Ber
pénible
y adme
Duc ne
à tous le
de sa g
Ils se
de fonda
zieme a
dire du
Simple e
porte à
s'y expri
au bien
Dieu m
recherche
& rendr
tuelle, e
monastiq
chent do
de Dieu
aux Apô
terre de
de Gron
ces qui se
ou aux e
mon épo

chasse de Cluny, leur dit que c'étoit là qu'il tenoit sa meute. Eh bien, reprit Bernon en souriant, vous est-il si pénible d'en retirer des chiens, pour y admettre les serviteurs de Dieu? Le Duc ne résista plus, & donna carrière à tous les sentimens de sa religion & de sa générosité.

Ils se trouvent consignés dans l'acte de fondation, daté de Bourges la onzième année du Roi Charle, c'est-à-dire du regne paisible de Charle le Simple en Aquitaine; ce qui se rapporte à l'an 910. Le Duc Guillaume s'y exprime ainsi: Voulant employer au bien de mon ame les richesses que Dieu m'a données, j'ai cru devoir rechercher l'amitié des pauvres de J. C. & rendre cette bonne œuvre perpétuelle, en fondant une communauté monastique. Que tous les Fideles sachent donc que je donne pour l'amour de Dieu & de J. C. notre Sauveur, aux Apôtres S. Pierre & S. Paul, la terre de Cluny située sur la riviere de Grone, avec toutes ses dépendances qui sont dans le comté de Mâcon ou aux environs. Moi Guillaume & mon épouse Engilberge faisons cette

Bibl. Clun.

P. 2.

Mabill. act.

p. 78.

donation pour l'ame de notre Seigneur le Roi Eudes, pour celles de nos parens & serviteurs, pour notre salut, pour tous les Chrétiens unis par les liens de la foi & de la charité; à condition qu'à Cluny on bâtira en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul un monastere, qui soit à jamais un refuge pour ceux qui sortant pauvres du siecle, viendront chercher en religion les trésors de la vertu. Les moines & les biens seront sous la puissance de l'Abbé Bernon, tant qu'il vivra; après quoi les religieux éliront un autre abbé de leur ordre, selon la regle de Saint Benoît, sans que nous ni aucune autre puissance ayons le droit de les en empêcher. Tous les cinq ans ils paieront dix sous d'or à S. Pierre de Rome pour le luminaire, demeureront sous la protection spéciale des SS. Apôtres, & auront le Pape pour défenseur. Je vous supplie donc, ô saints dépositaires des clefs du Ciel, & vous, Pontife Romain, de retrancher de l'Eglise & d'exclure du royaume des cieus les usurpateurs des biens du monastere de Cluny, & de protéger puissamment les moines qui y serviront le Seigneur.

Quo
religieu
S. Beno
larité f
tôt on
monast
non, c
même t
sez de
loit ré
plupart
mands,
posés à
au Tou
doit le
Rollo
le plus
tion, p
mais à
part de
pilloit la
l'affront
sous les
contrain
siege de
miere fo
des mar
de son c
assigner

Quoiqu'il n'y eût d'abord que douze religieux à Cluny, suivant la règle de S. Benoît, la réputation de leur régularité se répandit de toute part. Bientôt on s'empressa de mettre d'autres monasteres sous la conduite de Beron, qui en gouverna jusqu'à sept en même temps. Mais ce n'étoit point assez de rappeler la régularité; il falloit rétablir les monasteres, dont la plupart avoient été ruinés par les Normands, & se trouvoient toujours exposés à cet horrible fléau. Il plut enfin au Tout-puissant, comme on s'y attendoit le moins, de le faire cesser.

Rollon ou Raoul, le plus brave & le plus habile des chefs de cette nation, paroissoit plus acharné que jamais à la guerre. Victorieux de toute part depuis plus de trente ans qu'il pilloit la France, il ne pouvoit digérer l'affront qu'il venoit enfin de recevoir sous les murs de Chartres. Il avoit été contraint de lever honteusement le siege de cette ville; & pour la premiere fois de sa vie, il avoit donné des marques de terreur, si éloignées de son caractere, qu'on ne put leur assigner d'autre cause que le miracle.

On les attribua , ainsi que la déroute de son armée , à la protection de la Sainte Vierge , dont la tunique envoyée , à ce que l'on croit , par l'Empereur Nicéphore à Charlemagne , se conservoit dans l'église de Chartres.

Vilh Gem-
met. l. II. c.
15.

Comme la victoire balançoit entre les Normands & les Bourguignons venus avec leur Duc Richard au secours de la ville , l'Evêque Antelme , revêtu des habits pontificaux comme pour célébrer les saints mysteres , s'avança au milieu des combattans , portant la croix d'une main , & de l'autre la sainte tunique. Aussi-tôt les Normands plierent , & Rollon lui-même se mit à fuir , avec une précipitation dont il chercha depuis tous les moyens d'effacer la honte.

Dud. l. 2.
P. 79.

Le Roi Charle qui ne pouvoit sortir par les voies ordinaires , des embarras qui ne laissoient pas de lui rester , prit le parti de traiter avec le terrible Normand. Il engagea Francon archevêque de Rouen , à se rendre auprès de Rollon déjà maître de cette ville , dont il commençoit à regarder l'Evêque & les citoyens comme ses sujets. Grand Capitaine , lui dit Fran-

con av
voulez-
mort ?
Etes-vo
un hon
doit re
les aut
gloire d
sez plus
& à qu
comme
faisant
Dieu; v
les flar
rez au c
reurs du
douceur
en l'aut
vite , e
terre m
avez rav
tié , il v
en mar
Ces p
bles au
politiqu
les accep
l'air de
ne pas r

con avec une fermeté peu commune, voulez-vous faire la guerre jusqu'à la mort ? où vous croyez-vous immortel ? Etes-vous donc un Dieu & non pas un homme, formé de terre, & qui doit retourner en terre comme tous les autres ? Vous n'envifagez qu'une gloire qui fuit comme l'ombre : penféz plutôt à ce que vous deviendrez, & à qui vous jugera. Si vous mourez, comme vous avez vécu jusqu'ici, en faisant le malheur des ferviteurs de Dieu; vous n'aurez d'autre partage que les flammes éternelles. Si vous abjurez au contraire les erreurs & les fureurs du Paganisme, vous jouirez des douceurs de la paix en ce monde & en l'autre. Le Roi Charle vous y invite, en vous donnant toute cette terre maritime, que vous & Hasting avez ravagée. Pour gage de son amitié, il vous offre encore sa fille Gifelle en mariage.

Ces propositions furent très-agréables au Normand : mais aussi habile politique que vaillant guerrier, avant de les accepter, il voulut avoir au moins l'air de consulter son armée; tant pour ne pas marquer trop d'empressement,

que pour assujettir comme de leur plein gré aux devoirs de la vie civile, des gens naturalisés par une si longue habitude à la violence & au brigandage. On convint, que pour conclure le traité, Rollon s'aboucheroit avec le Roi, au bourg de S. Clair sur la riviere d'Epte. Cependant il fit représenter à Charle, en lui renvoyant l'Archevêque Francon, que les terres qu'on lui offroit étant incultes & routes dépeuplées par les calamités précédentes, les sujets n'y pourroient subsister, sans quelque province voisine, d'où ils pussent tirer des vivres. Il fallut encore faire un nouveau sacrifice, qu'adoucirent aux François la gloire & l'avantage d'humaniser par des mœurs évangéliques la formidable nation des Normands. On leur offrit la Flandre, qu'ils refuserent; & ils acceptèrent la Bretagne, qui toutefois ne leur fut cédée que pour un temps.

Ces articles étant arrêtés, Rollon vint trouver le Roi. Toute la Cour s'empressâ autour de ce foudre de guerre, qu'on avoit fui si long-temps & avec tant d'effroi. La fierté de sa contenance, de ses regards, de toutes

ses déma
de féroc
les specta
ciennes
au Roi,
l'usage re
souverain
lui donn
depuis
Bretagne
épouée, &
la subside
ce que la
nom de M
remise e
côté, pro
les Franç
On lui q
Roi faiso
devoit se
baïser les
voulut ja
nial. Il p
ses offici
Mais le f
prenant le
le leva si b
Prince à
jetterent

ses démarches, un air de noblesse mêlé de férocité, produisirent encore sur les spectateurs une partie de leurs anciennes impressions. Il fit hommage au Roi, en mettant ses mains, selon l'usage reçu dès lors, dans celles du souverain; & Charle lui déclara qu'il lui donnoit tout le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à la mer de Bretagne, la Princesse Giselle pour épouse, & la province de Bretagne pour la subsistance de ses sujets, jusqu'à ce que la Neustrie, qui prit alors le nom de Normandie, fût repeuplée & remise en culture. Rollon, de son côté, promit de vivre en paix avec les François, & de se faire Chrétien. On lui dit qu'un étranger à qui le Roi faisoit des dons si magnifiques, devoit se prosterner devant lui, & lui baiser les pieds. Le fier Normand ne voulut jamais entendre à ce cérémonial. Il permit néanmoins qu'un de ses officiers s'en acquittât pour lui. Mais le sujet aussi fier que le maître, prenant le pied du Roi pour le baiser, le leva si brusquement, qu'il fit tomber ce Prince à la renverse. Les Normands jetterent de grands éclats de rire. Les

François , après quelques murmures , se laisserent persuader que cette chute étoit l'effet du hasard. On se sépara , en apparence fort satisfait de part & d'autre.

Rollon tint parole : après s'être fait instruire par l'Archevêque Francon , il reçut le baptême l'an 912. Robert , duc de France , fut son parrain , & lui donna son nom. Le Duc de Normandie , nommé ainsi Robert depuis son baptême , fit instruire & baptiser en assez peu de temps ses comtes , ses chevaliers & toute son armée. Pour manifester sa foi par ses œuvres , il demanda à son pasteur quelles églises & quels saints étoient les plus révérés dans son nouvel Etat ? Francon lui nomma les cathédrales de Rouen , de Baieux & d'Evreux dédiées à la Sainte Vierge , l'église de S. Michel bâtie sur un rocher au milieu de la mer , celle de S. Pierre , aujourd'hui S. Oüen , dans un fauxbourg de la capitale & celle de Jumiege aussi dédiée à S. Pierre. Et dans le voisinage , reprit Robert , quel est le saint estimé le plus puissant ? C'est le grand S. Denis , répondit Francon. Eh bien , dit

Robert

Robert
entre
une p
à ces
me fa
dans la
core r
sage ,
à chac
où l'on
vécut c
biens à
espace
tion , &
la provi
rebâtir
la religi
bonnes
server ,
ses sujet
justice ,
puis un t
vol avec
même le
ble perd
raconte q
bracelet
milieu d
trois ans

Tome I

Robert, avant de partager les terres entre mes vassaux, j'en veux donner une partie à Dieu, à Sainte Marie & à ces autres saints, dont je prétends me faire des protecteurs. En effet, dans la semaine de son baptême, encore revêtu de l'habit blanc selon l'usage, il donna chaque jour une terre à chacune de ces églises, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Il ne vécut que cinq ans depuis, & fit des biens à peine concevables, dans ce court espace de temps. Il rétablit la population, & rappella l'abondance dans toute la province, releva les villes ruinées, rebâtit quantité d'églises, fit refleurir la religion de toute part, donna de bonnes loix qu'il fit parfaitement observer, & sur-tout imprima si bien à ses sujets le goût de l'ordre & de la justice, qu'il les caractérise encore depuis un temps si éloigné. Il proscrivit le vol avec tant de sévérité, qu'ils n'osoient même lever sur leur chemin un meuble perdu qu'ils y rencontroient. On raconte que le Duc ayant suspendu son bracelet à une branche d'arbre au milieu de la campagne, il y demeura trois ans, sans que personne osât y

toucher. Son nom seul étoit si redouté, qu'il suffisoit de le réclamer, pour imposer à tous ceux qui commencent quelque violence. Il n'est cependant rien moins qu'assuré, que le surnom de Haro proviennoit de la réclamation du nom de Raoul ou Rollon, & non pas plutôt du mot Tudesque Haro, qui signifie cri ou clameur.

Le nom de Raoul si terrible aux Normands ses sujets, le devint bien davantage aux Barbares indisciplinés qui continuoient d'errer sur les mers, & d'infester les côtes de l'Océan. Le duché de Normandie devint une barrière contre les Normands mêmes, qui n'osèrent plus en approcher, ou qui ne s'y réunirent insensiblement des autres contrées de la France, que pour y prendre des mœurs, s'y assujettir aux loix, & à tous les usages d'un peuple civilisé. Ainsi le terrible fléau qui désoloit la France depuis si long-temps, finit tout à coup par le secours visible & comme par le ministère immédiat de son ange tutélaire; puisqu'il y a si peu d'apparence qu'on puisse faire honneur de ce succès à un Prince sans génie & sans caractère, tel que Charle

le Sim
lui le
d'une
pas m
Une p
le rem
Les
rentes
derent
jets de
tificat
grand
contrée
Rheim
répand
sulta ce
duire
avoir s
au Pap
d'Anast
de Serg
cuperen
deux an
puis le
d'octob
mois d
suivant.
douceur
blâmé,

le Simple. Mais ce qui ne put être en lui le résultat de vues profondes & d'une vaste prévoyance, n'en procurent pas moins le salut de la monarchie. Une province cédée à propos, devint le rempart de toutes les autres.

Les Normands épars dans les différentes provinces de la France, ne tarderent point à suivre l'exemple des fuyers de Robert ou Raoul. Dès le pontificat de Jean X, il y en avoit un si grand nombre de convertis dans les contrées soumises à la métropole de Rheims où ils s'étoient particulièrement répandus, que l'Archevêque Hervé consulta ce Pape sur la manière de conduire ces nouveaux Chrétiens. Jean X avoit succédé, vers la fin d'avril 914, au Pape Landon successeur immédiat d'Anastase III, & arrière-successeur de Sergius : deux Pontifes qui n'occupèrent ensemble le S. Siege que deux ans & huit mois; Anastase, depuis le mois d'août 911 jusqu'au mois d'octobre 913; Landon, depuis ce mois d'octobre jusqu'au mois d'avril suivant. On loue Anastase, pour la douceur du gouvernement. Landon est blâmé, d'avoir transféré Jean à l'ar-

Archevêché de Ravenne , du siege de Bologne pour lequel il n'étoit pas encore sacré. C'étoit la jeune Théodora , digne émule de Marozie son aînée , qui faisoit passer ce clerc de l'Eglise de Ravenne par tant de degrés d'illustration , sans autre mérite , selon Luitprand & plusieurs historiens modernes , que celui de la figure & d'un commerce honteux avec elle. Muratori l'appelle au contraire un homme d'une grande ame & d'un grand courage ; & l'ancien panégyriste de l'Empereur Bérenger le représente , comme un pontife plein de sagesse & fort attaché à ses devoirs. D'autres écrivains ne laissent pas d'avancer , que Théodora le trouvant encore trop éloigné d'elle à Ravenne , tandis que l'esprit d'intrigue la retenoit à Rome , elle ne le fit élire & ordonner Pape , sous le nom de Jean X , qu'afin de mieux satisfaire sa passion.

Flod. iv. c.

14.

Quoi qu'il en soit de ces jugemens divers , ce Pontife fit à la consultation d'Hervé une réponse fort sage , & bien plus analogue à la sainteté du Siege Apostolique , qu'à la dépravation prétendue de l'organe qui en proféroit les

oracle
sur la
enseig
ceux
baptême
rie , c
sacrileg
temps
lier av
tant de
Si c'éto
on les j
canons.
soumis
vient pa
rigueur
fardeau
tumés ,
& qu'ils
façon de
& aux n
à vous à
autorisor
tion dan
pouvez
tions &
qui soier
tence ca
les en d

oracles. Après avoir témoigné sa joie sur la conversion des Normands, il enseigne comment il en faut user avec ceux qui sont retombés depuis leur baptême dans quelques fautes d'idolatrie, ou dans ces atrocités barbares & sacrilèges qui leur avoient été si longtemps familières, & qui en particulier avoient fait pétir par leurs mains tant de personnes consacrées à Dieu. Si c'étoient d'anciens Fideles, dit-il, on les jugeroit suivant la rigueur des canons. Mais comme ils sont à peine soumis au joug de la foi, il ne convient pas de les traiter dans toute la rigueur des regles; de peur que ce fardeau à quoi ils ne sont pas accoutumés, ne leur paroisse insupportable, & qu'ils ne retournent à leur première façon de vivre. Quant à la pratique & aux modifications particulieres, c'est à vous à en juger, comme nous vous y autorisons. Puisque vous avez cette nation dans votre voisinage, vous en pouvez mieux connoître les dispositions & les mœurs: car s'il s'en trouve qui soient capables de subir la pénitence canonique, vous ne devez pas les en dispenser. N'ayant ainsi pour

but que le salut des ames ; par votre zele apostolique pour les Normands , vous participerez à la couronne immortelle du grand S. Remi , apôtre des François.

T. XII. Spl.
cl. p. 349.

Les irruptions des Hongrois qui marchoiēt sur les traces des premiers Normands , donnerent lieu à des questions d'une autre nature. C'étoit une opinion fort répandue parmi le peuple , que les prédictions d'Ezéchiel & de l'Apocalypse touchant Gog & Magog , annonçoient les ravages de ces nouveaux destructeurs. Vicfrid , évêque de Verdun , consulta sur ce sujet un savant abbé , qui traite cette opinion de préjugé populaire. Par toutes les circonstances de la prophétie d'Ezéchiel qu'il combine entr'elles avec beaucoup de sagesse , par la connoissance qu'il avoit des différens interpretes , des monuments antiques d'une solide érudition , des auteurs tant Juifs que Chrétiens , & de l'Historien Joseph en particulier , il fait voir que les traits du tableau de Gog & de Magog ne sauroient s'appliquer d'une manière tant soit peu plausible à des peuples obscurs & nouveaux , tels que les Hongrois ,

dont o
les an
noms.
lypse q
que ce
la sour
point
que le
quel l'E
de sa pr
de Gog
sont au
qui dou
phétie ,
calypse
térieuse
endroits
Il ne fi
tions co
mais l'e
tion qui
Dieu ,
fie le to
teur de
qui vier
C'étoi
plus exp
L'an 91
Thuring

dont on ignoroit la patrie, & dont les anciens ne savoient pas même les noms. Quant aux passages de l'apocalypse qu'on leur appliquoit, il montre que cette application tire uniquement sa source des terreurs vulgaires, n'ayant point d'autres traits de convenance que le terme vague de mille ans, auquel l'Ecrivain sacré dit que Satan sortira de sa prison, & séduira, par le moyen de Gog & de Magog, les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Mais qui doute, ajoute-t-il, que cette prophétie, nommée à si juste titre Apocalypse ou révélation, ne soit très-mystérieuse, & n'ait besoin en plusieurs endroits d'être expliquée figurément? Il ne faut donc pas entendre des nations corporelles par Gog & Magog, mais l'esprit d'orgueil & de destruction qui s'est élevé contre la Cité de Dieu, ou contre l'Eglise. Gog signifie le toit, c'est-à-dire la superbe hauteur des hérésiarques, & Magog ce qui vient du toit, ou leurs sectateurs.

C'étoit la Germanie qui étoit la plus exposée aux fureurs des Hongrois. L'an 912, ils pillèrent sans obstacle la Thuringe & la Franconie. Ils ravagerent

ensuite l'Allemagne, c'est-à-dire le pays du Haut-Rhin, où il y en eut un grand nombre de tués par les Allemands & les Bavares : ce qui ne les rendit que plus ardens à porter le fer & le feu dans le sein de la Germanie, jusqu'au fond de la Saxe. A Brême, ils massacrèrent un nombre infini d'habitans, mirent le reste aux fers, égorgèrent les prêtres aux pieds des autels, brûlèrent les églises, se jouèrent des croix & de tout ce qui servoit au culte divin. Mais tout à coup il s'éleva un ouragan, qui enlevant les bois embrasés des églises où ils avoient mis le feu, les portoit au loin sur leurs bataillons épars ; & ils trouverent leur châtement dans leurs propres sacrilèges. Un plus grand nombre encore trouva la mort dans la rivière, où ils se précipitoient pour se dérober aux flammes.

D'autres passèrent le Rhin ; ils se répandirent dans les royaumes de Lorraine & de Bourgogne, & jusque dans les provinces les plus méridionales de la France. Une illustre & sainte recluse, nommée Viborade, qui vivoit près du monastère de S. Gal, eut ré-

Alam. c.
46.

Vit. ap.
Boll. & Mar-
bill.

vélatio
pourvu
à la su
ne vou
elle ét
comme
rut en
que lui
Chrétie
tyre. S
on ne
élève,
cellule

En
toient
nes de
ment d
sèrent
allèrent
purent
des rel
Ermin
grois en
restés,
les fug
gés, l
couper
flagelle
Leurs

vélation de leur arrivée prochaine. Elle pourvut, autant qu'il lui fut possible, à la sûreté de ses voisins ; mais elle ne voulut jamais quitter sa cellule, où elle étoit entrée, à sa consécration, comme dans son tombeau. Elle y mourut en effet, de trois coups de hache que lui donnerent ces ennemis du nom Chrétien. Elle est honorée comme martyre. Suivant la prédiction de la sainte, on ne fit aucun mal à Richilde son élève, qui étoit recluse dans une cellule attenante à la sienne.

En Flandres où ces Barbares mettoient tout à feu & à sang, les moines de Lobes sortirent précipitamment de leur monastere, où ils ne laisserent que quelques vieillards ; & ils allerent se retrancher du mieux qu'ils purent sur une montagne voisine, près des reliques de S. Ursmare & de S. Ermin leurs anciens abbés, Les Hongrois enchaînerent les moines qui étoient restés, & allerent avec ceux-ci assiéger les fugitifs. Pour intimider les assiégés, les Barbares commencerent par couper la tête à deux des captifs, & flagellerent cruellement tous les autres. Leurs confreres qui voyoient cette

exécution de leurs retranchemens , sentirent s'évaporer plus de la moitié de leur courage : ils furent glacés d'effroi , & les armes leur tombèrent des mains , quand ils virent leurs ennemis farouches s'élançer avec impétuosité vers leur foible asile , qu'ils regardoient comme déjà forcé. Ils s'embrassoient les uns les autres , ils n'attendoient que le moment de périr , ils crioient tous ensemble : Seigneur , ayez pitié de nous ; S. Unsmare , secourez vos enfans. Le Ciel vint en effet à leur secours. Une grosse pluie qui survint tout à coup , ne rendit pas seulement inutiles les arcs détendus des assiégeans ; mais la violence de l'orage répandit une terreur panique parmi eux : ils s'enfuirent avec plus de précipitation qu'ils n'étoient venus.

L'Austrasie cependant , ainsi que la Germanie , commençoit à respirer , sous des princes plus dignes de l'Empire que les foibles descendans de Charlemagne. Le jeune Louis IV , roi de Germanie , étant mort vers le commencement de l'an 912 ; le 19 octobre de la même année , les Austrasiens avoient élu en sa place Conrad duc de Franconie. Suivant l'ordre de la succession obser-

vé just
voit ét
taux ,
Mais
pouvoi
s'adres
Saxe ,
mun s
par un
core ,
de Fra
que
plus ca
tion. A
tement
ment p
encore
teurs d
son po
glise.

S.
évêque
ment
en se r
déliat
dre de
tement
tances.
l'engag

vé jusqu'alors, Charle le Simple devoit être reconnu roi des François Orientaux, aussi bien que des Occidentaux, Mais ce concurrent étoit méprisé, & pouvoit l'être sans péril. Les seigneurs s'adresserent d'abord à Otton duc de Saxe, qui par un détachement peu commun s'excusa sur son grand âge, & par une générosité bien plus rare encore, leur conseilla de prendre le Duc de Franconie, qu'il leur représenta, quoiqu'il fût son ennemi personnel, comme plus capable que lui de gouverner la nation. Ainsi Conrad fut élu d'un consentement unanime, & régna tranquillement pendant les sept années qu'il vécut encore. Il remplit les espérances des auteurs de son élévation, & procura de tout son pouvoir le bien de l'Etat & de l'Eglise.

S. Ratbod d'Utrecht fut un des évêques qui seconderent le plus utilement ses desseins pour le bien public, en se renfermant néanmoins, avec une délicatesse bien rare alors, dans l'ordre des choses qui concernoient directement son ministère. Quelques instances que pût lui faire le Prince pour l'engager au service de l'Etat, il ré-

Dhm. l. 1.
suppl. Regim.
911. Herm.
contr 912.

AA. fzc. 9.
Bened. p. 29.

pondit constamment qu'un évêque ne doit pas s'occuper des affaires du siècle, mais uniquement des intérêts du Ciel & du soin des âmes; qu'en priant pour le Roi & pour le peuple, en les sanctifiant, en les portant à remplir leurs devoirs réciproques, il serviroit bien mieux l'Empire, qu'en donnant à la politique un temps si nécessaire à la religion. Quoiqu'il fût de l'extraction la plus illustre, descendant par sa mère de l'ancien duc de Frise dont il portoit le nom, il craignoit tellement les distinctions & les honneurs, qu'il fallut le contraindre à souscrire aux vœux unanimes du peuple & du clergé qui l'avoient élu pour pasteur. Il ne se consola de cette élévation, que par l'occasion qu'il en prit d'embrasser la vie & l'habit monastique, à l'exemple de S. Villebrod & de S. Boniface ses prédécesseurs. On lui attribue le don des miracles & de prophétie. Il faisoit communément sa résidence à Deventer, depuis que les Normands avoient ruiné Utrecht, ainsi que la plupart des évêchés de ces cantons. Comme il visitoit la Frise, afin d'en extirper les restes de l'ido-

latricie,
pour s'
mêmes
dirent q
menaces
Il leur
le champ
ladie pe
presque
la messe
qu'il n'a
vivre, &
Baudri
risia pou
Sigism
distinguo
talens &
connoissa
humaines
ment épi
de Saxe,
opulente
voile de
trouvoit
l'Evêque
lui défenc
Peu après
devint ro
noissance

latrie, ces Barbares vinrent en foule pour s'y opposer. Il les exhorta eux-mêmes à se convertir. Ils ne répondirent que par des blasphèmes, & des menaces furieuses de le mettre à mort. Il leur donna sa malédiction; & sur le champ ils furent attaqués d'une maladie pestilentielle, dont ils périrent presque tous. Un jour qu'il célébroit la messe, il dit à deux de ses assistans, qu'il n'avoit que trois ans & demi à vivre, & qu'un jeune homme appelé Baudri lui succéderoit: ce qui se vérifia ponctuellement.

Sigismond, évêque d'Alberstad, se distinguoit dans le même temps par ses talens & sa piété, par une profonde connoissance des sciences divines & humaines, & par une fermeté vraiment épiscopale. Henri, fils d'Otton duc de Saxe, avoit épousé Rathburge veuve opulente & fort belle, qui avoit pris le voile de religion. Comme ce Prince se trouvoit dans le diocèse d'Alberstad, l'Évêque le reprit courageusement, & lui défendit d'habiter avec cette femme. Peu après, c'est-à-dire l'an 919, Henri devint roi de Germanie, par la recon-

Ditma. l. 1.

Regin. sub

919.

de mourir, rendit à Otton, dans la personne de son fils, l'office généreux qu'il en avoit reçu, & engagea les seigneurs du royaume à le lui donner pour successeur, comme le prince le plus digne de les gouverner : témoignage d'autant plus digne d'éloges, que la justice n'y avoit pas moins de part que la reconnoissance. Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il étoit à la chasse de l'oiseau, quand Conrad lui fit porter les ornemens royaux par son frere Eberard. L'élévation de ce Prince, loin de corrompre ses mœurs, ne servit qu'à les épurer. Il ne vit dans le trône qu'une obligation plus grande de mettre les loix en recommandation, & de donner l'exemple de la vertu. Se souvenant alors des avis salutaires de l'Evêque Sigismond, il rompit les nœuds illégitimes qui l'unissoient à Ratheburge, & en contracta de plus religieux tout ensemble & de plus honorables, avec Mathilde de la race illustre de Viriquin.

L'Eglise d'Espagne, toujours tourmentée par les Musulmans, comptoit aussi plusieurs évêques dont les vertus & le zele éclairé honoroient le saint

caractere
de Sise
Gennad
norés c
le regn
cédé en
qui tra
hege d
porta le
La bonn
nand s'é
Pape Jea
d'accord
les appar
voyé un
beau de
que, aff
prieres p
Sisenand
prêtre,
ses lettre
pour le
évêque
ligion de
avec de
an qu'il
conférenc
chant le r
Mosarabi

caractere. On fait sur-tout mention de Sisenand de Compostelle & de Gennade d'Astorgue, tous deux honorés comme saints. Ils vivoient sous le regne d'Ordogno II, qui avoit succédé en 914 à son frere Garcia, & qui transféra d'Qviédo à Léon le siege de son royaume, qui depuis porta le nom de cette dernière ville. La bonne odeur des vertus de Sisenand s'étoit répandue jusqu'à Rome. Le Pape Jean X, à qui ce seul trait oblige d'accorder au moins de la décence & les apparences de la piété, ayant envoyé un légat en pèlerinage au tombeau de S. Jaque, écrivit au S. Evêque, afin qu'il fît continuellement des prieres pour lui auprès du S. Apôtre. Sisenand fit réponse au Pape par un prêtre, que le Roi chargea aussi de ses lettres & de présens magnifiques pour le Pontife. Ce député d'un saint évêque & d'un roi zélé pour la religion de ses peres, fut reçu à Rome avec de grands honneurs. Pendant un an qu'il y demeura, il eut plusieurs conférences avec les Romains, touchant le rit usité en Espagne, & nommé Mosarabique. De retour en Galice,

Ambr. Mor.
l. xv. c. 47.

il rendit compte à son évêque, de ce qu'il avoit vu & appris à Rome. Le respect de la doctrine & des traditions de l'Eglise Romaine fit aussitôt assembler un concile en Espagne. On y examina attentivement & sans prévention tous les points différens de chaque observance : mais on reconnut avec consolation, qu'elles étoient également conformes à la foi catholique. En conséquence, on ne jugea point à propos de changer des usages respectables par leur antiquité, & qui peuvent avoir leur utilité, comme leur forme particulière. On conclut seulement à se conformer au rit Romain, de la manière la plus littérale, pour les formules de la consécration. Telle étoit, dans les temps même les plus ténébreux, l'attention de l'Eglise à conserver dans toute leur intégrité les moindres parties d'une sainte tradition.

S. Gennade avoit passé à l'évêché d'Astorgue, de l'abbaye de Viezo, autrement appelée S. Pierre des montagnes. C'est le monastere que S. Fructueux de Brague avoit fondé dans une de ses terres, vers le milieu du septième siècle. Depuis ce temps-là,

Bell. 25
mai.

il étoit
L'Abbe
fut obli
de son
fées d'ép
replante
vignes,
nés. Qu
plusieurs
truits p
la régula
clésiastiq
fort rare
lement
exerçoier
temps, C
lumières
gagea ce
préter m
mes qu'e
de les re
ils avoie
nous app
nous est
avant sa
tere non
ne s'occu
lement q
avoit à re

il étoit devenu presque inhabitable. L'Abbé Gennade, avec ses moines, fut obligé d'en défricher, à la sueur de son front, les campagnes hérissées d'épines & d'arbres sauvages, d'y replanter des arbres fruitiers & des vignes, d'en relever les bâtimens ruinés. Quand il fut évêque, il rétablit plusieurs autres monasteres presque détruits par les Sarasins, y fit refleurir la régularité & l'étude des sciences ecclésiastiques. Comme les livres étoient fort rares en ces temps-là, principalement en Espagne où les Sarasins exerçoient le pillage depuis si longtemps, Gennade, pour multiplier les lumières par leur communication, engagea ces diverses communautés à se prêter mutuellement le peu de volumes qu'elles possédoient; mais à charge de les renvoyer au monastere auquel ils avoient été donnés. C'est ce que nous apprenons par son testament, qui nous est resté. Il quitta son siege avant sa mort, & se retira au monastere nommé le Mont du silence, pour ne s'occuper dans cet asile du recueilement qu'à préparer le compte qu'il avoit à rendre au Souverain Juge. Ainsi

les Eglises d'Occident les plus déso-
lées par l'inondation des Barbares s'é-
tendirent au moins à opposer quelque
digue au progrès de l'ignorance, &
à tous les désordres qu'elle traînoit à
sa suite.

En Orient au contraire & dans la
même progression, la majesté des loix
& la pureté de la religion tiroient à
leur fin. Léon le Philosophe ne cessa
de déshonorer sa philosophie par ses
mœurs, qu'en cessant de vivre le 11 mai
911. Il eut pour successeur son frere
Alexandre qu'il avoit déclaré empe-
reur au lit de la mort, & son fils
Constantin enfant de six ans, cou-
ronné dès l'année précédente. Alexan-
dre fut l'opprobre & le scandale de
l'Empire, pendant la courte durée de
son regne qui ne fut guere que d'un
an. La mollesse & la crapule, les excès
de la chasse, de la table & des fem-
mes sont les moindres taches dont il
se souilla. Il accorda une confiance
aussi impie qu'insensée aux devins &
aux magiciens. Dans une course de
chevaux qu'il fit faire sur la place de
l'Hyppodrome, il mêla les chandeliers
& les tapisseries des églises aux mo-

Post.
Theoph. pag.
233.

numeus
reste de
fit sacri
il dit e
les Rom
ils étoie
digne d
excès da
il alla
teint d'
après un
Le fa
tien au
Porphyr
partemen
impératr
plutôt p
pourpre
pereur :
son colle
d'abord
mere Z
par les
il la fit
xandre
tout le
après qu
ral Roma
prit de C

numens d'idolatrie qui formoient le reste de la décoration. On ajoute qu'il fit sacrifier à ces idoles, & qu'un jour il dit en soupirant : Hélas ! quand les Romains révéroient ces divinités, ils étoient invincibles. Sa mort fut digne de sa vie. Après avoir bu avec excès dans les chaleurs de la canicule, il alla jouer à la paume, & fut atteint d'une hémorragie dont il périt après un regne d'environ treize mois.

Aret. Er-
chempert.

Le faix de l'Empire resta tout entier au jeune Constantin, surnommé Porphyrogénète, soit à cause de l'appartement revêtu de porphyre où les impératrices faisoient leurs couches, soit plutôt parce qu'il étoit né dans la pourpre, c'est-à-dire d'un pere empereur : avantage que n'avoit point son collègue. Le jeune Empereur ayant d'abord un grand attachement pour sa mere Zoé, cette Impératrice fameuse par les quatriemes noces de Léon ; il la fit rappeler au palais d'où Alexandre l'avoit chassée, & lui laissa tout le soin du gouvernement. Mais après quelques années, le Grand-Amiral Romain-Lécapene s'empara de l'esprit de Constantin, lui fit épouser sa

fille Hélène, & renferma dans un monastere l'Impératrice Zoé. La même année 919, il persuada à Constantin de l'associer à l'Empire, & il y associa lui-même dans la suite trois de ses fils, Christophe, Erienne & Constantin; de maniere que Constantinople eut cinq Empereurs à la fois. Mais la famille de Romain ainsi élevée par l'intrigue, fut presque aussi-tôt renversée par la jalousie & la discorde; le pere par son fils, & les freres par l'ingratitude qui les fit conspirer sans succès contre le premier auteur de leur illustration. Constantin, fils de Léon, ne resta seul Empereur, que pour se rendre plus odieux, en abandonnant les rênes de l'Etat à sa femme Hélène, princesse avare qui accabla les peuples d'impôts, & mit tout à prix d'argent, le sacré comme le profane. Après un regne de 49 ans, il périt enfin lui-même, empoisonné par son fils.

Romain-Lécapene avoit un troisieme fils, nommé Théophylacte, à qui il destina le siege patriarchal de C. P. tandis qu'il étoit encore sur le trône. Mais Théophylacte se trouvant trop jeune

pour oc
 mort du
 feur de
 le Moine
 présenter
 tefois sc
 n'être or
 jusqu'à c
 âge d'être
 & des pl
 depuis co
 sous le n
 viron cin
 se retira
 tiré, & c
 qui lui av
 core pass
 mains d'u
 l'âge de p
 vacant pe
 Enfin le
 xieme fév
 Théophyl
 seize ans.
 il se com
 l'épiscopat
 dre. Il éto
 & pour le
 de deux m

pour occuper cette dignité ; après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas le Mystique, on élut le Moine Tryphon que les Grecs représentent comme un saint, & qui toutefois souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que pour un temps, jusqu'à ce que le jeune Prince fût en âge d'être patriarche : exemple fameux & des plus anciens de l'abus qu'on a depuis condamné avec tant de rigueur, sous le nom de confidence. Après environ cinq ans de possession, Tryphon se retira au monastere d'où on l'avoit tiré, & où il mourut. Mais le dépôt qui lui avoit été confié ne pouvant encore passer avec bienséance dans les mains d'un enfant à peine parvenu à l'âge de puberté, le patriarchat fut vacant pendant près d'un an & demi. Enfin le jour de la purification, deuxième février de l'an 933, on installa Théophylacte, qui n'avoit encore que seize ans. Dès qu'il fut son maître, il se comporta, comme son entrée à l'épiscopat donnoit lieu de s'y attendre. Il étoit si passionné pour la chasse & pour les chevaux, qu'il en eut plus de deux mille, & les nourrit avec une

Anon. 9.
32 Sim. Mag.
43.

somptuosité qui tient de la folie. Ce n'étoit pas l'orge & le foin qui faisoient leur pâture, mais les dattes & les pistaches, les noisettes, les figues, les raisins secs, trempés dans d'excellent vin, avec des parfums exquis. Peu content de dissiper ainsi le saint patrimoine, il mettoit en vente les ordinations des clercs & les promotions des évêques. Rien ne paroissoit lui importer que le soin de ses chevaux, qu'il connoissoit chacun par son nom. Un jour de jeudi-saint qu'il célébroit les saints mystères, on vint lui annoncer qu'une de ses juments de prédilection venoit de lui donner un poulain. Il quitta l'autel pour l'aller voir sur le champ, puis revint achever l'office. Sa folle passion fut enfin la cause de sa mort. En montant un de ces chevaux, aussi fougueux que soigné, il se froissa le corps à un mur, & perdit tant de sang, qu'il tomba dans une hydropisie, dont il mourut à l'âge d'environ quarante ans.

L'ordination de ce Patriarche s'étoit faite du consentement du Pape, qui avoit envoyé des légats à C. P. avec une lettre synodique pour l'autoriser.

Il lui
à perp
& les
parois
décorat
S. Pierr
XI, fil
de Gui
Sergius
uniquer
pulaires
X, étra
zie vers
avoit eu
le premi
qu'envir
un peu
fut orde
ans, le
peu conv
tons les
dans les
puis son
trait qui
auguste.
comme l
toute l'au
de le de
jusqu'à c

Il lui avoit même accordé le pallium à perpétuité ; quoique les patriarches & les autres prélats de l'Orient ne paroissent pas avoir reçu jusqu'alors cette décoration des Papes. La chaire de S. Pierre étoit alors occupée par Jean XI, fils de la fameuse Marozie & de Gui duc de Spolète, non du Pape Sergius, comme l'avance Luitprand, uniquement fondé sur des bruits populaires. Depuis la triste fin de Jean X, étranglé par les ordres de Marozie vers le milieu de l'an 928, il y avoit eu deux autres Pontifes, dont le premier nommé Léon VI ne régna qu'environ sept mois, & Etienne VII un peu plus de deux ans. Jean XI fut ordonné, à l'âge de vingt-cinq ans, le 20 mars 931 : jeunesse bien peu convenable au Pere commun de tous les Fideles, & qui en effet, dans les cinq années qu'il vécut depuis son élévation, ne fournit aucun trait qui fût digne d'un caractère si auguste. Son frere utérin, nommé comme lui Alberic, s'étoit emparé de toute l'autorité dans Rome. Il ne cessa de le dominer & de le maltraiter, jusqu'à ce que l'ayant jetté dans une

prison ou il le tint trois ans , ce jeune & malheureux Pape , victime tant de la folle tendresse que du dépit dénaturé de ses proches , mourut au commencement de janvier 936.

Peu de jours après , on lui donna pour successeur Léon VII , appelé Léon VI dans plusieurs catalogues , qui ne traitent qu'en intrus le premier Pape de ce nom. Celui-ci se montra bien différent de tous ceux qui dans ce malheureux siècle furent la pierre d'achoppement pour la foi qu'ils devoient affermir. Loin de rechercher une dignité ambitionnée par tant de téméraires qui n'en considéroient que l'éclat , il avoit fait tous ses efforts pour l'éviter , suivant les anciennes maximes presque oubliées alors. Il continua dans son pontificat sa maniere de vivre , son application à la priere & à la méditation des vérités éternelles ; se montrant néanmoins affable envers tout le monde , grand dans ses vues , sage dans ses résolutions & ses démarches , engageant & plein d'aménité dans ses discours. C'est ainsi que le peint Flodoard , qui avoit vécu familièrement avec lui.

Flod.
Chron. ann.
936.

Alberic

Albe
jours m
cord av
de Prov
nir S.
les réco
double
sentimen
le cœur
dans l'an
timent
le Roi
soufflet
de respe
qu'un h
levé la m
la lui eû
tragé ne
coupable
sa charit
Il répar
dans tou
la manie
ses, l'em
A Sienn
vit dans
l'air de
dans une
de condi
Tome

Alberic, frere de Jean XI & toujours maître de Rome, étant en discord avec Hugues son beau-pere roi de Provence & d'Italie, Léon fit venir S. Odon abbé de Cluny, afin de les réconcilier. Le S. Abbé opéra le double prodige, & de réveiller les sentimens de la nature étouffés dans le cœur de deux princes, & d'étouffer dans l'ame du fier Alberic le ressentiment de l'outrage que lui avoit fait le Roi Hugues en lui donnant un soufflet en public. Alberic conçut tant de respect & d'affection pour le Saint, qu'un homme grossier & brutal ayant levé la main pour le frapper, le Prince la lui eût fait couper, si le Saint outragé ne se fût rendu l'intercesseur du coupable. Odon signala sa douceur & sa charité en mille autres rencontres. Il répandoit d'abondantes aumônes, dans tous les lieux de son passage; & la maniere dont il faisoit ses largesses, l'emportoit sur les largesses mêmes. A Sienne désolée par la famine, il vit dans la rue trois hommes, qu'à l'air de noblesse qu'ils conservoient dans une misere extrême, il jugea gens de condition. Pour ménager leur dé-

Vit. l. 1. &

Luitpr. l.

IV. c. 1.

Alberic

Tome IX.

P

liciteſſe, il fit ſemblant d'avoir grande envie de quelques ſemences qui leur reſtoient, & donna une ſomme conſidérable pour ſe procurer ces raretés prétendues.

Odon étoit né au pays du Maine, de parens illuſtres & ſi pieux, qu'à l'exemple de leur fils, ils embrasſerent dans la ſuite la vie religieuſe. Ce fut par la fervent de leurs prieres qu'ils obtinrent du Ciel cet enfant de bénédiction, dont la mere étoit déjà fort avancée en âge quand elle le conçut, & qu'ils offrirent à S. Martin peu après ſa naiſſance. L'heureux naturel d'Odon, ſes vertus prématurées & toutes les graces dont le Ciel l'avoit prévenu, l'inclinèrent encore plus que ſes parens à ſe consacrer entièrement à Dieu. Les chanoines de S. Martin de Tours, au nombre de cent cinquante, occupant la place des trois cents moines qui avoient compoſé autrefois le clergé de cette Eglise, gardoient encore les principales obſervances de la vie réguliere. Ils s'aquittoient fidèlement des offices entrecoupés auxquels on avoit réduit la pſalmodie perpétuelle, & vivoient ſéparés des périls du ſiecle, &

fur- to
qui n'e
Odon
recevoi
parmi
fut bien
lante lu
des diſp
l'envoya
l'une de
point en
perpétuâ
d'excele
Remi, ſ
d'Auxerr
ſon conf
de Ferri
berſtad, t
qui l'avo
ſita ſi bi
d'écrire,
prélat des
par ſa ſci
l'avoir or
& publien
ce qu'il l
tant contr
que ſur l'
fut là com

sur-tout du commerce des femmes, qui n'entroient point dans leur cloître. Odon se coupa les cheveux, & se fit recevoir avec les solennités ordinaires, parmi ces chanoines réguliers. Il en fut bientôt l'exemple & la plus brillante lumière. Comme il avoit de grandes dispositions pour les sciences, on l'envoya étudier à Paris, comme en l'une des écoles où la barbarie n'avoit point empêché que la doctrine ne se perpétuât par une succession continue d'excellens maîtres. Il y étudia sous Remi, savant moine de S. Germain d'Auxerre, qui avoit eu pour maître, son confrere Héric disciple de Loup de Ferrieres & de Haimond d'Alberstad, tous deux instruits par Raban, qui l'avoit été par Alcuin. Odon profita si bien dans l'art de raisonner & d'écrire, que Turpion de Limoges, prélat des plus distingués de son temps par sa science & par sa vertu, après l'avoir ordonné prêtre, lui fit rédiger & publier, en forme de conférences, ce qu'il lui avoit souvent inculqué tant contre le relâchement des prêtres que sur l'excellence du sacerdoce. Ce fut là comme l'essai de la capacité d'O-

don, & le prélude de plusieurs autres ouvrages solides qui nous en sont restés.

Il étoit alors moine de Cluny, où l'envie de servir Dieu plus parfaitement l'avoit conduit enfin, après lui avoit fait parcourir les contrées de la France les plus renommées pour leurs monasteres. Il n'en avoit trouvé aucun autre, où il pût suivre le plan de perfection qu'il avoit conçu. Depuis soixante ans, les guerres civiles & les ravages des Barbares les avoient presque tous détruits. On ne voyoit en leur place que des tas de ruines, avec quelques pans de murs enfumés, & à peine échappés à la fureur des incendies qui avoient consumé tout le reste. En plusieurs cantons & dans des provinces entières, on avoit peine à retrouver la place où avoient été ces cloîtres immenses & ces magnifiques églises, dont on ne jugeoit plus que par l'inégalité des terres & des monticules, déjà tout couverts de ronces & de buissons, & sous lesquels les moines & les monasteres étoient ensevelis. Les religieux qui n'avoient pas été massacrés, menotent une vie errante & vagabonde; & ne pouvoient respirer

quelqu
hâte qu
étoient
subsista
Leur n
& le c
clercs
les ma
nes : c
hieres,
dées pa
Odo
avoit in
leurs,
maison
reté de
qu'on y
chargea
soin de
d'enviro
rante-h
abbatial
tation d
à sa fin
évêques
dette
mourut
jamais fo
des diffé

quelque part, ils s'y construisoient à la hâte quelques méchantes cabanes, où ils étoient bien plus occupés à chercher leur subsistance qu'à pratiquer leur règle. Leur nombre diminuant de jour en jour, & le calme venant à se rétablir, les clercs en bien des endroits occupèrent les maisons abandonnées par les moines : de là tant de fondations régulières, qui se trouvent encore possédées par le clergé séculier.

Odon ayant trouvé à Chuny ce qu'il avoit inutilement cherché par-tout ailleurs, fut accueilli dans cette sainte maison, comme le demandoient la pureté de ses vues & la connoissance qu'on y avoit de sa doctrine. On le chargea d'abord de l'école, ou du soin de la jeunesse; comme il étoit âgé d'environ trente ans : à l'âge de quarante-huit, il reçut la consécration abbatiale, du vivant & à la sollicitation de l'Abbé Bernon qui touchoit à sa fin, & par l'ordre exprès des évêques qui firent violence à la modestie du saint coadjuteur. Bernon mourut peu de temps après, sans avoir jamais formé un corps de congrégation, des différens monasteres qui lui étoient

soumis : c'est proprement son succes-
 seur Odon qui fut l'instituteur de cette
 association ou congrégation de Cluny.
 Il y attacha une multitude de monas-
 teres anciens & considérables qu'on lui
 donna par estime , non seulement en
 France , mais jusqu'en Italie & à Rome.
 On le reconnoissoit pour abbé de toutes
 ces maisons en général : mais il ne
 laissoit pas de mettre en chacune un
 abbé particulier , qui étoit comme son
 vicaire. Entre les principales abbayes
 qu'il reforma en France , on en compte
 trois , savoir Aurillac , Sarlat & Tulle ,
 qui sont devenues autant d'évêchés.
 De son vivant , la seule abbaye de
 Cluny reçut tant de donations , qu'il
 en reste eût quatre-vingt-huit char-
 tres. S. Odon vécut jusqu'à l'année
 942 , dernière du pontificat d'Etienne
 VIII , qui avoit succédé à Léon VII
 vers le milieu de l'an 939 , & qui
 occupa le S. Siège trois ans & quatre
 mois. On observe que ce Pape , en
 passant du siège de Pavie à celui de
 Rome , quitta le nom de Pierre , par
 respect pour le Prince des Apôtres dont
 aucun de ses successeurs n'a porté le
 nom. Il avoit fait venir Odon à Rome

pour la
 y tomba
 assez de
 France ,
 fête de
 quel il r
 gation d
 avec un
 mourut
 de soixa
 Ce fa
 pline me
 dans les
 les. La
 ment le
 Brogne. I
 mur , d'
 tra dès la
 fonds de
 extrême
 le metie
 l'engagea
 la pureté
 réputatio
 & d'une
 conseil du
 si chéri &
 de peine
 quand !!

pour la troisième fois ; & le S. Abbé y tomba malade. Mais il eut encore assez de force pour retourner en France , & arriver à Tours pour la fête de S. Martin , à l'intercession duquel il reconnut devoir cette prolongation de ses jours. Il célébra la fête avec une dévotion extraordinaire , & mourut le jour de l'octave , à l'âge de soixante-quatre ans.

Ce saint restaurateur de la discipline monastique eut des imitateurs dans les différentes contrées des Gaules. La Belgique exerça principalement le zèle de S. Gérard abbé de Brogne. Il étoit né au territoire de Namur , d'une famille illustre , & il montra dès la plus tendre jeunesse un grand fonds de religion , avec un éloignement extrême des vices de cet âge. Dans le métier des armes où sa naissance l'engagea d'abord , il conserva toute la pureté de ses mœurs , il acquit la réputation d'une probité incorruptible & d'une telle sagesse , qu'il devint le conseil du Comte de Namur. Il en étoit si chéri & si estimé , qu'il n'eut pas peu de peine à surmonter cet obstacle , quand il se crut appelé à une vie plus

Sæc. 5. Ad.
Bened. p.
248.

parfaite. Mais il se rendit sourd à la voix de la faveur qu'appuyoient ses proches, se coupa la barbe & les cheveux, & prit l'habit monastique à S. Denis, où il demeura dix ans. Après quoi, il en tira douze moines, les mit à la place des clercs qui desservoient l'église de Brogne, & en fit un monastere que les vertus de ce S. Abbé & de ses disciples rendirent aussitôt célèbre. Arnoulx comte de Flandres, & Gislebert duc de Lorraine en furent si édifiés, qu'ils le prièrent de réformer tous les monastères de leurs Etats. La réforme s'étendit jusqu'en France, aux abbayes de S. Remi de Rheims & de S. Riquier. La mense abbatiale de Brogne a été unie à l'évêché de Namur.

Les destructeurs barbares des monastères & de la discipline monastique en devinrent eux-mêmes les restaurateurs. Guillaume, fils & successeur de Raoul ou Robert premier duc de Normandie, ne vit pas plutôt les effets de son zèle pour le rétablissement du calme & de la tranquillité parmi ses sujets, qu'il s'attacha à faire re fleurir la piété dans ses anciens asiles.

Il rebâ
nastere
à l'occa
chassan
cut de
dans le
quelqu
foncé d
sanglie
lui, le
fallut
échapp
vint à
rafraîc
tout le
empres
pauvre
telle,
à servi
& de l
mit sur
nastere
manier
routes
beauco
& des
il fit
édifian
y rétab

Il rebâtit un grand nombre de monastères, entr'autres celui de Jumiege, à l'occasion que nous allons dire. En chassant dans le voisinage, il aperçut deux solitaires occupés à fouiller dans les ruines, pour en construire quelques cellules. S'étant ensuite enfoncé dans la forêt à la poursuite d'un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, le renversa de cheval, & peu s'en fallut qu'il ne le fît périr. Le Duc échappé à une mort si prochaine, revint à Jumiege, où on lui offrit des rafraîchissemens qu'il accepta, & dont tout le prix consistoit dans la charité empressée & respectueuse de ces pauvres solitaires. Leur indigence étoit telle, qu'ils n'eurent rien de mieux à servir au Prince, que du pain d'orge & de l'eau. Le Duc attendri leur promit sur le champ de rebâtir leur monastere: il le fit sans délai, & d'une maniere digne de lui. Comme avec toutes les qualités du trône il avoit beaucoup de piété, beaucoup de zele, & des idées saines sur la religion; il fit venir à Jumiege douze religieux édifiants & parfaitement instruits, pour y rétablir la régularité. Il en voulut

Will Gene
met. l. III. c. 6

7.

ibid. c. 6.

donner l'exemple lui-même; & il eût exécuté sur le champ la résolution qu'il en avoit prise dès sa plus tendre jeunesse, si l'abbé ne lui eût représenté, que son fils Richard étant encore enfant, il se rendroit responsable des troubles qui ne manqueroient pas de survenir après sa retraite. Guillaume, sans changer de dessein, en différa l'exécution; se munissant cependant d'un habit monastique, pour s'en revêtir aussi-tôt que le bien de ses peuples le lui permettroit. Il comptoit tenir sa promesse après la paix convenue avec Arnoulx comte de Flandres, quand au sortir de la conférence, il fut assassiné par l'ordre de ce Prince parjure, près de Péquigny en Picardie, le 17. décembre 943.

Adalberon, évêque de Metz, prit soin du rétablissement & de la réforme des monasteres de son diocèse. Il répara d'abord celui de Gorze, & en fit comme un séminaire, d'où l'esprit & les vertus religieuses pussent se répandre dans tous les autres. Il y mit sept ecclésiastiques d'une grande piété, qui, pour servir Dieu plus librement, songeoient à passer en Italie. Jean ne

Sæc. 7. Benedict. Vit. n. 9. P. 368.

au village de
& Toul, de
d'une conditio
le plus célèbre
d'être honoré
bienheureux. Il
mier lieu à un
bert, qui vivo
gonne. Mais L
grossier & ign
che vertu n'a
les saillies du
l'humeur. Il v
traordinaire,
plus à la risée
étoit d'une malp
ses vêtemens,
ré & d'une r
la pudeur. Il s
de raison, ne
n'en pouvoit p
le besoin le co
soit la nuit.
en un gros pa
& qui lui du
forte qu'il ét
rompre à cou
ceaux, qu'il p
toutes les imp

au village de Vendieres entre Metz
 & Toul, de parens riches quoique
 d'une condition médiocre, se rendit
 le plus célèbre d'entr'eux, & mérita
 d'être honoré du titre de saint & de
 bienheureux. Il s'étoit attaché en pre-
 mier lieu à un solitaire nommé Lam-
 bert, qui vivoit dans la forêt d'Ar-
 gonne. Mais Lambert étoit un homme
 grossier & ignorant, dont la fatou-
 che vertu n'avoit pour guides que
 les saillies du caprice & l'âpreté de
 l'humeur. Il vivoit d'une façon si ex-
 traordinaire, qu'il prêtoit beaucoup
 plus à la risée qu'à l'édification. Il
 étoit d'une malpropreté dégoûtante dans
 ses vêtemens, & souvent d'une nudité
 & d'une négligence qui offensoit
 la pudeur. Il s'accabloit de travail hors
 de raison, ne mangeoit que quand il
 n'en pouvoit plus, & au moment où
 le besoin le commandoit, soit le jour,
 soit la nuit. Sa nourriture consistoit
 en un gros pain qu'il faisoit lui-même,
 & qui lui durait soixante jours, en-
 sorte qu'il étoit souvent obligé d'en
 rompre à coups de coignée les mor-
 ceaux, qu'il prenoit au poids. Malgré
 toutes les imputations faites à cet âge

de l'Eglise, il restoit dans l'esprit des Fideles, des traces trop profondes de la noble simplicité de l'évangile & du fond de raison qui doit diriger la mortification chrétienne, pour en confondre le hideux fantôme avec la réalité. Tous le voisinage qui mit bientôt la distinction convenable entre Lambert & Jean, conseilla à celui-ci de quitter ce visionnaire : ce qu'il fit enfin, quand il fut si bien convaincu qu'il n'y avoit à profiter, ni pour lui, ni pour le public. A Gorze, on le chargea du soin des affaires temporelles.

Mais il avoit une élévation & une étendue de génie, plus propre encore au maniement des affaires d'Etat qu'au ministère obscur d'un procureur monastique : à la piété d'un solitaire, il joignoit aussi toute l'intrépidité d'un héros. Otton qui avoit succédé en 936 à son pere Henri roi de Germanie, ayant reçu une ambassade d'Abdérame roi des Sarasins d'Espagne, & voulant lui renvoyer des ambassadeurs capables de soutenir l'honneur de la religion, on ne put lui indiquer personne plus capable que le moine Jean de bien remplir cette commission périlleuse.

ibid. n. 115.

Il étoit
puyer
reur à
échapp
Christ
Qua
qui ét
minati
l'y reti
qu'à ce
Roi. A
dre à
& on
mais sa
à l'aud
jour e
employ
& touj
l'ambas
Prince.
les lettr
teur, c
met. O
mort,
froidem
lement
lendema
à Jean
sentant
l'intrépi

Il étoit question de présenter & d'appuyer de vive voix la réponse de l'Empereur à la lettre d'Abdérame, qui s'y étoit échappé en quelques termes injurieux au Christianisme.

Quand Jean fut arrivé à Tortose qui étoit la première ville de la domination d'Abdérame, le gouverneur l'y retint un mois avec sa suite, jusqu'à ce qu'il eût appris la volonté du Roi. Alors on lui permit de se rendre à Cordoue qui étoit la capitale, & on l'y traita fort honorablement; mais sans parler encore de l'admettre à l'audience du Prince. C'étoient de jour en jour de nouveaux délais, employés en explications réciproques, & toujours par procureur, sans que l'ambassadeur pût pénétrer jusqu'au Prince. Abdérame avoit découvert que les lettres d'Otton dont Jean étoit porteur, combattoient la loi de Mahomet. Or c'étoit un crime digne de mort, dans le roi même, d'entendre froidement de pareils discours, ou seulement d'en différer la punition au lendemain. C'est pourquoi on fit savoir à Jean tout ce qu'il risquoit en présentant ses dépêches. Il répondit avec l'intrépidité qu'on avoit attendue

de lui en l'envoyant, que quand il seroit sûr d'être haché en morceaux, il ne manqueroit de fidélité, ni à son Dieu, ni à son Roi; qu'au reste il ne remettroit point les présens d'Otton, s'il n'en présentoit en même temps les lettres. La fermeté de cette réponse, loin d'irriter Abdérame, plut beaucoup à ce Prince qui aimoit les âmes fortes. Il prit le parti d'envoyer un député au Roi de Germanie, pour savoir sa dernière résolution sur sa lettre, dont il paroît qu'il fit adoucir les termes.

Alors Jean eut permission de se présenter à l'audience. On vouloit qu'il prit de riches vêtemens pour paroître devant le Souverain, suivant la coutume de la nation. Un pauvre de J. C. dit-il, n'a pas des habits à changer. Sur cette réponse, Abdérame lui envoya dix livres d'argent pour s'équiper. Jean les distribua aux pauvres, & déclara qu'il ne quitteroit point l'habit de sa profession. Ce qui ayant encore été rapporté au Roi; J'aime, dit-il, la fermeté de ce moine; qu'il vienne, s'il veut, revêtu d'un sac, je ne l'en verrai pas avec moins de plaisir. Quand il fut admis auprès du

Roi, c
assis f
lui don
qui éto
plus gr
puis il
avoit f
eut ren
berté q
du Sar
Abdéra
riant &
attente
vîte. D
parla d
honorat
sa puiss
marqua
torité q
manie.
de S. A
tempor
dont il
ieurs qu
fut le su
bé de ce
ment,
Pan 96
ans en.

Roi, qui étoit seul dans sa chambre, assis sur un tapis précieux, le Sarasin lui donna sa main à baiser en dedans, ce qui étoit, dans l'idée de ces Princes, le plus grand honneur qu'ils pussent faire; puis il le fit asseoir sur un siege qu'il lui avoit fait préparer. Aussi-tôt que Jean eut rempli sa commission, avec une liberté qui acheva de captiver l'affection du Sarasin, il lui demanda son congé. Abdérame surpris lui repartit d'un air riant & gracieux, qu'après une si longue attente, il ne falloit pas se quitter si vite. Dans une seconde audience, il lui parla du Roi Otton en des termes fort honorables, raisonna fort au long sur sa puissance & son gouvernement, & marqua sa propre sagesse en blâmant l'autorité qu'on laissoit aux grands de Germanie. Ici finit la relation de Jean abbé de S. Arnoul de Metz, ser l'auteur contemporain de la vie de S. Jean de Gorze, dont il avoit été disciple. On fait d'ailleurs que le Bienheureux Jean de Gorze fut le successeur d'Aginolde premier abbé de ce monastere depuis son rétablissement, & qu'il mourut dans cette place l'an 961. Il avoit été retenu plus de deux ans en Espagne.

Les saintes institutions de Gorze passerent à Gemblours près de Namur , & à S. Michel en Thiérache, par le moyen de S. Guibert & de S. Maccalan , tous deux formés à la vie cénobitique dans cette communauté fervente. Guibert changea sa maison de Gemblours en une maison religieuse , où il fit établir abbé, un autre moine de Gorze nommé Erluin. Maccalan , natif d'Irlande , avec les secours d'une sainte dame nommée Hofsende , établit le monastere de S. Michel. S. Kadroé , son compatriote & son confrere, fit prendre à Vassor la regle de Cluny , à laquelle il s'étoit formé dans le monastere de Fleury sur Loire. Les vertus qu'il fit éclater dans cette premiere abbaye, engagerent dans la suite l'Evêque Adalberon à lui confier celle de S. Clément de Metz , après plusieurs tentatives inutiles que fit ce Prélat pour corriger les chanoines qui y menoiient une vie plus que relâchée. Tels furent les principes de la ferveur, qui alors se ranima dans beaucoup d'autres monasteres.

Vit. S. Kadroé. ap. Boll. 6 maii.

Sæc. 5. act. Bened. pag. 415.

On vit en même temps plusieurs évêques , dignes des plus beaux siècles de l'Eglise. S. Udalric , vulgairement Ul-

ric, fut p
bourg ;
mille ;
magne,
duc ; &
la vertu
il fut éle
particulie
recluse,
les instru
comme u
ordinaire
la tutrice
vit évêqu
que com
de donn
piété &
nes. Il d
canonial
fice de la
& un tro
que jour
tier , au
disoit au
quand il
& trois f
usage. I
ne portoi
une simp

ric, fut placé l'an 924 sur le siege d'Ausbourg; & par considération pour sa famille, l'une des plus illustres de l'Allemagne, dont Burchard son frere étoit duc; & plus encore pour la science & la vertu qu'il avoit acquises à S. Gal où il fut élevé. Il eut des obligations toutes particulieres à Ste Viborade qui y étoit recluse, & dont il alloit souvent prendre les instructions. Il la regarda toute sa vie comme une seconde mere, & l'appelloit ordinairement la nourrice de son ame & la tutrice de son innocence. Quand il se vit évêque, il ne regarda cette dignité que comme une obligation plus étroite de donner au peuple l'exemple de la piété & de toutes les vertus chrétiennes. Il chantoit tous les jours l'office canonial avec son clergé, & de plus l'office de la Vierge, celui de la Croix, & un troisieme de tous les saints. Chaque jour encore, il récitoit tout le psautier, autant qu'il lui étoit possible. Il disoit aussi journellement la messe, & quand il en avoit le temps, jusqu'à deux & trois fois, selon la dévotion alors en usage. Il ne mangeoit point de viande, ne portoit point de linge, couchoit sur une simple natte, & gardoit toutes les

observances monastiques compatibles avec l'épiscopat. Le premier service de sa table qui ne se ressentait pas de son austerité personnelle, étoit presque tout entier pour les pauvres, sans compter les infirmes qu'il faisoit nourrir tous les jours sous ses yeux. Il administroit avec le même zèle la nourriture de l'âme, prenoit un soin particulier de l'instruction de son clergé, écoutoit avec bonté les plaintes de son peuple, des serfs mêmes, & se rendoit l'arbitre de leurs différends. Chaque année, il tenoit deux synodes, suivant la règle, visitoit régulièrement son diocèse, dans un char attelé de bœufs, pour chanter paisiblement des psaumes avec un chapelain, hors de la foule nombreuse que le respect entraînoit à sa suite. Dans ces visites, il prêchoit, il examinoit les prêtres des lieux, il discutoit les affaires, il jugeoit les griefs, il donnoit la confirmation, & prolongeoit quelquefois la cérémonie aux flambeaux, pour ne renvoyer personne qui ne fût satisfait.

L'an 955, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & ravagerent toutes les provinces qui s'étendent depuis le Danube jusqu'à

la Forêt-
dont les
flanqués
Evêque
nes trou
ment leu
tirent av
la ville
qui sans
des prél
mes qu
Dieu de
grêde de
atteinte
bat, il
rans pou
ténèbres
pieuses
soit le to
quant le
tre prof
imploro
aussi ap
qu'on ét
atin que
sent à le
né lui-m
roit l'Ec
times e

la Forêt-Noire. Ils assiégèrent Ausbourg, dont les murs fort bas n'étoient point flanqués de tours. Les vassaux du Saint Evêque lui avoient amené d'assez bonnes troupes: mais sa vertu fit manifestement leur force principale. Elles combattirent avec avantage devant une porte de la ville, ayant avec elles leur pasteur, qui sans endosser la cuirasse comme bien des prélats de son temps, sans autres armes que son étole & sa confiance au Dieu des armées, se tint exposé à une grêle de traits, dont il ne reçut aucune atteinte. La nuit ayant terminé le combat, il donna ses ordres aux combattans pour la sûreté de la place durant les ténèbres; puis il partagea les femmes pieuses en deux troupes, dont l'une faisoit le tour de la ville en dedans, invoquant le Seigneur à voix haute; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, implorait le secours de la Vierge. Il fit aussi apporter tous les jeunes enfans, qu'on étendit à terre devant les autels, afin que par leurs cris innocens ils priaissent à leur manière; tandis que prosterné lui-même au milieu d'eux, il conjuroit l'Eternel d'envisager ces pures victimes encore toutes teintes du sang de

ibid. page
416.

J. C. qu'ils n'avoient point effacé depuis leur baptême, & de détourner les traits de sa colere qu'elles n'avoient pas mérités. Il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistans, & les exhorta à ne mettre leur confiance qu'en Dieu. Elle ne fut point trompée.

Le jour venu, comme les Hongrois se dispoioient à livrer l'assaut, on apprit que le Roi Otton arrivoit au secours de la ville. Le S. Evêque, avec plusieurs braves hommes, alla joindre ce guerrier Chrétien, qui, pour se préparer au combat, entendit la messe, communia de la main du Saint qui étoit son confesseur, & fit vœu de fonder un évêché à Mersbourg, si Dieu lui donnoit la victoire. Il remporta en effet, le dixieme jour d'août de cette année 955, la victoire la plus complete qu'on eût encore gagnée sur ces terribles Infideles. L'an 962, en exécution de sa promesse, il fit convertir en évêché le monastere de Mersbourg.

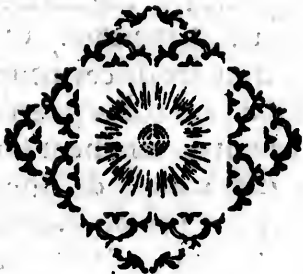
L'année précédente, il avoit fait ériger en métropole le monastere de Magdebourg, qu'il avoit fondé quatre ans auparavant. Comme cette place, située en

D
Saxe sur le
à portée d
par les arr
la plupart
archevêqu
évêques a
les Slave
Christiani
ces Barbar
& même
d'homme
plus rien à
puis qu'O
torze ans,
leslas duc
le sourien
toute cett
avoit néan
las même p
bien diffé
pour le p
hême, &
Venceflas
ne fut pas
les, mai
des Fidele
saint frer
comme m
las contre

Saxe sur les bords de l'Elbe, se trouvoit à portée de la nation des Slaves réduits par les armes d'Otton, & soumis pour la plupart au joug de la foi; on y mit un archevêque, avec pouvoir d'établir des évêques aux lieux convenables, quand les Slaves voisins auroient embrassé le Christianisme. On bâtit dès lors chez ces Barbares un grand nombre d'églises, & même plusieurs monasteres, tant d'hommes que de femmes. On n'avoit plus rien à craindre de ces peuples, depuis qu'Otton, après une guerre de quatorze ans, avoit entièrement soumis Boleslas duc des Slaves de Bohême, & le soutien principal de l'idolatrie dans toute cette nation. Le Christianisme y avoit néanmoins pénétré, sous Vratiflas même pere de Boleslas: mais celui-ci bien différent de son pere qui est compté pour le premier duc Chrétien de Bohême, & plus encore de son frere Venceslas compté au nombre des saints, ne fut pas seulement adorateur des Idoles, mais le persécuteur sanguinaire des Fideles, & le bourreau de son saint frere qui est honoré pour cela comme martyr. La révolte de Boleslas contre le Roi Otton dont il étoit vas-

358 HISTOIRE DE L'EGLISE.

sal, jointe à rous les excès de son impiété, lui attirera une guerre, qui en abattant la tyrannie, procura insensiblement la conversion de tous les Slaves. Ainsi la foi Chrétienne, dans les temps les plus mauvais, continuoit-elle à tirer avantage des obstacles mêmes qu'on oppoisoit à sa propagation.



H I

D E

LIVRE

DEPUIS
de Jean
velleme
995.

LE pon
doute une
mais les v
tude de sa
geusement
par ce pre
gnons po
toute son
les regard
voit un P

E.
impie-
trant la
la con-
si la foi
us mau-
rage des
sa pro-



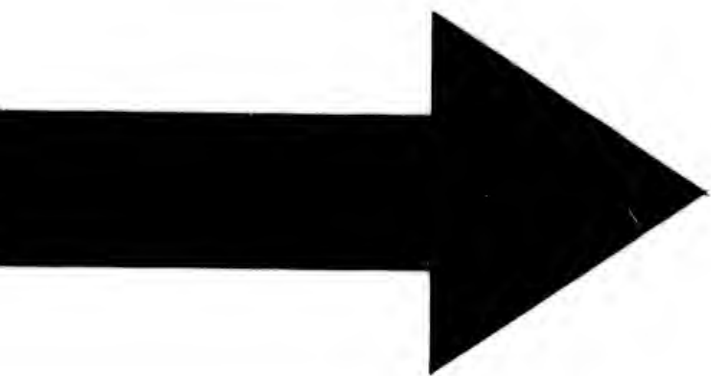
HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

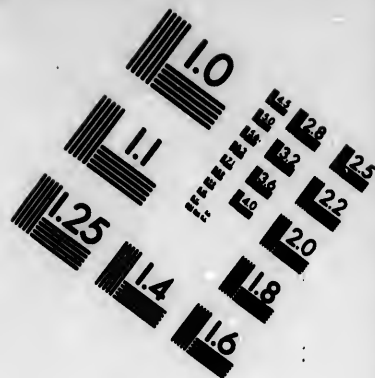
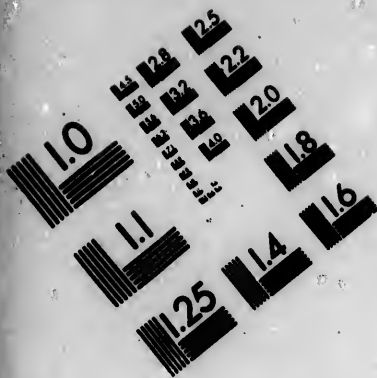
LIVRE VINGT-NEUVIEME.

*DEPUIS le commencement du pontificat
de Jean XII en 956 , jusqu'au renou-
vellement du schisme des Grecs en
995.*

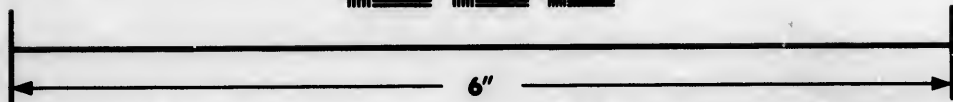
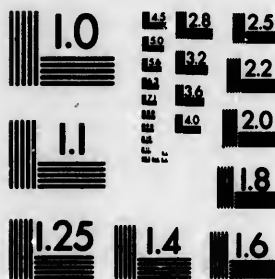
LE pontificat de Jean XII fait sans doute une de nos plus tristes époques : mais les vertus éclatantes d'une multitude de saints prélats couvrent si avantageusement la tache imprimée à l'Eglise par ce premier Pasteur, que nous ne craignons point de présenter la vérité dans toute son étendue , & de laisser reposer les regards sur toutes ses faces. Si l'on voit un Pape adolescent , en proie à







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0

toutes les passions & à toutes les fougues de son âge , plus militaire qu'ecclésiastique , factieux , rebelle & parjure ; on verra aussi les plus pures vertus , la plus sublime perfection éclater en même temps dans tous les autres ordres de la hiérarchie. On y admirera, avec S. Udalric d'Ausbourg, les Brunon de Cologne, les Odon & les Dunstan de Cantorbéri, & l'admiration des Idolâtres mêmes, les Adalbert de Magdebourg & les Adalagne de Brême, ainsi qu'une infinité d'autres prélats pareillement remplis de l'esprit apostolique, sans compter les clercs, les religieux, les simples Fideles qui les égaloient en sainteté dans les rangs inférieurs. Le S. Siegelui-même venoit encore de fournir un puissant préservatif contre la contagion du scandale, dans les Papes Marin ou Martin II & Agapit II, dont le premier pendant trois ans de pontificat, & l'autre durant dix années, l'avoient constamment honoré par la pureté de leurs mœurs & leur application aux devoirs sacrés de leur ministère.

Bien différent de ces dignes successeurs de Pierre, Jean XII nommé auparavant Octavien, & le premier des Papes qui ait changé de nom en montant
sur

sur
avoit
mer
Rom
avoit
l'aut
gagé
ment
plus
des F
que p
il s'en
ner au
d'abor
qui le
les an
que de
thentic
vé en o
ton ajo
les, les
cinq au
sant né
ble & r
tions di
sance &
toujours
missaire
rapporte
Tome

sur le siege du Prince des Apôtres ,
 avoit , comme Jean XI , Marozie pour
 mere ; & pour pere , Alberic tyran de
 Rome sous le nom de Patrice. Lui-même
 avoit succédé l'an 954 à la dignité & à
 l'autorité de son pere ; quoiqu'il fût en-
 gagé dans la cléricature , & âgé seule-
 ment de seize ans. Il en avoit tout au
 plus dix-huit , lorsqu'à la sollicitation
 des Romains qui ne se signaloient plus
 que par l'esprit d'intrigue & de cabale ,
 il s'empara du S. Siege , & se fit ordon-
 ner au mois de janvier 956. Il reconnut
 d'abord pour empereur , le Roi Otton
 qui le combla de bienfaits , & confirma
 les anciennes donations tant de Pépin
 que de Charlemagne , par un acte au-
 thentique écrit en lettres d'or , & conser-
 vé en original au Château S. Ange. Ot-
 ton ajouta même à ces premières larges-
 ses , les villes de Rieti , d'Amirerne , &
 cinq autres places de Lombardie ; appo-
 sant néanmoins cette clause remarqua-
 ble & relative à la totalité de ces dona-
 tions diverses , *sauf en tout notre puis-
 sance & celle de nos descendans*. Il y aura
 toujours , poursuit l'Empereur , des com-
 missaires impériaux & pontificaux , qui
 rapporteront tous les ans comment les

ducs & les juges rendent la justice : ils adresseront premièrement au Pape les plaintes qu'ils recevront ; & il choisira , ou d'y apporter un remede direct & prompt , ou d'y laisser remédier par les officiers de l'Empire : autre clause qui prouve clairement , que l'Empereur se réservoir la souveraineté & la juridiction en dernier ressort , tant sur Rome que sur le reste de la donation. L'ingrat & léger Pontife ne fut pas longtemps fidele à ses engagements , malgré le sceau du serment dont il les revêtit.

Sous ce triste pontificat, S. Adalbert , premier archevêque de Magdebourg , fut l'un des saints personnages qui se montrèrent les plus dignes successeurs des Apôtres. Il avoit été élevé dans les sciences & la vie guerrière , au monastere de S. Maximin de Treves , école célèbre depuis son rétablissement par le Roi Henri. Il s'étoit encore formé aux travaux apostoliques , dans une mission chez les Russes , dont la Reine Olga avoit demandé au Roi Otton des prêtres & un évêque. Ce fut Adalbert qu'en cette occasion on promut à l'épiscopat : mais ces peuples ne procédant point avec droiture , leur nouveau pasteur fut con-

Mabill. scz.
v. Bened. p.
342.

tra
sieu
il s
Ott
non
Ma
du
à di
de
vêqu
titre
Ains
toute
des f
avec
devon
bares
leurs
Adalb
ques
Meiss
a été
ancien
Brand
de M
dépen
ainsi c
riens y
Adalb

traint de les abandonner. Il eut plusieurs de ses gens tués au retour, & il s'échappa lui-même à grande peine. Otton, pour le dédommager, le fit nommer par le Pape archevêque de Maddebourg; égal, disent les auteurs du temps, à ceux des Gaules, c'est-à-dire de Cologne, de Maïence & de Treves, & le premier des archevêques de Germanie. On ajouta à ces titres celui d'évêque-cardinal de Rome. Ainsi fut-il institué métropolitain de toute la nation des Slaves, au delà des fleuves de l'Elbe & de la Sala, avec pouvoir sur les évêques qu'on devoit établir dans les villes où les Barbares avoient principalement exercé leurs superstitions. En conséquence, Adalbert ordonna trois nouveaux évêques, savoir pour Mersbourg, pour Meissen, & pour Ceits dont le siège a été transféré à Naümbourg. Les anciens évêques d'Havelberg & de Brandebourg, auparavant suffragans de Maïence, passerent encore sous la dépendance de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragans. Quelques historiens y ajoutent le siège de Posnanie. S. Adalbert travailla infatigablement dans

cette nouvelle mission , jusqu'à sa mort , & laissa plusieurs disciples qui perpétuerent ses succès. Un autre S. Adalbert , évêque de Prague , puis martyr en Prusse , ne se rendit pas moins recommandable.

Vit. per
Rain. p. 120.

L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps & pour les mêmes fins que celui de Magdebourg. On y mit pour premier évêque , un moine Saxon nommé Ditmar , qui étoit déjà prêtre & fort estimé pour sa doctrine , mais qui fut choisi principalement parce qu'il savoit en perfection la langue difficile des Slaves. Boleslas le Cruel , ou le meurtrier de son saint frere , eut pour successeur son fils nommé aussi Boleslas , mais surnommé le Bon pour ses vertus. Il étoit sincèrement Chrétien , d'une foi vive , d'une charité généreuse , ennemi de l'oppression , protecteur déclaré de toutes les personnes sans appui , si zélé pour l'avancement & la gloire de la religion , qu'il fonda & dota richement jusqu'à vingt églises. Il fit ériger en cathédrale celle où son oncle S. Venceslas étoit déjà honoré , avec un autre saint martyr appelé Vitus. Mais le Pape en ac-

cord
hém
lang
de
Russ
lant
usage
tenus
nomm
vertus
Seigne
en pé
prit la
cut , a
diction
patrie ,
George
qu'elle
S. Ben
S. A
son ze
bares.
vêque
d'annon
Roi G
nom C
Prince
toutefoi
delà de

cordant un évêque aux peuples de Bohême, leur défendit d'user de la langue Sclavone dans leur Eglise, & de suivre le rit des Bulgares ou des Russes, c'est-à-dire le rit Grec; voulant qu'ils se conformassent à tous les usages Latins, qu'ils ont en effet retenus. Boleslas le Bon avoit une sœur nommée Mlada, qui égaloit son frere en vertus. Elle consacra sa virginité au Seigneur, & eut la dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, où elle apprit la discipline monastique, & reçut, avec le nom de Marie, la bénédiction d'abbesse. De retour en sa patrie, elle établit, à l'église de Saint Georges, un monastere de religieuses, qu'elle gouverna selon la regle de S. Benoit.

S. Adaldagne de Brême signala aussi son zele pour la conversion des Barbares. Il fut le successeur de l'Archevêque Unni, qui avoit eu le courage d'annoncer l'évangile en Danemarck au Roi Gourme ennemi formidable du nom Chrétien, & qui convertit le Prince Harold fils de ce Tyran, sans toutefois le baptiser. Unni passa au delà de la mer Baltique, chez les

Adam. l. 2.
c. 1.

Suédois où aucun missionnaire n'avoit encore osé retourner , depuis soixante-dix-ans que S. Anscaire étoit mort. Il y fit revivre la foi , qui y avoit été comme ancantie pendant les regnes orageux & sanglans d'une multitude de rois. Adaldagne s'appliqua , comme son prédécesseur , à la conversion des Païens du Nord , & particulièrement des Danois , chez qui le Christianisme commença pour lors à prendre de la consistance.

Ces peuples ayant pris les armes contre Otton , qui réduisit leur Roi Harold à demander la paix , il la leur accorda , à condition de relever de lui pour son royaume , & d'y recevoir la religion Chrétienne. Harold se fit aussi-tôt baptiser , avec sa femme & son fils. Mais la conviction eut encore plus de part que la politique , à une résolution si prompte. Dans un festin , où en présence du Roi le discours tomba sur la religion , les Danois convinrent que J. C. étoit Dieu ; mais ils prétendirent qu'il y en avoit de plus grands. Un Chrétien , nommé Poppon , soutint au contraire que J. C. étoit le seul Dieu avec le Pere &

le S.
pouvo
quelq
à subi
une b
rance
voulu
que fa
Le Ro
avoit
seul ét

Apr
la foi
neman
visé e
tropol
futent
vic , c
ordon
droits
delà d
trées
neman
Eglise
de Sa
la relig
grès d
Le
neste

le S. Esprit. Harold lui demanda s'il pouvoit confirmer cette croyance par quelque épreuve. Poppon s'étant offert à subir l'épreuve du feu, on fit rougir une barre de fer, qu'il prit avec assurance, & porta aussi long-temps qu'on voulut; puis il fit voir à tout le monde, que sa main étoit parfaitement saine. Le Roi n'hésita plus sur le parti qu'il avoit à prendre; il fit publier que J. C. seul étoit Dieu, & proscrivit les idoles.

Après une déclaration si glorieuse à la foi chrétienne, le Jutland ou Danemarck en deçà de la mer fut divisé en trois évêchés soumis à la métropole de Hambourg. Les sieges en furent établis dans les villes de Slesvic, de Ripen & d'Ahus. Adalbert y ordonna des évêques; & comme ses droits de métropolitain s'étendoient au delà de la mer Baltique, sur les contrées plus septentrionales que le Danemarck, il leur recommanda les Eglises de Zélande, de Finlande & de Suede. Depuis cet établissement, la religion chrétienne fit de solides progrès dans toutes les régions du Nord.

Le sang Danois, si long-temps funeste à l'Angleterre, fut enfin une

source de bénédiction pour cette Eglise; dans la personne de S. Ode ou Odon qui en devint primat. Il étoit fils de l'un de ces vainqueurs barbares & encore idolâtres, qui s'étoient établis en grand nombre dans la Grande-Bretagne. Celui-ci avoit même conservé tant d'aversion pour la religion chrétienne, qu'il ne pouvoit souffrir que son fils, prévenu de la grace dès sa tendre enfance, prononçât seulement le nom de Jésus - Christ. Le jeune Odon ne laissa point de continuer à fréquenter les églises, d'où il rapportoit à la maison paternelle les instructions qu'il avoit entendues. Enfin son pere, outré de sa persévérance, le déshérita. Le jeune homme, ravi de s'assurer le Ciel au prix de tout ce qu'il pouvoit espérer sur la terre, quitta ses parens, & s'attacha à l'un des principaux seigneurs de la Cour du Roi Alfrede. Ce grand, nommé Athelme, plus pieux encore que puissant, tint lieu de pere à Odon, prit soin qu'on l'élevât dans les sciences & la piété, où il fit des progrès si rapides, qu'on le promut encore très-jeune au soudiaconat. Quand il fut prêtre, il devint le confesseur & le

AA. SS.
Bened. sac.
S. P. 40, &c.

conseil
ritude
bles d
time,
frede.
crut d
victoir
938,
de Sch
été élu
Vul
sous le
tan, c
digne
mier l
une p
ble ré
gissoit
eut al
reilles
terre
se sou
moins
tique,
occup
béri.
fit de
ment
clergé

conseil, tant d'Athelme que d'une multitude de seigneurs les plus respectables de la Cour. Il fut en grande estime, auprès du Roi Edouard fils d'Alfrede. Le Roi Adelstan, fils d'Edouard, crut devoir à ses prières une grande victoire remportée sur les Infidèles l'an 938, & l'obligea d'accepter l'évêché de Schireburne, pour lequel il avoit été élu par le peuple & le clergé.

Vulfeme de Cantorbéri étant mort sous le regne d'Edmond frere d'Adelstan, ce Prince ne jugea personne aussi digne qu'Odon de remplir ce premier siege d'Angleterre : mais on eut une peine extrême à vaincre son humble résistance, sur-tout parce qu'il s'agissoit de translation. Après qu'on lui eut allégué différens exemples de pareilles translations donnés en Angleterre même par de saints évêques, il se soumit enfin ; à condition néanmoins qu'il professeroit la vie monastique, comme tous ceux qui avoient occupé avant lui le siege de Cantorbéri. Peu après qu'il fut en place, il fit des constitutions pour l'enseignement des peuples, des grands, du clergé, & du Roi lui-même, avec qui

il parut toujours agir de concert. Il y recommande l'immunité des églises, & défend de les charger d'aucun tribut. Entre les devoirs des évêques, il insiste principalement sur la visite annuelle du diocèse. Le Roi Edmond, de son côté, donna des loix, dont plusieurs ne tendent qu'à seconder les vues du S. Archevêque. On y remarque sur-tout, qu'elles font aux prêtres un devoir de la continence, sous peine de perdre leurs biens temporels, & d'être privés de la sépulture.

Après la mort du Roi Edmond, assassiné par un voleur qu'il voulut arrêter dans son appartement, son frere Edrede qui lui succéda à cause de la grande jeunesse d'Edui fils d'Edmond, suivit les vues religieuses de ce bon Prince. Quand il mourut après neuf à dix ans de regne, le Prince Edui se trouva encore trop jeune pour gouverner sagement. Il ne prit pour guides que les penchans & les gens de son âge. Le jour même de son sacre, à peine eut-il dîné avec les prélats & les seigneurs, qu'il les quitta brusquement, pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenoit. L'Archevêque Odon proposa

Vit. s. od.
n. 12.

de lui
poids
tan al
choisi
Il fit
que po
sion, c
la mal
lui rem
l'amen
cette f
table q
premie
elle ne
qu'il n
déponil
biens e
Cepen
procédé
génie d
Cour c
après l'a
fer cha
que ren
vêque l
rets, &
Ensaite
nombre
& mit

de lui députer quelques hommes de poids afin de le ramener. S. Dunstan alors abbé de Glasterburi, fut choisi avec un évêque de ses parens. Il fit si bien sentir au Roi les suites que pouvoit avoir son imprudente passion, que l'ayant arraché des bras de la malheureuse qui en étoit l'objet, il lui remit la couronne sur la tête, & l'amena devant l'Archevêque. Mais cette femme fut beaucoup plus intraitable que le Roi. Le S. Abbé fut le premier objet de son ressentiment : elle ne laissa point de repos à Edui, qu'il ne l'eût envoyé en exil ; puis on dépouilla son monastere, de tous les biens qu'il possédoit.

Cependant l'Archevêque, par un procédé non moins singulier que le génie de sa nation, fit tirer de la Cour cette concubine, qu'on éloigna, après l'avoir défigurée & marquée d'un fer chaud. Ayant osé reparoitte quelque temps après, les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarrets, & la firent périr misérablement. Ensuite il se forma un parti puissant & nombreux, qui chassa le Roi Edui, & mit son frere Edgar en sa place.

Peu de jours après cette révolution ; le nouveau Roi tint une assemblée générale de tout son royaume, cassa les ordonnances injustes de son frere, & s'efforça d'en réparer toutes les violences. Le S. Abbé Dunstan fut d'abord rappelé d'exil ; puis l'évêché de Vorchestre étant venu à vaquer, Edgar l'obligea de l'accepter. Ce fut l'Archevêque Odon qui le sacra : mais dans la cérémonie, au lieu de le nommer évêque de Vorchestre, il le nomma archevêque de Cantorbéri. Ses assistans l'avertirent, comme d'une méprise. Mes enfans, leur dit-il, je fais fort bien ce que je fais, ou plutôt ce que fait en moi l'esprit de Dieu. Dunstan à la vérité est aujourd'hui évêque de Vorchestre ; mais après moi, il gouvernera toute l'Eglise d'Angleterre. L'Evêque de Londres étant mort ensuite, les besoins pressans de cette Eglise, & de la Grande-Bretagne en général, firent encore donner cet évêché à S. Dunstan. Ainsi fut-il tout à la fois évêque de Londres & de Vorchestre. Long-temps auparavant, on avoit vu dans les Gaules, S. Médard évêque de Noyon & de Tournai tout ensemble.

Apr
Odon
diction
vérifie
élevés
siège,
deux r
vincibl
ques,
n'avoit
d'arge
Rome
qui fu
pourvu
séda a
fallut
Dunst
cert a
qu'il c
particu
d'Ang
Rome
ainsi q
de S.
veu,
succes
Il é
de G
dont

Après la mort du S. Archevêque Odon, il ne parut point que sa prédiction touchant son successeur dût se vérifier. Il y eut jusqu'à deux prélats élevés successivement sur ce grand siege, que Dunstan refusa dans ces deux rencontres avec une constance invincible. Mais de ces deux Archevêques, le premier nommé Elfin, qui n'avoit gagné les suffrages qu'à prix d'argent, mourut de froid en allant à Rome chercher le pallium. Berthelin qui fut le second, se trouva si dépourvu de capacité, qu'on le déposeda au bout de quelques jours. Il en fallut revenir pour la troisieme fois à Dunstan, à qui les évêques, de concert avec le Roi, persuaderent enfin qu'il devoit faire céder sa délicatesse particuliere au bien général de l'Eglise d'Angleterre. Il partit aussitôt pour Rome, où il reçut le pallium. C'est ainsi que s'accomplit enfin la prédiction de S. Odon sur S. Dunstan, son neveu, selon quelques historiens, & son successeur.

Il étoit né au pays d'Ouessex, près de Glastemburi, monastere ancien, dont les Rois s'étoient approprié les

Act. Benedi
sec. 5. pag.
669.
Boll. 19.
mai.

terres , & où il n'y avoit plus de moines. Ses parens le firent élever dans cette maison, occupée alors par quelques Hibernois qui enseignoient la jeunesse. Après avoir reçu les ordres mineurs , il vint à la Cour , où sa naissance illustre & sa haute sagesse le rendirent cher au Roi Edmond qui lui donna la terre de Glastemburi : mais l'air du grand monde lui fit oublier ses premiers engagements. Les désagrémens inévitables aux favoris , & des disgrâces marquées ne suffirent pas pour les lui rappeler. Le pieux évêque de Vinchestre , Elfege son parent qui lui avoit donné retraite, l'exhortoit même assez inutilement ; quand il fut attaqué d'une maladie qui le réduisit à l'extrémité. L'éternité vue de près, triompha de tous les obstacles. Aussitôt qu'il fut guéri , il reçut l'habit monastique de la main d'Elfege , qui l'ordonna prêtre après les interstices convenables , & lui donna pour titre l'église de Notre-Damé de Glastemburi , suivant l'usage qui ne permettoit d'ordonner ni régulier ni séculier sans quelque titre.

Après s'être affermi solidement dans

la piété
que Elfe
vir son
fit une
tombea
vivant.
long ,
hauteur
travail
jeunes
son ten
d'admira
tus de
étant m
gleterre
point e
trouva
de bien
de Glast
qui en
y établi
dont il
cinq au
contrées
se répar
en sorte
regardé
religion

Il do

la piété, sous la direction de l'Evêque Elfege, il alla à Glastemburi servir son église, près de laquelle il se fit une cellule, plus semblable à un tombeau qu'à l'habitation d'un homme vivant. Elle n'avoit que cinq pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur juste pour y être debout. Le travail & la priere accompagnée de jeûnes rigoureux, y partageoient tout son temps, & lui attirerent une foule d'admirateurs qui publièrent ses vertus de toute part. Son pere & sa mere étant morts, & les moines en Angleterre, aussi bien qu'ailleurs, n'étant point exclus des successions, il se trouva, comme fils unique, héritier de biens immenses. Il donna à l'Eglise de Glastemburi, celles de ses terres qui en étoient les plus proches, & il y établit une communauté nombreuse dont il fut le premier abbé. Il fonda cinq autres monasteres en différentes contrées, d'où la piété & la doctrine se répandirent dans tout le royaume; en sorte que S. Dunstan est justement regardé comme le réparateur de la religion par toute l'Angleterre.

Il donna beaucoup plus de carrière

encore à son zele , quand il se vit à la tête de la hiérarchie Britannique. Il visita toutes les villes du royaume & de ses dépendances, recherchant ceux qui n'étoient pas encore Chrétiens pour les convertir , & portant les anciens Fideles à la vertu , avec une onction & une éloquence auxquelles il étoit comme impossible de résister. Il engagea le Roi Edgar à punir sévèrement les ministres de l'Eglise , qui déshonoroient leur profession par leur incontinence , ou seulement par la passion de la chasse , par le négoce ou la gestion des affaires séculières , des emplois lucratifs & sordides. Au moyen de cette noble & sage discipline , il releva tellement en Angleterre l'état ecclésiastique, que les plus illustres maisons tenoient à honneur d'y voir entrer leurs enfans : chacun marqua pour la vertu toute l'émulation qu'elle inspire , quand il n'est plus de voies honteuses pour s'élever aux dignités. On purgea le royaume , de tous les habitans capables de l'infecter ; on en chassa par l'autorité du Roi Edgar , tous les voleurs , les sacrileges , les parjures , les empoison-

neurs ,
femmes
leurs ma
pouvoie
& troub

Le S
mouven
main à
mais on
de pers
étoit per
étoit , p
pos. Ho
différenc
prits em
hérétique
défectue
connoître
les mari
l'exigenc
saints ou
employo
soulager
les perso
& de to

Sa fer
fa bienfa
seigneurs
parente ,

neurs, les fédérieux, les parricides, les femmes qui attentoient à la vie de leurs maris, en un mot tous ceux qui pouvoient attirer la colere du Ciel, & troubler l'ordre & la sûreté publique.

Le S. Primat imprimoit le premier mouvement, & mettoit la dernière main à toutes ses bonnes œuvres. Jamais on ne vit plus d'activité, ni plus de persévérance dans les travaux. Il étoit perpétuellement occupé. La prière étoit, pour ainsi dire, son unique repos. Hors de là, tantôt il jugeoit les différends, tantôt il pacifioit les esprits emportés, tantôt il réfutoit les hérétiques, corrigeoit les exemplaires défectueux des saints livres, faisoit connoître la vraie discipline, cassoit les mariages & les réhabilitoit suivant l'exigence des cas, réparoit les lieux saints ou en construisoit de nouveaux, employoit les revenus de l'Eglise à soulager les veuves, les orphelins, les personnes sans appui de tout sexe & de toute condition.

Sa fermeté égaloit son activité & sa bienfaisance. Un des plus puissans seigneurs du royaume avoit épousé sa parente, & ne vouloit point s'en sépa-

rer ; quoique Dunstan lui en eût déjà fait trois monitions. L'Archevêque lui défendit l'entrée de l'église. L'incestueux alla implorer la protection du Roi , contre l'excès prétendu de la sévérité de son pasteur ; & le Roi trompé écrivit à l'Archevêque de lever la censure. Dunstan bien éloigné d'accorder l'absolution au mensonge & à la faveur , déclara hautement le coupable excommunié , jusqu'à ce qu'il se corrigeât. Ce Grand obstiné envoya au Pape , & trouva encore le secret d'en surprendre des lettres , par lesquelles il étoit enjoint expressément à l'Archevêque de réconcilier ce pécheur à l'Eglise. Quand je le verrai pénitent , répondit le Saint , je ferai avec plaisir ce que le Pape demande : mais à Dieu ne plaise que le Chef de l'Eglise m'engage à en rendre les censures méprisables , & que nul mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu ! La vigueur du S. Ministre sauva l'honneur du ministère , & toucha enfin le coupable d'un repentir sincère. Il ne renonça pas seulement à son mariage illicite ; mais comme on tenoit un concile général du royaume , il y entra

pieds nu
 ayant de
 de soun
 aux gen
 lant ses
 à pénite
 tion au
 l'assemb
 L'aut
 fut pas
 même. E
 s'oublia
 cité la
 daleuse.
 Vilton ,
 jeune pe
 voit par
 l'entrete
 & timid
 d'une r
 tête, con
 péril qu
 dit, en
 bientôt
 des pro
 & à la
 voile , &
 Cette in
 de scand

pieds nuds, revêtu d'habits grossiers, ayant des verges à la main en signe de soumission, se jeta en gémissant aux genoux de son Evêque, qui mêlant ses larmes aux siennes, le reçut à pénitence, & leva l'excommunication au grand contentement de toute l'assemblée.

L'autorité pastorale de S. Dunstan ne fut pas moindre, à l'égard du Roi même. Edgar, tout religieux qu'il étoit, s'oublia jusqu'à tomber dans l'impudicité la plus énorme & la plus scandaleuse. Etant allé au monastere de Wilton, il fut épris de la beauté d'une jeune personne de condition qu'on devoit parmi ces religieuses. Il voulut l'entretenir en particulier. La vertueuse & timide pensionnaire prit le voile d'une religieuse, & le mit sur sa tête, comme une sauve-garde contre le péril qu'elle appréhendoit. Le Roi lui dit, en la joignant seule : Vous êtes bientôt devenue religieuse. Et passant des propos à des libertés criminelles & à la violence, il lui arracha le voile, & se porta aux derniers excès. Cette infamie éclata avec d'autant plus

Vit. Edg.
n. 38.

gard, que le Roi étoit engagé dans les liens du mariage. S. Dunstan pénétré d'une amere douleur, vint trouver le Roi, qui s'avança au devant de lui, en lui tendant la main à son ordinaire pour le faire asseoir sur son trône. L'Archevêque retira la main, & dit : Quoi ! vous osez, de votre main impure, toucher la main consacrée par l'immolation du Fils de la Vierge, vous corrupteur d'une vierge, & ravisseur d'une épouse destinée au Fils de Dieu. Ne comptez point appaiser l'ami de l'époux, par les marques flatteuses de votre affection : je rejette l'amitié des ennemis de J. C.

Edgar, comme la plupart des princes qui suivent leurs passions, croyoit encore fort secret ce qui faisoit le scandale de tout son royaume. Il fut frappé des reproches de Dunstan, comme d'un coup de foudre, tomba confus à ses pieds, confessa son crime, & demanda pardon avec larmes. Le bon Pasteur le releva aussi-tôt, en fondant lui-même en pleurs, lui donna tous les témoignages d'un zele tendre & purement paternel, & lui fit sentir toute l'énormité de sa faute. L'ayant

ainsi dit
il lui im
pendant
nes très
jours de
point la
lier selo
rent &
Pour ré
le genre
tombé,
si l'on pe
avoit ra
ordonna
filles, d
dérangé
gieux à
la justice
neur. p
sement
complir
étendue
casion q
avons d
clésiastic
On y
les reste
nation,
honneur

ainsi disposé à une pleine satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il feroit des aumônes très-abondantes, jeûneroit deux jours de la semaine, & ne porteroit point la couronne; article fort singulier selon nos idées, mais tout différent & sans nulle conséquence alors. Pour réparer encore plus directement le genre de faute où le Prince étoit tombé, & pour restituer au centuple, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'épouse qu'il avoit ravie au Seigneur; Dunstan lui ordonna de fonder un monastere de filles, de chasser des églises les clerics dérangés, & de mettre de saints religieux à leur place, enfin de remettre la justice & toutes les vertus en honneur, par des loix qu'il feroit soigneusement observer. Le Roi Edgar accomplit sa pénitence dans toute son étendue: ce fut sans doute à cette occasion qu'il publia les loix que nous avons de lui touchant les matieres ecclésiastiques.

On y ordonne d'extirper absolument les restes de l'idolâtrie, tels que la divination, les enchantemens & certains honneurs approchans de l'adoration,

T. 9. Comp.
P. 680.

qu'on rendoit à des hommes. On veut que les enfans soient baptisés dans le premier mois, à peu près, de leur naissance. On renouvelle la défense apostolique de manger du sang. Suivent des regles pour la confession, & des canons pénitentiaux. Il y a encore sept années de jeûne pour l'homicide & pour l'adultere, trois au pain & à l'eau, & les quatre autres à la discrétion du confesseur : mais on peut commuer & racheter ces pénitences ; les malades peuvent au moins se rédimmer du jeûne par des aumônes. C'est pourquoi on estime chaque jour de jeûne, un denier, monnoie du temps suffisante pour nourrir un pauvre. Chaque jour de jeûne peut aussi se racheter, par soixante genuflexions & autant de pater, ou par un certain nombre de pseaumes. Une messe est estimée douze jours de jeûne. Les personnes puissantes pouvoient abréger le temps de leur pénitence, en faisant remplir par d'autres le nombre de jeûnes qu'elle contenoit dans toute sa durée ; pourvu néanmoins qu'elles fissent de grandes aumônes, & beaucoup d'œuvres pénibles qui leur sont personnellement &

indispen
 une au
 étoit en
 qu'on n
 toit cel
 mes, a
 nuds p
 lieux d
 les égl
 fois dan
 un bon
 ne se c
 ongles,
 cune bo
 S. D
 & du
 regne u
 Edgard
 régleme
 ment,
 auroien
 ne se f
 fusion f
 puis les
 nie des
 seuleme
 clercs,
 cours o
 sieurs

indispensablement prescrites. On cite une autre espece de pénitence, qui étoit encore en recommandation, & qu'on nomme pénitence profonde. C'étoit celle d'un laïc qui quittoit les armes, alloit en pèlerinage au loin & nuds pieds, se présentant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises, ne couchant pas deux fois dans un même lieu, & jamais dans un bon lit, se privant des bains chauds, ne se coupant ni les cheveux ni les ongles, ne goûtant ni viande ni aucune boisson capable d'enivrer.

S. Dunstan, par l'autorité du Pape & du Roi, convoqua sous le même regne un concile de toute la nation. Edgard y assista, & fit contre le dérèglement du clergé un discours véhément, où l'on trouve des images qui autoient de quoi surprendre, si l'on ne se souvenoit de quel horrible confusion sortoit à peine l'Angleterre, depuis les incursions & la longue tyrannie des Normands. Il ne reprend pas seulement les habits indécens des clercs, leurs gestes dissolus, leurs discours obscenes; mais il représente plusieurs de ces membres cangrénés du

sanctuaire, comme des gens abandonnés aux derniers excès de l'intempérance & de l'impudicité ; en sorte qu'on regardoit leurs maisons comme des lieux infames , au moins comme des rendez-vous de farceurs, où les nuits se passoient aux jeux de hasard, à chanter & à danser avec un tumulte qui portoit au loin l'alarme & le scandale. Mais j'ai en main le glaive de Constantin, dit le Roi aux évêques ; & vous, celui de Pierre : joignons-les ensemble, pour purger la maison de Dieu de ce qui la déshonore. Et s'adressant en particulier au S. Archevêque ; Vous avez ici, lui dit-il, Erelvolde de Vinchestre & Osuald de Vorchestre, qui vous seconderont courageusement. Je vous commets à tous trois mon autorité royale, afin qu'y joignant celle du sacerdoce, vous chassiez des églises les prêtres qui les profanent par leur vie impure, & que vous établissiez en leur place des ecclésiastiques édifiants. On ne doit plus s'étonner, après de pareilles commissions, de voir les évêques de ce temps-là user de la puissance extérieure, & même afflictive en certaines rencontres. Dans celle-ci, Saint

Dunstan

Dunstan
jonctio
cre & s
tinence
commis
que le
gues en
rés com
avoir ét
la vie
Grande
S. En
fut orde
S. Dun
est aussi
se retira
la cond
l'habit r
tus & d
dans les
vances r
Cour, &
d'Abben
avoit fait
anciens
Vinchest
Edgar l'é
tablir la
comme p
Tome .

Dunstan rendit un décret, portant injonction à tout chanoine, prêtre, diacre & soudiacre, ou de garder la continence, ou de quitter son église: il en commit l'exécution aux deux évêques que le Roi lui avoit désignés; prélats dignes en effet de lui être associés; & honorés comme lui d'un culte public, après avoir été avec lui les restaurateurs de la vie régulière dans l'Église de la Grande-Bretagne.

S. Erelvolde, né à Vinchestre, y fut ordonné prêtre en même temps que S. Dunstan, par l'Évêque Elfege qui est aussi honoré du titre de Saint. Il se retira ensuite à Glastemburi, sous la conduite de Dunstan, qui lui donna l'habit monastique. Le bruit de ses vertus & de sa science, particulièrement dans les divines écritures & les observances régulières, pénétra jusqu'à la Cour, & lui fit donner le monastère d'Abendon extrêmement négligé. Il y avoit fait refleurir toute la régularité des anciens solitaires, quand l'évêché de Vinchestre étant venu à vaquer, le Roi Edgar l'éleva sur ce siege, pour rétablir la discipline parmi les clercs, comme parmi les moines. Erelvolde

Act. Bened.
sec. 5. pag.
609.

commença par le clergé de son Eglise , à remplir la commission qu'il avoit reçue du concile & du Roi. Les chanoines de cette cathédrale , dans leurs débordemens , étoient d'une indocilité & d'une insolence que toute l'autorité du S. Evêque Elfege n'avoit pu dompter. Etelvolde , après leur avoir encore donné plusieurs avertissemens inutiles , fit venir des moines d'Abendon , monastere entièrement réformé , & le seul , avec celui de Glastemburi , où la régularité se trouvat parfaite en Angleterre.

Ils arriverent au commencement du carême , comme on célébroit l'office. Tout étoit concerté entre la Cour & l'Evêque. Un officier envoyé par le Roi entra sur le champ dans l'église , & commanda aux chanoines , ou de prendre l'habit monastique , ou de céder la place aux moines. Effrayés de la seule idée d'un pareil changement , ils sortirent avec précipitation. Il n'y en eut que trois , qui revinrent ensuite , & se soumirent aux observances régulières : mais ce chapitre , devenu ainsi monastique , fut bientôt rempli de sujets d'élite , au moyen du grand nombre de gens pieux qu'attira le bon exem-

D
ple des mo
toient trop
la pardonn
avectoute l
tres dissolu
trouverent
volde , con
des hôtes. I
son , & cro
dans le sein
jeta sur so
premiere fr
Où est ta fo
pas dit à ce
poisois les p
nuire ? A l
sa guérison t
aux empoiso
S. Ofsuald
qui l'instruisi
Il fut chanoi
tre. Mais le
chanoines qu
corriger , lu
sa patrie mêm
de vie où son
Il se retira en
nastique à
Loire , regar

ple des moines. Les clercs chassés méritoient trop bien cette humiliation, pour la pardonner aisément : ils se vengèrent, avec toute la noirceur naturelle à des prêtres dissolus & justement diffamés. Ils trouverent moyen d'empoisonner Etevolde, comme il mangeoit à la table des hôtes. L'Evêque sentit l'effet du poison, & croyant aussi-tôt avoir la mort dans le sein, il se leva de table, & se jeta sur son lit. Puis revenant de cette première frayeur, il dit en lui-même : Où est ta foi, Etevolde ? J. C. n'a-t-il pas dit à ceux qui croiroient, que les poisons les plus mortels ne sauroient leur nuire ? A l'instant sa douleur se calma ; sa guérison fut parfaite, & il pardonna aux empoisonneurs.

S. Osuald étoit neveu de S. Odon, Ibid. pag. 728.
 qui l'instruisit dans les lettres & la piété. Il fut chanoine, puis doyen de Vinchestre. Mais les mœurs licencieuses des chanoines qu'il s'efforça inutilement de corriger, lui firent quitter sa dignité & sa patrie même, pour s'assurer d'un état de vie où son ame courût moins de périls. Il se retira en France, & prit l'habit monastique à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, regardée par les Anglois comme

la source la plus pure de la perfection ascétique. Il revint en Angleterre aux instances réitérées d'Odon, qui se proposoit de lui faire partager entre ses compatriotes les trésors de grace qu'il étoit allé recueillir si loin. Mais il n'eut pas la consolation de revoir son saint oncle, dont il apprit la mort en débarquant à Douvres. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se retira auprès d'Osquetil évêque de Dorchestre, qui étoit aussi son parent, & qui fut transféré quelques années après à l'archevêché d'Yorck. Alors S. Dunstan, perpétuellement attentif aux progrès de la religion, fit connoître le mérite d'Osuald au Roi Edgar, qui lui donna l'évêché de Vorchestre. Le nouvel Evêque établit d'abord un monastere de douze religieux à Vestburi, afin de s'y entretenir lui-même dans l'esprit de recueillement; puis un autre plus considérable, à Ramsai. En vertu de la commission du Roi & du concile, dans son seul diocèse il transforma en monasteres, sept églises où il y avoit des clercs déréglés. Il réforma de même, hors de son diocèse, les Eglises d'Elm & de S. Alban. Il mourut enfin le 29

D
de février
épiscopat

Son dig
tablissement
volde de
ans aupara
béri avec
Dunstan c
l'autre de
une affect
tint le plus
sible, & n
quitter. Qu
duisit fort
au momen
rer, il se
larmes, à
coupoient
attendris e
étonnés, l
d'une si gr
dit-il, vous
ne nous re
En effet, l
peine le pi
attaqué d'u
porta en p
tomba-mal
chez lui, &

de février 992, après un long & saint épiscopat de trente ans.

Son digne coopérateur, dans le rétablissement de la discipline, S. Ethelvolde de Vinchestre étoit mort huit ans auparavant. Etant venu à Cantorbéri avec l'évêque de Rochestre, Saint Dunstan qui les avoit formés l'un & l'autre de sa main, les accueillit avec une affection extraordinaire, les retint le plus long-temps qu'il lui fut possible, & ne pouvoit se résoudre à les quitter. Quand ils partirent, il les conduisit fort loin hors de la ville. Mais au moment où il fallut enfin se séparer, il se mit à gémir, à fondre en larmes, à pousser des sanglots qui lui coupoient la parole. Les deux prélats attendris eux-mêmes, & non moins étonnés, lui demanderent la cause d'une si grande tristesse. Hélas! leur dit-il, vous devez bientôt mourir; nous ne nous reverrons plus en ce monde. En effet, l'Evêque de Rochestre mit à peine le pied dans sa ville, qu'il fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours. S. Ethelvolde tomba malade, avant même d'arriver chez lui, & mourut le premier d'août

de cette année 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Quatre ans après, le jour de l'ascension dix-septieme de mai, le S. Archevêque de Cantorbéri parut extraordinairement ému en célébrant l'office. Il ne laissa pas de prêcher à son ordinaire après la lecture de l'évangile, & continua tranquillement la messe jusqu'à la communion. Alors il prêcha de nouveau, & exhorta vivement son peuple à se détacher de toutes les choses terrestres. Après avoir donné le baiser de paix, il ne put plus se contenir, pria les assistans de se souvenir de lui, & leur dit qu'il touchoit au jour de sa mort. A ces mots, il s'éleva des cris confus par toute l'assemblée, on vit couler des torrens de larmes; & il sortit du milieu de ce peuple désolé. Après le dîner, il revint à l'église marquer le lieu de sa sépulture. Il fut aussitôt environné d'une grande multitude, qu'il exhorta à se soumettre en tout à la volonté de Dieu, & à se confier en la divinemiséricorde. Comme il leur parloit, il sentit ses forces diminuer considérablement. Il continua néanmoins

D
 tout ce jo
 à consolet
 de Fideles
 demander
 il fit céléb
 présence,
 du Seigneu
 actions de
 en paix. I
 un si gran
 son tombea
 bonne part
 siecle suiva
 L'Angleter
 tablissement
 des, aussi
 discipline, qu
 Dans le
 & pieux pr
 par le Roi
 le même
 mais perso
 ment que
 Prince. Il a
 disposition
 faite & la
 ni la foule
 l'environno
 détourner.

tout ce jour-là & le vendredi suivant
 à consoler & à instruire les troupes
 de Fideles, qui venoient sans cesse lui
 demander sa bénédiction. Le samedi
 il fit célébrer les divins mysteres en sa
 présence, reçut le viatique du corps
 du Seigneur, & après de ferventes
 actions de graces il rendit son ame
 en paix. Il se fit pendant long-temps
 un si grand nombre de miracles à
 son tombeau, qu'ils remplissent une
 bonne partie de sa vie, écrite dans le
 siecle suivant par le Moine Osberne.
 L'Angleterre dut à S. Dunstan le ré-
 tablissement des sciences ou des étu-
 des, aussi bien que celui de la dis-
 cipline, qui en est la suite ordinaire.

Dans le même temps, d'illustres
 & pieux prélats, secondés puissamment
 par le Roi Otton, travailloient avec
 le même avantage en Allemagne;
 mais personne ne le fit plus efficace-
 ment que Saint Brunon, frere de ce
 Prince. Il avoit autant d'ardeur que de
 disposition pour les sciences. Le
 faste & la mollesse de sa condition,
 ni la foule des hommes frivoles qui
 l'environnoient, ne purent jamais l'en
 détourner. Dès l'âge de quatre ans,

Riv

Ibid. pag.
 334. Sur. 11.
 oct.

il fut envoyé à l'école d'Utrecht, où l'Evêque Baudri, très-savant lui-même, avoit rassemblé d'excellens maîtres. Il y apprit les premiers élémens de la grammaire; après quoi, il parcourut tous les auteurs classiques, tant Grecs que Latins. A la Cour du Roi son frere, où l'on voyoit sans cesse aborder les savans du fond même de la Grece, on n'admiroit pas moins sa doctrine que sa vertu. Il conféroit au milieu de tant d'hommes profonds, avec la modestie d'un élève, sur les points les plus difficiles des historiens, des orateurs, des poëtes, des philosophes, des écrivains de toute faculté; & souvent le disciple servoit d'interprete aux maîtres. Comme la Cour étoit ambulante, il faisoit porter avec lui sa bibliotheque, ne se laissoit pas distraire dans cette agitation perpétuelle, & s'occupoit même durant les marches. Par cette application, & par un zele égal pour l'honneur des sciences, il rétablit enfin dans la Germanie l'étude autrefois si fameuse des sept arts libéraux.

La piété de Brunon, & les exercices de sa charité ne souffroient point

de son a
d'une aff
trême au
reux de t
à lui; &
cun ennu
moindres
divin, lu
d'une con
qu'il vit
s'entreten
Conrad d
qu'une am
voit rien
Il suffisoit
ligion, po
Aussi, tou
d'ecclésiast
entreprene
service de
appui &

Il se d
copal, pa
teres, où
encore for
de force,
mener à
même ter
rer leurs

de son application à l'étude. Il étoit d'une assiduité & d'une attention extrême aux divins offices. Les malheureux de tout état recouroient sans cesse à lui ; & jamais il ne témoignoit aucun ennui de leurs importunités. Les moindres irrévérences dans le service divin , lui paroissoient des attentats d'une conséquence funeste. Un jour qu'il vit le Prince Henri son frere s'entretenir pendant la messe avec Conrad duc de Lorraine , il annonça qu'une amitié si peu religieuse ne pouvoit rien produire que de pernicieux. Il suffisoit au contraire d'aimer la religion , pour obtenir ses bonnes graces. Aussi , tout ce qu'il y avoit d'évêques , d'ecclésiastiques ou de pieux laïcs qui entreprenoiient quelque chose pour le service de Dieu , l'eurent toujours pour appui & pour protecteur.

Il se disposa au gouvernement épiscopal , par celui de quelques monasteres , où il signala sa sagesse , étant encore fort jeune. Partie de gré , partie de force , il trouva moyen de les ramener à une exacte régularité , en même temps qu'il leur faisoit récupérer leurs anciens privileges par l'auto-

rité du Roi. On observa qu'il n'attribuoit rien de leurs revenus, soit à sa personne, soit à ses gens, que ce que les supérieurs immédiats lui en présentoient de leur plein gré. Vicfrid archevêque de Cologne étant mort en 953, tous les vœux du clergé, de la noblesse & du peuple se portèrent comme de concert sur Brunon, qu'on élut, suivant la coutume Germanique, avant que son prédécesseur fût inhumé. L'éclat de sa naissance tempéré par l'humilité & la douceur, sa libéralité égale à son crédit, sa modestie plus grande encore que sa science & ses talens, sa jeunesse avantageusement compensée par la maturité de son esprit & de ses mœurs, tant de qualités extérieures & personnelles le faisoient ardemment désirer de tout le monde. Mais on ne craignoit pas moins, que la place qu'on lui décernoit ne parût peu digne de tant de mérite. On envoya au Roi Otton quatre députés du clergé de la cathédrale, & un pareil nombre de seigneurs pour faire la demande: à quoi ce Prince religieux soucrivit de si bonne grace, que Brunon partit aussi-tôt pour Cologne. Il y fut reçu

avec u
le cha
Le Ro
le bie
féra d
vernen

Otto
Grand
plus fa
les jou
comme
comtés
rogativ
gneurs
poids à
ci. Ce
ses tal
le pren
porelle
l'ignora
de décl
usurpar
glise. I
seurs,
de ces
le ma!
étoit au
dangere
pendant

avec une joie incroyable, ordonné sur le champ, & intronisé dans son siege. Le Roi, pour lui donner lieu de faire le bien avec plus d'avantage, lui conféra dans la même rencontre le gouvernement du royaume de Lorraine.

Otton I, qui mérita le surnom de Grand, & qui, en des conjonctures plus favorables, eût peut-être rappelé les jours glorieux de Charlemagne, commençoit à donner aux prélats des comtés & des duchés, avec des prérogatives semblables à celles des seigneurs laïques, afin de mettre un contre-poids à la puissance excessive de ceux-ci. Ce Prince, véritablement grand par ses talens politiques & militaires, fut le premier auteur de la grandeur temporelle du clergé Germanique, que l'ignorance ou la mauvaise foi de tant de déclamateurs représente comme une usurpation factieuse de la part de l'Église. Il voyoit aussi bien que ses censeurs, le danger de la multiplication de ces souverains subalternes : mais le mal se trouvoit à un point, où il étoit aussi difficile d'y remédier, que dangereux de paroître le craindre. Cependant, pour écarter les abus du nou-

vel ordre de puissance où il élevoit les évêques & les abbés, il ordonna qu'ils n'en feroient usage qu'avec le concours & la direction des officiers qu'il leur donna sous le titre d'Avoués, & qui restèrent toujours sous sa main. Si dans la suite ils s'affranchirent de cette dépendance, ce fut, comme dans les seigneurs laïcs, l'ouvrage du temps, des circonstances & des passions que l'Eglise n'a cessé de condamner dans ses ministres, plus encore que dans ses autres enfans.

Ce fut aussi Otton I, qui délivra l'Italie de l'anarchie & de l'oppression alternatives où elle gémissoit depuis près d'un siècle, par les factions & la jalousie d'une multitude de petits tyrans, les uns ducs de Frioul ou de Spolette, les autres rois d'Arles ou d'une partie de la Bourgogne, les derniers simples marquis d'Ivrée en Piémont, tous s'arroyant & s'arrachant tour à tour, avec la prépondérance en Italie, le titre imposant & stérile d'Empereur. Adélaïde, veuve de Lothaire fils de Hugues roi de Provence, & fille de Rodolphe II roi de la Bourgogne Transjurane, réunissoit les droits

de ces d
d'Italie
Otton à
lences de
par les
ger I,
s'étoit él
talie. La
pa cette
Adélaïde
veuf lui-
die à ses
l'origine
mands e
951. L'an
chir, en
trouver e
ses Erats
sief de l
de lui en
bitieux &
rôt ses in
de toute
générale
que tous
talie écri
que le Pa
s'empres
Il accouru

de ces deux maisons sur le royaume d'Italie ou de Lombardie. Elle appella Otton à son secours, contre les violences de Bérenger II, qui descendant par les femmes de l'Empereur Bérenger I, du rang de marquis d'Ivrée, s'étoit élevé sur le trône des rois d'Italie. La seule présence d'Otton dissipa cette faction méprisable. Il épousa Adélaïde en secondes noces, étant veuf lui-même, joignit la Lombardie à ses Etats propres, & donna ainsi l'origine à la domination des Allemands en Italie, sur la fin de l'an 951. L'année suivante, il se laissa fléchir, en faveur de Bérenger qui l'alla trouver en Allemagne : il lui rendit ses Etats, à condition de les tenir en fief de la couronne de Germanie, & de lui en faire hommage. Mais l'ambitieux & turbulent vassal renoua bientôt ses intrigues, ralluma la sédition de toute part, exerça une tyrannie si générale & si insupportable, que presque tous les évêques & les comtes d'Italie écrivirent ou envoyèrent, ainsi que le Pape, au Roi Otton, pour qu'il s'empressât à les délivrer de ce fléau. Il accourut en effet, dépouilla Bérenger

Chron:
Cass. l. 1. c. 61.
61.

& son fils Adalbert , après les avoir fait déposer à la diète de Pavie ; puis s'achemina vers Rome , où il reçut la couronne impériale des mains du Pape le 2 février 962. C'est ainsi que l'Empire d'Occident passa aux princes de Germanie , qui l'ont toujours conservé depuis cette époque.

La chaire de S. Pierre étoit toujours occupée par Jean XII. Ce jeune & vicieux Pontife , soit par la contrainte qu'il craignoit pour ses passions de la part d'un Empereur vertueux , soit par son inconstance naturelle , rappella Bérenger qu'il avoit fait chasser , & viola la foi jurée solennellement à Otton. Ce Prince religieux & modéré ne pouvant croire un pareil trait d'ingratitude & de perfidie , envoya à Rome pour en constater la vérité. Les Romains répondirent de toute part : Rien n'est plus vrai que la révolte du Pape Jean contre l'Empereur ; mais il n'en faut point chercher d'autre cause , que celle de la haine de Satan contre son créateur. L'Empereur ne veut que le bien de l'Etat & de l'Eglise ; & le Pape ne se plaît qu'à remplir l'un & l'autre de

Luitpr. vi.
c. 6, &c.
Suppl. Re-
gin. an. 963.

troubles &
cun allégu
particulier
tise. L'un
Rainier ,
effrénée ,
ment le
villes , ma
d'or de l'
nommoit
venoit de
enfant qu
troupes en
lais de La
des saints ,
le repaire
cette , le l
cubine fav
pere. Il n'
poursuivit-
des SS. Ap
a violé pl
veuves , so
sacrés du m
nées ou m
tinguée ou
est bon à
voitise. Vc

troubles & de scandales. Là dessus chacun alléguoit en preuve quelque trait particulier de la vie déréglée du Pontife. L'un citoit la veuve d'un certain Rainier, à laquelle, par une passion effrénée, il avoit donné, non seulement le gouvernement de plusieurs villes, mais des croix & des calices d'or de l'église de S. Pierre. L'autre nommoit une certaine Eriennette, qui venoit de mourir en accouchant d'un enfant qu'elle avoit eu de lui. Des troupes entières s'écrioient que le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, n'étoit plus sous Jean que le repaire de la prostitution & de l'inceste, le logement infame de sa concubine favorite, sœur de celle de son pere. Il n'est plus de femme honnête, poursuit-on, qui ose visiter l'église des SS. Apôtres, où l'on fait qu'il en a violé plusieurs, soit vierges, soit veuves, soit engagées dans les liens sacrés du mariage. Belles ou non, fortunées ou misérables, de condition distinguée ou de la lie du peuple, tout est bon à son insatiable & brutale convoitise. Voilà pourquoi le parti de Bé-

renger lui convient mieux que celui de l'Empereur.

Otton se tenant en garde contre la détraction Romaine, & tâchant d'adoucir un peuple si visiblement échauffé, dit en parlant du Pape : Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples & les avis des gens de bien. Il tenta même de ramener le léger Pontife au parti de la raison & de la vertu. Jean céda en apparence, & députa vers l'Empereur, pour promettre de se corriger, de ce qu'il n'avoit fait, disoit-il, que par emportement de jeunesse. Mais il manifesta presque en même temps son peu de droiture, en invitant Adalbert fils de Bérenger à rentrer dans Rome, où il le reçut avec de grands honneurs. L'Empereur étoit alors occupé du siège de Montefeltro, qui le retint pendant tout l'été. Aussi-rôt après, il marcha vers Rome, d'où le Pape & Adalbert s'enfuirent, avec ce qu'ils purent emporter des trésors de S. Pierre.

T. 9. Conc.
P. 648.

Trois jours après l'arrivée d'Otton, à la prière des Romains & des évêques du voisinage, on tint un grand

concile en
on eut f
venable,
Jean fût,
vénéralle
ensemble
part : Ig
par-tout
des Inde
blics, qu
mettre. Il
tour, po
l'Empere
en détail.

Pierre
dit, que
religion,
messe, sa
de Narni
posèrent,
ner un d
multitude
terent qu
canoniales
lui le sig
jouant au
piter, V
Benoît,
cusation

concile en présence de ce Prince. Quand on eut fait silence ; Il seroit bien convenable , dit l'Empereur , que le Pape Jean fût , à la tête d'une assemblée si vénérable. Mille voix s'élevèrent toutes ensemble , & on lui répondit de toute part : Ignorez-vous ce qui est notoire par-tout l'univers , & jusqu'au fond des Indes ? Ses crimes sont aussi publics , qu'il est impudent à les commettre. Il n'use lui-même d'aucun détour , pour les cacher. Il faut , dit l'Empereur , proposer les accusations en détail.

Pierre , cardinal-prêtre , se leva & dit , que le Pape Jean se jouoit de la religion , qu'il lui avoit vu célébrer la messe , sans communier. Jean évêque de Narni & Jean cardinal-diacre déposèrent , qu'ils lui avoient vu ordonner un diacre dans une écurie. Une multitude de clercs & de laïcs attestèrent qu'il ne disoit point les heures canoniales , qu'il ne faisoit point sur lui le signe de la croix , & qu'en jouant aux dez , il avoit invoqué Jupiter , Vénus & les autres faux dieux. Benoît , cardinal-diacre , lut une accusation intentée au nom de tous les

prêtres & de tous les diacres, portant que le pape vendoit les ordinations épiscopales, & avoit ordonné pour le siege de Todi un enfant de dix ans. On répéta, comme des faits indubitables, outre son concubinage avec Etiennette, son commerce honteux avec la veuve de Rainier, avec une autre veuve nommée Anne, & avec sa propre niece; qu'il avoit fait crever les yeux à Benoît son pere spirituel, qui en étoit mort sur le champ; qu'il avoit fait mourir Jean cardinal-soudiacre, en le mutilant honteusement; qu'il avoit commandé des incendies, & que sans nulle retenue, ni décence en aucun genre, il avoit paru publiquement armé en guerre, avec le casque, la cuirasse & l'épée.

Après tant d'accusations, l'Empereur dit encore : Il arrive souvent, & nous le savons par expérience, que les personnes constituées en dignité sont calomniées par les envieux & les murmureurs. C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu qu'on ne sauroit tromper, au nom de sa sainte mere, & par le corps de S. Pierre dans l'église duquel nous sommes, de ne

rien avoir
effective
vu par d
çon. Les
ple Rom
Si le Pa
tout ce c
lire, &
si honte
que le P
l'entrée
rejetés
jets d'ana
pas, cro
qui depu
bord du
tant le b
rassé : il
l'empêch
L'Emper
tant de t
daleuse,
On pr
canoniqu
gement
venir se
qu'on lu
mettant
que élon

rien avancer contre le Pape qu'il n'ait effectivement commis, & qui n'ait été vu par des témoins hors de tout soupçon. Les évêques, le clergé & le peuple Romain reprirent tous d'une voix : Si le Pape Jean n'est pas coupable de tout ce que le Diacre Benoît vient de lire, & de beaucoup d'autres crimes si honteux qu'on n'oseroit les révéler; que le Prince des Apôtres nous refuse l'entrée du Ciel, & que nous soyons rejettés à la gauche, comme des objets d'anathême ! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée, qui depuis cinq jours l'a vu, à l'autre bord du Tibre, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque & la cuirasse : il n'y eut que le fleuve, qui l'empêchât d'être pris en cet équipage. L'Empereur convint, qu'il y avoit autant de témoins de cette révolte scandaleuse, que de soldats dans son armée.

On prit le parti de faire les citations canoniques au Pape, mais avec ménagement, & en le priant d'abord de venir se justifier sur les accusations qu'on lui communiqua, & en lui promettant avec serment, qu'on n'agiroyt que selon les regles de l'Eglise. Mais

c'étoit-là justement ce qu'il craignoit le plus. Il répondit en jeune téméraire ; il ne se souvint de sa dignité que pour accélérer sa ruine , en lançant l'anathème contre les évêques, s'ils osoient , dit-il , faire un autre Pape. On lut cette réponse , dans la seconde session du concile. Il y fut résolu qu'on écrirait de nouveau à Jean , pour lui promettre de déférer à son autorité , s'il venoit se justifier dans l'assemblée des Peres ; mais que s'il persistoit dans la contumace , on mépriseroit son excommunication , & qu'on la tourneroit contre lui-même. On ne put signifier cette seconde monition , ni la troisième , parce que le Pontife avoit pris le large , sans que personne pût dire où il étoit.

Sur le rapport qui s'en fit dans la troisième session , les Peres oubliant l'indépendance où il étoit d'un concile particulier , & frappés uniquement du scandale de sa conduite , s'exprimerent en ces termes : A un mal si étrange , il faut un remède extraordinaire. Si ce Pape ne nuisoit qu'à lui-même , on devoit le tolérer : mais c'est un monstre pernicieux , qui n'est en place que pour

la pert
Siege
l'Empe
poursui
& de
d'un Po
grands
lontiers
être plu
plir dig
tous no
Léon ,
maines,
mais qu
office p
le S. Si
a fait p
modern
quelle c
& qui
la dépo
l'avoit s
Léon
cembre
gitime
suivante
veau , a
vée le
après la

la perte des ames, & l'opprobre du Siege Apostolique. Puis s'adressant à l'Empereur ; Nous vous conjurons, poursuivirent-ils, d'en purger l'Eglise, & de donner les mains à l'élection d'un Pontife capable de réparer de si grands maux. Nous y consentons volontiers, dit le Prince ; rien ne peut nous être plus agréable, que de voir remplir dignement le S. Siege. A l'instant, tous nommerent d'une voix unanime Léon, premier garde des archives Romaines, homme de grande probité, mais qui, tiré si précipitamment d'un office purement laïque, montoit sur le S. Siege contre les canons : ce qui a fait prendre le change à quelques modernes sur la vraie cause pour laquelle on le trouve qualifié d'Antipape, & qui n'étoit autre que la nullité de la déposition de Jean XII auquel on l'avoit substitué.

Léon VIII, ainsi ordonné le 6 décembre de l'an 963, ne fut Pape légitime qu'au mois de juin de l'année suivante, où il fut reconnu de nouveau, après la mort de Jean XII, arrivée le 14 mai de cette année 964, & après la démission volontaire de Be-

noît V, que les Romains inconstans lui donnerent encore pour successeur. Benoît, diacre savant, vertueux, & digne du pontificat s'il eût été moins pressé d'y parvenir, attira de rechef en Italie l'Empereur Otton. Ce Prince marcha contre Rome, avec une armée formidable, & y assembla un nouveau concile. Benoît se confessa violateur du serment fait par les Romains d'obéir à Léon, & de ne point élire de Pape sans le consentement de l'Empereur, demanda pardon, se dépouilla lui-même des ornemens pontificaux, & fut emmené en Allemagne. L'Empereur toujours modéré, & singulièrement attentif à la tranquillité de l'Eglise, étoit prêt à le rendre aux Romains, quand il mourut à Hambourg le 5 juillet 965, c'est-à-dire trois ou quatre mois après la mort de Léon. On élut alors sous le nom de Jean XIII, l'Evêque de Narni, qui fut intronisé le premier jour d'octobre de cette même année, en présence des évêques de Spire & de Vérone, députés par l'Empereur pour assister à l'élection & la confirmer.

Le Roi Otton, en partant pour l'Italie, avoit laissé ses Etats d'Allema;

gne & sous la couronne d'archevêque fait, & tourneur de différentes compatibles le S. Prélament qu'il Prince & traire des même de l'goût à tout Il s'applique quelques éclaircie occidentale raine, où un grand re cependant ter que ver ture, pour vent soupirer à vivre au dre part aux Cour, il g cœur, de l' duit. Il ne les plus gra pas d'y par

gne & son fils aussi nommé Otton , sous la conduite de son frere Brunon , archevêque de Cologne , comme on sait , & tout à la fois duc ou gouverneur de Lorraine. Des fonctions si différentes & pour l'ordinaire si incompatibles , ne le furent point pour le S. Prélat. Les soins du gouvernement qu'il remplit à la satisfaction du Prince & des sujets , ne purent le distraire des exercices de la religion , ni même de l'étude , dont il inspiroit le goût à tous ceux qui l'environnoient. Il s'appliqua sur-tout à former des évêques éclairés & vertueux dans la partie occidentale du royaume de Lorraine , où le clergé étoit tombé dans un grand relâchement. Tous ses vœux cependant ne paroissent plus se porter que vers le bonheur de la vie future , pour laquelle on l'entendoit souvent soupirer durant la nuit. Condamné à vivre au milieu du faste , & à prendre part aux amusemens frivoles de la Cour , il gémissoit au fond de son cœur , de la contrainte où il étoit réduit. Il ne mangeoit presque rien dans les plus grands repas , & ne laissoit pas d'y paroître aussi gai que personne.

Au milieu de ses officiers & de ses vassaux tout couverts de pourpre & d'or, on ne le reconnoissoit qu'à son air de dignité, & à cette noble simplicité qui éclipsoit toutes les pompes de la vanité mondaine.

L'Empereur son frere, à son retour d'Italie, vint à Cologne lui témoigner avec effusion de cœur, combien il étoit satisfait de son administration. Ils célébrèrent ensemble la fête de la pentecôte, & rendirent en commun leurs actions de grâces au Seigneur, avec des marques extraordinaires de piété & d'attendrissement. Quand il fallut se séparer, leur tendresse mutuelle parut encore redoubler, comme par un pressentiment secret qu'ils ne se reverroient plus : ils ne s'embrassèrent, qu'en s'inondant l'un l'autre de leurs larmes. En effet, le S. Archevêque, par des vues bien supérieures à celles de la politique, étant allé en France, pour en réconcilier les princes qu'il envisageoit moins comme ses rivaux que comme ses freres, tomba dangereusement malade à Compiègne. Il se fit transporter à Reims, dont l'Archevêque Odalric lui étoit cher pour ses

vertus.

vertus. S
étoit pro
de quan
fit appo
sang de
prostern
mens d
qui fais
multitud
attirés au
l'éclat d
son rang
lement
l'année
pat. Les
furent re
sées dans
léon qu'i
Odalric
donna de
un mome
voques,
pour rem
d'un schi
solé cette
bert com
placé Hug
tout au p
fait évêqu

Tome

vertus. Sachant que sa dernière heure étoit proche, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans, il se confessa, puis fit apporter le sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur, & le reçut, prosterné sur le pavé, avec des sentimens d'humilité & de componction qui faisoient fondre en larmes une multitude d'évêques & de seigneurs attirés auprès de lui, plus encore par l'éclat de ses vertus que par celui de son rang. Ainsi mourut-il, universellement regretté, le 11 octobre de l'année 965, douzième de son épiscopat. Les reliques d'un pasteur si cher furent reportées à Cologne, & déposées dans le monastère de S. Pantaléon qu'il avoit fondé.

Odalric de Reims, à qui S. Brunon donna des preuves de son estime dans un moment où elles sont si peu équivoques, avoit été placé sur ce siège, pour remédier aux suites pernicieuses d'un schisme qui avoit long-temps désolé cette Eglise. Dès l'an 925, Herbert comte de Vermandois y avoit placé Hugues le dernier de ses fils, âgé tout au plus de cinq ans. Cet enfant fait évêque contre tous les principes du

droit & de la raison, soutenu par un pere factieux & puissant qui se rendoit formidable aux rois, avoit été confirmé par des Papes, ou adroitement surpris, ou coupables de cette inapplication qui dans ce malheureux siecle fut la moindre tache de plusieurs d'entre eux. La septieme année de cette invasion, on élut un autre archevêque, savoir Artaud moine de l'abbaye de S. Remi : mais trois conciles, tenus à Mouson, à Verdun, à Ingelheim près de Maïence, & confirmés par le S. Siege, purent à peine déposséder Hugues qui avoit survécu à Artaud. Le différend de l'Eglise de Reims, moins importante encore par ses grands biens que par sa situation aux confins des royaumes de France & de Germanie, partagea les princes dont les factions contraires divisoient alors & bouleversoient tout l'Empire François.

La maison de Charlemagne touchoit à sa ruine entiere. Charle le Simple qui en descendoit, avoit déjà vu monter successivement sur le trône de ses ancêtres trois princes d'un autre sang, Eudes & Robert, tous deux fils de Robert le Fort duc de France, & Raoul

de Bourg
Mais sa
plus redo
plus mod
fils & su
de France
bli la bat
son pere
Charle le
le triomp
en une f
dès lors n
pre tête :
élévation
de consom
lui paroiss
déféra ce
beau-frere
l'an 936, L
mé de l'A
ni un asile
la même an
son pere,
la prison o
l'avoit reter
Grand se
tances, & r
puis son fils
Reims le

de Bourgogne gendre du Roi Robert. Mais sa famille avoit un émule bien plus redoutable, quoique plus sage & plus modéré, dans Hugues le Grand, fils & successeur de Robert au duché de France. C'étoit lui qui avoit rétabli la bataille de Soissons, où le Roi son pere fut tué de la main même de Charle le Simple, & qui avoit changé le triomphe de ce vainqueur inhabile en une fuite honteuse. Il auroit pu dès lors mettre la couronne sur sa propre tête : mais il ne vouloit point d'une élévation qui ne fût durable. Le temps de consommer cette grande œuvre ne lui paroissant point encore venu, il défera cette royauté passagere à son beau-frere Raoul. Celui-ci étant mort l'an 936, Louis d'Outremer, ainsi nommé de l'Angleterre qui lui avoit fourni un asile dans son enfance, remonta la même année sur le trône de Charle son pere, mort, dès l'an 929, dans la prison où le Comte de Vermandois l'avoit retenu opiniâtement. Hugues le Grand se prêta encore aux circonstances, & reconnut Louis pour son roi, puis son fils Lothaire, qui fut couronné à Reims le 12 novembre 954.

Elog. séc.
g. Act. Be-
ned. p. 321.
Boll. 11.
mai.

Alors florissoit S. Mayeul de Cluny, l'un des principaux ornemens de l'Eglise de France. Malgré son attrait pour une sainte obscurité, & son éloignement extrême de toutes les grandeurs terrestres, il étoit néanmoins issu de la premiere noblesse, fils d'un pere si puissant au pays d'Avignon, qu'il donna jusqu'à vingt terres au monastere de Cluny. Mayeul ayant perdu son pere & sa mere dans une grande jeunesse, se retira à Mâcon auprès d'un Seigneur de ses parens; d'où il alla étudier à Lyon dans le monastere de l'Île-Barbe, école alors la plus célèbre de toutes ces contrées. Il y profita, autant pour les mœurs que pour la doctrine, & acquit tant de réputation, que, du consentement unanime du prince, du peuple & du clergé, il fut élu évêque de Besançon, n'étant encore que diacre. Mais ne respirant que la fuite du monde & des honneurs, il refusa cette dignité avec une constance invincible. Tout son plaisir étoit de visiter souvent dans son voisinage les pieux solitaires, dont enfin il embrassa l'institut. Après six ans de profession, il fut institué coad-

juteur de
hendant
mités ne
ment de
tager ave
rions, d
freres. Et
ne pût s'e
rifa du su
& de plu
fait pas co
lisé dans
vécut à for
fut abbé p
gouvernem
contribua
dre dans
tion, où il
après lui.

Il unisso
sciences &
tellement
même à c
ment un li
sur-tout ha
des loix, c
pline mona
joignoit un
cer, & un

juteur de l'Abbé Aimard, qui appréhendait que sa vieillesse & ses infirmités ne donnassent lieu au relâchement de l'observance, se résolut à partager avec lui son titre & ses fonctions, du consentement de tous les freres. Et afin que l'humble Mayeul ne pût s'en défendre, Aimard s'autorisa du suffrage de l'évêque diocésain, & de plusieurs autres prélats. On ne fait pas combien S. Aimard, ainsi qualifié dans plusieurs martyrologes, survécut à son abdication : mais S. Mayeul fut abbé plus de quarante ans. Ce long gouvernement, également sage & saint, contribua infiniment à mettre son ordre dans ce haut point de considération, où il se soutint encore long-temps après lui.

Il unissoit à la piété le goût des sciences & de l'application. Il aimoit tellement la lecture, qu'en voyageant même à cheval, il avoit ordinairement un livre à la main. Il se rendit sur-tout habile, dans la connoissance des loix, des canons & de la discipline monastique. A la doctrine, il joignoit une grande facilité à s'énoncer, & un tour d'esprit plein d'amé-

nité qui rendoit sa vertu aimable à tous ceux qui l'entendoient. Il s'étudia principalement à conserver dans ses religieux la pureté qui s'annonçoit en lui-même par sa candeur, sa modestie & la simplicité de toutes ses manieres. Des seigneurs de tout pays, touchés par ses solides exhortations, professerent la vie monastique sous sa conduite ; ce qui augmenta également, & la splendeur religieuse, & les biens temporels de l'ordre.

La réputation de Cluny & de son saint Abbé s'étendit bien loin hors de France. Heldric qui, pour embrasser ces saintes observances, avoit quitté sa femme, ses grands biens, & l'un des premiers rangs parmi les seigneurs d'Italie, procura à l'Empereur Otton la connoissance particuliere de Mayeul. Ce Prince qui n'étoit pas moins attentif au bien de la religion, & même de la régularité monastique, qu'à celui de l'Etat, fit venir auprès de lui le S. Abbé : il ne se proposoit rien moins que de lui donner le gouvernement de tous les monasteres de sa domination, en Italie & en Germanie. Mayeul commença par réformer le monastere de

Classe,
de l'Im
rétabli
d'or, fo
Luitpran
conçu ta
de Dieu
dre les f
les perso
les seign
un respe
Pour l'
mis en
au moir
que inté
ne pouv
mediatio
Le Sai
au retou
gieux qui
pereur r
repassant
troupes d
place d'a
d'où ils
en Italie
gandage.
de tout
leur sûre

Classe, près de Ravenne; & à la priere de l'Impératrice Sainte Adélaïde, il rétablit la fameuse abbaye du Ciel d'or, fondée près de Pavie par le Roi Luitprand. Cette pieuse Princesse avoit conçu tant de vénération pour l'homme de Dieu, qu'elle auroit voulu lui rendre les services dont s'aquittent à peine les personnes du dernier étage. Tous les seigneurs de la Cour lui marquoient un respect & une affection semblable. Pour l'Empereur, il sembloit avoir mis en lui seul toute sa confiance: au moins tous ceux qui avoient quelque intérêt à ménager auprès du Prince, ne pouvoient employer une meilleure médiation que celle de Mayeul.

Le Saint fit un autre voyage à Rome, au retour duquel il prédit aux religieux qui l'accompagnoient, que l'Empereur mourroit cette année 973. En repassant les Alpes, il fut pris par ces troupes de Sarasins qui avoient fait leur place d'armes du fort de Fressinet, d'où ils portoient en France comme en Italie leurs violences & leur brigandage. Une grande multitude de gens de tout pays, qui avoient cherché leur sûreté à la suite d'un si saint

homme, furent faits captifs avec lui. C'est ce qui l'engagea, beaucoup plus que son intérêt personnel, à ménager la rançon du côté de Cluny, où il manda sa captivité. Cette nouvelle plongea dans la consternation, non seulement ses religieux qui le chérissent comme un tendre pere, mais tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans le voisinage. Chacun s'exécra généreusement, & par ces dons joints à l'argent du monastere, on fit la somme qui avoit été fixée par les Barbares à mille livres pesant d'argent, afin que chacun de ceux qui avoient arrêté les voyageurs en pût avoir une livre. Cependant la sainteté de Mayeul s'étoit concilié, de la part des Infideles, une vénération presque égale à celle des Chrétiens. Ils l'avoient chargé de chaînes, dans la premiere fougue d'un zele aveugle qu'il avoit entrepris d'éclairer : mais l'ayant trouvé presque aussitôt libre de ses fers au milieu du cachot où ils l'avoient renfermé, tout leur ressentiment se convertit en un respect religieux. Un d'entr'eux ayant mis le pied sur la bible que Mayeul

portoit to
prirent su
indignati
fin ayant
Musulma
dont il av
res. Peu a
les Sarafi
fés du fo
garder ce
punition d
de ven.

L'eglif
dans l'éta
se trouve
exemples
la ferveur
retracer le
principale
mé le Jeun
saint de
cle précéd
Ethna en
Thessalie
bitude de
œufs, ni
pain d'or
Feau. Il
autant de

portoit toujours avec lui, les autres reprirent sur le champ leur camarade avec indignation. Le même jour ce Sarasin ayant pris querelle avec d'autres Musulmans, ils lui couperent le pied dont il avoit foulé les divines écritures. Peu après le départ de S. Mayeul, les Sarasins furent entièrement chassés du fort de Fressinet; ce qui fit regarder cet événement, comme une punition de l'insulte faite au serviteur de Dieu.

L'Église d'Orient, ou de Grece, dans l'état de déperissement où elle se trouvoit, avoit encore quelques exemples capables, ou d'y ramener la ferveur primitive, ou du moins d'en retracer le souvenir. Alors on y admiroit principalement le Solitaire S. Luc, nommé le Jeune pour le distinguer d'un autre saint de même nom, qui dans le siècle précédent étoit abbé près du mont Ethna en Sicile. Luc le jeune, né en Thessalie, contracta dès l'enfance l'habitude de ne manger, ni viande, ni œufs, ni laitage, de n'user que de pain d'orge, & de ne boire que de l'eau. Il montra dès le même âge, autant de tendresse pour les pauvres,

Boll. 7. febr.

Combes.
Hist. t. 2. p.
267.

qu'il avoit de dureté pour lui-même : il lui arriva plusieurs fois de leur donner ses vêtemens , & de revenir presque nud à la maison paternelle. Dans la première adolescence , il prit le petit habit de religion , dans un monastere d'Athenes ; & le grand habit monastique , sur le mont de S. Joannice , à l'âge de dix-huit ans seulement. Là , il augmenta encore ses exercices de pénitence & de piété , & reçut avec le don des miracles , celui de connoître les choses à venir & les plus cachées.

Un jour , il dit à quelques freres qui se trouvoient avec lui : Il nous vient un homme qui porte un pesant fardeau , qui a besoin de soulagement. Peu après , arriva un homme seul qui ne portoit rien , & qui demanda Luc , en disant qu'il avoit besoin de son secours. Le Saint affectant une dureté qui lui étoit fort étrangere , le fit attendre sept jours sans vouloir lui parler. Quand il l'aborda , après cette première épreuve ; Comment , lui dit-il , oses-tu paroître chargé de si grands crimes ? Et que viens-tu chercher parmi nous ? Ce n'est pas d'hommes igno-

D
rans & sa
soin , ma
Déclare n
as commis
tenir le
effrayé d'
leuse , &
de Dieu ,
vous savez
fort secré
champ tou
crime , se
& le conj
Luc le relev
les avis co
vit , entr'
lébrer po
troisieme ,
rieme jour
son péché
cœur , pen
On voit ic
sion les pé
à des moir
les péniten
n'étoient o
solutions sa
Luc tém
le respect

rans & sans caractere que tu as besoin , mais des pasteurs de l'Eglise. Declare néanmoins le meurtre que tu as commis , pour te disposer à en obtenir le pardon. Le meurtrier fut effrayé d'une pénétration si miraculeuse , & dit en tremblant : Homme de Dieu , je vous confesserai ce que vous savez déjà , quoique je l'aye fait fort secrètement. Il exposa sur le champ toutes les circonstances de son crime , se prosterna aux pieds du Saint , & le conjura d'avoir pitié de son ame. Luc le releva charitablement , lui donna les avis convenables , & lui prescrivit , entr'autres choses , de faire célébrer pour le mort le service du troisieme , du neuvieme & du quarantieme jour ; mais sur-tout de pleurer son péché , dans l'amertume de son cœur , pendant tout le reste de sa vie. On voit ici , quelle sorte de confession les pécheurs faisoient quelquefois à des moines qui n'étoient pas prêtres : les pénitences imposées par ces laïcs , n'étoient que des préparations à l'absolution sacramentelle.

Luc témoignoit en toute rencontre le respect le plus profond & la plus

religieuse docilité pour les évêques ; qu'il regardoit comme les princes de l'Eglise & les interpretes du Seigneur à l'égard des Fideles. Comme l'archevêque de Corinthe passoit près du mont S. Joannice, le S. Solitaire cueillit les meilleures herbes de son jardin, & vint lui offrir ces petits présens, tels que sa respectable pauvreté les lui pouvoit fournir. Le Prélat attendri lui fit donner une quantité de pieces d'or. Le saint homme les refusa, & dit : Seigneur, l'or m'est inutile ; mais j'ai grand besoin de prieres & d'instructions. Voyant cependant que l'évêque étoit mortifié de son refus, il prit une de ces pieces, puis le supplia d'ajouter à ces largesses temporelles les trésors inestimables de la parole du salut. Seigneur, lui dit-il, comment pouvons-nous participer aux mysteres sacrés de l'Agneau sans tache, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer sans prêtres dans les déserts & les montagnes ? L'archevêque répondit : Il faut faire tous vos efforts, pour vous procurer un prêtre. Quand la chose est absolument impossible, on met le vase des présanctifiés sur

la sainte oratoire ; si c'est d'avez ensuite serez les p de l'encen pseumes c avec le avoir fait drez les ma rez pour corps de J sang, vous coupe, qui Vous renfen des particu vous prend tombe pas l ainsi que dar dinaires on ritie avec u les anachor toient jama tion, ni m S. Luc fut de demeure des Barbare rut dans l'A Soterion. Sa

la sainte table, si l'on est dans un oratoire; & sur un banc très-propre, si c'est dans une cellule. Vous déplierez ensuite le voile, & vous y déposerez les particules. Vous ferez brûler de l'encens; puis vous chanterez les psaumes convenables, ou le trisagion, avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, & vous vous inclinerez pour prendre avec la bouche le corps de J. C. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin, dans une coupe, qui ne servira qu'à cet usage. Vous renfermerez avec le voile le reste des particules dans le vase sacré, & vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment. C'est ainsi que dans les cas les plus extraordinaires on traitoit la divine eucharistie avec un respect unique, & que les anachorettes les plus solitaires n'étoient jamais exclus de sa participation, ni même de sa fréquentation. S. Luc fut souvent obligé de changer de demeure, à cause des incursions des Barbares. Enfin il se fixa, & mourut dans l'Afrique, en un lieu nommé Soterion. Sa cellule fut changée en

un oratoire, où il s'opéra une quantité de miracles, qui le font compter au nombre des saints par l'Eglise Greque.

L'Asie dépendante de C. P. ne fut pas moins illustrée par les vertus de S. Paul de Latre. Il avoit un frere nommé Basile, qui s'enfuit au mont Olympe, comme ses parens le vouloient marier, & qui se fit moine dans la laure de S. Elie. Là, se trouvant encore importuné par ses proches & ses amis, il se retira plus avant dans les terres, près du mont de Latre, où il fit venir son frere Paul, qui lui dut ainsi ses premiers engagements dans la carriere de la perfection. Pierre ami de Basile, & abbé du monastere de Carye près de Latre, se fit un plaisir de cultiver les excellentes dispositions du jeune Paul. Mais il s'aperçut bientôt, que cette ame privilégiée avoit moins besoin d'aiguillon que de frein, dans une route, où les commencemens si épineux pour tant d'autres, paroissent trop doux à ce prosélyte fervent. Il déclara d'abord une guerre irréconciliable aux inclinations les plus naturelles, jusqu'à vouloir absolu-

ment vain
couchoit p
seulement
pos, en s'a
contre un
mettoit pas
si recueilli
férens de
que tous le
le distraire
venir des
matériel lu
celui de l'e
vent fondre
amertume.
pêcheurs. I
son Abbé la
désert, pour
oubli de tou
mais tandis
il le refusa t
nessé.

Après la
ayant comm
ami Demet
semble au s
où il y avo
le nom de
trius, dans

ment vaincre le sommeil. Il ne se couchoit point pour dormir; il prenoit seulement quelques momens de repos, en s'appuyant contre un arbre ou contre un coin de rocher. Il ne se permettoit pas une parole inutile; il étoit si recueilli au milieu des emplois différens de la cuisine où on l'appliqua, que tous les objets servoient moins à le distraire qu'à lui rappeler le souvenir des vérités éternelles. Le feu matériel lui représentoit si vivement celui de l'enfer, qu'on le voyoit souvent fondre en larmes, & gémir avec amertume sur l'aveugle témérité des pécheurs. Il demanda instamment à son Abbé la permission de se retirer au désert, pour y vivre dans un parfait oubli de toutes les choses de ce monde; mais tandis que l'Abbé Pierre vécut, il le refusa toujours, à cause de sa jeunesse.

Après la mort de cet Abbé, Paul ayant communiqué son dessein à son ami Demetrius, ils se retirèrent ensemble au sommet du mont de Latre, où il y avoit une grotte qui portoit le nom de la Mere de Dieu. Demetrius, dans la crainte de n'y pouvoir

subsister, proposa de se rapprocher de la laure des Cellibares, située dans la même contrée. Non, dit Paul; il faut demeurer ici. Et de quoi vivrons-nous, reprit Demetrius? Du fruit de ces arbres, répondit Paul, en montrant des chênes chargés de glands. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayèrent de cette étrange nourriture, qui les fit vomir jusqu'au sang. Demetrius voulut faire quelque plainte: mais Paul tournant l'aventure en plaisanterie, dit en souriant: Nous nous en porterons mieux; nous voilà purgés de nos mauvaises humeurs.

Demetrius que l'esprit de Dieu n'appelloit point à une pareille austérité, se rapprocha de la laure, & se joignit à un anachorete fort avancé en âge & non moins en vertu. Il lui dit ce qui lui étoit arrivé avec Paul, & combien il souffroit de le laisser sans secours. Soyez tranquille, mon fils, lui dit le saint vieillard; nous partagerons avec lui les alimens que le Seigneur daignera nous fournir. Demetrius n'eut rien de plus pressé que de porter ces paroles à Paul, qui dit en versant des larmes de reconnois-

D
sance: V
Dieu n'ab
bandonner
Paul alla d
abbé nom
avoir gouv
en anacho
veur sur la
de lui faire
près de la
montra un
moit une
née d'une
piteau. Ell
traite à un
persécution
meura de u
peu d'huile
soient tous
consistoit
pain, que
voisinage.
fontaine q
& qui coul
qu'il ne fû
vin de nos
l'Abbé Ath
tre, qui
échelle; &

sance : Vous voyez , mon frere , que Dieu n'abandonne pas ceux qui s'abandonnent eux-mêmes entre ses mains. Paul alla dans la suite trouver un saint abbé nommé Athanase , qui , après avoir gouverné un monastere , vivoit en anachorete près la laure du Sauveur sur la même montagne. Il le pria de lui faire construire une colonne auprès de la laure : mais Athanase lui montra une roche escarpée , qui formoit une colonne naturelle , couronnée d'une grotte comme de son chapeau. Elle avoit déjà servi de retraite à un saint solitaire , pendant la persécution des Iconoclastes. Paul y demeura douze ans. Une lampe avec un peu d'huile , & une pierre à fusil faisoient tous ses meubles. Sa nourriture consistoit en quelques morceaux de pain , que lui apportoit un paysan du voisinage. Il s'abreuvoit de l'eau d'une fontaine qu'il fit sortir de son rocher , & qui coula toujours depuis. Mais afin qu'il ne fût pas privé de l'aliment divin de nos âmes , de temps en temps l'Abbé Athanase lui envoyoit un prêtre , qui montoit à l'aide d'une échelle , & célébroit le saint sacrifice.

*Mf. bibl.
th. reg. fol.
204. B. 245a*

Une vie si merveilleuse ne manqua point d'attirer une foule d'admirateurs & d'émulateurs. Les uns se logerent en des cavernes voisines, les autres construisirent des cabanes; on bâtit un oratoire sous le nom de Saint Michel, & il se forma insensiblement une communauté nombreuse. Paul si peu soigneux de sa subsistance, pourvut avec un grand soin à celle de ses disciples, pour éloigner tout prétexte d'inconstance. Il faisoit tellement ses délices de l'oraison & du recueillement, que la joie ou la tristesse se peignoient sur son front, selon qu'on l'obligeoit à parler, ou qu'on le laissoit converser uniquement avec Dieu. C'est ce qu'il fut contraint de déclarer pour l'édification des freres, à qui une altération si sensible de son humeur caufoit plus que de l'étonnement. Se trouvant néanmoins importuné à l'excès, par les visites de ses disciples & des autres personnes qui affluoiert sans cesse à sa grotte, il se retira secrètement dans l'endroit le plus désert de la montagne, exposé à toutes les injures de l'air, & n'ayant pour compagnie que les bêtes sauvages. On

D
fut encore de temps prétexte d'instruire pourquoy l'île de Sarpagna. En les trois la Sarasins a les solitaire toute part l'engagerent tant il étoit pressions de il craignoit propres goûte nelle.

Malgré l'abstinence & l'abstinence faire quelque plus solennel coup de l'octave de ces repas de la communion toute provient le Saint, av Paul lui rep l'instant arr

fut encore le trouver , & le ramener
 de temps en temps à la laure , sous
 prétexte de quelque besoin pressant
 d'instruire & d'animer les freres. C'est
 pourquoi il prit le dessein de passer à
 l'île de Samos. Sa célébrité l'y accom-
 pagna. En peu de temps il rétablit
 les trois laures de cette île , que les
 Sarasins avoient ruinées. Cependant
 les solitaires de Latre le cherchant de
 toute part & l'ayant enfin découvert ,
 l'engagerent encore à revenir. Au-
 tant il étoit prompt à suivre les im-
 pressions de l'esprit de Dieu , autant
 il craignoit de les confondre avec ses
 propres goûts & sa satisfaction per-
 sonnelle.

Malgré son attrait pour la retraite
 & l'abstinence , il avoit coutume de
 faire quelques festins aux fêtes les
 plus solennelles , & d'y convier beau-
 coup de monde. Un dimanche de
 l'octave de pâque , destiné à l'un de
 ces repas de charité , l'économe de
 la communauté se trouva dépourvu de
 toute provision. Il courut en avertir
 le Saint , avec une grande inquiétude.
 Paul lui reprocha son peu de foi. A
 l'instant arriverent des mulets chargés

de pain blanc, de vin, de fromage, d'œufs & de toutes sortes de fruits qu'envoyoient des voisins charitables. Tels étoient les mets que ces vrais solitaires regardoient comme fort délicats, & qu'ils reservoient pour leurs festins. Ils s'en privoient eux-mêmes, pour les distribuer à leurs hôtes & aux pauvres. Leur saint guide en particulier avoit tant d'affection pour l'aumône, qu'il donnoit jusqu'à son pain & ses vêtemens. Manquant un jour de toute autre chose, il voulut se vendre comme esclave, afin de soulager quelques malheureux, au prix de sa propre liberté.

La réputation d'une si haute vertu s'étendit à C. P. & à Rome. Le Pape envoya, pour examiner sa maniere de vivre, & lui en faire le rapport. Pierre, roi des Bulgares, lui écrivit souvent, pour se recommander à ses prières. L'Empereur Constantin-Phyrogénète le consulta sur différentes expéditions de grande importance; & l'issue ne manqua point de donner lieu au repentir, quand la politique ne se trouva point d'accord avec les lumieres de l'homme de Dieu. Paul employa

efficacem
Prince, p
du voisin
chéens. L
Larre, l
cembre,
honore
moines j
sans jam
cesseur,
pût faire
autant de
leur supé
jours de
leur obéi

Peu ap
pérent
beau, qu
rent série
d'une son
alloit pri
douceurs
que la
mene av
tumulte
de la com
s'approch
& lui di
Est-ce do

omage ;
 ts qu'en-
 es. Tels
 ais soli-
 ort déli-
 our leurs
 mêmes,
 hôtes &
 e en par-
 on pour
 qu'à son
 quant un
 l voulut
 de sou-
 a prix de

efficacement son crédit auprès de ce Prince, pour faire bannir de Milet & du voisinage, de dangereux Manichéens. Il mourut dans la laure de Latre, l'an 956, le quinzième de décembre, jour auquel l'Eglise Greque honore sa mémoire. Il exhorta ses moines jusqu'à son dernier soupir, sans jamais vouloir nommer son successeur, quelque instance qu'on lui en pût faire. Il prétendoit leur laisser autant de liberté dans le choix de leur supérieur, qu'il leur avoit toujours demandé de perfection dans leur obéissance.

te vertu
 Le Pape
 maniere
 rapport.
 ni écrivit
 der à ses
 tin-Port
 différentes
 tance ; &
 nner lieu
 que ne se
 lumieres
 employa

Peu après sa mort, les miracles s'opérèrent avec tant d'éclat à son tombeau, que les solitaires s'en plainquirent sérieusement à lui-même, comme d'une source de distractions qui les alloit priver des fruits & des saintes douceurs de leur retraite. Un jour que la délivrance d'un énergumene avoit occasionné beaucoup de tumulte dans l'église, un des anciens de la communauté, nommé Siméon, s'approcha de la sépulture du Saint, & lui dit, comme s'il eût été vivant : Est-ce donc là ce que vous avez

recommandé touchant la fuite du monde & du tumulte ? Ne voyez-vous pas que vous nous préparez des troubles infinis ? Ce lieu sera bientôt rempli de femmes & d'enfans , aussi bien que d'hommes de tout état. Alors que deviendront le recueillement & la régularité ? Dites-nous dès aujourd'hui , si vous prétendez continuer ces miracles. Dans ce cas-là , nous vous descendrons de la montagne , & nous vous laisserons en bas faire tout ce que vous jugerez à propos. Cette plainte singulière , & respectable par la simplicité même qui la dicta , parut avoir son effet. Depuis ce moment , le Saint ne guérit plus en public aucun possédé ; mais il fit beaucoup d'autres miracles , comme il avoit fait pendant sa vie.

Il avoit témoigné une dévotion toute particulière pour l'image de J. C. imprimée miraculeusement , à ce que tout le monde croyoit , en faveur d'Abgar roi ou seigneur d'Edesse , sur un linge dont le Sauveur s'essuya le visage. Paul fit appliquer sur le suaire d'Edesse un linge de même grandeur ; & l'on dit , que quand il l'eut déplié , il y vit

une image
divin monu
bruit dans
à C. P. où
puis peu ,
Romain-Lé
pour deux
mille pieces
teur de l'an
l'Historien
cinquieme
la délivranc
temps par C
toire Orient
On trouve
merveille ,
à l'Empereu
nere , qui ,
dans les pré
de cette im
prodiges arr
tout le cour
C. P. Elle
ville , le qu
l'année 944
dans l'église
Blaquernes ,
la fête de l'a
on la porta

une image semblable à l'original. Ce divin monument faisoit alors grand bruit dans tout l'Orient, & sur tout à C. P. où il avoit été transféré depuis peu, par les soins de l'Empereur Romain-Lécapene, qui l'avoit acheté pour deux cents Sarasins & douze mille pieces d'argent. Le premier auteur de l'antiquité qui en parle, est l'Historien Evagre qui écrivoit dans le cinquieme siecle, & qui lui attribue la délivrance d'Edesse assiégée de son temps par Costroès roi de Perse. L'histoire Orientale parle de sa translation. On trouve toute la suite de cette merveille, dans un discours attribué à l'Empereur Constantin-Porphyrógénète, qui, outre les miracles opérés dans les premiers temps à l'occasion de cette image, raconte une foule de prodiges arrivés à sa translation, dans tout le cours du voyage d'Edesse à C. P. Elle arriva dans cette dernière ville, le quinzieme jour d'août de l'année 944, & fut d'abord déposée dans l'église de Notre-Dame des Blaquernes, où l'Empereur célébroit la fête de l'assomption. Le lendemain on la porta à la grande église, c'est-

Evagr. hist.

4. c. 27.

Elmat. pag.

213.

Co. bef. ad

16. Aug.

à-dire à Sainte-Sophie, pour lui rendre un culte encore plus éclatant. Elle fut enfin placée dans l'église du Phare, qui étoit la principale des chapelles du palais. L'Eglise Greque célèbre la fête de cette translation, le jour même de sa premiere célébration à C. P. seizieme du mois d'août.

L'Empereur Constantin engagea Siméon-Métaphraste à seconder son zele pour la manifestation des merveilles que Dieu se plaît à opérer en faveur de son Eglise, & par le ministère de ses saints. Siméon né d'une famille puissante, doué d'un génie heureux, élevé avec soin, employé aux négociations les plus importantes, & parvenu aux premieres charges de l'Empire, avoit tous les talens & toutes les commodités nécessaires pour rendre également solide & intéressante la collection des vies de saints qu'il entreprit de donner. Il rassembla une multitude de livres, de mémoires, & même de pieces originales. Mais outre le goût de son siecle, qui n'étoit pas celui de la vérité simple & sans fard, il avoit l'esprit naturellement tourné au merveilleux. Trouvant donc trop de simplicité

*Pfell. ap.
Allat. de Sim.
Boll. præf.
gener. t. 1. c.
1, &c.*

citée dans
les premie
les origina
saints, il en
dire, il en
les amplifi
beaucoup d
être inventé
cha des tra
vent essenti
lant que jud
portance. C
la justice c
frontant son
Probe & A
mitifs de c
trouvés de
ouvrages de
donner le
qui ne signif
mais auteur
Comme il s
ses écrits, o
composées e
en a attribué
qu'il est dif
nes : ce qui
âge, ou de
suspectes. O

Tome IX

cité dans les monumens anciens, dans les premiers actes des martyrs, dans les originaux de la vie de plusieurs saints, il en changea, ou, pour mieux dire, il en dénatura tout à fait le style, les amplifia avec emphase, y ajouta beaucoup de faits pris ailleurs, & peut-être inventés par un faux zele, en retrancha des traits peu saillans, mais souvent essentiels, dont son esprit plus brillant que judicieux, ne sentoit pas l'importance. On peut se convaincre de la justice de cette censure, en confrontant son histoire des SS. Taraque, Probe & Andronic, avec les actes primitifs de ces martyrs, qui ont été retrouvés de nos jours. Ce sont ces ouvrages de Siméon, qui lui ont fait donner le surnom de Métaphraste, qui ne signifie pas seulement traducteur, mais auteur de gloses & de paraphrases. Comme il s'étoit rendu fort célèbre par ses écrits, outre les vies de saints qu'il a composées en grand nombre, on lui en a attribué encore beaucoup d'autres, qu'il est difficile de démêler des siennes: ce qui rend toutes celles de cet âge, ou de ce style, raisonnablement suspectes. On ne peut s'y fier, qu'au-

tant qu'elles sont appuyées par des monumens plus sûrs.

Post.
Theoph.
Cedri.

Constantin-Porphyrrogénète s'efforça de faire refleurir généralement toutes les sciences & tous les arts, extrêmement déchu par la négligence de ses prédécesseurs. Il régna encore quinze ans, depuis qu'il fut délivré de Romain-Lécapene & de ses enfans. Libre alors, & seul maître de l'Empire, il chercha de tous côtés les hommes à talens, & n'eut rien plus à cœur que de les multiplier. Il rétablit les écoles, il honora jusqu'aux étudians, de ses libéralités & de sa faveur; il s'entretenoit familièrement avec eux, leur proposoit des récompenses, & les faisoit manger à sa table. Il s'étoit rendu lui-même si habile, jusque dans les arts mécaniques, qu'il corrigeoit les meilleurs ouvriers. Mais c'est là que se bornerent toutes les espérances qu'il avoit fait concevoir de lui, lorsqu'il s'étoit vu libre & seul Empereur. Il marqua toujours, à la vérité, beaucoup de religion à l'extérieur; n'allant jamais à l'église dans les jours de solennité, sans faire des offrandes magnifiques, en ornemens précieux, en vases d'or, en

pierreries étoit sujet à sévérité de la cruauté soit donné cernement des ministres rendit tout Dès l'a ronner em n'avoit qu parvenu à pendance, son dans un ne l'avoit point de t curable, de de novemb réputation dre & d'u Pour distin nier Emper nomme Ro fut tel qu'c parricide. I sa mere H son pere. Il lui laisser la les princesses

pierreries du plus grand prix. Mais il étoit sujet au vin & à la colere, d'une sévérité dans les châtimens qui tenoit de la cruauté, d'une paresse qui lui faisoit donner les emplois sans aucun discernement : ce qui porta la corruption des ministres aux derniers excès, & rendit tout véral à la Cour.

Dès l'année 948, il avoit fait couronner empereur, son fils Romain qui n'avoit que dix ans, & qui à peine parvenu à vingt se lassa de sa dépendance, & lui fit donner du poison dans une médecine. Constantin, qui ne l'avoit prise qu'en partie, ne laissa point de tomber dans une langueur incurable, dont il mourut enfin au mois de novembre de l'an 959, avec la réputation d'un savant du premier ordre & d'un très-médiocre Empereur. Pour distinguer son successeur du dernier Empereur de même nom, on le nomme Romain le Jeune. Son regne fut tel qu'on pouvoit l'attendre d'un parricide. Il n'en usa guere mieux avec sa mere Héléne, qu'avec l'Empereur son pere. Il la chassa du palais, sans lui laisser la consolation de vivre avec les princesses ses filles, qu'il contraignit

à se faire religieuses ; ce qui fit mourir l'Impératrice de chagrin. Ensuite il s'abandonna à une débauche effrénée, & mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir régné moins de trois & demi. Il laissa pour héritiers, ses fils Basile & Constantin : mais leur bas âge empêcha qu'ils ne montassent si-tôt sur le trône.

Nicéphore-Phocas, capitaine illustre par plusieurs victoires qu'il avoit remportées sur les Musulmans & sur les Russes, fut proclamé empereur dès le 2 juillet 963, par l'armée qu'il commandoit ; & le 6 août suivant, il fut couronné à C. P. Quelques semaines après, il épousa l'Impératrice Théophanie veuve de Romain, étant lui-même veuf.

Legat Luit-
pr.

Cependant l'Empereur Otton rechercha l'alliance des Grecs, pour le jeune Otton son fils, que le Pape Jean XIII avoit couronné empereur d'Occident le jour de Noël 967. L'année suivante, il envoya Luitprand évêque de Crémone à C. P. & le chargea de demander en mariage pour le jeune Otton, la Princesse Anne, fille de l'Empereur Romain le Jeune & de

l'Impératrice
Nicéphore
encore di
doient av
princes d
cienne R
débarquer
né dans u
municatio
après, on
trône sur
portrait q
phore, un
la tête gro
yeux perit
barbe larg
jambes for
Nicéphore
les deux je
tantin, ses
nant la par
rois voulu
tion ; mais
tre ne me
fus, il se
& de rigue
la ville de
prises par p
occupoient

l'Impératrice Théophanie remariée à Nicéphore. Les Grecs n'avoient pas encore digéré l'affront qu'ils prétendoient avoir reçu, par l'élevation des princes d'Occident à l'Empire de l'ancienne Rome. L'Ambassadeur, à son débarquement, fut comme emprisonné dans un palais, où il n'avoit communication avec personne. Trois jours après, on le conduisit au pied d'un trône sur lequel étoit assis, selon le portrait qu'il nous a laissé de Nicéphore, un homme de très-petite taille, la tête grosse, le teint fort brun, les yeux petits, les cheveux longs, la barbe large, le ventre gros & les jambes fort courtes. A la gauche de Nicéphore, & plus bas, étoient assis les deux jeunes Princes Basile & Constantin, ses beaux-fils. L'Empereur prenant la parole, dit à Luitprand : J'aurois voulu vous recevoir avec distinction; mais les procédés de votre maître ne me l'ont pas permis. Là dessus, il se plaignit des actes d'autorité & de rigueur exercés par Otton dans la ville de Rome, & de ses entreprises sur plusieurs villes que les Grecs occupoient encore dans l'Italie.

Luitprand à qui cette fierté de théâtre n'imposa point, répondit en ces termes : Mon maître n'a point exercé de tyrannie sur la ville de Rome, mais il l'a délivrée au contraire du joug de ses oppresseurs. Elle gémissoit sous la puissance de femmes prostituées, & d'hommes encore plus méprisables. Dans quelle léthargie s'endormoient alors vos prédécesseurs, ces Empereurs Romains qui ne l'étoient que de nom, sans en remplir aucun devoir ? Le grand Otton n'en a pas usé de la même manière. Poussé du désir de rendre à l'Eglise sa première splendeur, il est venu des extrémités du monde, pour délivrer des méchans la grande Rome, & rétablir la puissance du Successeur du Prince des Apôtres : & quand il s'est élevé des rebelles contre une autorité si sainte, il les a punis, comme des parricides & des sacrilèges, suivant les loix de Théodose, de Justinien & des autres Empereurs. Luitprand répondit ensuite aux plaintes de Nicéphore concernant les entreprises de l'Empereur d'Occident sur la Pouille, d'où les Grecs fomentoient les troubles du reste de l'Ita-

lie, & les
 rasins ; puis
 riage entre
 la Princesse
 répondre,
 sion qu'il f
 & dont l'h
 La desc
 donne de
 reurs, une
 leur burlesq
 puis le pa
 il y avoit
 marchands
 deux haies,
 part, armés
 rouillés. Les
 l'Empereur
 cérémonie,
 que le corte
 en habits bo
 l'Empereur
 pierreries,
 riaux, faits
 toute autre t
 soient sur lu
 plus propres
 rémonie aug
 sur une hau

lie, & les incursions mêmes des Sarasins; puis il fit la proposition du mariage entre le jeune Empereur Otton & la Princesse Anne. Nicéphore différa de répondre, sous prétexte d'une procession qu'il faisoit célébrer ce jour-là, & dont l'heure étoit arrivée.

La description qu'en fait Luitprand, donne de la majesté de ces Empereurs, une idée qui répond à celle de leur burlesque hauteur. Il dit que depuis le palais jusqu'à Sainte-Sophie, il y avoit une multitude de petits marchands & d'ouvriers rangés en deux haies, nus pieds pour la plupart, armés de dards & de boucliers rouillés. Les grands qui accompagnoient l'Empereur, avoient des habits de cérémonie, mais si vieux & si usés, que le cortège eût été beaucoup mieux en habits bourgeois. Il n'y avoit que l'Empereur qui portât de l'or & des pierreries; mais ces ornemens impériaux, faits pour des hommes d'une toute autre taille que la sienne, paroissent sur lui des habits d'emprunt, plus propres à une farce qu'à une cérémonie auguste. Des chantres apostés sur une haute estrade crierent, quand

il passa : Voilà l'étoile du matin , l'aurore des beaux jours , le fléau des Musulmans. Peuples , adorez votre Empereur , & courbez la tête sous sa puissance immortelle.

Toutefois après cette espece d'apothéose , Nicéphore fit manger l'Ambassadeur à sa table. Mais voulant prolonger son triomphe , & donnant assez grossièrement carrière à sa maligne vanité ; Vous n'êtes pas des Romains , lui dit-il ; vous n'êtes que des Lombards. Vous nous rendez justice , repartit Luitprand. Nous autres Occidentaux , soit Francs , soit Saxons , & Lombards si vous voulez , nous n'avons pas de plus grande injure à dire aujourd'hui à un homme , que de l'appeller Romain. Nous n'attachons plus à ce terme qu'une idée de bassesse , de fourberie , d'avarice , d'impudicité & de lâcheté. Une autre fois que Nicéphore admit Luitprand à sa table , avec le patriarche & plusieurs évêques , il fit tomber le propos sur la religion , & lui demanda quels conciles recevoient les Occidentaux. Luitprand répondit : Les saints conciles de Nicée , de C. P. d'Epheuse , de Calcé-

doine , d'Antioche. L'Empereur ris moqueur. Saxe ; mais il ne l'avons pas repartit : Comme qu'il faut appeler célébré chez nous que les hérésies. Si la foi est morte est-elle vigoureuse. Ici au paroit que trop & à sa déca-

Cette manœuvre n'avoit pas fait que l'Ambassadeur mais il en avoit été , aux propositions Grecs. Ils n'ont pas mander pour la répression de Ravenne l'Italie méridionale qu'Otton , les sultans , laissez pour quoi Luitprand qu'à soutenir l'empereur dont il a dit en ces t

doine, d'Antioche, de Carthage, d'An-
 cyre. L'Empereur reprit, avec un sou-
 ris moqueur : Vous oubliez celui de
 Saxe ; mais il est si nouveau, que nous
 ne l'avons pas encore par écrit. Luitprand
 repartit : Comme c'est à la partie malade
 qu'il faut appliquer le remede, on a
 célébré chez vous les conciles, parce
 que les hérésies y ont pris naissance.
 Si la foi est nouvelle en Saxe, aussi y
 est-elle vigoureuse & soutenue des œu-
 vres. Ici au contraire sa vieillesse ne
 paroît que trop, à son affoiblissement
 & à sa décadence.

Cette maniere de procéder n'ache-
 minoit pas sans doute vers l'alliance
 que l'Ambassadeur étoit venu négocier :
 mais il en avoit reconnu l'impossibili-
 té, aux propositions extravagantes des
 Grecs. Ils n'avoient pas rougi de de-
 mander pour préliminaire, la restitu-
 tion de Ravenne, de Rome & de toute
 l'Italie méridionale ; ou du moins
 qu'Otton, tels furent leurs propos in-
 sultans, laissât Rome en liberté. C'est
 pourquoi Luitprand ne songeant plus
 qu'à soutenir la dignité de l'Empé-
 reur dont il étoit le ministre, répon-
 dit en ces termes pleins de vigueur :

Eh ! qui tient Rome en servitude ? Mon maître ne laisse-t-il pas à l'Eglise Romaine la libre jouissance de tous les biens que les Empereurs lui ont donnés dans toute l'étendue de l'Occident ? Pour ce qui est de l'Italie en particulier , de la Saxe , de la Baviere , de tous les royaumes du grand Otton ; je ne suis pas Chrétien , s'il en retient aucune ville , ou aucun village , s'il s'approprie le dernier des vassaux ou des serfs qui appartient au Pape. C'est à l'Empereur votre maître , de rendre à l'Eglise Romaine toute sa liberté & son ancienne puissance , en lui remerciant les biens que le grand Constantin fondateur de cette ville lui avoit donnés en Orient comme en Occident.

Il arriva cependant des nonces du Pape Jean XIII vers Nicéphore , afin de faciliter l'alliance des deux Empereurs : mais le Pape dans ses lettres donnoit à Otton le titre d'Empereur des Romains , & qualifioit Nicéphore , Empereur des Grecs. Ceux-ci en furent extrêmement irrités , & s'en exprimèrent d'un ton à faire sentir autant l'oubli du sens commun que celui de la décence & de la propriété

dans les e
disoient-
bare ! Co
fert ce bl
le vaisseau
ferons-nou
profanerie
pant dans
Christophe
ce sujet
grand. Le
si l'on doit
adultere d
Pape dans
Nicéphore
l'on ne sau
par le con
rez-vous de
transféra i
senat avec
& ne laissa
que de vi
sans & la
répondit a
Le Pape ,
a cru lui f
avez chan
aussi bien
gue , il au

dans les expressions. Quelle insolence , disoient-ils , dans un misérable Barbare ! Comment la mer a-t-elle souffert ce blasphémateur , sans engloutir le vaisseau qui le portoit ? Mais que ferons-nous à ces malheureux ? Nous profanerions nos mains , en les trem-pant dans leur sang abject & servile. Christophe, eunuque & parrice , eut à ce sujet une explication avec Luitprand. Le Pape de Rome, lui dit-il, si l'on doit nommer Pape l'ami du fils adultère & sacrilège d'Alberic ; ce Pape dans ses lettres traite le grand Nicéphore d'Empereur des Grecs ; & l'on ne sauroit douter qu'il ne l'ait fait par le conseil de votre maître. Ignorez-vous donc, que quand Constantin transféra ici l'Empire , il y amena le sénat avec toute la noblesse de Rome , & ne laissa dans cette ville dégradée que de vils esclaves , quelques artisans & la lie du peuple ? Luitprand répondit avec une déférence ironique : Le Pape , loin d'offenser l'Empereur , a cru lui faire plaisir. Comme vous avez changé les mœurs des Romains , aussi bien que leur habit & leur langue , il aura pensé que le nom de Ro-

main vous déplaçoit pareillement. Mais à cela ne tienne : il changera dans la fuite, si cela peut vous plaire, l'adresse de ses lettres. On voulut bien paroître satisfait de cette réponse, & l'on remit à l'Ambassadeur une lettre de Nicéphore pour Otton. Quant au Pape, nous ne le jugeons pas digne, dit-on, de recevoir des lettres impériales. C'est bien assez pour lui, de cette réponse que lui fait le Curopalate. Encore ne voulons-nous pas l'envoyer par les misérables qu'il a pris pour nonces. C'est vous que nous en chargeons ; & faites-lui bien entendre, que s'il ne se corrige, il est perdu sans ressource. Tels étoient le ton & les procédés de ces prétendus successeurs des Romains, plus propres à remplir une scène de mimes, qu'à retracer la gravité noble & majestueuse de l'ancienne Rome.

Luitprand ne donne pas une idée plus avantageuse des évêques de la Grece qu'il rencontra sur sa route, & chez lesquels il ne trouva, ni honnêteté, ni hospitalité. Ils sont eunuques, dit-il, pour la plupart, très-pécunieux par les sommes qu'ils ont en dépôt

dans les
dans les
prit d'é
ils man
nue. Un
ques he
tout le
& ache
ferment
clination
étoient i
nombre
de Leu
Eglise p
d'or à N
portion.
Cet
lement
seurs av
à routes
leur déf
croître le
diques
prétexte
mal le
mort de
commiss
funérail
fit le re

dans leurs coffres , & très-misérables dans leur maniere de vivre. Et par esprit d'épargne , & par bassesse d'ame , ils mangent seuls , à une petite table nue. Un biscuit de mer , avec quelques herbages & de l'eau chaude , fait tout leur repas. Eux-mêmes vendent & achètent en public , ouvrent & ferment leurs portes. Outre leurs inclinations sordides , les tributs qui leur étoient imposés , en réduisoient un grand nombre à vivre de la sorte. L'Evêque de Leucate dit à Luitprand , que son Eglise payoit chaque année cent sous d'or à Nicéphore , & les autres à proportion.

Cet Empereur ne supprima pas seulement les pensions que ses prédécesseurs avoient accordées aux églises & à toutes les maisons de piété ; mais il leur défendit par une loi générale d'accroître leurs immeubles , quelque modiques qu'ils fussent , sous le vague prétexte que les évêques employoient mal le patrimoine des pauvres. A la mort des évêques , il envoyoit des commissaires pour régler les frais des funérailles , & il appliquoit à son profit le reste des biens. Une innovation

qui parut encore plus étonnante, ce fut une loi que soucrivirent quelques prélats courtisans, & qui défendoit d'élire ou d'ordonner dans la suite aucun évêque, sans un ordre exprès de l'Empereur. Il s'attira par là & par plusieurs autres entreprises inconsidérées, une haine que ne purent éteindre des avantages très-considérables qu'il remporta sur les Musulmans. Telles furent la conquête des îles de Crete & de Chypre, la prise de Tarse & de toutes les bonnes places de la Cilicie, avec des succès encore plus brillans en Syrie & en Phénicie. Il se fût même emparé d'Antioche, si par une foiblesse d'esprit fort commune alors parmi les Grecs, il n'eût ajouté foi aux traditions superstitieuses du vulgaire, prévenu que l'Empereur mourroit si-tôt que cette ville seroit prise. Il donna ordre au Patrice Michel, de se borner à la bloquer, & poussa les Musulmans au loin avec tant de vigueur, qu'ils brûlerent de dépit Jean patriarche de Jérusalem, & l'église magnifique du S. Sépulcre : mais le Patrice méprisant les préjugés populaires, & profitant de l'occasion

avec hab
Antioche

Les tr
phore pa
ble au m
eut pas
phanie,
son épou
appella J
le Petit
homme
victoires
ques sou
détroit d
Il aborda
palais, ou
avec des
rent Nicé
lui coupe
à ceux q
Jean Zim
empereur
ces Basile
riage de
Jeune. Q
de Noël
Patriarche
la foible
n'avoit pa

avec habileté, pressa vivement & prit Antioche.

Les traitemens injurieux dont Nicéphore paya ce service, mirent le comble au mécontentement général. Il n'y eut pas jusqu'à l'Impératrice Théophanie, qui ne pouvant plus souffrir son époux, ne conjurât sa perte. Elle appella Jean surnommé Zimisquès ou le Petit à cause de sa raille, grand homme de guerre illustré par plusieurs victoires, & que Nicéphore, sur quelques soupçons, retenoit au delà du détroit dans la ville de Calcédoine. Il aborda de nuit sous les fenêtres du palais, où on le monta lui sixieme, avec des cordes & des paniers. Ils tuèrent Nicéphore dans le sommeil; puis lui couperent la tête, & la montrèrent à ceux qui venoient à son secours. Jean Zimisquès fut aussi-tôt reconnu empereur, avec les deux jeunes Princes Basile & Constantin, issus du mariage de Théophanie avec Romain le Jeune. Quelques jours après, à la fête de Noël 969, il fut couronné par le Patriarche Polyeucte, dont il surmonta la foible résistance, en assurant qu'il n'avoit pas mis la main sur Nicéphore,

mais que d'autres lui avoient ôté la vie par ordre de l'Impératrice. Le Patriarche exigea que cette Princesse fût chassée du palais, & les meurtriers bannis : ce qui fut exécuté ponctuellement par Zimisquès, charmé de recueillir ainsi le fruit de son crime, & d'en faire retomber tout l'odieux sur ses complices. Il révoqua aussi les loix dressées par Nicéphore au préjudice de l'Eglise, & rappella les évêques bannis pour n'avoir pas voulu y souscrire.

Peu après son retour de C. P. Luitprand en composa la relation, où se trouve le tableau que nous venons de présenter des mœurs Greques de son temps. Ce fut le dernier de ses ouvrages. Il avoit écrit auparavant, n'étant encore que diacre de Pavie, l'histoire de ce qui s'étoit passé en Italie, principalement depuis l'établissement des Sarasins à Fresinet en 891, jusqu'au concile de Rome où Jean XII fut déposé en 963. Sa narration présente autant d'esprit, que ses conférences avec l'Empereur & les grands de C. P. mais on n'y trouve, ni un goût, ni même un jugement bien

épuré. Son siècle accablé est prodigieusement vent avec qu'il y a cet ouvrage vertueux, le ton p bouffonner une licence la pudeur.

Atton, dans le m de même c le plus cor souffrances parties. D cerne le soutient qu damnés qu concile de l truction de déjà comm ainsi que l maximes, décrétales. sens & de p contre les c tout contre

épuré. Son érudition étonnante pour un siècle accusé de tant d'ignorance, y est prodiguée hors de propos, & souvent avec un étalage puéril. Mais ce qu'il y a de plus inconséquent dans cet ouvrage composé par un diacre vertueux, & dédié à un évêque, c'est le ton plaissant poussé jusqu'à une bouffonnerie, & quelquefois jusqu'à une licence qui offenseroit aujourd'hui la pudeur.

Atton, évêque de Verceil, vivoit dans le même temps, & se rendit de même célèbre par ses ouvrages, dont le plus considérable est son traité des souffrances de l'Eglise, divisé en trois parties. Dans la première, qui concerne le jugement des évêques, il soutient qu'ils ne peuvent être condamnés que par le Pape, quoique le concile de la province puisse faire l'instruction de leur procès. Prétention déjà commune alors, mais qu'Atton, ainsi que les autres défenseurs de ces maximes, n'établit que sur de fausses décrétales. Il marque beaucoup plus de sens & de pénétration, lorsqu'il s'élève contre les épreuves abusives, & surtout contre le duel. Dans tous les cas,

Spicil. t. 8.

P. 44.

dit-il , où l'on puisse l'employer , c'est tenter le Seigneur qui n'est point obligé à faire des miracles , pour donner la victoire à la bonne cause ; & dans le cas du succès , c'est toujours prendre part , contre les canons , à l'effusion du sang humain , & même du sang innocent , puisque le champion n'est pas le coupable : c'est commettre un vrai crime , pour se décharger d'une fausse accusation. Quant à l'épreuve du jurement , il étoit d'usage , au défaut des autres moyens de justification , non seulement que l'accusé , fût-il évêque , se purgeât lui-même par serment , mais qu'on fît jurer avec lui ses confreres. Atton soutient que , suivant le droit naturel , il suffit , pour absoudre l'accusé , qu'il n'y ait point de preuve acquise contre lui ; qu'il est aussi contraire à la raison qu'à l'évangile , & de faire jurer un homme en ce cas sur sa propre innocence , parce que c'est jurer en vain , & de le réputer coupable , faute de trouver des zélateurs qui jurent pour un malheureux. L'usage a prévalu en ce point , contre le sentiment d'Atton.

Dans la seconde partie , l'Auteur traite de l'ordination des évêques , &

reprend
au mépris
de leur
élections
qui se tie
quel que
d'autres
celui qu'
gne qu'il
tion va ju
jusqu'à con
rituels , d
les premie
Cependant
rendre tém
jet , auque
possible d
part des a
si visible :
devienn
de l'oppre
violence h
tie , qui tr
nous appr
tée la cout
ou à l'exp
doit la ma
liers : on
récolter , &

reprend vivement les princes , qui , au mépris des loix de l'Eglise , font de leur seule volonté la regle des élections : arbitres impérieux , dit-il , qui se tiennent offensés qu'un prélat , quel que soit son mérite , soit élu par d'autres que par eux , ou qu'on rejette celui qu'ils protègent , quelque indigne qu'il soit. La manie de la protection va jusqu'à élever à l'épiscopat , jusqu'à constituer docteurs & peres spirituels , des enfans qui ne savent pas les premiers élémens de la religion. Cependant on oblige le peuple de rendre témoignage à la dignité du sujet , auquel il est manifestement impossible de l'avoir acquise. La plupart des assistans rient d'une illusion si visible : ces fantômes de pasteurs deviennent à jamais l'objet du mépris , de l'oppression , & quelquefois d'une violence homicide. La troisième partie , qui traite des biens ecclésiastiques , nous apprend à quel point étoit montée la coutume de les piller , à la mort ou à l'expulsion des prélats. On vendoit la maison , les granges , les celliers : on vendoit les fruits même à récolter , & quelquefois les fonds , sous

le nom du titulaire futur ; & l'on différoit son ordination , jusqu'à ce que tout fût consumé.

Ibid. p. 1.

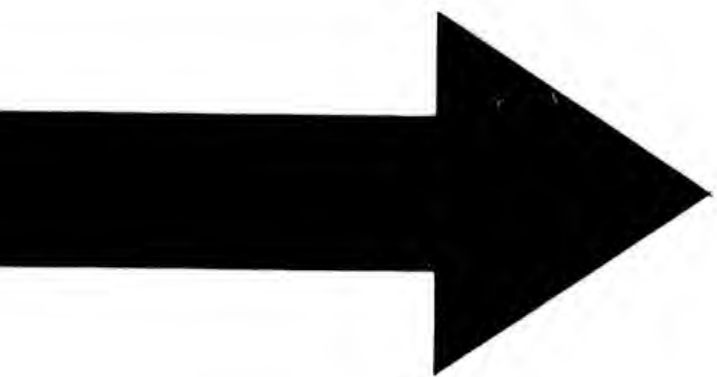
Nous avons aussi un capitulaire d'Arton de Verceil, dans le goût de celui de Théodulfe d'Orléans , c'est-à-dire une instruction générale pour le peuple & le clergé , tirée principalement des conciles. On y voit , que tous les prêtres, les diacres & les sous-diacres devoient savoir par cœur la foi catholique , c'est-à-dire , suivant le style du temps, le symbole de S. Athanase ; que les conférences des curés & des clercs , instituées dans le siècle précédent , comme on le voit par les statuts synodaux de Riculfe de Soissons , se faisoient au commencement de chaque mois , d'où leur est venu le nom de Calendes. On nous apprend encore , que les pénitences publiques s'imposoient le mercredi des cendres : le curé en conservoit un état par écrit , & devoit observer avec soin la conduite du pénitent. S'il voyoit en lui une ferveur extraordinaire , ou s'il le trouvoit en péril de mort , il en devoit avertir l'évêque , & en son absence , les cardinaux , c'est-à-dire les

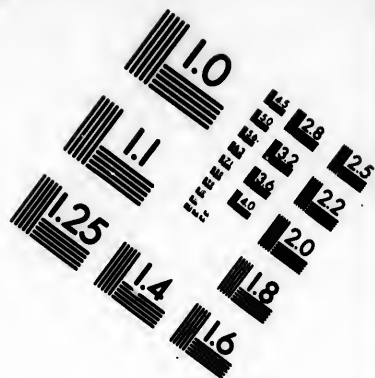
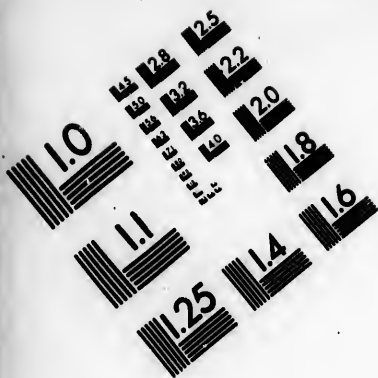
D
prêtres de
vancer l'al
Dans qu
forme de
de discipli
césains de
ple des Mu
du ciel , a
tions de ce
noient pou
le filleul r
son parrain
prêtresses
trouve dan
l'usage anc
à l'instruct
monies du
mes , que
dre aux ép
époux , c'e
tresses &
que les prê
épousées av
par-là , &
suint , que
quels que
désordres c
dée comm
Quelques-u

prêtres de la cathédrale , afin d'avancer l'absolution.

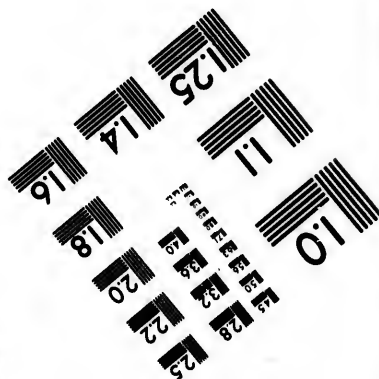
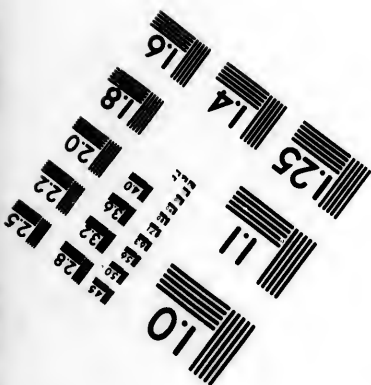
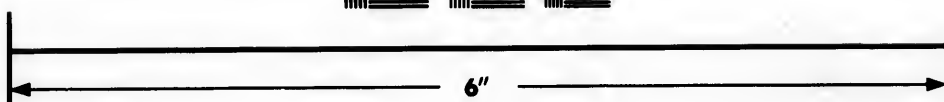
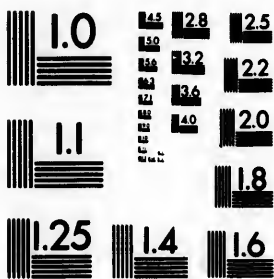
Dans quelques autres instructions en forme de lettres , sur différents sujets de discipline , Atton défend aux diocésains de fêter le vendredi , de rendre hommage au temple des Musulmans ; de croire aux augures du ciel , aux augures , & aux prédictions de certains charlatans qui se donnoient pour prophètes. Il prétend que le filleul ne peut épouser la fille de son parrain. Il explique les noms de prêtresses & de diaconesses qu'on trouve dans quelques canons , tant par l'usage ancien d'employer les femmes à l'instruction familière & aux cérémonies du baptême des autres femmes , que par l'usage commun d'étendre aux épouses les titres de leurs époux , c'est-à-dire de qualifier de prêtresses & de diaconesses les femmes que les prêtres & les diacres avoient épousées avant leur ordination. On voit par-là , & mieux encore par ce qui suit , que la continence des clercs , quels que fussent les ténèbres & les désordres de ce siècle , y étoit regardée comme prescrite & nécessaire. Quelques-uns d'entr'eux , dit le même







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 12.8
16 13.2
17 13.6
18 14.0
19 14.4
20 14.8
21 15.2
22 15.6
23 16.0
24 16.4
25 16.8

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Auteur, sont tellement esclaves du vice de la chair, qu'ils ont dans leurs logis des concubines, avec lesquelles ils demeurent tranquillement, & mangent publiquement. Le soin de leur fortune leur fait feindre d'abord de garder la continence; puis, quand ils sont agrégés au service ecclésiastique, ils revêtent ces malheureuses des dépouilles des pauvres, & à leur mort ils les rendent héritières des aumônes des Fideles. Ainsi le nom du Seigneur est-il blasphémé: car si ces épouses incertaines, ou leurs enfans équivoques prennent querelle avec leurs voisins, la chaleur des clercs à les secourir atteste qu'ils en sont les peres, & trahit tout à la fois la nature & leur infamie. Que si les officiers de justice surviennent pour enlever la concubine démasquée, le clerc impudique se décele encore bien mieux, par ses alarmes, ses sollicitations & ses offres. On peut se rappeler, que les canons condamnoient à la servitude les concubines des clercs. C'est ainsi qu'Arton de Verceil, & plusieurs autres évêques d'Italie ne cessoient de marquer leur zele pour la discipline, &

Conc. Nic.
dal. can. 3.

leur ha
sastique
Dan
Frodoa
ré de
ordre
nemens
par ses
sances
l'an 89
mourut
qui con
965, n
voir &
l'espace
toute la
trouve-
événeme
soit de
que nou
ser à une
de l'Egl
quatre li
des faits
temps d
archives
actes de
de ceux
Papes, &

leur habileté dans les sciences ecclésiastiques.

Dans le même temps, Flodoard ou Frodoare chanoine de Rheims & curé de Cormici, fut dans le second ordre du clergé un des premiers ornemens de l'Église de France, tant par ses vertus que par ses connoissances & son vrai génie. Il naquit vers l'an 894, à Epernai sur Marne, & mourut en 966. Ainsi sa chronique qui commence en 917, & finit en 965, ne contient que ce qu'il a pu voir & discuter par lui-même, dans l'espace de sa vie où il jouissoit de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des événemens intéressans & mémorables, soit de France, soit des pays voisins, que nous n'avons pas cru pouvoir puiser à une meilleure source. Son Histoire de l'Église de Rheims, divisée en quatre livres, comprend toute la suite des faits depuis sa fondation jusqu'au temps de l'Auteur, qui les a tirés des archives dont il étoit gardien, des actes des martyrs & des autres saints, de ceux des conciles, des lettres des Papes, & des autres piéces originales.

Elog. sac. 5.
Bened. pag.

325.

Flodoard fut élu évêque de Noyon ; mais il céda au doyen de S. Médard nommé Foucher, avec un détachement qui pourroit décider seul de la solidité de toutes ses vertus. Il se rendit particulièrement recommandable par la pureté de ses mœurs.

AA. fac.
5. Bened. p.
347.

Sainte Mathilde, mere d'Otton I, fit éclater jusque sur le trône, les vertus qu'on auroit admirées dans une sainte religieuse. Ayant été élevée dès son enfance au monastere d'Erford, sous la main de son aieule qui en étoit abbesse, & n'en étant sortie que pour épouser l'Empereur Henri, loin de se laisser corrompre par les vanités du siecle, elle n'en avoit paru environnée que pour en mieux sentir le vide & le péril. Obligée de paroître sous l'or & les pierreries, elle ne s'en consoloit que par les moyens que lui fournissoit son rang pour exercer sa charité dans toute son étendue. Pour prier la nuit, elle se devoit d'auprès du Roi son époux, qui par respect pour sa vertu feignoit de ne pas s'en appercevoir. Après la mort de ce Prince, elle se retira au monastere de Quedlimbourg qu'elle avoit

avoit f
cipline
qui éc
tous s
réserve
toit à
tre les
aussi b
core lo
ne cess
sacrific
le reste
jour de
& l'ann
Elle
racheim
eut à s
ces ses f
cusée d'
partie n
On la
ce que
pour so
ton attri
mauvais
guerre,
Reine,
dit, les
& la se
Tome

avoit fondé, & en observa toute la discipline régulière. A l'air de dignité qui éclatoit dans toutes ses actions & tous ses discours, elle joignoit une réserve & une modestie qui le disputoit à la plus timide des vierges. Outre les offices où elle assistoit la nuit aussi bien que le jour, elle prioit encore long-temps devant & après. Elle ne cessoit point de faire offrir le saint sacrifice pour l'ame de son époux. Tout le reste de sa vie, elle observa le huitième jour de la mort du Roi, le trentième & l'anniversaire.

Elle signala sa patience & son détachement, dans une persécution qu'elle eut à soutenir de la part des princes ses fils, auprès desquels elle fut accusée d'avoir consumé en aumônes une partie notable des revenus de l'Etat. On la réduisit d'abord à céder tout ce que le Roi Henri lui avoit donné pour son douaire : mais le Roi Oton attribuant à cette dureté quelques mauvais succès qu'il eut ensuite à la guerre, il demanda pardon à la sainte Reine, lui rendit, avec tout son crédit, les terres qu'on lui avoit ôtées, & la seconda depuis dans la plupart

de ses bonnes œuvres. Ce fut par son secours qu'elle fonda plusieurs églises, & cinq monasteres, entr'autres celui de Polden, au duché de Brunsvick, où l'on vit jusqu'à trois mille moines. Elle donnoit à manger aux pauvres deux fois par jour, & prenoit tant de plaisir à exercer cette bienfaisance évangélique, qu'elle faisoit porter dans ses voyages des nourritures & des provisions de toute espece. Dans les villes où elle séjournoit l'hiver, elle prenoit soin qu'on allumât pour les pauvres des feux qui duroient le jour & la nuit. Elle avoit recommandé à une religieuse de confiance, qui la servoit, de n'en laisser passer aucun sans lui faire l'aumône. Le samedi, jour auquel le Roi son époux étoit mort, elle redoubloit ses charités, faisoit préparer un bain pour les pauvres passans, les servoit quelquefois de ses propres mains, puis les conduisoit dans une chambre où elle leur distribuoit des vêtemens.

Elle tomba malade au monastere de Quedlimbourg, qui fut bien-tôt investi d'une infinité de personnes de tout état, à qui sa vie étoit si justement chere.

La visi
archevê
joie to
pas, lu
que Di
vers mo
de moy
pre que
nier pas
dre ma
l'église c
& pour
votre pa
vêque la
seconde a
l'huile sa
après qu
encore si
da la p
ses ouail
que prés
venir ;
donné, e
drap mor
réservés
sans qu'i
pressant d
chevêque
ment en

La visite de son petit-fils Guillaume, archevêque de Maience, lui causa une joie toute particuliere. Je ne doute pas, lui dit-elle à son premier abord, que Dieu lui-même ne vous conduise vers moi; personne, depuis la perte de mon fils Brunon, n'étant plus propre que vous à m'assister dans ce dernier passage. Commencez par entendre ma confession, puis vous irez à l'église dire la messe pour mes péchés, & pour l'ame du Roi mon époux & votre pere. Après la messe, l'Archevêque la revint trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte & le viatique. Voyant après quelques jours qu'elle n'étoit pas encore si près de sa fin, il lui demanda la permission de retourner vers ses ouailles. Elle voulut lui faire quelque présent, qui lui rappellât son souvenir: mais comme elle avoit tout donné, elle ne put lui offrir qu'un drap mortuaire, de ceux qu'elle avoit réservés pour sa propre sépulture, disant qu'il en avoit un besoin plus pressant qu'elle-même. En effet l'Archevêque Guillaume mourut subitement en route. Sa sainte mere lui sur-

vécut douze jours ; & le douzième ; elle fit appeller de grand matin les prêtres , ainsi que les religieuses , puis ordonna de ne refuser l'entrée à qui que ce fût de la multitude nombreuse de l'un & l'autre sexe qui étoit accourue pour la voir. Elle donna les avis convenables à chacun , spécialement à l'abbesse sa petite-fille , nommée Mathilde comme sa sainte aieule. Elle fit célébrer la messe , reçut de nouveau le corps de Notre-Seigneur , se coucha par terre sur un cilice , se mit de ses propres mains de la cendre sur la tête , & mourut ainsi le quatorzième de mars 968 , jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Ibid. p. 415.

S. Udalric , évêque & libérateur d'Ausbourg , continuoit à faire le bonheur de son peuple , & l'édification de toute l'Allemagne. Mais se voyant fort avancé en âge , & voulant s'appliquer avec plus de liberté à la méditation des choses éternelles , il résolut de prendre l'habit de l'état monastique , comme il en pratiquoit déjà la règle. Comme l'Empereur Otton aimoit singulièrement le S. Evêque , Udalric le pria de trouver bon

qu'il se
ruelles ;
béron l'a
son évê
trateur
la chair
tout acc
un habi
Adalbé
rule, ou
sance de
donnée
La mul
plupart
téré qu'
son neve
les honn
de l'Evê
faire da
Itigelheir
972. Il y
exclus de
c'étoit pa
sans nul
faisi de l
nant la fé
cile avec
qu'on lu

qu'il se bornât à ses fonctions spirituelles, de donner à son neveu Adalbéron l'administration du temporel de son évêché, & d'assurer à l'administrateur le titre même de pasteur & la chaire épiscopale. L'Empereur ayant tout accordé, l'Evêque prit aussitôt un habit de moine; & son neveu Adalbéron porta publiquement la férule, ou bâton pastoral. La connoissance de la vérité n'est pas toujours donnée à la piété la plus éminente. La multitude des évêques dont la plupart n'avoient pas la même sainteté qu'Udalric, fut scandalisée que son neveu s'attribuât contre les canons les honneurs de l'épiscopat, du vivant de l'Evêque titulaire. On examina l'affaire dans un concile qui se tint à Ingelheim pendant l'automne de l'année 972. Il y fut statué qu'Adalbéron seroit exclus de l'épiscopat, s'il ne juroit que c'étoit par ignorance ou inadvertance, & sans nul mépris des canons, qu'il s'étoit saisi de la puissance épiscopale en prenant la férule. Adalbéron parut au concile avec son oncle, & fit le serment qu'on lui demandoit; après quoi,

Udalric proposa de conférer l'ordination à son neveu. Mais les plus éclairés d'entre les prélats le prirent en particulier, & lui parlerent en ces termes : Vous qui avez toujours vécu sans reproche, & qui savez si bien les canons, il vous convient moins qu'à personne d'ouvrir la porte aux abus qui peuvent avoir lieu, si du vivans d'un évêque on en ordonne un autre en sa place. Ils lui firent ensuite espérer, qu'Adalbéron ayant toutes les qualités propres à l'épiscopat, ils ne lui donneroient point d'autre successeur. Mais la mort d'Adalbéron, qui arriva subitement au printemps de l'année suivante, fit le dénouement le plus simple de cette affaire.

Peu de temps après, mourut l'Empereur Otton le septième jour de mai de cette année 973, qui étoit le mercredi d'avant la pentecôte. Il avoit encore assisté ce jour-là à matines, à la messe, aux vêpres & fait ses aumônes. Après le *Magnificat*, il se trouva tout à coup si mal, qu'on le crut mort. On le fit cependant revenir de sa faiblesse, on lui donna le corps & le sang de Notre-Seigneur ;

il expir
reçu.
sa vigne
permett
grands
rieux e
ses ver
lui ont
Grand.
son fils
pereur
veau p
prêta se

Pend
survécut
de prier
Il ne c
nelleme
forces
bout ;
messe,
l'entend
& tout
des livr
de Die
Un jou
lant d'u
hélas !
mon ne

il expira tranquillement, après l'avoir reçu. La sagesse de son regne, sa vigueur aussi bien soutenue que le permettoit la fierté ombrageuse des grands vassaux de l'Empire, les glorieux exploits de sa valeur, toutes ses vertus impériales & chrétiennes lui ont fait donner le surnom de Grand. Le lendemain de son trépas, son fils Otton II, déjà couronné empereur par le Pape, fut élu de nouveau par le peuple qui ensuite lui prêta serment de fidélité.

Pendant deux mois que S. Udalric survécut à l'Empereur, il fit beaucoup de prières & d'aumônes pour ce Prince. Il ne cessa point de célébrer journellement le saint sacrifice, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout; & quand il ne put plus dire la messe, il se fit mener à l'église, pour l'entendre. Après avoir récité l'office & tout le psautier, il se faisoit lire des livres de piété, & s'entretenoit de Dieu avec des personnes pieuses. Un jour il s'écria, comme en s'éveillant d'un profond sommeil: Hélas! hélas! je voudrois n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron. Ils ne veulent

point me recevoir au Ciel, que je n'aye été puni d'avoir condescendu à ses desirs. Le jour de la S. Jean, par une révolution qu'il crut miraculeuse, il se sentit assez fort pour aller à l'église, & célébrer deux messes de suite. La veille de S. Pierre, qui étoit un dimanche, il crut que son dernier moment étoit arrivé : il se baigna, se revêtit des habits préparés pour ses funérailles, & attendit ainsi la mort. Mais il vécut jusqu'au quatre de juillet, où se sentant enfin tout prêt de mourir, il fit étendre en croix de la cendre qu'on aspergea d'eau bénite, & y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles, qui furent examinés à Rome, ainsi que ses vertus, & qui le firent mettre solennellement au nombre des saints, vingt ans après sa mort. La bulle en fut expédiée par le Pape Jean XVI, soucrite par ce Pontife, par cinq évêques des environs de Rome, neuf prêtres-cardinaux, & trois diacres. C'est le premier acte authentique qui nous reste d'une canonisation faite en forme par le S. Siege.

Le Pape Jean XIII étoit mort un

an ava
septem
de sep
Ce fut
de Ca
partie
qu'alor
Eglise
Les G
métrop
patriar
vêque
l'institu
de con
tant en
de la
de riv
mettre
tin da

Les
Romai
augme
prisant
tres en
cesseur
ordonn
Il ne
huit r
nir le

an avant S. Udalric, le 5 ou le 6 de septembre 972, après avoir occupé près de sept ans la chaire de S. Pierre. Ce fut lui qui érigea les archevêchés de Capoue & de Bénévent, dans la partie méridionale de l'Italie, où jusqu'alors on n'avoit point reconnu d'autre Église métropolitaine que celle de Rome. Les Grecs, de leur côté, firent une métropole, de l'Église d'Otrante: le patriarche de C. P. fit remettre à l'évêque de ce siege, des lettres qui l'instituoient archevêque; avec pouvoir de consacrer cinq nouveaux évêques, tant en Pouille que dans la Calabre de la domination des Grecs. L'esprit de rivalité alla jusqu'à ne plus permettre qu'on célébrât l'office en Latin dans aucune église de ces districts.

Les désordres qui affligèrent l'Église Romaine après la mort de Jean XIII, augmentèrent encore l'aversion méprisante, tant des Grecs que des autres ennemis de la sainte unité. Le successeur de Jean fut Benoît VI, qu'on ordonna Pape sur la fin de l'an 972. Il ne tint le S. Siege qu'environ dix-huit mois. Comme il vouloit maintenir les droits de l'Église & de l'Em-

pire, le séditieux Crescentius, fils de la fameuse Théodore, & selon quelques auteurs, du Pape Jean X, se fait de Benoît, & le jeta dans une prison, où il fut étranglé dans le cours de l'année 974. Francon, diacre de l'Eglise Romaine, ordonné Pape sous le nom de Boniface VII, soit avant, soit après la mort de Benoît VI, selon les opinions des auteurs divers, fut rejeté généralement comme antipape un mois après son élection, & s'enfuit à C. P. Alors on élut Donnus II, que quelques historiens placent mal à propos avant Benoît. Il en est même qui le retranchent du nombre des successeurs de S. Pierre: mais le nombre & l'autorité des anciens qui l'ont reconnu pour chef de l'Eglise, ne permettent pas de révoquer en doute la validité de son titre, que la seule obscurité de son pontificat peut avoir fait contester. On ne fait rien de certain sur le temps de son élection, ni sur celui de sa mort. Son successeur Benoît VII, évêque de Sutri & neveu du fameux Patrice Alberic, fut élu & intronisé, ou à la fin de l'an 974, ou au mois de mars de l'année suivante.

Son po
ans &
juillet
Da
glise
& l'I
çurent
pasteu
rent a
tamm
S. Ab
voul
vécu.
venan
fant p
que p
Ciel d
ton à
s'en f
les qu
toute
moins
main
leurs
les p
refus
May
tant

Son pontificat, qui fut d'environ huit ans & demi; finit avec sa vie le 10 de juillet 983.

Dans ces troubles affligeans de l'Eglise Romaine, l'Empereur Otton II & l'Impératrice Adélaïde sa mere concurent le dessein de lui donner pour pasteur S. Mayeul de Cluny. Ils l'attirent auprès d'eux, & le presserent instamment d'accepter le pontificat. Le S. Abbé répondit sans délibérer, qu'il vouloit mourir pauvre, comme il avoit vécu. L'Empereur & l'Impératrice revenant souvent à la charge, & le faisant presser par les évêques aussi bien que par les seigneurs, il consulta le Ciel dans l'oraison, puis répondit d'un ton à ne plus laisser d'espérance: Il s'en faut bien certainement que j'aye les qualités convenables au régime de toute l'Eglise; mais je suis encore moins propre à gouverner les Romains: il y a plus de distance entre leurs mœurs & les miennes, qu'entre les pays qui nous ont vu naître. Ce refus qu'on ne put jamais vaincre dans Mayeul, après avoir été inefficace en tant d'autres, doit passer pour le trait

Vir. per.
Syr. l. 3. c. 8.

le plus merveilleux peut-être de toute sa vie.

Vir. per
O. fil. Bibl.

Clun. p. 354.

On vit quelque temps après un effet bien touchant de son ascendant sur l'esprit du jeune Empereur. L'ambition des favoris & des flatteurs jaloux du crédit de l'Impératrice mere, avoit mis une telle division entre elle & Otton, que cette sainte Princesse fut obligée de se retirer en Bourgogne, auprès du Roi Conrade son frere. Tous les gens de bien en furent affligés. Mayeul s'y montra si sensible, qu'il vint avec la Princesse trouver l'Empereur à Pavie. Le S. Abbé peignit vivement à Otton le devoir d'honorer sa mere, à l'exemple de J. C. même, & les coups terribles par lesquels l'Auteur de la nature manquoit rarement d'en venger des droits si sacrés. Le Prince tremblant & attendri tomba aux pieds de sa mere. Elle s'agenouilla de son côté. Les larmes coulerent en abondance de part & d'autre; & la réconciliation fut aussi constante, qu'elle étoit sincere. Sainte Adélaïde vécut encore long-temps depuis, toujours inébranlable dans la carrière de la vertu, & usa aussi chrétienne-

ment d
fait de
de la
plutôt
teurs de
le bien
surnom
fonda a
auguste
mes. F
trois pr
lemande
aima au
patrie,
tracté d
rir au
province
envoyé
& de f
à Cluny
S. M
Princesse
l'an 994
avoir fa
de l'illu
Auvergn
lade, co
arrivée:
que la r

ment de la prospérité, qu'elle avoit fait des digresses. Elle fut si détachée de la terre, que ses biens parurent plutôt ceux des pauvres & des serviteurs de Dieu; elle fut si zélée pour le bien public, qu'on lui donna le surnom de Mere des royaumes; elle fonda autant de monasteres, que son auguste maison possédoit de royaumes. Femme, mere, & aieule des trois premiers Empereurs de race Allemande, tous nommés Otton, elle aima aussi constamment la France sa patrie, que si elle n'avoit point contracté d'autre alliance. Elle vint mourir au sein de sa famille, dans la province de Bourgogne, après avoir envoyé des présens dignes de son rang & de sa piété, à S. Benoît-sur-Loiré, à Cluny & à S. Martin de Tours.

S. Mayeul mourut avant cette sainte Princesse, le onzieme jour de mai de l'an 994, au prieuré de Souvigni, après avoir fait élire en sa place S. Odilon, de l'illustre maison de Mercœur en Auvergne. Mayeul, en tombant malade, connut que sa dernière heure étoit arrivée: il vit la mort de cet œil ferme que la magnanimité chrétienne donna

aux saints. Il consolait lui-même ses religieux, qui fondoient en larmes autour de son lit. Puisque vous m'aimez, leur disoit-il, pourquoi vous affligez-vous de mon bonheur? après le combat Dieu m'invite à la couronne. Ils lui demandèrent sa bénédiction, & se prosternerent pour la recevoir. Il ne songea plus ensuite qu'à s'entretenir amoureusement avec son Dieu. Seigneur, s'écrioit-il comme s'il eût déjà goûté les douceurs célestes, que vos tabernacles sont admirables! Votre serviteur ne se possède pas de joie, en voyant la beauté de votre maison. Il passa au repos du Seigneur, en proférant ces paroles.

S. Volfang, évêque de Ratisbonne, mourut la même année que S. Mayeul, le dernier jour d'octobre, auquel l'Eglise honore sa mémoire. L'humilité & la douceur, une conduite sage, égale, modérée, une modestie d'autant plus admirable dans l'élévation, qu'il y étoit parvenu de plus bas, étant né en Suabe, de parens obscurs; telles furent, avec la profondeur de la doctrine & le talent de la parole, les qualités qui lui firent pendant plus de vingt ans maintenir la pureté des mœurs, tant parmi les peu-

ples qu'
fois ar
plus en

Dan

& la

le spé

de cel

son pri

évêque

par un

abbé d

mont,

été mo

& les

jours

qu'il s

les pra

quelque

dit in

aux mo

l'amert

discour

habile

conserv

faire r

siège d

chassé

Baudri

lui de l

ples que dans le clergé , & quelquefois arracher au crime les âmes les plus endurcies.

Dans le même temps , la Belgique & la Lombardie eurent tour à tour le spectacle d'un zèle aussi différent de celui-ci dans ses effets , que dans son principe & ses procédés. Rathier évêque de Vérone , puis de Liege , & par une suite de la même légèreté , abbé de S. Amand , puis de Hautmont , puis de Labes dont il avoit été moine , censura par-tout les vices & les travers dont il n'étoit pas toujours exempt , réclama les canons qu'il savoit beaucoup mieux qu'il ne les pratiquoit ; & avec du mérite & quelque droiture d'intention , se rendit insupportable aux bons comme aux méchans , par ses bizarreries , par l'amertume de son humeur , par ses discours & ses écrits mordans. Plus habile à obtenir des places qu'à les conserver , il trouva moyen de se faire rétablir par deux fois sur le siège de Vérone , dont enfin il fut chassé sans retour. Il publia contre Baudri qui lui fut substitué dans celui de Liege , un écrit si violent , qu'an

ne lui donna point d'autre titre que celui de la frénésie ; à quoi il soucrivit lui-même.

Tel étoit le tour de ce génie exalté, plus digne, avec les boutades de son zèle, de figurer entre les anciens Cyniques que parmi les successeurs des Apôtres. Un jour il donna douze écus à un homme, qui lui avoit dit des injures pendant plusieurs heures consécutives. Dans un de ses ouvrages, qui a pour titre *Conjecture sur le caractère d'un Quidam*, il se déprime insensément lui-même, en rapportant tout ce que ses ennemis lui reprochoient, & en témoignant l'approuver. Mais à travers cette humilité bouffonne, on voit percer, avec l'impudence, toute la présomption cynique. Voici comment il fait parler les censeurs sur son compte : Il est d'un babil intarissable, & d'une audace à critiquer qui n'épargne personne : est-il surprenant que toutes les langues se déchaînent contre lui, puisqu'il exerce sa langue & sa plume contre tout le monde ? Il a fait une histoire de son temps, où il médit depuis le commencement jusqu'à la fin, tant de lui-

Spicil. t. 2.

P. 199.

même c
 fils d'un
 ner qu'
 rer des é
 habits &
 plus fo
 banc, f
 gens ave
 & servil
 enfoncé
 espede d
 ne va ja
 la Cour
 rien aux
 commerc
 plaît que
 les ours.

On de
 raclere d
 sensé de
 lit dans
 sordres d
 ple, qu'
 digne d'
 que dig
 qui est é
 sont dit
 qu'ils se
 met de J

même que de tous les autres. Il est fils d'un charpentier : faut-il s'étonner qu'il aime tant à bâtir & à réparer des églises ? Il est mal-propre en ses habits & en sa chaussure , couche le plus souvent par terre ou sur un banc , fait manger toutes sortes de gens avec lui , s'occupe de travaux bas & serviles , quand il n'a pas le nez enfoncé dans ses livres. Car c'est une espece de sauvage qui fuit le monde , ne va jamais à l'armée , rarement à la Cour , ne demande & ne donne rien aux grands , n'a guere plus de commerce avec ses pareils , & ne se plaît que dans les lieux habités par les ours.

On doit sans doute inférer du caractere de Rathier , qu'il seroit peu sensé de prendre à la lettre ce qu'on lit dans ses déclamations contre les désordres du clergé d'Italie ; par exemple , qu'on y trouve à peine un sujet digne d'être élu évêque , ou un évêque digne d'imposer les mains à celui qui est élu ; que les clerics à Rome ne sont distingués des laïcs , qu'en ce qu'ils se rasent le menton & le sommet de la tête , & qu'ils s'occupent du

service de Dieu afin de plaire aux hommes.

Rathier, peu d'accord avec lui-même, dit ailleurs, qu'on ne peut nulle part s'instruire mieux qu'à Rome, & que rien n'y est ignoré de ce qu'on peut savoir des dogmes ecclésiastiques. C'est là, poursuit-il, que les pasteurs & les docteurs suprêmes, que les princes de l'Eglise Universelle ont brillé. Là se portent les décrets pontificaux; là se fait le discernement des canons. On y approuve les uns, on y rejette les autres; & comme ce qu'on y casse n'a de force nulle part, nulle part on ne casse ce qui s'y observe.

Dans la lettre synodique de Rathier, adressée au clergé de son diocèse, on lit parmi plusieurs autres points importants d'instruction, que les prêtres ne devoient accorder la réconciliation aux pénitens, que suivant la mesure du pouvoir qui leur étoit attribuée par les canons: ce qui montre qu'il y avoit des cas réservés à l'évêque. Il y est ensuite marqué en termes formels, que les prêtres peuvent donner la pénitence pour les péchés secrets; & quant aux péchés publics,

qu'ils
l'évêque

Le
peut s
ne le
ecclési
affligé,
siez si
ministr
par la
pour u
plutôt
d'en ra
comme
changé
ratif,
devient
du sang
vient d
la coule
cent au
que di
formé
dant l'
limon;
au cont
la saveu
qu'upa
néanno

qu'ils en doivent faire le rapport à l'évêque.

Le dogme de la présence réelle ne peut s'enseigner plus clairement, que ne le fait Rathier dans sa lettre à un ecclésiastique nommé Patric. Je suis affligé, lui dit-il, que vous connoissiez si peu un sacrement que vous administrez tous les jours. Si, trompé par la voix des sens vous le prenez pour une simple figure, il convient plutôt de pleurer votre égarement que d'en railler. Croyez-moi, mon frere, comme aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin véritable & non figuratif, ainsi le vin dans l'eucharistie ne devient pas un sang figuratif, mais du sang véritable, & le pain y devient de même de la vraie chair. Si la couleur & la saveur vous annoncent autre chose, rappelez-vous ce que dit l'Écriture, que l'homme fut formé du limon de la terre. Cependant l'homme n'a pas la figure du limon; il n'en a que la substance. Ici, au contraire, quoique la couleur & la saveur restent dans le mystere telles qu'auparavant, ce que vous prenez est néanmoins de la chair & du sang vé-

spicil. t. 12.

P 37.

ritable. La curiosité humaine peut bien former des objections : mais la sagesse chrétienne ne doit que les mépriser ; puisqu'il s'agit de foi, & d'un de ses articles les plus mystérieux. Si c'est un mystere, on ne sauroit le comprendre ; si c'est un point de foi, il faut le croire, & non pas l'examiner. Telle étoit la profession de la foi catholique, dans le siècle même le moins instruit, & dans la bouche de l'un de ses écrivains les moins réservés.

En Espagne, les Chrétiens toujours aux prises avec les Arabes, tantôt triomphans, tantôt réduits aux dernières extrémités, conservoient invariablement pour le patriotisme & la religion ce degré de zèle dont les revers & tous les obstacles ne peuvent que retarder les triomphes. Ordogno II, fils d'Alphonse le Grand, roi d'Oviédo, & qui, au lieu de ce titre, porta le premier celui de la ville de Léon où il établit sa Cour, signala la première année de son règne par la prise de Talavera, qu'il emporta d'assaut après avoir taillé en pieces une armée nombreuse de Mahométans. Deux

années
toire
Abdér
ce dan
taille
che ro
courir
de Ro
Mais
bla ses
déram
rée au
victoires
ravir
leurs
gno,
rempo
où l'o
l'épée
deles.
nérale
d'inter
le non
guerre
Denis
III, fil
de Lis
du no
détrôn

années après, il remporta une victoire encore plus signalée sur leur Roi Abdérame III. Il fut ensuite défait par ce dangereux vaincu, à la funeste bataille du Val de Jonquere, avec Sanche roi de Navarre qu'il étoit allé secourir, & qui le premier prit le titre de Roi, au lieu de celui de Comte. Mais la même année Sanche rassembla ses troupes, attendit celles d'Abdérame au retour d'une expédition tentée au delà des Pyrénées après leur victoire, les mit en déroute, & leur ravit d'un seul coup le fruit de tous leurs efforts. Ramire II, fils d'Ordogno, enleva Madrid aux Arabes, & remporta sur Abdérame une victoire, où l'on dit qu'il fit passer au fil de l'épée quatre-vingt mille de ces Infidèles. Les Chrétiens se crurent si généralement redevables de ce succès à l'intercession de S. Jaque, que dès-lors le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Espagnols, comme celui de S. Denis l'étoit des François. Ordogno III, fils de Ramire, s'empara de la ville de Lisbonne. Sanche son frere, premier du nom entre les rois de Léon, & qui le détrôna, eut lui-même beaucoup de tra-

verses domestiques à essuyer, & mourut enfin empoisonné par un Seigneur à qui il venoit de faire grace de la vie.

Gampir. p.
90.

Ramire III son fils lui succéda, comme il n'avoit que cinq ans. Sa tante Elvire, princesse pieuse qui s'éroit consacrée à Dieu, gouverna pour lui, & ménagea sagement la paix avec les Sarasins. Mais les grands qui ne respiroient que la guerre & les hasards, s'ennuyèrent d'un gouvernement qu'ils accusoient de mollesse; & reconnurent pour roi, Bermude cousin-germain de Ramire. Le nouveau Roi, pour gagner l'estime du peuple, attribua à l'Eglise de Compostelle les biens d'un martyr mort sans héritiers, & qui avoient été réunis au fisc sous le regne précédent. Ce martyr nommé d'abord Sarasin, & depuis Dominique en recevant le baptême, étoit de la ville de Simanca que les Infidèles avoient prise sur les rois de Léon. Après avoir fait passer la plupart des habitans par le tranchant des armes, ils emmenerent celui-ci captif avec le peu qui restoit de ses compatriotes, les chargerent de chaînes, & les tinrent

emp
dan
celle
leur
pour
S
sans
cessa
vres
sang
moi
naiss
épita
ligie
quali
fesse
tuté
l'épis
A l'a
mona
blit
les n
tres
glise
trans
à be
Sifen
s'ado
seme

emprisonnés deux ans & demi, pendant lesquels ces héros Chrétiens ne cessèrent de louer Dieu en confessant leur foi. Ils furent enfin mis à mort pour leur constance.

S. Rudésinde, évêque de Dume, sans verser son sang pour la foi, ne cessa point de la confesser par ses œuvres. Il étoit fils de Gutiere-Mendès de sang royal, & d'Ilduara, dame non moins illustre par sa piété que par sa naissance. Elle est nommée dans son épitaphe Confesseuse, c'est-à-dire religieuse, suivant le style du temps qui qualifioit aussi les religieux de Confesseurs. La vertu & la sagesse prématurée de Rudésinde le firent élever à l'épiscopat, dès l'âge de dix-huit ans, A l'âge de vingt-huit, il fonda le monastere de Celle-neuve, où il établit sa résidence, & dont on croit que les moines, comme en plusieurs autres pays, formoient le clergé. L'Église d'Iria dont le siege fut depuis transféré à Compostelle, n'avoit pas à beaucoup près un aussi bon pasteur. Sisenand qui occupoit ce siege, ne s'adonnoit qu'aux vanités & aux amusemens du siècle. A la fin il se ren-

Boll. 1.
mart.

dit si méprisable par ses désordres ; que le Roi le fit arrêter , & du consentement du peuple ainsi que du clergé , lui substitua Rudesinde qui étoit son parent ; c'est-à-dire que Rudesinde prit soin de cette Eglise , au défaut de son pasteur , sans en être évêque titulaire ; puisque dans tous les actes qui restent de lui , il ne se nomme jamais qu'évêque de Dume : ce qui ne l'empêcha point de défendre le peuple d'Iria , comme celui de Dume , avec tout le zèle d'un pasteur & la magnanimité d'un héros. Les Fideles courant les derniers périls par la double invasion des Normands & des Arabes , Rudesinde en l'absence du Roi assembla des troupes , marcha contre les ennemis du nom Chrétien , chassa les Idolâtres du continent , & repoussa les Infideles dans leurs limites au delà du Portugal. L'Evêque Sisenand s'étant échappé de sa prison , vint de nuit trouver Rudesinde , & le menaça l'épée à la main. Le Saint aussi tranquille que si ce furieux eût encore été dans les fers , le reprit avec beaucoup de dignité , & le fit trembler lui-même , en lui prédisant qu'il mourroit

bientôt

bientôt
dans
Norm
tour
de leu
dans
après
pat ,
racont
cles fa
édifié

L'A
cueillo
loix d
douard
médiat
chassés
leur vi
murmur
séditie
seigneu
soin d
cile à
droit
employ
solicita
monde
nel Pas
tent rie

Tome

bientôt de mort violente. En effet, dans une seconde irruption, où les Normands firent de grands ravages autour de Compostelle, Sisenand périt de leurs mains. S. Rudesinde mourut dans son monastere de Celle-neuve, après avoir abdiqué, dit-on, l'épiscopat, & pris l'habit monastique. On raconte un grand nombre de miracles faits à son tombeau, & qui ont édifié long-temps toute l'Espagne.

L'Angleterre, d'un autre côté, recueilloit les fruits du zele & des sages loix du Roi Edgar. Sous le regne d'Edouard son fils & son successeur immédiat, les clerics qui avoient été chassés des églises cathédrales pour leur vie déréglée, firent éclater leurs murmures, ou plutôt leurs menaces séditiones, que soutinrent différens seigneurs. L'émeute fut calmée par le soin des évêques assemblés en concile à Vinchestre : mais au défaut du droit prétendu, les clerics relâchés employèrent auprès du jeune Roi des sollicitations si pressantes, que tout le monde étoit en suspens, quand l'Eternel Pasteur à qui les prodiges ne courent rien pour le bien de son Eglise,

T. 9. Concil. p. 716.

prononça lui-même la décision. On raconte qu'un crucifix attaché au mur du réfectoire où se tenoit le concile, ouvrit la bouche, & dit d'une voix distincte : Il n'en fera rien, il n'en fera rien. Le Roi & les Seigneurs faisis d'effroi, jetterent de grands cris, & soutinrent des décrets que confirmoit le Ciel même. On rapporte cet événement à l'année 975, où mourut dans une extrême vieillesse S. Turquetul, neveu du Roi Edouard le vieux, & abbé de Croisland.

Vitæ sæc. 5.
Act. Bened.
P. 507.

Il avoit été long-temps chancelier d'Angleterre. Il s'étoit même signalé par une rare valeur dans les combats, où néanmoins il ne tua personne; ce qu'il regarda le reste de ses jours, comme un vrai bonheur. Il n'embrassa la vie monastique que dans un âge avancé : mais il garda toujours la continence parfaite, & refusa, pour l'amour de cette vertu, plusieurs alliances illustres que le Roi son oncle lui proposa : il refusa de même plusieurs évêchés des plus considérables d'Angleterre. Quand il eut pris la résolution de se faire moine, le Roi Edrede sentant combien ce grand homme lui

étoit
de
dit l
plus
à ce
tez a
ma v
de po
de la
confe
que j
ront
gués
d'entr
nastiq
pouvo
son ét
lier,
d'une
un lo
pelle,
& de
les m
de la
bçiffan
Le
fois si
que à
plus d

étoit nécessaire , le voulut détourner de son dessein. Seigneur , lui répondit le Chancelier , j'ai consacré mes plus belles années à votre service & à celui des Rois vos freres ; permettez au moins que je serve Dieu dans ma vieillesse. Je ne suis plus en état de porter les armes , ni de vous aider de la main en aucune maniere : si mes conseils vous peuvent être utiles ; tant que je vivrai , ils ne vous manqueront pas. Plusieurs personnages distingués le suivirent à Croisland , & dix d'entr'eux prirent avec lui l'habit monastique. Les autres , craignant de ne pouvoir pratiquer la regle dans toute son étendue , gardèrent l'habit séculier , de couleur noire néanmoins , & d'une façon uniforme. On leur donna un logement séparé , avec une chapelle , où ils faisoient l'office du jour & de la nuit , aux mêmes heures que les moines : mais ils n'observoient de la regle , que la continence & l'obéissance.

Le monastere de Croisland , autrefois si fameux , avoit été réduit presque à rien par les Normands , depuis plus de soixante-dix ans. Turquetul ,

en donnant au Roi les terres qu'il possédoit au nombre de soixante, en réserva six dans le voisinage de Croisland, pour les attribuer à ce monastere, comme une dîme de ses biens. Il releva les bâtimens, & s'instruisit avec soin touchant le premier état de cette maison, par le moyen de cinq religieux très-anciens qui l'avoient encore vue dans son ancienne splendeur. Il établit une méthode, digne de servir de modele à la plus sage administration. Toute sa communauté fut partagée en trois classes. Les jeunes religieux, depuis leur entrée au monastere jusqu'à la vingt-quatrième année de leur profession, étoient chargés du chœur, du réfectoire, & des autres services manuels. Ceux de la seconde classe, depuis cette vingt-quatrième année de profession jusqu'à la quarantième, s'appliquoient principalement aux affaires du dehors, & au gouvernement de la maison. Les anciens étoient dispensés des obédiences extérieures & des exercices communs, au regard desquels on s'en remettoit à leur discrétion & à leur piété. Mais pour les vieillards qui avoient cinquante

ans d
chacu
avec
& un
le pe
jeune
du vic
l'atten
tune
quetul
Edoua
Ce
the, é
cubina
gieuse
les ver
levée
renvoy
donna
rede. I
la diff
du Ro
Edoua
sitions
trône. I
n'y m
cipiter
le jeu
chasse,

ans de profession , on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie , avec un domestique pour les servir , & un jeune frere qui mangeoit avec le pere , tant pour l'instruction du jeune homme , que pour la consolation du vieillard , à qui on avoit encore l'attention de ne parler jamais d'aucune affaire fâcheuse. L'Abbé Turquetil vécut jusqu'à l'année 975 , où Edouard II monta sur le trône.

Ce Prince , ainsi que sa sœur Edithé , étoit provenu du mariage ou concubinage du Roi Edgar avec la religieuse Ethelfrede , que ce Prince , dont les vertus eurent leur éclipse , avoit enlevée de son monastere. Après l'avoir renvoyée , il épousa Elfride qui lui donna un second fils , nommé Erhelrede. Elfride se persuada aisément que la différence de l'origine des deux fils du Roi rendoit le sien préférable à Edouard , malgré les dernières dispositions de leur pere relativement au trône. N'ayant pu empêcher qu'Edouard n'y montât , elle résolut de l'en précipiter par une cruauté perfide. Comme le jeune Roi , dans une partie de chasse , passoit près de la maison de

Boll. 18.
mart.

campagne d'Elfride, il l'y alla voir, avec toute la sécurité que lui inspiroit la dissimulation de cette artificieuse marâtre. Elle le reconnut de loin, & donna ordre à l'un de ses gens de l'assassiner. Elle sortit la première au devant du Roi, avec une grande affectation de tendresse; & sans le laisser descendre de cheval, elle l'entretint quelques momens, pour donner à l'assassin la facilité de le frapper par derrière. Ainsi périt Edouard II l'an 978, à l'âge de quinze ans. Prince déjà mûr pour le Ciel, & que ses vertus dignes d'un plus long regne, autant que les miracles opérés à son tombeau, ont fait mettre au nombre des saints martyrs. Sa mémoire devint si célèbre, que le martyrologe Britannique assigne à la célébration de sa fête trois différens jours, qui sont ceux de sa mort & de ses deux translations. Sa sœur Edirhe effaça comme lui la tache de sa naissance, par des vertus qui lui ont mérité de même un culte public. On compte pour saintes, trois autres princesses du nom d'Edithe, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle. Celle-ci prit le voile des

vier
offri
ple
ans,
auqu
La R
plair
d'ave
filles
sur
d'aut
anné
Le
exéc
aussi
saints
depu
reur
avec
la re
& les
gueu
son f
obstin
seil d
brasse
humai
ronne
tion

vierges, refusa trois abbayes que lui offrit le Roi son pere, & mourut simple religieuse, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 de septembre 984, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. La Reine Elfride fit une pénitence exemplaire de son parricide. Peu contente d'avoir fondé deux monasteres de filles, elle revêtit le cilice, coucha sur la terre, & pratiqua beaucoup d'autres austérités pendant plusieurs années consécutives.

Le Danemarck, si long-temps en exécration à la Chrétienté, fournit aussi des princes dignes du titre de saints & de martyrs. Le Roi Harold, depuis ses engagemens avec l'Empereur Otton le Grand, avoit soutenu avec persévérance, & même étendu la religion Chrétienne. Quand l'âge & les infirmités lui eurent ravi sa vigueur & son activité accoutumée, son fils Suénon qui s'étoit toujours obstiné dans le Paganisme, prit conseil des seigneurs qui n'avoient embrassé le Christianisme que par respect humain, & résolut d'enlever la couronne à son pere. Ainsi la conjuration éclata tout à la fois contre le

Adam.
Brem. l. 2.
18.

Roi & contre la religion. Suénon, couronné par les rebelles, déclara la guerre à Harold. Le vieux Roi, autrefois si terrible, mais bien changé par les maximes de l'Évangile, avoit beaucoup de répugnance à prendre les armes contre un fils & des sujets. Il se résolut toutefois à défendre une cause qui étoit celle du Ciel, & mit toute sa confiance en Dieu, comme il avoit toujours fait depuis sa conversion. Le Seigneur avoit ses vues secrètes par rapport à l'avenir, & ne vouloit pour le présent qu'achever de sanctifier le premier Roi Chrétien du Danemarck. Harold fut vaincu & blessé, dans la première bataille qu'il livra. Il se réfugia dans une ville des Slaves, qui, tout Païens qu'ils étoient, le reçurent avec humanité & avec respect. Mais, au bout de quelques jours, il y mourut de sa blessure, le 1 novembre 980, en des sentimens de foi & de charité, qui, joints à la cause de sa mort, l'ont fait mettre au nombre des martyrs. Son corps fut rapporté à Roschild, dans l'église de la Sainte Trinité qu'il avoit bâtie. Il n'établit pas seulement le Christianisme chez les Danois; mais

il re
d'ou
L
avan
gion
com
aux
la m
de l'
nom
à-dir
Mici
fionn
épou
neste
ché
l'exh
perdi
tes d
horta
nit e
bapté
ses
croiss
reux
l'an
lonoi
fatig

il remplit le Septentrion d'églises & d'ouvriers évangéliques,

La lumière de la foi pénétroit plus avant de jour en jour dans ces régions sauvages. Les Bohémiens l'avoient communiquée depuis quelques années aux Polonois, qui faisoient partie de la même nation des Slaves. La sœur de l'ancien Boleslas duc de Bohême, nommée avec justice Dubrave, c'est-à-dire bonne ou vertueuse, avoit épousé Micislas duc de Pologne. Desirant passionnément le vrai bonheur de son époux, & déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il étoit encore attaché aux superstitions païennes, elle l'exhortoit sans cesse à quitter la voie de perdition, & s'étudioit par toutes sortes de complaisances à rendre ses exhortations efficaces. Le Seigneur bénit enfin ses vœux. Micislas reçut le baptême, avec un grand nombre de ses sujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonois fut Jourdain, qui travailla infatigablement avec le Duc & la Du-

Ditmat. l.

+ P. 45.

chessé à l'établissement du Christianisme.

Id. l. 7. p.
104 Cedr. P.
629 & 719.

Il s'étendit jusque chez les Russes, autre nation Slave plus nombreuse encore & beaucoup plus farouche que les Polonois. On compte Vlodomir pour leur premier prince Chrétien. La foi néanmoins avoit pénétré en Russie dès le siècle précédent, par les soins de S. Ignace patriarche de C. P. mais elle y fit alors si peu de progrès, ou s'y soutint si mal depuis, qu'on ne peut dater, pour un établissement proprement dit du Christianisme parmi ces peuples, ou du moins pour la conversion du corps de la nation, que de l'exemple que lui donna le Duc Vlodomir en 989. Quelques auteurs en attribuent la gloire à la Princesse Anne, femme du Duc ou Roi Vlodomir, & sœur des Empereurs Grecs Basile & Constantin : mais la fille de Boleslas duc de Pologne, qui épousa le fils de Vlodomir, & amena avec elle en Russie Reimbern évêque de Colberg, en doit être regardée après Dieu comme la première cause. Ce saint missionnaire qui n'avoit pas moins

de sci
concil
son es
ses or
ler leu
titions
attach
mir n
croyan
cruaut
dans f
il fit u
cessa
par de
ce qu'
lesse.
de Ki
fort é
comm
tion
comp
saints
de le
En
après
seur
qui t
à Ro
la m

de science que de vertu, après s'être concilié la vénération des Païens par son extrême abstinence, ses veilles & ses oraisons continuelles, leur fit brûler leurs temples, & abolit les superstitions auxquelles ils étoient le plus attachés. Les mœurs du Roi Vlodimir ne répondirent pas toujours à sa croyance. On lui reproche de grandes cruautés; & beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes: mais il fit une pénitence exemplaire, & ne cessa dès lors de racheter ses péchés par des aumônes prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourut dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la grande ville de Kiovie; on lui dressa un tombeau fort élevé dans l'église de S. Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent en effet ce Prince entre les saints, & le regardent comme l'apôtre de leur nation.

En Italie, l'Empereur Otton II, après s'être fait désigner pour successeur son fils Otton III dans une diète qui se tint à Vérone l'an 983, mourut à Rome le septième jour de décembre de la même année. Le Pape Benoît VII

étant mort dès le 10 juillet précédent, Otton avoit fait placer sur le S. Siege, au mois de novembre, l'évêque de Pavie qui avoit été son chancelier. Il se nommoit Pierre; mais par un témoignage de respect déjà donné au Prince des Apôtres, & qui passa depuis en usage par ni tous ses successeurs, il changea son nom en celui de Jean XIV. Il ne tint le S. Siege que huit à neuf mois; encore ne fut-il rien moins que possesseur tranquille. L'Antipape Francon ou Boniface VII étant revenu de C. P. à la nouvelle de la mort de Benoît VII dont il avoit déjà troublé l'élection, déposséda le Pape Jean, & l'emprisonna au château S. Ange, où il le réduisit à périr de misere le 20 d'août 984. L'usurpateur se maintint dans son intrusion environ sept mois, au bout desquels il mourut tellement détesté, que la populace furieuse traîna son cadavre par les rues, & le perça de mille coups. On élut ensuite Jean XV, qu'on croit n'avoir point été sacré, & qu'on ne compte parmi les Papes que pour n'en pas déranger la suite. Enfin Jean XVI qui occupa plus de dix ans la

chair
de ju
D
Franc
ordre
pend
l'avo
tiens
géné
mont
taire
de l'a
succé
point
les fo
peuple
les exp
deux
siege
rendit
march
celone
c'est à
histor
néant
requi
pas à
étoit
preno

chaire de S. Pierre, y fut élevé au mois de juillet de l'année 987.

Dans le même temps, on vit en France une révolution de premier ordre, mais peu surprenante cependant, après tous les événemens qui l'avoient préparée. La race des Capétiens, plus puissante depuis plusieurs générations que la maison régnante, monta enfin sur le trône. Le Roi Lothaire étant mort le second jour de mars de l'an 986, son fils Louis V, qui lui succéda à l'âge de dix-neuf ans, ne fut point conserver aux princes de son sang les foibles restes de la vénération des peuples. Il ne manquoit point de valeur: les exploits qu'il fit admirer en un an & deux mois de regne, son intrépidité au siege de la ville de Reims dont il se rendit maître, ses dispositions pour marcher au secours du Comte de Barcelone contre les Sarasins, prouvent que c'est à tort que quelques uns de nos historiens lui ont donné le nom de fainéant. Mais entre routes les qualités requises pour le trône, la valeur n'est pas à beaucoup près suffisante. Louis étoit tout à la fois violent & foible, & prenoit toutes les passions de ceux qui le

gouvernoient. Ses ministres, en lui rendant odieuse la Reine Emma sa mere, princesse uniquement digne de sa confiance, le firent haïr lui-même, avec le Prince Charle son oncle, qui l'animoit sur-tout contre la Reine. Charle se rendit personnellement méprisable aux François, en se faisant vassal de l'Empire pour la Lorraine dont il étoit Duc. Le jeune Roi étant mort sans enfans mâles au mois de mai de l'année 987, empoisonné, dit-on, par la Reine Blanche sa femme, avec qui il n'étoit pas mieux qu'avec sa mere; la couronne, selon l'ordre de la succession, regardoit le Duc Charle, fils de Louis d'Outremer, & par conséquent héritier naturel des descendans de Charlemagne.

Mais la France se retrouvoit dans les conjonctures, où, 236 ans auparavant, le Chef qui avoit toute la puissance royale, étoit parvenu à se faire assurer le titre de roi. Hugues surnommé Capet, moins pour la grosseur de sa tête, alléguée par de puerils observateurs, que pour la grandeur de son génie, fils de Hugues le Grand, & plus grand que son pere, aussi vaillant, moins altier ou moins fastueux, plus adroit dans sa

pol
am
de
qua
inc
foi
son
fre
bea
Son
onc
Fra
cluf
ritie
Hug
par
ses a
le p
una
Noy
à R
le c
de l
rom
s'aff
à O
née
M
à s

politique, & plus compassé dans son ambition, étoit duc de France, comte de Paris & d'Orléans, possesseur d'une quantité de riches domaines, en un mot incomparablement plus puissant que les foibles Carlovingiens qui porterent de son temps le nom de Rois. Il avoit pour frere Henri duc de Bourgogne, & pour beau-frere Richard duc de Normandie. Son aieul Robert, & Eudes son grand oncle avoient déjà porté la couronne de France. En devenant élective par l'exclusion du Duc Charle son unique héritier, elle ne pouvoit regarder que Hugues. Aussi les Grands, déterminés par ses proches, & accoutumés à voir ses ancêtres à la tête du gouvernement, le placerent sur le trône, d'une voix unanime, dans une assemblée tenue à Noyon en 987. Peu après il se fit sacrer à Reims avec beaucoup de solennité, le dimanche troisieme jour de juillet de la même année. Pour assurer la couronne, & la fixer dans sa maison, il s'associa son fils Robert, qui fut sacré à Orléans le premier de janvier de l'année suivante.

Malgré tant de prompts succès, il eut à surmonter bien des obstacles, & se

Abbon.
Flor epist. ad
Leon. Abbat.

signala par bien des traits de valeur & de politique qui ne sont point de notre sujet. L'assemblée de S. Bâle près de Reims, quoique décorée du nom de concile, ne fut qu'une faction politique dont les manœuvres n'entrent pas davantage dans notre plan. Il suffit de savoir qu'Arnoux, fils naturel du Roi Lothaire, & fait Archevêque de Reims par le Roi Hugues, après lui avoir prêté serment de fidélité, fut déposé par ce concile pour avoir soutenu depuis cet engagement le parti du Duc Charles son oncle. Gerbert, moine savant & intrigant que nous verrons s'élever jusque sur la chaire de S. Pierre, obtint l'archevêché de Reims, en récompense de ce qu'il avoit été précepteur du Prince Robert fils de Hugues : mais Arnoux fut rétabli, dans un concile tenu sur les lieux & présidé par un légat apostolique au mois de juillet 996. Le nouveau Monarque qui ne vit pas sans peine des dispositions si contraires à ses desseins, témoigna une soumission religieuse, & toute la modération qui convenoit dans les circonstances pour affermir le trône dans sa famille : personnage d'autant plus facile

Tom. ix.
Concil. pag.
750.

à
été
Or
me
ror
fan
avo
ne
leur
cett
me
rep
sa
troi
une
la s
l'inc
dirig
leur
rent
cett
la s
l'ord
dign
& c
dans
rée,
ent

à soutenir, que le Duc Charle ayant été pris à Laon, puis emprisonné à Orléans où il étoit mort, Hugues demeureroit possesseur tranquille de la couronne. Charle avoit laissé quelques enfans : mais l'infortune de leur père leur avoit tellement abattu le courage, qu'ils ne firent aucune tentative pour soutenir leurs droits.

La religion n'eut rien à souffrir de cette révolution & de tous ces mouvemens. Elle commença au contraire à reprendre en France son ancien lustre & sa première vigueur. Les Rois de la troisième race, en se resaisissant avec une habileté sans exemple des droits de la souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, & en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues & leurs démarches, rendirent enfin au gouvernement ce nerf & cette vigueur, qui maintiennent, avec la sûreté de la République, la paix & l'ordre dans l'Eglise. Ces hommes si dignes par-là de commander aux autres, & qui, depuis huit siècles, fixent dans leur famille un empire que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, n'a

rendu que plus cher à leurs sujets, vraiment chrétiens ; ces peres des peuples , & ces enfans respectueux de l'Eglise , servirent de modeles à tous les autres Princes de l'Occident , qui redoublèrent leur zele pour la religion & l'unité Catholique : révolution ou restauration visiblement ménagée par la Providence, à l'époque précisée où les Orientaux se replongioient dans le schisme , pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconstance , & pour le consommer enfin sans retour.

Fin du neuvieme Volume.

CIV.

CHI

CIV. I.
fac
mor

CV. A
867

CVI.
Dé

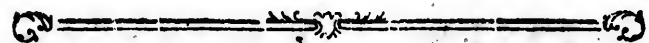
CVII.
88

CVIII.
88

CIX.
cré

CX.

CXI.
en
jo



T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 858, jusqu'à l'an 995.

T O M E N E U V I E M E .

P A P E S .

- CIV. **N**ICOLAS I, con-
sacré le 14 *Avril* 858.
mort le 13 *Novembre*
867.
- CV. **A**drien II, 14 *Déc.*
867. mort en 872.
- CVI. **J**ean VIII, ord. 14
Déc. 872. 15 *Déc.* 882.
- CVII. **M**arin, en *Déc.*
882. *Mai* 884.
- CVIII. **A**drien III, *Mai*
884. *Sept.* 885.
- CIX. **E**tienne V, consa-
cré *Sept.* 885. 7 *Août*
891.
- CX. *Septembre* 891. *Avril*
896.
- CXI. **B**oniface VI, élu
en 896. mort quinze
jours après son élection.

S O U V E R A I N S .

E M P E R E U R S
D' O R I E N T .

- M**ICHEL III, mort en
867.
- B**asile le Macédonien, 886.
- L**éon le Philosophe, 911.
- A**lexandre, 912.
- C**onstantin-Porphy-
rogenete, 959.
- R**omain - Lécapene, 944.
- C**hristophe, 931.
- E**tienne, 945.
- C**onstantin VII, 945.
- R**omain II, 963.
- N**icéphore-Phocas, 969.
- J**ean-Zimisquès, 976.
- B**asile II, }
Constantin VIII, }

P A P E S.	E M P E R E U R S D' O C C I D E N T.
CXII. Erienne VI, <i>Août</i> 896. mis à mort en 897.	Louis le Begue, mort en 875.
CXIII. Romain, <i>Août</i> 897. <i>Nov.</i> 897.	Charle le Chauve, 877.
CXIV. Théodore, con- sacré & mort en 898.	Interregne, jusqu'à 880.
CXV. Jean IX, <i>Juillet</i> 898. 30 <i>Novembre</i> 900.	Charle le Gros, 887.
CXVI. Benoît IV, <i>Déc.</i> 900. <i>Oct.</i> 903.	Arnoul le Bâtard, 899.
CXVII. Léon V, ord. 28 <i>Oct.</i> 903. chassé en <i>Nov.</i> 903.	Bénger de Frioul, } 924. Gui de Spolete, } 894. Lambert fils de Gui, } 898.
CXVIII. Christophes'em- pare du S. Siege <i>Nov.</i> 903. est chassé <i>Juin</i> 904.	Louis III roi d'Ar- les, } 905. Vacance de l'Empire jus- qu'à 962.
CXIX. Sergius III, en 904 ou 905. mort en 911.	Louis IV, roi de Germa- nie, } 911 ou 912.
CXX. Anastase III, <i>Août</i> 911. <i>Oct.</i> 913.	Conrad I, roi de Germa- nie, } 918.
CXXI. Landon, 913 ou 914. 26 <i>Avr.</i> 914.	Henri I, roi de Germanie, } 936.
CXXII. Jean X, <i>Avril</i> 914. étranglé en <i>Mai</i> 928.	Otton I, roi de Germanie.
CXXIII. Léon VI, <i>Juin</i> 928. 3 <i>Fév.</i> 929.	Rodolfe, roi d'Italie, } 926.
CXXIV. Erienne VII, <i>Fév.</i> 929. 12 <i>Mars</i> 931.	Hugues, roi d'Italie, } 947.
CXXV. Jean XI, <i>Mars</i> 931. mort emprisonné <i>Janv.</i> 936.	Lothaire, roi d'Italie, } 950.
	Bérenger II, Adalbert, } rois d'Ital. } 961.

CX
9
CX
J
CX
M
J
CX
9
CX
en
14
CX
no
ap
Je
96
un
Be
de
5
CX
tro
m
CX
ét
CX
&
CX
su
da

P A P E S.

E M P È R E U R S
D' O C C I D E N T.

R 3
T.

mort en
875.
877.
880.
887.
899.
924.
894.
898.
905.
re juif-
962.

ou 912.

918.

936.

...

926.

947.

950.

961.

CXXVI. Léon VII, *Janv.*
936. *Juillet* 939.

CXXVII. Etienne VIII,
Juill. 939. *Nov.* 942.

CXXVIII. Marin ou
Martin II, 9 *Nov.* 942.
Janv. 946.

CXXIX. Agapit II, *Mars*
946, mort sur la fin de
955.

CXXX. Jean XII, ord.
en 955 ou 956. mort
14 *Mai* 964.

CXXXI. Léon VIII & Be-
noît V : Léon ordonné,
après la déposition de
Jean XII, le 6 *Déc.*
963, tint le S. Siege
un an & quatre mois :
Benoît, élu après la mort
de Jean XII, mourut le
5 *Juil.* 965.

CXXXII. Jean XIII, in-
tronisé le 1 *Oct.* 965.
mort le 5 ou 6 *Sept.*
972.

CXXXIII. Benoît VI, 972.
étranglé en prison l'an
974.

CXXXIV. Donus II, ord.
& mort en 974.

CXXXV. Benoît VII, ord.
sur la fin de 974, ou
dans les commencemens

Otton I, couronné empe-
reur en 962. mort en
973.

Otton II, 983.

Otton III.

R O I S D E F R A N C E.

Charle le Chauve, mort
en 877.

Louis le Begue, 879.

Louis III, } 882.

Carloman, } 884.

Charle le Gros, déposé en
887.

Eudes, } 898.

Robert, } rois intrus, 923.

Raoul, } 936.

Charle le Simple, 929.

Louis d'Outremer, 954.

Lothaire, 986.

Louis V, 987.

Hugues-Capet.

R O I S D' E S P A G N E.

Ordogno I, mort en 866.

Alfonse le Grand, 910.

Garcias, 913.

Ordogno II, 923.

Froila II, 924.

Alfonse IV, 927.

Ramire II, 950.

P A P E S. — R O I S D' E S P A G N E.

de 975. mort 10 <i>Juil.</i>	Ordogno III ,	955.
983.	Sanche le Gros ,	967.
CXXXVI. Jean XIV ,	Ramire III ,	982.
Nov. 983. mort en pri- son 20 <i>Août</i>	Bermude II.	
984.		

Jean XV , compté seule-
ment pour servir de
nombre parmi les Papes
de son nom.

CXXXVII. Jean XVI,
placé sur le S. Siege
au mois de *Juil.* 985.

R O I S D' A N G L E T E R R E.

Ethelbald	} morts en	855.
d'Ouessex,		
Ethelbert de	} morts en	866.
Kent ,		
Ethelred I ,		871.
Alfred le Grand ,		900.
Edouard l'Ancien ,		924.
Aldestan ,		940.
Edmond I ,		946.
Edred ,		955.
Edwi ,		959.
Edgard ,		975.
Edouard le Martyr ,		978.
Ethelred II.		

A N T I P A P E S.

Sergius ,	891.
Christophe ,	904.
Francon, dit Boniface VII ,	973.

S E
P A
ma
lev
ran
leu
reu
uni
blé
sch
l'au
880

AGNE.

955.
967.
982.

TERRE.

855.
es en
866.
871.
, 900.
, 924.
940.
946.
955.
959.
975.
r, 978.

S E C T A I R E S.

PAR une providence remarquable, il ne s'éleva point d'hérésie, durant ces temps, d'ailleurs les plus malheureux de l'Eglise: la sainte unité ne fut guere troublée alors que par le schisme des Grecs, dont l'auteur fut chassé en 886.

P E R S É C U T I O N S.

VIOLENTES persécutions suscitées par Photius, & exercées à plusieurs reprises contre S. Ignace de C. P. & tous les bons Catholiques de la Grece.

Continuation de la fureur impie des Normands en France & en Angleterre, des Sclaves dans le Nord, & des Sarasins dans les contrées méridionales de l'Europe.

Barbarie & sacrilèges des Hongrois en Allemagne.
Tyrannie de Marozie & de ses complices, à l'égard de l'Eglise Romaine.

ECRIVAINS ECCLÉ-
SIASTIQUES.

PRUDENCE de Troie, honoré comme saint dans son Eglise, 861, est l'auteur des Annales de S. Bertin, ainsi nommées pour avoir été trouvées dans ce monastere. Il a composé, au sujet de Gothescalc, différens ouvrages, où il paroît peu d'accord avec lui-même, & prouve uniquement que ces matieres n'étoient pas encore suffisamment éclaircies.

Loup de Ferrieres, 862. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages curieux & intéressans; entr'autres, cent trente lettres, & différens écrits sur la grace.

Théodore Aboucara, qui vivoit en 865, est auteur de plusieurs traités solides contre les Juifs, les Musulmans & les hérétiques.

Paſchale - Ratbert, 865. Célèbre sur-tout par son traité du Corps & du

PRINCIPAUX CON-
CILES.

CONCILE de Savoniere, au diocèse de Toul, tenu en 859. On s'y plaignit des canons du concile de Valence au sujet de Gothescalc. Tout ce qu'il y a de certain sur la suite de cette affaire, c'est qu'elle fut renvoyée à des temps plus tranquilles: ce que certains auteurs hasardent de plus, & sur-tout en compromettant le Pape Nicolas, ressent trop l'esprit de parti, pour devoir faire impression.

Concile de Tufcy, 860, encore au diocèse de Toul, où l'on trouve la souscription de 58 évêques; quoiqu'il n'y en ait eu que 40 présens: ce qui montre qu'on envoyoit quelquefois les décrets des conciles aux absens, pour les leur faire souscrire.

Concile national de Pîtres, près le Pont de l'Arche, 861, contre les Sang

Ecc

Sa

Pa

m

Ana

th

m

éc

qu

ul

il

co

un

po

no

S. Al

Ne

cel

cre

can

con

me

fiat

S. Ad

Au

uni

Ma

plu

voi

qu

étra

Hinc

Il'

bro

T

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES . CILES .

CON-

oniere ,
 Toul ,
 On s'y
 nons du
 ence au
 thescalc.
 y a de
 uite de
 t qu'elle
 à des
 quilles :
 auteurs
 lus , &
 promet-
 Nicolas ,
 prit de
 ir faire

, 860 ,
 cese de
 trouve
 de 58
 u'il n'y
 o pré-
 montre
 quelque-
 es con-
 , pour
 uscriré.
 Pitres ,
 e l'Ar-
 re les
 Sang

Sang du Seigneur , &
 par celui de l'Enfante-
 ment de la Vierge.

Anastase , savant biblio-
 thécaire de l'Eglise Ro-
 maine , en 872. Il a
 écrit les vies des Papes ,
 qui sont d'un grand
 ulage pour l'histoire ;
 il a traduit le huitieme
 concile en Latin , & fait
 un recueil de pieces im-
 portantes contré les Mo-
 nothélites.

S. Aldric du Mans , 876.
 Nous avons de lui un ex-
 cellent recueil des dé-
 crets des Peres & des
 canons des conciles ,
 concernant principale-
 ment la police ecclé-
 siastique.

S. Adon de Vienne , 880.
 Auteur d'une Chronique
 universelle , & d'un
 Martyrologe , qui dans
 plusieurs articles fait
 voir que l'art de la criti-
 que ne lui étoit pas
 étranger.

Hincmare de Reims , 882.
 Il a laissé grand nom-
 bre d'ouvrages qui mon-
 Tome IX.

pillages & les désordres
 régnans. Rothade de
 Soissons y appella au
 Pape , de l'excommu-
 nication prononcée con-
 tre lui par Hincmare de
 Reims.

Concile de Rome , 863 ,
 où tout ce qui avoit été
 fait contre S. Ignace au
 faux concile de C. P.
 deux ans auparavant ,
 fut annullé , les légats
 prévaricateurs condam-
 nés , & Photius privé de
 toute fonction clérical.

Concile de Schirvan en
 Arménie , 864 , contre
 les erreurs de Nestorius
 & d'Eutychès.

Concile de Rome , 864. On
 y condamna ce qui s'é-
 toit fait en faveur du
 mariage adultere de Lo-
 thaire avec Valdrade ,
 tant au concile d'Aix-
 la-Chapelle en 862 , qu'à
 celui de Metz en 863 ,
 en présence des lâches
 représentans du Pape.

Concile de Latran , 864 ,
 où , à l'occasion de Ro-
 thade de Soissons qui y

Y

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
SIASTIQUES. CILES.

rent un docteur plein d'érudition, fort en raisonnemens, très-instruit des prérogatives de l'Eglise de France ou des usages anciens, & entre les docteurs de tous les temps, l'un des plus versés dans la science des canons.

Jean-Scot-Erigene, vers 884. Auteur d'un livre qui s'est perdu, & qui étoit rempli de subtilités inintelligibles, mais très-mal sonantes, contre l'Eucharistie; ce qui l'a fait condamner dans trois conciles, peu après qu'il eut paru.

Photius, vers 892. Outre ses lettres schismatiques, qui sont des chefs-d'œuvres d'éloquence, où il n'y a rien à désirer qu'un sujet meilleur, il a laissé quantité d'autres ouvrages, dont plusieurs ne sont pas encore imprimés, & qui sont preuve de ses connoissances immenses en matière

fut rétabli, on trouve le commencement de la prétention ultramontaine sur l'impossibilité de déposer un évêque sans l'autorité du Saint Sieg.

Concile d'Attigni, 865. Un légat du Pape y obligea le Roi Lothaire à quitter Valdrade, & à reprendre Theutberge son épouse légitime.

Faux concile de C. P. 867. Photius y excommunia & déposa le Pape, & s'emporta sans aucun ménagement contre les Latins, particulièrement sur l'addition du *Filioque*. Il ne se trouva que vingt-un évêques à ce conciliabule, & le faussaire y ajouta jusqu'à mille fausses souscriptions.

Concile de Troies, 867, où furent invités tous les évêques de France & de Germanie, dont vingt-un seulement des premiers y assisterent. Ce petit nombre écrivit au

ECRIVAINS ECCLÉ PRINCIPAUX CON-
SIASTIQUES. CILES.

d'histoire, de philoso-
phie, de théologie, de
mathématiques, d'astro-
nomie, de médecine
même, ainsi que de son
goût dans la littérature.
On estime sur-tout sa
Bibliothèque, premier
modele de nos journaux,
dans laquelle il porte
son jugement sur cent
quatre-vingts auteurs.
Les fragmens considéra-
bles qu'il en présente,
sont choisis avec un
sens exquis, & d'autant
plus précieux, que la
plupart des originaux
ont été perdus depuis
lui.

Ufuard, sur la fin du 9^{me}
siècle. Savant Bénédic-
tin, auteur d'un mar-
tyrologe estimé juste-
ment.

Notker, moine de S. Gal,
912. Auteur de plusieurs
hymnes, de plusieurs
proses pour la messe,
& d'un martyrologe.

Eutychius d'Alexandrie,
940. Il a fait un abrégé
de l'histoire universelle

Pape Nicolas, une lettre
par laquelle on le prioit
de ne plus souffrir qu'au-
cun évêque fût déposé
sans la participation du
S. Siege; encore y eut-il
diversité d'opinion par-
mi eux, suivant un ma-
nuscrit de la cathédrale
de Laon, aussi ancien
que ce concile.

Concile de Rome, 868.

Photius y fut anathé-
matifé, & ses écrits
condamnés au feu. Après
avoir relevé la témérité
du schismatique à con-
damner le Pape Nico-
las, Adrien, son suc-
cesseur, avoue qu'Hon-
norius a été anathéma-
tifié après sa mort; mais
il ajoute qu'on n'en peut
user ainsi qu'en matière
de foi, & qu'en cela
même, ni aucun évê-
que, ni aucun patriar-
che en particulier n'a
droit de prononcer.

Concile de Metz, 869.

On y établit sur diffé-
rens capitulaires le droit
que prétendoient les

ECRIVAINS ECCLÉ-
SIASTIQUES.

PRINCIPAUX CON-
CILES.

- depuis la création du monde : on y trouve la suite des patriarches Melquites d'Alexandrie jusqu'à lui.
- S. Odon de Cluny, 942. Il a laissé une histoire de la translation des reliques de S. Martin, la vie touchante de Saint Géraud d'Aurillac, & d'autres ouvrages.
- Siméon-Métaphraste, 942. Fameux par son recueil des vies des saints, où l'on retrouve le talent de sa nation pour l'art de narrer, mais où le goût du merveilleux l'entraîne souvent au delà des bornes de la vérité.
- Atton de Verceil, vers 956. On a de lui un traité des souffrances de l'Eglise, un Capitulaire & des lettres sur différens points de discipline.
- S. Odon de Cantorbéri, 961. Il a laissé des Constitutions ecclésiastiques.
- Flodoard, chanoine de Reims, 966. Cet his-
- archevêques de Reims à gouverner la province de Treves, lorsque ce dernier siege étoit vacant.
- CONCILE DE C. P. HUITIEME général, tenu sous Adrien II & l'Empereur Basile, depuis le 5 oct. 869 jusqu'au 28 év. 870. Photius y fut déposé & anathématisé, & S. Ignace rétabli. On fit vingt-sept canons, relatifs pour la plupart à l'affaire de Photius. On dit de rechef anathême aux Iconoclastes, aux Monothélites & au Pape Honorius. Après les légats d'Adrien, souffcrivirent le Patriarche Ignace, puis les représentans des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem; enfin les évêques, au nombre de cent deux. C'étoit peu sans doute, vu la quantité des prélats Orientaux : mais à peine les légats des patriarches avoient-ils pu sortir des terres de

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES. CILES.

- torien judicieux a laissé une chronique, & une histoire de l'Eglise de Reims, plus généralement intéressante que ce titre ne l'annonce.
- Luitprand, évêque de Crémone, 968. Il a écrit, d'une manière piquante, l'histoire de son temps, & des ambassades qu'il a faites en Grece: mais son esprit naturellement aigre, & son attrait pour la satire lui font souvent charger ses tableaux, & hasarder des faits, & prendre un style dur & emporté.
- S. Udalric d'Ausbourg, 973. Auteur d'une lettre sur le célibat des prêtres.
- Rathier de Vérone, 974. Malgré la singularité bizarre de son style, ainsi que de son caractère, il nous a transmis des témoignages précieux sur le dogme & la discipline, dans son traité des canons & sa lettre du Corps & du Sang du Seigneur.
- leurs tyrans ombrageux; & de l'empire de C. P. on n'avoit admis au concile aucun des évêques ordonnés par P'orius, qui avoit établi ses partisans dans la plupart des Eglises.
- Concile d'Italie, 869. Le Roi Lothaire feignit d'y reprendre sincèrement sa femme Theutberge, & reçut des mains du Pape la communion fatale, dont il eut bientôt sujet de se repentir.
- Concile de Douzi au pays de la Meuse, 871, où fut déposé Hincmare de Laon.
- Concile de Cologne, 873, qui accorde aux chanoines de cette Eglise leur messe particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt.
- Concile de Pavie, 876, où l'on reconnoît Charle le Chauve pour empereur.
- Concile de Pontion, au diocèse de Châlons-sur-Marne, 876, où l'on

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- Sévere Egyptien, qui vivoit en 977, a écrit une histoire des Sarasins, & de l'Eglise d'Alexandrie.
- S. Dunstan de Cantorbéri, 988. Il a composé sur la discipline un ouvrage qui a pour titre la *Concorde des Regles*.
- Concile de Rome, 879, où ce foible Pape, après la mort de S. Ignace, reconnut Photius pour patriarche de C. P.
- Conciliabule de C. P. 879. Photius y fut reconnu par les légats de Jean VIII, & trois cent quatre-vingts évêques. Le schismatique parut par-tout comme un homme irréprochable, & triompha en toutes les manieres. On y lut des lettres du Pape, qui acheveroient de diffamer Jean VIII, si l'on pouvoit s'en rapporter à des actes dirigés par un impudent à qui l'imposture & le mensonge ne coûtoient rien. Ce conciliabule qui condamne le huitième concile œcuménique, en tient la place chez les Grecs & tous les Orientaux schismatiques. Ces derniers approuverent le rétablissement de Photius dans leurs conciles d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, tenus la même année.
- Concile de Rome, 896. Le Pape Formose y fut condamné après sa mort, pour avoir passé du siege de Porto sur celui de Rome. Son cadavre fut révéru, puis dépouillé des ornemens pontificaux, par ordre d'Etienne VI, qui lui adressa la parole comme
- agita vivement l'affaire de l'archevêque de Sens, à qui le Pape venoit d'accorder le titre de Primat des Gaules & de Germanie, qui est demeuré sans effet.
- Concile de Troies, 878, qui n'est mémorable que par la présence du Pape Jean VIII qui le célébra.

P R I N C I P A U X C O N C I L E S .

s'il eût été vivant, lui fit couper trois doigts & la tête; après quoi, le tronc fut jetté dans le Tibre.

Concile de Rome, 898, qui condamna tout ce qui avoit été fait dans le conciliabule précédent, & rétablit la mémoire de Formose.

Concile d'Oviédo, 900, pour l'érection de ce siege en archevêché.

Concile de Latran, 900, pour le rétablissement d'Argrim sur le siege de Langres.

Concile d'Asillan au diocèse de Narbonne, 902, où l'on décida, sur l'épreuve du feu & de l'eau, la cause de deux compétiteurs pour la même cure.

Concile de C. P. 906, contre les quatriemes noces de l'Empereur Léon le Philosophe.

Concile de Troli, 909, dont les actes font voir le triste état où l'Eglise se trouvoit alors.

Concile de C. P. 920, tenu devant les légats du Pape, afin de rendre la paix à cette Eglise, divisée par les quatriemes noces de l'Empereur Léon. En usant d'indulgence pour le passé, on défendit de contracter à l'avenir de pareils mariages.

Concile d'Ingelheim près Maïence, 948. On y rétablit sur le siege de Reims, Artaud qui avoit été injustement déposé à Soissons sept ans auparavant, par la cabale du Comte de Vermandois, dont le fils nommé Hugues avoit été substitué à Artaud.

Concile ou conciliabule de Rome, 963. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes, & déposé par contumace. Mais quelque coupable que fût ce Pape, & quelque droites que fussent les vues, tant des Romains que de l'Empereur Otton qui fit assembler ce concile; comme il n'é-

P R I N C I P A U X C O N C I L E S.

toit que particulier, il ne lui appartenoit pas de rendre un jugement qui intéressoit toute l'Eglise. L'année suivante, on vit encore deux entreprises dans le même goût.

Concile de toute l'Angleterre, 969, tenu par Saint Dualtan, qui y prit des mesures efficaces pour remédier aux déréglemens des clercs.

Concile de Compostelle, 971, qui érigea Tarragone en métropole, à quoi les évêques de cette partie de l'Espagne firent opposition, aussi bien que l'archevêque de Narbonne leur métropolitain.

Concile d'Agelheim, 979, qui nous fournit une preuve de l'antiquité des Eglises de la première Germanie : l'archevêque de Treves fit part aux Peres, de la découverte qu'il venoit de faire du corps de S. Celse l'un de ses prédécesseurs, mort, suivant leur persuasion, l'an 143.

Assemblée de S. Bâle près de Reims, 991, où l'Archevêque Arnoul, de la maison des Carlovingiens, fut déposé, à la sollicitation de Hugues-Capet, & Gerbert mis en sa place.

Concile de Latran, 993. On y trouve, dans l'acte de canonisation de S. Udalric d'Ausbourg, le premier exemple qui nous soit connu de cette cérémonie faite en forme, & dont nous ayons la bulle du Pape.

Concile d'Anse près de Lyon, 994, où l'on défendit de s'occuper d'œuvres serviles dès le samedi après nones. On y ordonna l'abstinence pour le mercredi, & le jeûne pour le vendredi. Ce concile, en différentes éditions, est daté mal à propos de l'année 990.

F I N.

oit pas de
e l'Eglise.
entreprises

par Saint
races pour

Tarragone
ette partie
n que l'ar-
in.

ournit une
a premiere
part aux
e faire du
rs, mort,

ou l'Arche-
vingiens ,
Capet, &

ans l'acte
, le pre-
ette céré-
s la bulle

on défen-
le samedi
e pour le
Ce con-
al à pro-



